Tome CV 1er et 2e Trimestres 1961

REVUE AFRICAINE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

ALGER
au Siège de la Société : FACULTÉ DES LETTRES

La même confusion se retrouve dans la date de la mort du philosophe majorquin. Si cette date est fixée traditionnellement au 29 juin 1315, jour anniversaire du martyre des saints Pierre et Paul, rien n'est moins certain. On peut trouver l'origine de cette tradition dans le fait que la translation des cendres de Lulle au lieu actuel (première chapelle, à gauche de la chapelle majeure, dans l'abside de l'église San Francisco, à Palma) a été réalisée le 29 juin 1448 alors que le corps avait été d'abord inhumé dans la crypte de la même église. C'est vraisemblablement à partir de ce moment qu'on a fait mourir Raymond Lulle le 29 juin 1315. Mais force nous est ici d'admettre, devant l'évidence d'un séjour du philosophe à Tunis jusqu'à la fin décembre 1315 au moins, que sa mort est survenue plus tard encore, au mois de mars 1316 peut-être, selon le sentiment général actuel (43).

Toujours est-il que, commencée sous de fâcheux auspices en 1292, l'aventure africaine du philosophe majorquin a parcouru victorieusement des étapes difficiles pour s'achever en un couronnement digne du titre de « procurateur des infidèles » que s'était donné Raymond Lulle.

Armand Llinarès.

(43) Après l'argumention présentée par J. Tarré dans *El darrer quinquenni de la vida de Ramon Lull* (1311-1315), Studia monographica et Recensiones (Palma 1955), p. 7.

«La Chronique» d'Abû Zakariyyâ'al-Wargalânî

(m. 471 H. = 1078 J.-C.)

Traduction annotée par R. Le Tourneau (*Suite*)

Discussions d'Abû Nûh' en présence d'Abû Tamîm

Nous avons appris qu'Abû Tamîm faisait venir Abû Nûh' — Dieu l'agrée — pour discuter en sa présence avec ceux qui ne pensaient pas comme lui. Nous avons appris qu'il le fit venir une fois et lui dit : « O Sa'îd, pose la question que tu veux. » Abû Nûh' raconte : Je commençai par dire : « Qu'est-ce qui nous prouve que cette action est l'œuvre d'un agent ? » Il continue : Tous les assistants restèrent silencieux un moment, puis se mirent à répondre et parlèrent beaucoup mais ne trouvèrent pas de réponse décisive. Abû Tamîm leur dit : « Répondez à Ibn Zanghîl (159) de sorte qu'il comprenne ; le fait est qu'il n'est pas content de vos réponses. » Abû Nûh' poursuit : Je compris, d'après l'expression de son visage, qu'Abû Tamîm voulait répondre, mais ne le voulait pas si je ne le lui demandais pas, à cause de son extrême politesse et de sa bonne éducation dans ce genre de choses. Je lui dis donc : « Si notre maître juge bon d'honorer ses sujets d'une réponse, qu'il le fasse. » Je vis sur son visage un sourire épanoui et il dit : « Il faut répondre à qui pose pareille question : explique bien ta question, parce qu'elle mérite réponse. Or en commentant sa question, il y répond du même coup. Sa question est un acte qui prouve par là-même l'existence de son agent. »

Abû Nûh' — Dieu l'agrée — continue : J'informai de cette réponse notre cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — qui l'admira et dit : « Voilà une réponse sans réplique. »

On raconte aussi qu'Abû Tamîm l'envoya chercher une fois. Je me présentai à lui, raconte Abû Nûh', et le trouvai avec un mu'tazilite qui se tenait devant lui. Il commença par la question des noms [de Dieu]. Je m'approchai et prêtai toute mon attention à ses paroles jusqu'au moment où il commit une erreur dont il se tira grâce à Dieu. « Les noms de Dieu, dit-il, diffèrent entre eux comme Zaïd et 'Amr. » Je lui adressai alors la parole et lui dis : « A qui t'adresses-tu ? A moi ou à notre maître ? » Le Sultan ajouta : « C'est à lui que tu t'adresses. » Je lui dis alors : « Ne viens-tu pas de dire que Zaïd était différent de 'Amr ? — Sans doute », répondit-il. Abû Nûh' poursuit : Je lui dis alors : « N'y a-t-il pas un agent de transformation qui les a transformés et a rendu l'un d'eux différent de l'autre, Zaïd différent de 'Amr ? — Oui, répondit-il. — Eh bien, repris-je, il en est de même pour Dieu et le Clément, (160) l'un différent de l'autre. L'un et l'autre ont subi l'action d'un agent de transformation qui les a transformés et a rendu l'un différent de l'autre. » Il poursuit : Le sultan lui coupa la parole en disant : « Par Dieu, voilà l'incrédulité en personne. » Et nous nous quittâmes.

Ensuite Abû Tamîm continua à chercher des renseignements au sujet d'Abû Khazar — Dieu l'agrée — et finit par apprendre qu'il était au Djebel Nafûsa. Il le convoqua en lui promettant la vie sauve. Il avait auparavant envoyé des messages aux Nafûsa à son sujet et leur avait adressé des émissaires à son propos. Lorsque Abû Khazar — Dieu l'agrée — entendit parler de vie sauve, il quitta le Djebel Nafûsa pour se rendre auprès d'Abû Tamîm à Kairouan. Celui qui s'occupait d'Abû Khazar — Dieu l'agrée — et veillait sur lui était Abû Zakariyyâ' ibn Abî 'Abd Allâh ibn Abî 'Amr ibn Abî Mançûr Ilyâs.

Plus d'un de nos amis a rapporté qu'Abû Nûh' a raconté : Abû Tamîm m'envoya chercher et me dit : « Va à la rencontre de ton ami qui est arrivé à Gabès. » Je n'avais pas eu connaissance du lieu où il se trouvait avant qu' [Abû Tamîm] m'ait dit : « Va à sa rencontre. » Abû Nûh' continue : Je lui demandai de me faire accompagner par des gens des Mazâta. Il me donna quatre-vingts cavaliers. Dès que nous eûmes quitté le sultan, ses courtisans se mirent à nous calomnier, disant : « Abû Nûh' a maintenant quatre-vingts cavaliers avec lesquels il défendra Abû Khazar s'il le veut. » Abû Nûh' continue : Abû Tamîm envoya des émissaires à nos trousses, nous fit revenir et reprit tous ceux qui étaient avec moi, à l'exception d'un petit nombre. Puis Abû Nûh' se mit en route pour aller retrouver Abû Khazar — Dieu l'agrée — à Gabès. Arrivé dans cette ville, il y trouva le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — ; dès qu'ils se furent rencontrés, ils échangèrent des serrements de mains en pleurant. Abû Nûh' lui dit : « Qu'est-ce qui t'a fait venir, ô cheïkh ? Ne crains-tu pas pour ta vie ? » Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui répondit : « Entre mon arrivée et la tienne il s'est passé peu de temps. Je sais qu'Abû Tamîm ne reviendra pas sur sa promesse et ne rompra pas le pacte. Je suis venu lorsqu'il m'a accordé la vie sauve. » Ils se mirent en route avec leur escorte pour aller trouver Abû Tamîm à Kairouan. Lorsque le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — se présenta devant lui, il lui souhaita la bienvenue, le traita avec honneur et bonté, lui accorda une grande considération, lui donna puissance, gloire et haut rang. Il le faisait asseoir à côté de lui sur son trône, cependant que tout le reste de l'assistance se tenait debout en leur présence et ne pouvait prétendre à s'asseoir.

Puis Abû Tamîm reçut des messagers d'Egypte que lui envoyait son gouverneur de là-bas. Il décida d'aller le rejoindre et se mit à préparer son départ avec ses gens, sa famille et ses trésors. Il avait l'intention d'emmener les deux cheïkhs, parce qu'il craignait leur vengeance et à cause de leur attitude d'opposition, il ne voulait pas se séparer d'eux. Il leur parla de leur départ avec lui pour l'Egypte ; le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui dit : « Et qu'arrivera-t-il si nous restons après toi ? » Quant à Abû Nûh', il refusa de partir avec Abû Tamîm. Il y avait auprès de ce dernier un Juif qui connaissait le mérite d'Abû Nûh' et l'étendue de son pouvoir, et qui avait les mêmes sentiments que lui. Abû Nûh' lui fit savoir

qu'il refusait de partir avec Abû Tamîm pour l'Egypte. Le Juif lui dit alors : « Prends du son d'orge et mets-le dans de l'eau jusqu'à demain matin, puis verse l'eau et lave-t-en le visage. » Abû Nûh' le fit, son visage devint jaune. Abû Tamîm le chercha et, comme il s'enquérait de lui, on lui dit qu'il était malade. Il le fit demander et on le lui amena ; il vit son visage tout jaune et crut qu'il était malade. Abû Nûh' s'en retourna et attendit un peu, mais Abû Tamîm ne le fit pas demander et il se mit en route pour Ouargla, comme nous le rapporterons le moment venu, s'il plaît à Dieu, après en avoir terminé avec Abû Khazar — Dieu l'agrée.

Nous avons appris que, quittant Kairouan pour l'Egypte, Abû Tamîm voulut emmener Abû Khazar et celui-ci dit (*T'awîl*) :

1. *Le salut de Dieu soit sur vous. Je vais partir en voyage et ne sais si je reviendrai après ce voyage.*

2. *Le salut de Dieu soit sur vous à toute heure, un salut abondant, durable et sans faille.*

3. *Lorsque je suis inquiet de nuit en me souvenant de vous, je demeure triste, tandis que les étoiles montent dans le ciel.*

4. *J'aime à rencontrer des frères à toute heure, car rencontrer des frères est source d'avantages.*

5. *O mon Maître, réunis-nous dans le salut, puisque tu réunis les créatures dispersées.*

6. *Ou bien fais-nous prendre patience pour cette longue absence, puisque tu écoutes quiconque t'invoque.*

7. *Réponds à mon invocation, Dieu de majesté, car je t'invoque dans le besoin et en toute humilité.*

Abû Tamîm prit comme représentant auprès de la population de ses possessions d'Ifrîqiya Buluggin ibn Zîrî ibn Manâd ibn Manqûch aç-Çanhâjî [161] à qui il fit des recommandations, lui disant : « Donne-moi satisfaction à propos de ces fils de païens que sont les Zanâta et les Mazâta, » et encore : « Je laisse en Ifrîqiya cent mille postes ; place dans chacun de ces postes un cavalier qui te

suffira en cas d'attaque. » Puis Abû Tamîm s'affaira à partir pour l'Égypte avec le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée —. Lorsque le cheïkh arriva chez les Lamâya [162], ils prirent soin de lui avec empressement, son crédit grandit, ils s'occupèrent de ses besoins et furent affligés de le voir partir avec les « [Imâms] Noirs » [163]. Abû Khazar dit alors : « Les Lamâya sont des gens de la secte. »

Nous avons appris qu'Abû Zakariyyâ' Façîl ibn Abî Miswar — Dieu l'agréé — quitta Djerba lorsqu'il apprit le départ du cheïkh et réussit à le rejoindre en route ; il lui posa trois questions. Abû Zakariyyâ' rapporta la chose en disant : « Je l'ai interrogé et il ne m'a répondu que ce que je voulais. »

Ensuite Abû Tamîm se mit en route pour l'Egypte avec ses gens, sa famille, ses collaborateurs et ses trésors. Ses compagnons ne cessaient de lancer devant lui des attaques contre Abû Khazar — Dieu d'agrée — parce qu'ils voyaient les égards que le prince lui témoignait et la préférence qu'il lui accordait sur eux.

Nous avons appris qu'il cheminait une fois dans son cortège en compagnie d'Abû Khazar — Dieu l'agrée. Tout d'un coup, il se trouva devant un champ cultivé et le traversa avec ses compagnons, tandis qu'Abû Khazar — Dieu l'agrée — l'évitait. Les compagnons d'Abû Tamîm commentèrent ce geste en disant : « Il s'est écarté de ton chemin et n'a pas jugé bon de te suivre. » Abû Tamîm fut irrité contre lui, le rencontra et lui dit : « Notre chemin ne te convient pas, Yaghlâ ? » Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui répondit : « Comment ton chemin ne me conviendrait-il pas ? — Pourquoi ne m'as-tu pas suivi, répliqua Abû Tamîm, lorsque j'ai traversé le champ cultivé ? » Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui répondit : « Ne sais-tu pas que l'Envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut — a dit : « Lorsque les Pléiades ont disparu, nul ne pénétrera dans un champ cultivé à l'exception de trois personnes : celui qui l'arrose, celui qui veille sur lui ou celui qui le sarcle. » Quant à moi, je ne suis ni celui qui l'arrose, ni celui qui veille sur lui, ni celui qui le sarcle, mais toi, tu es celui qui veille sur lui. » Abû Tamîm, admirant sa

présence d'esprit et sa science et frappé de sa hardiesse et de la qualité de sa réponse, dit à ses compagnons : « Ne vous ai-je pas dit que vous n'étiez pas capables de vous mesurer en rien avec Yaghlâ ? » Et il leur interdit de rien dire désormais contre lui en sa présence.

Puis Abû Tamîm arriva au Caire (164). Les savants et les juristes de la ville avaient entendu parler d'Abû Khazar — Dieu l'agrée — et apprirent qu'Abû Tamîm leur amenait un savant originaire des populations maghrébines. Ils voulurent le mettre à l'épreuve et connaître l'étendue de son savoir, mais ils eurent peur d'une discussion publique et se mirent d'accord pour offrir un repas à Abû Khazar — Dieu l'agrée — et l'inviter : lorsque le repas serait servi, ils commenceraient par manger et ne mettraient plus la main au plat dès qu'ils auraient mangé un peu ; si le cheïkh les imitait avant d'avoir assouvi sa faim, c'est qu'ils l'emporteraient sur lui ; mais si, sans s'occuper d'eux, il mangeait jusqu'à ce que sa faim fût assouvie, c'est qu'ils n'étaient pas capables de se mesurer en rien avec lui. » Ils firent donc préparer le repas et venir le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — et se mirent à manger ; chacun d'eux, dès qu'il avait mangé un peu, cessait de porter la main au plat ; mais le cheïkh — Dieu l'agrée — continua jusqu'à ce qu'il eût assouvi sa faim ; alors seulement il cessa de toucher au plat. « Nous ne pouvons rien sur le cheïkh, » dirent-ils et ils comprirent qu'ils n'étaient pas capables de se mesurer avec lui en rien ; ils abandonnèrent donc l'idée d'une discussion publique avec lui.

Nous avons appris qu'un homme des Tamajdît nommé Abû Sulaïmân, fut le compagnon de voyage du cheïkh Abû Khazar jusqu'au Caire et qu'il rapportait ceci : « J'ai été le compagnon de voyage du cheïkh Abû Khazar jusqu'au Caire et je ne l'ai attaqué que sur le point suivant : Parmi les fils d'Adam, le Musulman est supérieur aux anges au regard de Dieu. »

Abû Tamîm donna au cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — la jouissance de plusieurs maisons et immeubles et le cheïkh jouit d'une bonne position auprès de lui.

Nous avons appris qu'Abû Khazar — Dieu l'agrée — a dit : « La seule chose qui m'ait préoccupé, ce sont les opinions que j'ai émises devant les gens de la secte sur les questions délicates. Mais quiconque agit d'après le verset suivant, je lui garantis le Paradis. Voici cette parole de Dieu — qu'Il soit exalté et glorifié — : « La bonté pieuse ne consiste pas à tourner votre face du côté de l'Orient et de l'Occident, mais l'homme bon est celui qui croit en Dieu et au jour dernier, aux anges, à l'écriture et aux prophètes, qui donne du bien — quelque amour qu'il en ait, — aux proches, aux orphelins, au voyageur, aux mendiants... » et le verset se termine par : « ...ceux-là sont les pieux. » (165)

Nous avons appris aussi qu'il a dit : « Si je trouvais parmi les gens de la secte vingt jeunes gens pour s'instruire, je leur fournirais de quoi vivre, manger, boire et se vêtir et même une location pour ceux qui me loueraient quelque chose ; ils acquerraient ainsi tout leur saoul de sciences. »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf a rapporté d'après Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée —, qui le tenait d'Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghil — Dieu l'agrée — qu'il dit en parlant d'Abû Khazar — Dieu l'agrée — « Qu'il était pieux ! Il n'entendit jamais parler d'un acte vertueux sans l'accomplir. C'était son habitude, quand il avait fait avec tout le monde la prière de l'aube (166), de lire la sourate liminaire et de se mettre à l'écart, puis d'invoquer et de supplier Dieu sans cesse, jusqu'à ce que le soleil montât à l'horizon. Il réunissait en lui les qualités les meilleures, la science, la longanimité et la sagacité. »

Nous avons appris à son sujet que, lorsqu'il était au Maghrib, les Banû Ifran (167) et les Banû Wâsîn (168) en vinrent aux mains. Ils se livrèrent de violents combats qui, finalement, tournèrent à la confusion des Banû Wâsîn. Abû Khazar — Dieu l'agrée — se tenait sur son cheval. Il vit al-Ghâya, l'épouse d'Abû'l-Qâsim, que les pillards avaient saisie et qu'ils étaient en train de dépouiller de ses vêtements ; avec son cheval, il se précipita sur eux, les mit en fuite à lui tout seul et en tua plusieurs ; les Banû Wâsîn

les poursuivirent. Le lendemain Abû Khazar — Dieu l'agrée — vint les trouver pour faire régner la paix entre eux et leurs frères et y parvint sans qu'ils tinssent compte de la façon dont il avait agi avec eux la veille.

Nous avons appris à son sujet qu'il vit un écolier prendre une planchette (169) ; son oncle faisait partie des gens de la secte ; Abû Khazar suivit l'enfant et découvrit qu'il était nukkârite ; alors il s'éloigna de lui. Or voici qu'un groupe d'écoliers vint à passer près de lui, et il leur dit : « Nous médisons d'autrui à cause de vous. » Ils avaient dit en effet : « Quiconque cache son visage à son frère musulman périra. »

Nous avons appris qu'il remit à Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghil — Dieu l'agrée — un billet qu'il écrivait à l'un des émirs « noirs » (170). En le dictant, il formulait en faveur de l'émir des souhaits favorables qui ne peuvent s'appliquer qu'à un musulman (171) ou à l'imâm légitime. Abû Nûh' — Dieu l'agrée — lui demanda : « Est-ce ainsi, ô cheïkh, que tu en uses avec un infidèle ? — Nous nous trouvons avec eux dans une situation de fait, répondit le cheïkh. Si nous leur disions : A vous ce bas monde et l'autre, cela vaudrait mieux pour nous. »

Plus d'un de nos amis ont rapporté que, lorsque Abû Tamîm mourut, il fut remplacé par son fils (172) et le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — tomba dans la misère. Un jour, un mu'tazilite arriva d'Orient pour discuter et controverser en public dans les différents cercles religieux (*afrâq*). Mais tous les savants du Caire qui se présentèrent pour controverser avec le mu'tazilite eurent le dessous. Cela fut pénible aux gens du Caire et ils allèrent s'en plaindre au sultan. Celui-ci réunit ses courtisans, ses vizirs et ses conseillers et leur demanda conseil à propos de ce mu'tazilite. L'un de ceux qui avaient connu son père Abû Tamîm lui dit : « Nous avons ici un cheïkh que ton père a amené du Maghrib ; il le récompensait, le tenait pour un savant, le comblait d'honneurs et lui accordait une situation élevée. Nous ne pensons pas qu'il y ait personne qui soit à la mesure du mu'tazilite, sinon lui ; il se nomme Yaghlâ. Si tu le fais venir, il se présentera en face du mu'tazilite et

soutiendra la controverse contre lui. » Le narrateur poursuit : Le sultan envoya un messager à Abû Khazar — Dieu l'agrée — pour lui ordonner de se présenter contre le mu'tazilite. Aussitôt arrivé auprès d'Abû Khazar — Dieu l'agrée —, le messager l'informa de l'ordre du sultan. Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui répondit : « Je n'ai pas de vêtements avec lesquels je puisse me présenter en public et je n'ai pas de monture. » Le messager revint trouver le sultan et lui fit connaître les paroles du cheïkh. Le sultan lui envoya une mule pour se déplacer et de quoi se vêtir [convenablement]. Dès que le cheïkh eut la mule et les vêtements, il s'habilla, enfourcha la bête et se présenta devant le mu'tazilite. Arrivé devant lui, il le trouva dans une salle à coupole (*qubba*) qu'il avait élevée à Fust'ât' pour soutenir la controverse. Le cheïkh lui demanda la permission d'entrer et l'obtint ; il entra et salua. Abû Khazar — Dieu l'agrée — interrogea le mu'tazilite sur ce qu'il faisait et le but qu'il poursuivait. « La controverse », répondit l'autre. Et ils se mirent à discuter. Quelque chapitre des sciences qu'abordât Abû Khazar — Dieu l'agrée —, il y prit le dessus. Surpris, le mu'tazilite lui demanda : « Où t'es-tu instruit ? — Au pays de l'alfa et de l'armoise » — répondit Abû Khazar — Dieu l'agrée. — « Tu mens, répliqua le mu'tazilite ; il n'est pas possible que quelqu'un comme toi s'instruise dans le pays de l'armoise. »

On raconte qu'Abû Sulaïmân, qui, comme on l'a mentionné, accompagna le cheïkh au Caire, rapporta qu'Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui avait dit : « Louange à Dieu qui m'a fait franchir avec Lui une des portes de la science, sans que je Le surpasse, car l'homme connaît Celui qui le surpasse. » Abû Sulaïmân vit aussi le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — en train de lire un exemplaire du Coran et lui dit : « O cheïkh, te voici en train de lire le Coran, alors que tu as là d' [autres] livres. » Et le cheïkh lui répondit : « On ne regarde les [autres] livres et on ne les lit que si l'on peut en tirer profit ; mais si l'on ne peut en tirer profit, il vaut mieux lire le Coran. »

Nous avons appris qu'Abû Khazar — Dieu l'agrée — dirigea la prière collective. Un pivert vint se poser sur sa

tête, tant il restait longtemps immobile et absorbé dans sa prière. Les gens qui étaient derrière lui s'en aperçurent, se mirent à rire, si bien que leur prière fut nulle. Quant à lui, il continua jusqu'à ce qu'il eût achevé sa prière.

C'était le cheïkh Abû'l-Qâsim qui dirigeait la prière collective. Une nuit, au moment de faire la prière, on ne le trouva pas ; le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — prit sa place ; mais au moment d'officier, il s'aperçut que le cheïkh Abû'l-Qâsim était arrivé ; alors il alla se placer derrière lui en lui disant : « Dirige la prière, ô cheïkh. » Le cheïkh Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — s'avança et dirigea la prière publique.

Quant à Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl — Dieu l'agrée —, après s'être enfui d'auprès d'Abû Tamîm, il prit la fuite en direction de Ouargla avec ses femmes dans des litières portées par des chameaux et sa famille, plein d'appréhension. Arrivé aux lacs appelés Tîrsîn, il envoya un messager au cheïkh Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân. Celui-ci lui rendit réponse en lui disant : « Ne crains point ; tu as échappé au peuple des injustes (173). » Lorsqu'il arriva à Ouargla, la population lui fit fête : on l'honora, on lui prodigua des marques de déférence, on s'ingénia à pourvoir à ses besoins. Le cheïkh Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân — Dieu l'agrée — emplit pour lui une pièce de dattes jusqu'au plafond et lui fit servir des repas matin et soir.

Nous avons appris, qu'une fois, les deux cheïkhs étaient assis ensemble. Abû Çâlih' — Dieu l'agrée — dit à Abû Nûh : « Mets ta main dans ma poche et ce que tu y trouveras, prends-le pour nettoyer tes vêtements. » Abû Nûh' mit la main dans sa poche et y trouva une bourse qu'il ouvrit ; elle contenait soixante-dix dînârs. A ce moment Abû Nûh' s'écrit : « Quiconque a un frère pareil à Jannûn ibn Imriyân n'a plus besoin de rien ! » Une foule de gens de Ouargla s'assemblait autour de lui dans la mosquée de Jannûn ibn Imriyân. Une fois, un homme des plus riches lui demanda : « Dis-nous, ô Abû Nûh', tout ce que tu as appris en fait de théologie cette nuit. — Vais-je te dire, répondit Abû Nûh', les mesures de sel que j'ai absorbées en une seule nuit en apprenant ce dont tu parles ? »

Le cheïkh Abû Nûh' resta longtemps à Ouargla dans les meilleures conditions, puis voulut retourner dans son pays et se mit à faire ses préparatifs de voyage. Le cheïkh Abû Çâlih' lui dit : « Installe-toi à Ouargla et je partagerai avec toi tout ce que je possède ». Or le cheïkh Jannûn possédait de nombreux biens à Ouargla. Mais Abû Nûh' déclina l'offre et se mit en route vers l'Ifrîqiya. Quand il y parvint, il trouva le pays transformé et les cœurs méconnaissables. Auparavant certains de ses compagnons lui avaient dit : « Qu'est-ce qui t'éloigne et te fait quitter Ouargla, ô cheïkh ? On pourvoit aux besoins de toi et des tiens, on s'occupe de tes affaires. — Ce sont les frères et les amis, » leur répondit Abû Nûh'. Il séjournait tantôt en Ifrîqiya, tantôt à Qaçt'âliya (174).

Nous avons appris que le chef des Banû Darjîn s'appelait Wîjtîn. Il était de ceux qui s'étaient ralliés à al-Mançûr ibn Buluggîn ibn Zîrî (175) et jouissait auprès de lui d'une situation bien établie. Il alla le trouver une fois et revint après avoir reçu un cheval, des honneurs et des cadeaux. Le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — était alors à Qant'râra (176) avec ses disciples. Ayant appris par ouï-dire que Wîjtîn était revenu de chez le sultan, il sortit à sa rencontre avec ceux de ses commensaux qui étaient avec lui. Lorsqu'ils furent sortis de la ville, ils virent un groupe de gens les devancer : c'était un groupe de Nukkâr. Quand Abû Nûh' — Dieu l'agrée — vit qu'ils les devançaient, lui et ses compagnons, il leur ordonna de s'arrêter et leur dit : « Appelez-le ; si Wîjtîn les salue et leur serre la main avant nous, nous nous séparerons de lui. » Quand les Nukkâr s'approchèrent de lui, et alors qu'il arrivait tout près d'eux, il tourna les rênes de son cheval pour s'écarter d'eux et leur fit de la main un geste de salut et les laissa de côté, puis il alla vers le cheïkh Abû Nûh' et son groupe. Voyant comment il avait agi envers les Nukkâr, Abû Nûh' dit à ses compagnons : « Allons lui serrer la main. » Ils y allèrent et, quand Wîjtîn fut près d'eux, il descendit de cheval et marcha vers eux.

Abû Ya'qûb Yûsuf ibn Naffâth a rapporté ce qui suit : J'ai vu Wîjtîn s'empresser à la rencontre du cheïkh et de

ses compagnons. Il portait un vêtement de soie et de laine que perçaient ses éperons ; il serra la main du cheïkh Abû Nûh' et de ceux qui étaient avec lui. Satisfait de ce qu'avait fait Wijtîn, il invoqua Dieu en sa faveur. Les grâces qui résultèrent de cette invocation s'étendent encore aujourd'hui sur le fils de Wijtîn. Wijtîn leur dit : « Je ne pensais qu'à vous et à ce qui vous intéresse ; seule ma mort pendant le voyage m'aurait détourné de ce souci. »

Nous avons appris que le cheïkh Abû Nûh' reçut un message d'al-Mançûr ibn Buluggîn le convoquant auprès de lui. Lorsque les envoyés d'al-Mançûr eurent joint le cheïkh, il alla trouver Wijtîn en plein midi pour lui demander conseil : ce voyage lui inspirait-il des craintes ou non ? Wijtîn lui répondit : « Si tu veux y aller, je ne crains rien pour toi ; si tu veux rester ici, nous te défendrons et nous craindrons pour toi. » Abû Nûh' — Dieu l'agrée — invoqua Dieu en sa faveur et partit pour Kairouan. Quand il y fut arrivé, on demanda pour lui une audience au sultan ; elle fut accordée. Il entra, salua ; al-Mançûr le reçut avec honneur, se montra aimable envers lui, l'admit dans son intimité et lui témoigna plus de bienveillance qu'à nombre de ses compagnons.

Nous avons appris qu'al-Mançûr dit : « Mon épée est pour les Wahbiyya. » Comme il a été dit précédemment, le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — connaissait la technique des controverses et savait répliquer aux faiseurs de traités. Un jour il fut réuni avec Ibn H'ammû devant al-Mançûr et tous deux entamèrent une discussion. C'est Abû Nûh' qui l'entama ; voici son témoignage : Je lui demandai quelle était la caractéristique de l'action. « L'événement, répondit-il, le mouvement et l'arrêt du mouvement, le déplacement et la fin du déplacement. » Je lui dis alors : « Toute chose nouvelle est créée. » Il répondit en se rengorgeant : « Toute chose créée est nouvelle et ce n'est pas toute chose nouvelle qui est créée. — L'événement à propos de deux choses semblables, lui dis-je, est chose nouvelle créée et chose nouvelle non créée. Tu dois donc admettre que l'antécédent pour deux choses semblables est créateur et non créateur. » Il répondit là-

dessus : « Mais non, l'antécédent tout entier est créateur. — De même, dis-je, tout ce qui est nouveau est créé. — Oui, dit-il, tout antécédent est créateur et toute chose nouvelle est créée. — L'incrédulité, repris-je, est donc créée, puisqu'elle est une chose nouvelle. » Il répliqua, et sa réponse était embarrassée : « Pour moi, l'incrédulité est créée. — Si pour toi l'incrédulité est créée, continuai-je, il faut, selon cette vue et cette appréciation, qu'elle te soit soumise et, si elle t'appartient, alors, conformément à cette analogie, tu es une divinité qui t'a fait, et son maître. » Le narrateur poursuit : « Il reprit alors sur un ton dédaigneux et troublé : « Mais l'incrédulité est créée pour moi et il ne s'ensuit pas fatalement de ce qu'elle est créée pour moi qu'elle me soit soumise. » Je lui répondis : « Il est donc logiquement nécessaire, selon cette proposition que soit créé pour Dieu ce qui ne lui est pas soumis. En effet, Dieu est le créateur de toutes les choses créées mais n'est ni leur maître, ni leur dieu. Et je ne sache pas qu'il soit parvenu en face de moi à cette analogie, qu'il ait fait une adjonction grande ou petite. » Alors al-Mançûr me demanda : « Que te dit donc ce cheïkh ? — Il dit, répondis-je, ô monseigneur, qu'il a un pouvoir créateur comme Dieu et que Dieu est isolé avec ses créatures et l'homme avec les siennes. » Al-Mançûr lui dit alors : « Tu donnes à Dieu un associé, ô cheïkh, lorsque tu dis que tu fais acte de création comme Dieu. C'est du polythéisme tout pur! » et lui reprocha vivement ce qu'il avait dit en le réprouvant entièrement. A la suite de cela, le crédit d'Abû Nûh' — Dieu l'agrée — augmenta auprès d'al-Mançûr ibn Buluggîn qui lui fit de somptueux cadeaux, le combla d'honneurs et l'autorisa à retourner auprès des siens.

Nous avons appris qu'une fois Abû Nûh' — Dieu l'agrée — soutenait une controverse contre le Nukkârite Yah'yâ al-A'raj, qui était l'un des cheïkhs et des docteurs nukkârites. Abû Nûh' — Dieu l'agrée — lui dit : « Je vais te poser une question sur la preuve orale. Dis-moi ce qu'il en est d'un polythéiste qu'un Musulman a tenté de convertir à sa religion et qu'il a commencé à instruire sur la science de l'unicité divine, l'autre le suivant point par

point. Quelle est sa situation jusqu'à ce qu'il ait appris complètement la science de l'unicité divine ? Demeure-t-il dans sa situation primitive de polythéiste ou est-il musulman ? » Et il ajouta : « Si tu dis qu'il est musulman, c'est qu'on peut être musulman avec une partie de la science de l'unicité divine sans le reste. Si tu dis qu'il est polythéiste, en quoi, l'est-il ? En ce qu'il a entendu dire de la science de l'unicité divine ou en ce qu'il n'a pas entendu dire ? » L'autre resta coi, puis dit : « Je ne sais pas. » Alors, poursuit Abû Nûh', je lui dis : « N'aie pas honte et ne rougis pas ; tu es parvenu au niveau de celui qui t'a instruit et t'es arrêté à l'endroit où s'est arrêté le juriste qui a été ton maître, 'Abd Allâh ïbn Yazîd ; si tu étais resté en-deçà, tu aurais pu [rougir]. »

Nous avons appris qu'à la suite de cela, quelques-uns des disciples d'Abû Nûh' lui demandèrent : « As-tu pensé au cas où Yah'yâ t'aurait répondu : Il n'est polythéiste qu'en ce qu'il n'a pas entendu dire de la science de l'unicité divine ? — S'il avait dit cela, répondit-il, il serait revenu à notre affirmation que la preuve de Dieu réside dans le fait d'en entendre parler et de n'en entendre pas parler. Pour cet homme la preuve de Dieu réside en ce qu'il n'en a pas entendu parler. Et s'il dit : Il est polythéiste seulement en ce qu'il a entendu dire, alors, poursuivit-il, on lui dira que le fait de tenir secrète la science de l'unicité divine vaut mieux que de la rendre manifeste et il devra admettre comme une nécessité logique que le fait de laisser de côté la science de l'unicité divine est un acte de foi, tandis que le fait de la pratiquer constitue une impiété. »

Nous avons appris qu'un homme de la secte soutint une controverse avec un nukkârite dans la ville de Tozeur. Ils discutèrent longtemps et d'un d'eux dit à son adversaire : « Ane ! » L'autre lui répondit : « Bœuf ! » Ils quittèrent tous deux la ville fort en colère. Le Nukkârite alla se plaindre auprès des Nukkârites de l'injure que lui avait infligée le Wahbite et le Wahbite se plaignit auprès des Wahbites de l'injure que lui avait infligée le Nukkârite et du préjudice qui en résultait. Or Abû Nûh' se trouvait à

Tozeur. Les Wahbites et les Nukkârites se réunirent aux abords de Tozeur et engagèrent un rude combat qui tourna au désavantage des Nukkârites ; la mort fit des ravages parmi eux. Ils prirent la fuite et furent poursuivis jusqu'à Taqyûs par les Wahbites qui les tuèrent. Au cours de cette déroute, un Wahbite se trouva en présence de Yah'yâ al-A'raj. Or Yah'yâ était laid et ressemblait un peu à un Juif. Lorsque le Wahbite fondit sur lui, il s'écria : « Ne me tue pas ; je suis juif ! » L'autre répliqua : « Comment ! je tuerais un adorateur de Dieu l'unique et je laisserais la vie sauve à un juif ! » Il le tua.

Nous avons appris qu'Abû Ja'far Ah'mad ibn Khaïrân eut à sa merci un Nukkârite blessé au cours de cette déroute. Comme il s'était abstenu de le tuer, on lui dit par suite : « Pourquoi ne l'as-tu pas tué, ô Abû Ja'far ? — J'ai eu peur, répondit-il, que les Nukkârites ne disent : Voici celui qui a tué cet homme. » Or c'était un compagnon zélé. Il y eut beaucoup de récits précieux sur cette seule journée.

Ensuite les Wahbites se demandèrent s'ils poursuivraient les Nukkârites et les assiégeraient dans Taqyûs. Abû Nûh' — Dieu l'agrée — le leur défendit en disant : « L'envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut — a dit : Je ne m'en prendrai jamais deux fois en un seul jour à un même groupe. » Mais l'opinion générale refusa toute autre solution que de poursuivre les Nukkârites et de les assiéger selon la volonté de Dieu. Le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — suivit leur sort. Arrivés à Taqyûs, ils firent le siège des Nukkârites qui s'y trouvaient. Les Nukkârites se rejoignirent les uns après les autres et firent une sortie contre les Wahbites et leur tuèrent un homme. Les Wahbites s'enfuirent alors vers Tozeur. Abû Nûh' — Dieu l'agrée —, se trouvant dans l'arrière-garde de l'armée, protégeait et défendait les Wahbites, mais les Nukkârites les enveloppèrent. Voyant Abû Nûh', ils portèrent sur lui leurs attaques, mais 'Azîz ibn 'Isâ, frère de Çâbir ibn 'Isâ, s'interposa entre eux et lui, contre-attaqua, mit les adversaires en fuite et les dispersa, et Dieu sauva le cheïkh. 'Azîz répéta ses assauts jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé à atteindre le cheïkh. Après cela, 'Azîz disait : « Je vaux

mieux que mon frère Çâbir : j'ai lutté pour le cheïkh Abû Nûh' et l'ai défendu contre les Nukkârites, pendant que mon frère se sauvait, semblable à un flocon de laine qui le vent emporte. Il a fui au milieu de la déroute et a abandonné le cheïkh Abû Nûh'. Sans moi, les Nukkârites l'auraient tué. »

Nous avons appris qu'Abû Ismâ'îl Ibrâhîm ibn Bilâl, connu sous le nom d'al-Baçîr, était alors de ceux qui essayaient d'empêcher les gens d'aller au combat ; il leur disait : « Prenez garde à la révolte. » Après cela, Abû Nûh' — Dieu l'agrée — arriva à Qant'râra. Il fit semblant d'y tomber malade et se coucha. Abû Ya'qûb Yûsuf ibn Naffâth vint le voir et lui demanda comment il allait. Le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — lui répondit : « Crois-tu que je suis malade ? Je me suis seulement couché ici en pensant aux gens de la secte. Mon idée était que les esclaves et les servantes des gens de la secte mènent le combat contre les Nukkârites avec des fragments de poterie, à l'exclusion de tout autre. Mais comment faire, puisqu'ils nous combattaient et devenaient nos égaux ? »

Nous avons appris qu'un groupe de Mazâta ([177]) vint trouver le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — pour le consulter au sujet d'une mosquée qu'ils voulaient construire. Le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — leur répondit : « Lorsque l'on veut construire une mosquée, il faut que les hommes les meilleurs de l'endroit se mettent d'accord sur un lieu convenable qui soit propice à la construction d'une mosquée. Une fois ces hommes d'élite d'accord, ils feront part de la chose à l'ensemble de la population. Si tout le monde est d'accord, qu'ils consultent leurs voisins et, si ceux-ci ne font pas d'objection, qu'ils envoient chercher quelqu'un de compétent parmi les gens de la secte et le consultent. Si l'accord se fait, qu'ils procèdent alors à la construction, si Dieu le veut. »

Quelqu'un en qui j'ai confiance a rapporté qu'un des émirs de Tozeur prit le cheïkh Abû Nûh' et l'emprisonna parce que son prestige était devenu considérable, que sa situation avait grandi, qu'il avait pris de l'importance aux yeux des Wahbites, que sa renommée avait grandi parmi

eux et que son influence s'était répandue. L'émir de Tozeur l'emprisonna par désir de se faire donner quelque chose par lui et dans l'espoir d'en obtenir quelque chose. Les maîtres (*salât'in*) de Tozeur étaient alors les Çanhâdja. Le narrateur poursuit : Le cheïkh Abû Nûh' resta en prison tant qu'il plut à Dieu, jusqu'à ce qu'un groupe d'Arîgh ([178]) vînt à Qaçt'âliya pour s'approvisionner. Il y avait parmi eux les Banû Taksîna et un seul homme de la secte qui s'appelait Yûsuf ibn Tûjîna. Lorsqu'ils arrivèrent à Nefta, le cheïkh Abû Nûh' apprit qu'ils étaient en route pour Qaçt'âliya. Il demanda s'il y avait parmi eux quelqu'un de la secte et on lui répondit qu'il y avait un seul homme qui s'appelait Yûsuf ibn Tûjîna. Le narrateur poursuit : Le cheïkh lui demanda de venir le voir. Quand il fut là, il lui dit : « Me voilà empêtré aux mains de ces méchantes gens. Peux-tu acheter pour moi des chameaux à tes compagnons ? » Ses compagnons avaient dix-huit ou vingt chameaux. Yûsuf raconte : J'allai trouver mes compagnons et fis miroiter à leurs yeux le prix en donnant à chacun d'eux pour son chameau vingt dînârs. Ils me les vendirent et je les achetai pour le cheïkh. Je l'envoyai prévenir après cela. Je n'avais alors avec moi qu'une jeune chamelle attachée avec son licol que j'avais amenée pour prendre des provisions. Nous en étions là et la chamelle était attachée avec son licol dans le caravansérail (*funduq*). Les Çanhâdja se transmirent les uns aux autres la nouvelle que le cheïkh Abû Nûh' avait acheté un nombre déterminé de chameaux. Certains de leurs cavaliers se mirent en route vers Nefta ; une fois arrivés, ils s'arrêtèrent à la porte du caravansérail et demandèrent à grands cris où était Yûsuf ibn Tûjîna. Le narrateur poursuit : Yûsuf vint les trouver ; quand ils le virent, ils se précipitèrent vers les chameaux, leur enlevèrent leur licol de la tête et les poussèrent devant eux. Les Banû Taksîna les entendirent et se lancèrent à leur poursuite en poussant des cris, mais ne purent les atteindre. Désespérant de reprendre les chameaux, ils revinrent trouver Yûsuf ibn Tûjîna avec les licols, pensant qu'ils étaient frustrés. Yûsuf leur dit : « Prenez patience ; rien ne vous échap-

pera de vos biens, car c'est moi qui ai la charge de tout ce que je vous ai acheté. » Le narrateur poursuit : Voici la suite du récit de Yûsuf : Ensuite le cheïkh vint à Qant'râra et j'allai le voir. Je fus reçu par lui de nuit et le trouvai avec les gens de la ville autour de lui qui formaient un cercle. Il me fit approcher et me dit : « Je veux partir pour la région d'Arîgh et de Ouargla. — Soit, ô cheïkh, lui répondis-je. » Yûsuf prit alors sa jeune chamelle, fit monter le cheïkh dessus et y installa une selle faite de tapis qu'il disposa avec soin pour que le cheïkh pût commodément s'allonger et s'asseoir. Puis Yûsuf quittat Qant'râra avec le cheïkh. Il lui dit : « O cheïkh, je ne sais comment poser la question [qui me préoccupe]. Dis-moi ce qui me sera profitable. — O Yûsuf, répondit le cheïkh, souhaite à autrui ce que tu te souhaiterais à toi-même et réprouve pour autrui ce que tu réprouverais pour toi-même. Veille à ne pas faire à autrui ce que tu réprouves pour toi-même. » Yûsuf poursuit : Je ne comprenais pas l'utilité de ce qu'il me disait, mais je me suis rendu compte plus tard qu'il avait rassemblé les éléments du bien tout entier. Ensuite il prit la direction d'Asûf (179) ; lorsqu'il y arriva, tous les adeptes de la secte qui s'y trouvaient se réunirent autour de lui et lui firent cadeau de tout ce qu'ils purent : les uns donnèrent des dînârs, d'autres un chameau, d'autres une parure ; tout ce qu'ils purent faire pour lui, ils le firent. Il emporta de là de l'argent et des chameaux.

Nous avons appris qu'un Nukkârite vint le trouver au milieu d'un groupe de gens et lui donna un dînâr. Le cheïkh le prit, l'homme s'en alla et le cheïkh apprit alors que c'était un Nukkârite. « Rappelez-le », dit alors le cheïkh. L'homme revenu, il lui dit : « Prends ton dînâr. — O cheïkh, c'était de bon cœur », répondit l'autre. Mais le cheïkh resta inflexible et dit : « L'Envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut — a dit : « Ces cœurs sont fondés sur l'amour de qui leur fait du bien et sur la haine de qui leur fait du mal. » Quant à moi, il m'est désagréable de t'aimer. »

Nous avons appris aussi au sujet du cheïkh un détail qui ressemble au précédent. Il passa près d'un puits qui

s'appelait Nukkâriyya. Sa provision d'eau était épuisée et ses compagnons s'arrêtèrent à ce puits avec l'intention de s'abreuver. Au moment de la halte, le cheïkh demanda quel était ce puits ; on lui répondit que c'était le puits appelé Nukkâriyya. Aussitôt le cheïkh — Dieu l'agrée — donna le signal du départ et ils partirent sans avoir bu une goutte d'eau.

Nous avons appris qu'en quittant Asûf le cheïkh prit la route d'Arîgh et arriva à Sariya. Alors Yûsuf ibn Tûjîna s'adressa à lui et lui dit : « O cheïkh, je voudrais rendre visite aux miens. — Oui, lui répondit-il, et tu m'amèneras en revenant les propriétaires des chameaux. » Yûsuf partit, rendit visite aux siens et, en revenant, amena au cheïkh les propriétaires des chameaux. Or les Banû Maghrâwa (180) avait rassemblé pour le cheïkh d'importantes sommes d'argent. Le cheïkh donna à Yûsuf ce qu'il lui devait pour l'achat [des chameaux] et Yûsuf put remettre le prix des bêtes à leurs propriétaires.

Nous avons appris qu'au moment où le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — était à Ouargla, prospérant dans ce pays d'abondance et goûtant la cuisine des rois, les gens de Ouargla se réunirent et demandèrent à quelle femme il conviendrait de confier la préparation de sa nourriture. Ils n'en trouvèrent qu'une chez les Banû Umm Ja'far. Elle s'occupait de sa nourriture, s'en tirait fort bien et réussissait auprès de lui. Le cheïkh implorait le ciel en faveur de cette femme et ses prières ne furent pas vaines : nous avons appris que, lorsqu'elle mourut, elle était entourée de soixante-dix descendants.

Plus d'un de nos amis ont rapporté qu'Abû Nûh' — Dieu l'agrée — se vit poser trois questions par Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr, près du *mih'râb* de la mosquée de Qant'râra. « Dis-moi, lorsque l'enfant d'un Musulman a atteint la puberté, quelle est la juridiction sous laquelle il tombe ? » Le cheïkh lui répondit : « Si tu espères (181) quelque bien de sa part, renouvelle en sa faveur la demande de pardon ; autrement, abstiens-toi de la patronner. » Abû 'Abd Allâh demanda alors : « N'avons-nous pas l'obligation de contredire les Nukkârites à pro-

pos d'al-H'ârith et de 'Abd al-Jabbâr, puisque ceux-ci ont été près de dénoncer leur allégeance et que les Nukkârites ont parlé de réserve à leur égard ? »

— Nous n'avons pas l'obligation de contredire les Nukkârites sur ce sujet, répondit le cheïkh, puisque nous disons que notre allégeance envers eux ne se rapportait qu'à notre allégeance envers leurs pères. Du moment qu'ils ont atteint la maturité, ils sont revenus à leurs actes propres et le statut de leurs pères n'existe plus pour eux. Nous avons cessé de leur devoir quoi que ce soit, puisqu'ils sont tombés sous leur propre juridiction après qu'ils n'obéissaient qu'aux décisions de leurs pères. Quant aux Nukkârites, ils ont mis fin à la signification qui se dégage nettement de l'allégeance, sans avoir connaissance de la signification sur laquelle ils fondaient cette allégeance et ils n'ont plus eu de certitude du fait qu'ils ont mis fin à cette signification, et cela est proprement renonciation. Nous n'avons pas l'obligation de les contredire en quoi que ce soit. »

Voici la seconde question : Abû 'Abd Allâh interrogea Abû Nûh' sur le récit qu'ont cité les anthropomorphistes à propos de l'Envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut — en disant que l'enfer resterait vide jusqu'à ce que l'oppresseur (l'Antéchrist ?) y mette le pied, le tienne à l'écart de ceux qui y restent et dise : « Jamais, jamais ! Au grand jamais, au grand jamais ! » Le cheikh répondit : « Si ce récit est vrai, il a une explication. Le sens de : *qadamahu* (son mérite antérieur) est : ce qui a précédé les Nukkârites en fait de gens avilis, tout comme a dit Dieu — qu'Il soit béni et exalté — : « Annonce à ceux qui croient qu'ils auront, auprès de leur Seigneur, le mérite antérieur de la croyance. » ([182]) Il ne voulait pas parler du pied ([183]). Voici la troisième question : Abû 'Abd Allâh interrogea le cheïkh sur l'événement sur lequel repose la preuve, et il lui dit comment il comprenait le mot de celui qui a dit : « Lève-toi, mange et entre. »

Plusieurs de nos amis ont rapporté cette tradition de Râh'il al-Ghadâniya : Abû Nûh' — Dieu l'agrée — a dit : « Si tu vis, ô Râh'il, tu te souviendras du temps où des

groupes de gens allaient leur chemin jusqu'à ce que les choses se gâtent pour eux du fait des filles des chemins : de l'argent sur leurs lèvres et du cuivre dans leur cœur. Il est des gens qui n'ont de connaissance que livresque ; ils prennent ce qui reste de science, et Zayd emprunte à d'autres qu'à Râh'il. Si tu leur fais du bien, ils frétillent et si tu leur refuses, ils t'appellent. » Abû Nûh' dit encore : « Le mal qu'a créé Dieu, c'est l'impiété et la pauvreté ; les gens de la fin des temps en seront usés. S'ils vivent, ils vivront dans la pauvreté ; s'ils meurent, ils iront au feu [de l'enfer] ; ils n'accompliront pas d'actes qui puissent les sauver du feu et ne pourront rien qui les fasse échapper à la pauvreté. »

Plus d'un de nos amis a rapporté qu'Abû Nûh' revint à Ouargla après la mort du cheïkh Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân — Dieu l'agrée — Quand il y arriva, il constata qu'après la mort d'Abû Çâlih' la situation de la population avait changé. Il resta parmi eux tant qu'il plut à Dieu. Il réunit les notables en vue de Ouargla et leur dit : « Je vois chez vous trois choses dont aucune n'est satisfaisante. La première, c'est que le mariage secret est apparent chez vous. Si l'un d'entre vous passe près d'un homme et d'une femme unis dans un lieu qui lui inspire des soupçons et qu'il les blâme et les reprenne de s'unir dans un tel lieu, ils lui répondent qu'ils sont mariés. La seconde c'est que tel d'entre vous affranchit ses esclaves sans plus s'occuper [d'eux] et les invite à chercher de quoi vivre ; c'est les lâcher dans le bien d'autrui ; aussi prennent-ils des bâtons de palmier, des fibres, des fagots, etc., et tel d'entre vous qui trône près du *mih'râb* risque ainsi de devenir un voleur. La troisième c'est que vous laissez apparaître parmi vous la désunion ; les uns disent : notre mosquée et la vôtre, d'autres : notre natte [de prière] et la vôtre, notre juif et le vôtre. » Le narrateur poursuit : Ils se réunirent pour lui préparer une réponse et furent lents à le faire ; comme il les trouvait lents, il eut des soupçons à leur égard et ne voulut passer cette nuit-là que chez H'ammû ibn Lu'lu' à Tîn Bâmât'ûs ([184]).

Nous avons appris qu'Abû Nûh' — Dieu l'agrée — quitta Tîn Bâmât'ûs pour Injûsâ avec H'ammû ibn al-Lu'lu'

et son fils Abû 'Abd Allâh qui était lui-même accompagné de son fils 'Abd Allâh ; tous suivaient le chemin sous la direction du cheïkh. Comme ils étaient en route et que venait l'heure de la prière, 'Abd Allâh appela son père Abû 'Abd Allâh et lui dit : « L'heure de la prière est arrivée. » Abû 'Abd Allâh rejoignit son père H'ammû et lui dit : « La prière, ô mon père. » Celui-ci lui répondit : « Tais-toi, nous nous contentons des provisions de route. » Le narrateur poursuit : Ils continuèrent à marcher un peu et recommencèrent leur manège à plusieurs reprises et chaque fois H'ammû leur disait : « Nous nous contentons des provisions de route. » Enfin ils arrivèrent à l'oratoire en plein air (*muçallâ*) qui se trouve derrière Injûsâ. Le cheïkh quitta la route et fit arrêter sa monture près de l'oratoire ; H'ammû descendit et fit la prière ; le cheïkh Abû Nûh' alla se placer devant eux et dirigea leur prière.

Nous avons appris que le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — partit pour Zawîla ([185]), accompagné de 'Abd Allâh ibn Zuraztîn al-Wisyânî. Le cheïkh — Dieu l'agrée — entra dans la demeure d'Ibn Khat't'âb à Zawîla. Il se montra empressé, aimable et bienveillant envers lui et trouva chez lui un juif appelé Jalî. Abû Nuh' lui dit : « O juif, je vais te poser trois questions ; si tu y réponds, c'est que tu es lumineux (*jalî*) ; si tu n'y réponds pas, c'est que tu es vide (*khalî*) ([186]). » Et il l'interrogea sur le cas d'un homme qui se frappe le cou vivant et le sépare du corps : quand s'est-il tué, en état de mort ou en état de vie ? et sur celui de qui se trouve sur un vaisseau : jusqu'à quand demande-t-il la quiétude et le repos et ne peut-il le faire? Et enfin sur celui d'un homme qui a lancé un trait contre un autre homme, mais l'agresseur meurt avant la victime qui meurt à son tour : quand a-t-il donné la mort ? Le narrateur poursuit : le Juif resta interdit et hésitant et ne donna pas de réponse. Abû Nûh' raconte : Alors Ibn Khat't'âb me dit : « Donne la réponse à ces questions. » Je lui répondis : « Pour celui qui s'est frappé le cou et l'a séparé du corps, il s'est tué étant en état de mort, comme conséquence d'un acte accompli en état de vie. Pour celui qui se trouve sur un vaisseau, il est soumis à deux mouvements, celui qu'il s'est procuré à lui-même et celui du vaisseau, d'où le trouble. Il ne peut demander le repos que s'il y a association avec le mouvement de la nécessité et s'il s'abstrait de son propre mouvement pour suivre celui-là ; alors il demande le repos pour la réunion des deux mouvements ; alors il se tourne vers son propre mouvement. Quant à celui qui a lancé un trait et tué sa victime, il a tué en état de mort, comme conséquence d'un acte accompli en état de vie. »

Nous avons appris qu'Abû Nûh' — Dieu l'agrée — a dit : « Dieu sait de science divine et prononce par trois fois la formule de répudiation ([187]). Cette religion est vérité devant Dieu. Pour moi j'en ai discuté devant Abû Tamîm et en présence d'Abû Khat't'âb à Zawîla et devant al-Mançûr ibn Buluggîn à Kairouan. Il ne subsiste point de religion que celle-là ne surpasse et celui qui se répand de la terre sur la tête, c'est celui à qui sa science cause des ennuis. » Nous avons appris au sujet du cheïkh Abû Nûh' qu'il a dit : « Tout le bien que m'a fait l'un d'entre vous lui vaudra la miséricorde ; si je l'ai laissé en arrière devant le seuil de ma demeure, il voudra exciter la discorde à ce sujet. »

Nous avons appris qu'Abû Muh'ammad Wislân fut une fois interrogé sur la question de savoir s'il suffisait ou non d'essuyer les pieds d'un être vivant pour les rendre purs ([188]). Il répondit qu'il suffisait d'essuyer le corps de l'homme pour le rendre pur, à l'exception des parties sexuelles et des pieds, sauf toutefois s'il s'agissait des pieds d'Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl et de ses semblables. « Je l'ai vu en effet, disait-il, ôter ses chaussures, se débarrasser des bandes qui entouraient ses pieds et les laver comme s'ils étaient la coquille d'un œuf ; l'on y voyait la trace des chaînes dont l'avait chargé Abû Tamîm » ([189]).

Nous avons appris qu'Abû Nûh' — Dieu l'agrée — entendit parler d'un savant qui arrivait d'Orient et venait le voir. Il vint en effet une fois et Abû Nûh' — Dieu l'agrée — commença par lui poser la question suivante : « Que dis-tu du prince de l'égarement ? — De l'éducation, de l'éducation ! Abû Nûh', repartit l'autre ; attends de saluer,

de l'asseoir, d'échanger des politesses (190) et ainsi de suite, et alors je m'occuperai du prince de l'égarement. » (191) Alors seulement l'homme ajouta : « Quant au prince de l'égarement, c'est Iblîs, qui est le maître, le premier et le chef de toutes choses. »

Nous avons appris que le cheïkh Abû Nûh' quitta Qant'râra en compagnie d'al-Mu'izz ibn Fad'âla. Le cheïkh était monté sur une mule et al-Mu'izz allait à pied. Ils cheminèrent sans discontinuer et quand ils furent arrivés à Asûf, le cheïkh descendit de sa mule et se prit à dire : « Il n'est pas d'articulation dans mes os qui ne me fasse mal. — Quant à moi, ô cheïkh, répondit al-Mu'izz, il n'y a rien en moi qui me fasse mal. » Le cheïkh reprit : « Si tu es dans cette disposition, Dieu voudrait que tu fasses le pèlerinage pour ta santé. » Le narrateur poursuit : Ce mot se fixa dans les oreilles d'al-Mu'izz, il revint à Dieu, se repentit de ses fautes, vendit ses biens, fit cadeau à sa femme de sa dot et mit à exécution les conseils du cheïkh. Nous avons appris qu'il les mit à exécution par trois fois et se prépara à la mort, puis il partit en pèlerinage. Il revint et se mit à fréquenter les réunions pieuses (*majâlis adh-dhikr*) jusqu'à sa mort. Et l'on dit à ce propos : « Que celui qui se repent de ses fautes s'en repente comme al-Mu'izz ibn Fad'âla. »

Faits concernant Abû Miswar Yasjâ ibn Yûjîn al-Yahrâsanî - Dieu l'agrée.

Il fut le premier des Banû Yahrâsan à acquérir une célébrité scientifique. Il s'instruisit dans le Djebel Nafûsa et n'eut pour maître qu'Abû Ma'rûf et Abû Zakariyyâ' Yah'yâ ibn Yûnus as-Sadrâtî. Quand il commença à s'instruire, il n'avait pas d'argent et faisait maigre chère: souvent il prenait de l'orge et la donnait à griller à un jeune garçon ; s'il ne trouvait personne pour la faire griller, il la nouait dans un pan de son vêtement, la faisait tremper dans de l'eau jusqu'à ce qu'elle fût imbibée et en faisait sa nourriture ; il allait dans un bâtiment en ruine et y mangeait son orge. Cela dura longtemps. Personne ne

faisait attention à lui. Quand il venait à une assemblée de cheïkhs, il s'asseyait en dehors du cercle des auditeurs ; quand ceux-ci se levaient, ils passaient devant lui jusqu'au moment où il ne restait plus personne devant lui. Alors il allait s'asseoir auprès du cheïkh et lui posait des questions tant qu'il restait assis.

Les choses demeurèrent ainsi jusqu'à un jour où il assista à une séance. Quand le cheïkh voulut la lever, Abû Miswar, dérogeant à sa coutume, se leva et l'orge qu'il portait dans un pan de son vêtement se répandit sur le sol. Alors, le cheïkh s'écria : « O gens des Nafûsa, vous n'élevez que celui que Dieu élève. » Le narrateur poursuit: Alors les cheïkhs se précipitèrent vers lui et le confièrent à l'un d'entre eux pour veiller sur lui avec sollicitude et prendre soin de ses affaires. La situation d'Abû Miswar s'améliora ; il put se consacrer à ses études et à l'accomplissement de ses desseins et acquérir la portion de science que Dieu lui mesura. Lorsqu'il eut l'intention de retourner auprès des siens, il s'affaira aux livres qu'il écrivait. Un homme le vit et lui dit : « Bien mauvaise affaire, ô Yasjâ ! » Ensuite il se maria au Djebel Nafûsa avec une femme qui enfanta de ses œuvres son fils Abû Zakariyyâ' Façil ibn Abî Miswar. Voici comment se fit ce mariage : l'un des cheïkhs des Nafûsâ envoya Abû Miswar pour demander pour lui la main de la femme en question. Abû Miswar alla la trouver et lui transmit la demande, mais elle le désigna du doigt en lui signifiant que c'était lui qu'elle voulait épouser et non pas celui qui l'avait envoyé. En présence de cette situation, Abû Miswar retourna auprès de son ami et lui dit : « Tâche donc d'envoyer quelqu'un d'autre que moi. » Mais le cheïkh lui répondit : « Peut-être est-ce toi qu'elle veut épouser. » Le narrateur poursuit : Le cheïkh alla trouver la femme et lui demanda sa main pour Abû Miswar. Elle l'épousa et il se rendit avec elle à l'île de Djerba. Djerba appartenait alors à la secte de Khalaf ibn as-Samh' à l'exception d'un petit nombre de gens. Abû Miswar exhorta les gens à adhérer à la secte de l'Islâm (192) ; il y en eut qui répondirent à cette exhortation. Il y avait

un homme des Zuwâgha (193), nommé Khalaf ibn Ah'mad, qui appartenait à la secte des Nukkârites et faisait de la propagande en sa faveur. Ceux qui ne répondaient pas à l'appel d'Abû Miswar répondaient au sien. Riche et généreux, il se promenait avec des charges de farine dont il nourrissait les gens afin qu'ils adhèrent à sa secte. Il ne resta bientôt plus un adepte de Khalaf (194) à Djerba. Installé dans l'île de Djerba, Abû Miswar y bâtit la mosquée que l'on connaît encore aujourd'hui sous le nom de grande mosquée des Banû Yahrâsan. Quand il mourut, elle n'était pas terminée ; elle fut achevée par son fils Abû Zakariyyâ' Façil ibn Abî Miswar — Dieu l'agrée.

Abû'r-Rabi' Sulaïmân ibn Yakhlaf a rapporté d'après Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu les agrée tous deux — qui le tenait du cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghil — Dieu l'agrée —, que, comme on l'interrogeait au sujet de l'homme connu dont le commandement était licite à l'égard de ceux qui le lui confiaient, sans l'intervention des prud'hommes, sans autre caution que celle de sa notoriété et de la commune renommée, il répondit que c'était quelqu'un comme Abû Khazar en Ifriqiya, Abû Miswar à Djerba et Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân à Ouargla — Dieu les agrée tous.

Abû Miswar — Dieu l'agrée — eut un fils appelé Abû Zakariyyâ' Façîl — Dieu l'agrée — qui posséda une renommée, des talents, des vertus, une position comme, à notre connaissance, aucun autre homme de son époque.

Nous avons recueilli de chacun des trois cheïkhs qui parlèrent de lui un mot dont voici le premier, qui est d'Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj — Dieu l'agrée — : « Si la révélation descendait sur quelqu'un de notre époque, Abû Zakariyyâ' serait digne que ce soit sur lui. » Le second, Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — a dit : « S'il y avait à notre époque un imâmat des Musulmans (195), Abû Zakariyyâ' en serait digne. » Et le troisième, Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée : « Si tu avais en main tous les aspects du bien et de la piété et si tu demandais que s'en ajoute un seul qui ne se trouve pas en Abû Zakariyyâ', tu ne saurais le découvrir. » Ces cheïkhs sont ceux qui ont traité de la division des lieux et de l'éloignement de position.

Abû Miswar — Dieu l'agrée — était de dix ans plus âgé qu'Abû Çâlih' et Abû Çâlih' de dix ans plus âgé qu'Abû Zakariyyâ'. Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — s'instruisit en Ifrîqiya chez le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée.

Plus d'un de nos amis a rapporté qu'Abû Zakariyyâ' fut envoyé par son père au Nafzâwa (196) pour lui chercher des dattes chez les Banû Yazmartan (197), une mauvaise année de disette et de sécheresse. Le narrateur poursuit : Abû Zakariyyâ' se rendit au Nafzâwa. Quand il y arriva, il y eut réunion des Banû Yazmartan et des gens de la secte qui vivaient là. Ils préparèrent pour le cheïkh des chameaux qu'ils chargèrent de dattes. Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — les envoya à son père, ainsi que les dinârs qu'il avait apportés et que lui avait envoyés son père pour [payer] les dattes. Alors il pensa à se servir de son turban, l'ôta, le vendit, se servit du prix qu'il en avait retiré pour acheter ce dont il avait besoin et partit pour aller trouver le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — auprès duquel il demeura tant qu'il plut à Dieu. Quand le cheïkh Abû Khazar rappela sa demande pour le bon droit du cheïkh Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — et sa détermination de le venger (198), Abû Zakariyyâ s'en revint à Djerba pour se purifier de ses fautes, faire ses adieux aux siens et demander à voir son père Abû Miswar — Dieu l'agrée. — Une fois arrivé, il se purifia de ses fautes, fit ses adieux aux siens et à ceux qui voulaient lui dire adieu et demanda à voir son père. Celui-ci le reçut et il lui demanda de le délier de son propre gré de tous ses droits sur lui. Son père lui répondit : « Je te délie de tous mes droits sur toi, sauf de ce que tu as fait lorsque tu m'as envoyé les dinars des Nafzâwa et ne les a pas gardés pour acheter ce dont tu avais besoin. » Le narrateur poursuit : Abû Zakariyyâ' quitta Djerba pour aller rejoindre Abû Khazar — Dieu l'agrée — ; mais comme il était en route, il eut des nouvelles du cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — et de ses compagnons et de la déroute qu'ils avaient subie, et revint sur ses pas.

Nous avons appris que le gouverneur des [Imâms] Noirs imposa aux Banû Yahrâsan une somme importante à titre d'impôt foncier (*kharâdj*). Abû Zakariyyâ' lui dit : « Ils ne peuvent pas payer cette somme — Combien peuvent ils payer, répondit le gouverneur ? — Moins que cela », repartit Abû Zakariyyâ'. Et le gouverneur leur fit payer la somme [indiquée par Abû Zakariyya']. Par la suite, le cheïkh réfléchit à ce qu'il avait fait et dépensa la même somme en faveur des pauvres.

Nous avons appris que ce même gouverneur se saisit de l'un des habitants de l'île de Djerba. Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — intercéda en sa faveur et le gouverneur se laissa fléchir et remit l'homme au cheïkh. Le Djerbien envoya au cheïkh une tunique qu'il avait fait faire. Comme le cheïkh refusait de l'accepter, l'homme lui dit : « O cheïkh, paie-moi ce que j'ai acheté pour la faire et je te ferai cadeau du prix de la façon, car c'est moi qui l'ai cousue de mes mains. » Mais le cheïkh refusa de la prendre.

Nous avons appris qu'Abû Zakariyyâ' a dit : « Si la terre subit la disette, le paradis sera gagné par une poignée de nourriture ; si l'Islam subit la disette, le paradis sera gagné par une parole juste qui sera dite, et la disette de l'Islam est bien pire que la disette de la terre. Or les deux cas se présentent ensemble à notre époque. »

Nous avons appris qu'Abû Zakariyyâ' a dit : « Nous ne savons ni comment parler, ni comment nous taire en dépit de la perfection acquise dans la science, la retenue et la perspicacité dans les choses de la religion. » Et l'on dit : « S'il y avait quelqu'un pour composer des recueils des paroles sages qu'il a prononcées, ce serait Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée. »

Abû Yah'yâ Zakariyyâ' ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — a rapporté ce qui suit : Abû Zakariyyâ' rencontra un cheïkh nukkârite au milieu d'un groupe de Zuwâgha parmi lesquels se trouvaient des Wahbites et des Nukkârites. La conversation s'engagea entre eux deux et le Nukkârite en vint à dire : « O Abû Zakariyyâ', vous et nous sommes tous des Nukkârites, puisque nous reprochons à 'Alî ibn Abî T'âlib ce qu'il a fait à propos de l'arbitrage [199]. » Le Nukkârite voulait ainsi tromper les gens simples et il fit impression sur l'esprit du vulgaire. Si Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — se taisait et ne prenait pas position contre lui, c'est que le nom de Nukkârite s'appliquait logiquement aux deux partis. Le cheïkh le comprit et vit que c'était là une de leurs ruses. Aussi dit-il : « Je ne suis pas nukkârite. » Il réduisit son adversaire au silence et Dieu déjoua le stratagème du Nukkârite. Les assistants admirèrent la sagacité et l'esprit d'à propos du cheïkh, si bien que l'on se mit à dire parmi les Zuwâgha : « Un tel essaie de jouer Abû Zakariyyâ' et Abû Zakariyyâ' tient bon tout seul. »

Nous avons appris qu'Abû Muh'ammad Kammûs tomba malade à la fin de sa vie. Le démon se mit à tourner autour de lui et lui inspira des doutes sur la nature et l'origine de son Maître, au point que le cheïkh Abû Muh'ammad faillit périr. Il dit alors à Abû' l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — : « Fais-moi venir ton père, Yûnus, et fais-le presser, car le démon a failli me faire périr en raison de ma faiblesse et de mon grand âge et s'est pris d'une grande envie de moi à la fin de ma vie. « Le narrateur poursuit : Abû'l-Qâsim se hâta d'aller auprès de son père, le trouva et l'informa de la situation d'Abû Muh'ammad. Abû Zakariyyâ' vint le voir en hâte, tantôt marchant, tantôt courant et se reposant parfois sur son fils. Il arriva enfin et Abû Muh'ammad lui dit : « Viens auprès de moi, mon ami, car le démon a envie de moi, m'inspire des doutes sur la nature de mon Maître et m'amène à craindre de mourir. » Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — lui dit : « O cheïkh, sache que tout ce qui te vient à l'esprit, prend forme dans ton imagination ou s'agite dans ton cœur, et ce à quoi tu arrives par ton intelligence, tout cela fait partie de la création divine, et qu'il ne te vient à l'esprit que ce que tes regards ont saisi ou quelque chose de semblable. En effet Dieu répugne à ce qui a l'apparence de choses et l'on dit dans certaines traditions anciennes : « Nous subissons ces idées pour nous dédommager auprès de Dieu. Son uni-

cité est pure de toute tache. » Abû Muh'ammad lui dit alors : « Tu m'as réconforté ; puisse Dieu te récompenser, ô Abû Zakariyyâ'. »

Nous avons appris qu'Abû Muh'ammad offrit à Abû Zakariyyâ' un peu de viande de chèvre cuite la veille à la fin de la journée. Abû Muh'ammad dit à Abû Zakariyyâ' : « Mange, » et il insista et se montra pressant. Or Abû Zakariyyâ' était en train de jeûner et ne voulait pas se restaurer à la fin de la journée ; il répondit donc : « O cheïkh, je suis en train de jeûner et ne mange point, or voici qu'est passée la plus grande partie du jour. » Abû Muh'ammad insista et Abû Zakariyyâ' prit quelque chose pour faire plaisir au cheïkh qui en fut tout joyeux. Le cheïkh Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — en fut malade : le fait d'avoir mangé de la viande de chèvre et de la viande cuite de la veille ne lui avait pas réussi. Mais comme il avait mangé pour faire plaisir au cheïkh, Dieu le guérit de cette maladie et il n'en souffrit plus par la suite.

Nous avons appris qu'il vit en songe quelqu'un qui se tenait debout devant lui et lui dit : « Tu as déféré au désir d'Abû Muh'ammad et lui as fait plaisir au point qu'il en a été tout joyeux ; cela vaut mieux qu'une année de tes dévotions. » Et par la suite Abû Zakariyyâ' put manger de la viande de chèvre sans avoir mal ainsi que de la viande qui avait passé la nuit et il fut guéri de son indisposition.

Comme on demandait à Abû Muh'ammad de ses nouvelles à la fin de sa vie, il récita ce verset : « Celui que Nous chargeons de vie, Nous le courbons en sa stature. Eh quoi ! Ne comprendront-ils pas ? » ([200]).

Nous avons appris qu'une mendiante se présenta devant Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — et lui demanda un peu d'huile pour s'oindre la tête, car le désordre de ses cheveux la gênait. Il apporta une marmite pour y mettre l'huile et ouvrit la jarre. Il vit alors la mendiante qui regardait la richesse que Dieu avait accordée au cheïkh et l'abondance de ce qu'il possédait. Pendant qu'il versait dans la marmite, ses yeux laissaient échapper des

larmes et il disait : ô Dieu, il n'y a pas entre nous et Toi de liens de parenté tels que Tu nous donnes et non à d'autres, mais c'est le fait de Ta miséricorde, ô le plus miséricordieux des miséricordieux. »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — a rapporté qu'Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — sortit parce qu'il en avait besoin. Il passa près de la demeure de Mûsâ ibn al-Arth à l'heure où l'on est chez soi. Il s'aperçut qu'il n'était pas là. La femme de Mûsâ, qui ne connaissait pas Abû Zakariyyâ', sortit pour voir. « Qui es-tu, demanda-t-elle. — Un hôte, répondit-il — Quel est ton nom ? — Façil, répondit-il — Il y a plusieurs catégories d'hôtes, reprit-elle. Les uns demandent de la viande, d'autres du pain assaisonné, d'autres à qui on ne donne pas d'assaisonnement. — Mets-moi dans la catégorie intermédiaire, lui dit Abû Zakariyyâ', ceux qui prennent du pain assaisonné. » Elle lui donna de l'huile. Abû Zakariyyâ' s'en alla ; l'époux de la femme, Mûsâ ibn al-Arth revint et elle lui raconta la venue de l'hôte et lui donna son nom. Son époux lui dit alors : « Mon Dieu ! c'était Abû Zakariyyâ' ! »

Nous avons appris qu'Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — se vit confier un dépôt par un citadin qui appartenait à la population de Sfax ; ce dépôt consistait en dînârs. Le cheïkh refusait que la somme fût déposée chez lui, mais le citadin insista très vivement et le cheïkh accéda à la demande et voulut bien recevoir l'argent, ce qui fut fait. Le Sfaxien s'en alla et poursuivit sa route. Quand fut venu le moment de verser l'aumône légale (*zakât*), le cheïkh se servit de son propre argent, [pour payer la taxe due au titre de la somme déposée] et cela dura un certain temps. Comme l'absence du propriétaire de l'argent [déposé] durait longtemps, le cheïkh chercha longtemps à s'informer de ce qu'il devenait. Il apprit que la famine régnait dans sa ville d'origine qui était Sfax. Or c'était à l'époque où la traversée est difficile. Cependant Abû Zakariyyâ' s'embarqua avec le dépôt en direction de Sfax. Dieu apaisa la mer et, lorsqu'il eut débarqué à Sfax, il se renseigna sur l'homme et apprit où était sa maison ; il s'y

présenta, entra et le trouva affamé dans un état grave. Il sortit pour se rendre au marché et emprunta aux marchands environ quatre dînârs avec lesquels il acheta de la nourriture pour l'homme qu'il voyait proche du trépas. Il le nourrit et parvint à le sauver du trépas. Lorsque l'homme reprit connaissance et que ses yeux s'ouvrirent, il dit au cheïkh Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — : « Qu'est-ce qui t'a amené, ô cheïkh ? Qu'est-ce qui t'a amené, ô cheïkh ? — Ce qui m'a amené, répondit le cheïkh, c'est le dépôt que tu m'avais confié ; le voici, prends-le. » Le narrateur poursuit : Le Sfaxien lui demanda de partager la somme, mais Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — refusa et repartit pour Djerba en disant : « Si j'y avais pensé avant de payer l'aumône légale au titre de ce dépôt, j'aurais pris sur le dépôt pour le faire. »

Lorsque le cheïkh Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — envoya ses deux fils, Zakariyyâ' et Yûnus et le fils de sa sœur Abû Bakr ibn Yah'yâ ainsi que ses frères — Dieu les agrée — auprès d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée —, il garda auprès de lui le fils de sa sœur, Sa'îd ibn Yah'yâ, frère d'Abû Bakr ibn Yah'yâ. Il le faisait travailler, s'occupait de lui et l'utilisait. Il disait que Sa'îd n'échangerait pas avec eux — il entendait par là ses fils et le fils de sa sœur Abû Bakr — leur départ auprès d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — contre son séjour auprès de lui.

Abû Zakariyyâ' avait fait sa prière en un lieu fréquenté. Lorsque se leva le jour, on vit le lieu où il avait prié trempé de larmes comme si quelqu'un y avait fait ses ablutions.

Nous avons appris que, la nuit où mourut Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — (c'était en Mamad'ân et son fils Zakariyyâ' ([201]) était placé en tête de l'assistance pour célébrer le Ramad'ân), on entendit la voix de gens qui disaient : « Sîdî Abû Zakariyyâ' est mort, ô Sîdî Zakariyyâ'! » Stupéfaits et consternés, les assistants partirent chacun de son côté, interrompant leur prière, sauf Zakariyyâ' son fils qui continua sa prière jusqu'à la fin.

Nous avons appris que le gouverneur des « [Imâms] Noirs » ([202]) s'enquit d'Abû Zakariyyâ' et, comme on lui apprenait qu'il était mort, il dit : « Conduisez-moi à sa tombe. » On l'y conduisit et il dit : « Il a vécu estimé, il est mort regretté. O mon Dieu, trouve-lui un successeur pour Djerba. » Il dit aussi : « Voilà un homme de science qui est mort ; la science va mourir. »

On rapporte que son fils Zakariyyâ' a dit : « Je ne puis mieux comparer mon père Abû Zakariyyâ' à la fin de sa vie qu'à une bête de somme chargée d'un lourd fardeau et qui a vu un endroit où elle pouvait déposer sa charge : elle se hâte d'y arriver. » Il dit encore : « Je ne puis mieux comparer un lieu où s'est prosterné mon père qu'à celui où l'on fait des ablutions purificatoires. »

Nous avons appris que Zakariyyâ' et son père Yûnus partirent pour le pèlerinage. Comme ils étaient en route, éprouvés par la marche et fatigués par le voyage, Zakariyyâ' s'endormit et resta loin des autres voyageurs. Lorsqu'il se réveilla, il lança à Dieu Très Haut cet appel : « O Maître de toute chose étonnante, ô Toi qui tiens compagnie à tout isolé, ô Toi qui es proche et non lointain, mets au bout de ce voyage une consolation et une issue. » Il releva la tête et vit devant lui une colonne de lumière qui s'élevait dans l'air. Il se dirigea vers elle et marcha jusqu'à ce qu'il eût rejoint la caravane. Il trouva ses compagnons inquiets à son sujet.

Nous avons appris qu'au cours de ce voyage ils se couchèrent pour dormir. Zakariyyâ' avait la garde des sabres. Or voici que des voleurs les entourèrent pour les piller. Yûnus cria à son frère par deux fois : « Donne-moi mon sabre, ô mon frère. » Abû'l-Qâsim Yûnus tâta de la main devant les pieds de son frère. Dieu lui permit de se saisir de son sabre. Il le dégaina et en frappa l'un des voleurs qu'il coupa en deux ; aucun des voleurs ne réussit à le dépasser.

Nous avons appris qu'Abû'l-Qâsim Yûnus — Dieu l'agrée — s'endormit une nuit pendant ce voyage et, lorsqu'il se réveilla, la caravane l'avait dépassé. Quelques-uns des voyageurs s'éloignèrent un peu de lui et se cou-

chèrent. Avant qu'ils aient fini de dormir et qu'ils aient repris leur route vers la caravane, Abû'l-Qâsim Yûnus vint à passer près d'eux et les rejoignait les uns après les autres, mais ils restaient toujours en arrière de la caravane. Il passa près d'un homme qu'avait saisi la fatigue derrière la caravane : ses pieds étaient tuméfiés et ses jambes enflées ; il avait une bourse pleine de dînârs. Quand cet homme vit le cheïkh, il admira son maintien et lui dit : « J'ai là une bourse pleine de dînârs, et je vais mourir ; voici la bourse, prends-la, car tu es plus digne de l'avoir qu'aucun de ces gens qui sont devant nous. » Le cheïkh refusa de la prendre, mais l'autre insista en disant : « Prends-la, car tu en es plus digne qu'aucun autre. » Il la prit et se remit en marche vers la caravane qu'il finit par rejoindre, laissant l'homme derrière lui. Mais le gros de la caravane s'arrêta, et l'homme la suivait à la trace, tantôt marchant, tantôt se reposant, si bien qu'il finit par la rejoindre. Il se reposa toute la nuit ; le lendemain les voyageurs se remirent en route, l'homme avec eux ; il avait repris des forces et se souvint de sa bourse. Il se mit alors à dévisager les hommes [de la caravane] et chercha à retrouver sa bourse [dans les campements] des voyageurs : il interrogeait, examinait et regardait. Le cheïkh Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — vit son visage inquiet et lui dit : « Qu'as-tu ? » L'homme lui répondit : « Il m'est arrivé telle et telle chose. — La lui as-tu donnée ou te l'a-t-il prise sous la contrainte ? demanda le cheïkh. — Non, je la lui ai donnée, répondit l'autre. — Peux-tu le reconnaître ? — Je ne le puis ; je sais seulement qu'il était grand et fort comme toi. — Mais tu peux reconnaître la bourse ? — Bien sûr. » Le narrateur poursuit : Le cheïkh sortit la bourse ; lorsque l'autre la vit et la reçut des mains du cheïkh, il ne put s'empêcher de s'écrier : « Mon Dieu ! Ce ne peut être qu'un Musulman ! [203] Ce ne peut être qu'un Musulman ! » Il le répéta à plusieurs reprises et se mit à courir dans les campements des voyageurs en disant : « Voilà ce qu'il a fait, voilà ce qu'il a fait ! Par Dieu, ce ne peut être qu'un Musulman ! »

Nous avons appris que le cheïkh Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — avait l'habitude de se rendre à la mosquée à la fin de la nuit et d'y prier ; sa demeure était éloignée de la mosquée. Telle était son habitude et sa façon de faire jusqu'au moment où il partit de chez lui, une nuit, pour se rendre à la mosquée. Entre le domicile et la mosquée se trouvait un cimetière. Le cheïkh se mit en route en prenant son chemin habituel et voici qu'il entendit derrière lui un léger bruit. Il se retourna et vit comme un chien. Le narrateur poursuit : Le cheïkh eut la chair de poule, mais continua son chemin sans plus y prêter attention. Lorsque le cheïkh approcha du cimetière et le dépassa, l'apparition l'appela et lui dit : « Abû'l-Qâsim, jusqu'à quand t'attendrons-nous sans que tu viennes à nous ? » Le narrateur poursuit : Le cheïkh continua sa route pleurant et affligé. Quand il fut arrivé il se mit à prier comme il avait coutume jusqu'à l'aube, puis il fit la prière prescrite [204] et s'avança vers le cercle de ses auditeurs (*h'alqa*). Ils se mirent à lire et lui avec eux, mais les larmes coulaient le long de ses joues et descendaient sur sa barbe ; cela dura jusqu'au lever du soleil. Lorsqu'ils eurent terminé, l'un des assistants lui demanda : « Qu'est-ce qui te fait pleurer, ô cheïkh ? » Il leur raconta ce qui s'était passé et dit : « Je pense que mon terme ne peut qu'être proche. » Le narrateur poursuit : Il se mit alors à faire ses dernières recommandations, à se purifier de ses fautes et à faire ses adieux à qui il désirait. Il ne resta sur terre que peu de temps, mourut — Dieu lui fasse miséricorde et alla connaître la clémence, le pardon et la satisfaction de Dieu.

Faits concernant le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr - Dieu l'agrée - et la formation de son école.

Il fit ses études sous la direction du cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl — Dieu l'agrée — et auprès d'Abû Zakariyyâ' ibn Abî Miswar — Dieu l'agrée.

Nous avons appris qu'un jour Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl — Dieu l'agrée — le regarda et dit : « Si j'ai quelque

pénétration, c'est ce jeune homme qui donnera une nouvelle vie à la religion de Dieu. » Lorsqu'il eut acquis de science ce que Dieu lui mesura et que fut mort le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée —, il se rendit à Kairouan et y étudia la grammaire et la langue arabe. Lorsqu'il revint de Kairouan, alors il forma une école : la raison en a été rapportée par Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — d'après Abû Zakariyyâ' ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — la voici: Abû Zakariyyâ' Façîl envoya ses deux fils Zakariyyâ' et Yûnus, avec le fils de sa sœur Abû Bakr ibn Yah'yâ et d'autres qui partirent avec eux, au cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée. Au moment de leur départ, Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — leur dit : « Allez auprès de cet homme ; si vous le trouvez, restez avec lui, même pour le servir dans ses besoins matériels. » Le narrateur poursuit : Ils quittèrent Djerba pour aller le trouver et parvinrent au Djebel Tamûlsa. Il n'y avait plus là de gens de la secte : ils avaient apostasié et s'étaient ralliés aux schismatiques (*ahl al-khilâf*), à l'exception de Yaçlîtan, oncle d'Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée. Selon Abû'r-Rabî' Sulaïmân, Zakariyyâ' ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — lui a raconté : Les habitants de Tamûlsa avaient apostasié à cette époque, à l'exception de ton oncle Yaçlîtan, de ses femmes et de ses enfants. Nous passâmes devant le Djebel et nous en éloignâmes en direction d'Amdû. Ton oncle Yaçlîtan eut vent de notre passage et nous rejoignit à Amdû. Il nous demanda de revenir en arrière à Tamûlsa ; nous refusâmes, il se fit pressant, mais nous ne déférâmes pas à son invitation à revenir en arrière, alléguant que nous étions pressés et que nous avions déjà dépassé le Djebel. Voyant notre attitude, Yaçlîtan nous dit : « Si vous ne faites pas [ce que je vous demande], je retournerai là-bas : on n'y trouve de votre secte que moi, mes femmes et mes enfants. Eh bien ! une fois revenu, je les prendrai par la main et nous irons nous joindre aux schismatiques. » Quand nous eûmes entendu ces paroles, nous accédâmes à sa demande de retourner sur nos pas à Tamûlsa. Le narrateur poursuit : Nous nous

mîmes en route avec lui ; arrivés là-bas, nous y restâmes le temps qu'il plut à Dieu. Yaçlîtan nous servait à manger matin et soir, assisté de ses femmes et de ses enfants à qui il disait : « Voici votre religion et voici des coreligionnaires. » Puis nous quittâmes Tamûlsa et marchâmes, sans savoir en quel endroit du pays nous trouverions le cheïkh Abû 'Abd Allâh. Quand nous fûmes arrivés à Taqyûs, nous rencontrâmes le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — qui venait de Kairouan où il avait étudié la grammaire et la langue arabe et qui avait l'intention d'aller à Tajdiya auprès d'Abû 'Imrân Mûsâ ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — pour étudier avec lui la science juridique. Ils ne savaient pas auparavant où trouver le cheïkh ni où le demander, mais Dieu leur accorda la faveur de le rencontrer.

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf a rapporté ce qui suit d'après Abû Yah'yâ Zakariyyâ' ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu les agrée tous deux — : Je pense que notre rencontre avec lui, bien que nous ne connussions pas de lieu où il pût être, ne fut due qu'à l'acceptation que nous avions donnée à Yaçlîtan lui-même et à la joie que nous lui avions faite, ainsi qu'à ses femmes et à ses enfants. Ils demandèrent ensuite au cheïkh Abû 'Abd Allâh de former pour eux une école. Il refusa et se récusa ; ils continuèrent à tenter de le circonvenir tant que Dieu le permit. Mais il refusa tant et si bien qu'ils étaient près de désespérer.

Nous avons appris que certaine fois ils tinrent avec lui une réunion devant la mosquée d'al-Munya tentant de le circonvenir et le pressant de demander. Or voici que sortirent de Taqyûs deux hommes dont l'un faisait ses adieux à l'autre qui prenait la route d'al-Hâmma. Lorsqu'ils se furent séparés, le premier héla l'autre et lui dit : « Ecoute, ô un tel. » Le narrateur poursuit : Comme il se retournait, l'autre continua : « Fais-le pour l'amour de Dieu. Quiconque agit pour l'amour de Dieu n'est jamais frustré. » Ayant entendu ces paroles, ils en tirèrent bon présage et en effet cela le disposa favorablement à leur égard. Il accéda donc à leur demande à la condition qu'on ne lui demanderait rien et qu'il ne répondrait rien pen-

dant quatre mois. Ils restèrent à Taqyûs le temps qu'il plut à Dieu sans l'interroger et sans qu'il répondit. Cela se passait dans l'année où eurent lieu des engagements entre Zanâta et Çanhâdja dans la région de Tripoli : on lui donne le nom de « la défaite des châteaux » (*hazîmat al-abrâj*). Il y eut aussi de nombreux tremblements de terre, tels que rien ne tenait debout. Le cheïkh leur dit alors : « Il y a ici des hommes au cœur sensible. J'espère que l'Islâm fleurira parmi eux et que le bien s'y épanouira. Acceptez-vous d'aller chez eux avec nous ? Ce sont les Banû Maghrâwa (205). » Ils acceptèrent avec joie et satisfaction. Le cheïkh envoya un messager auprès d'Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Wazjûn al-Walîlî et des siens pour leur faire savoir qu'il allait venir dans leur région et leur demander de lui aménager une grotte où il se réunirait avec ses disciples pour former une école et faire œuvre pie. Abû'l-Qâsim se mit à creuser la grotte et y parvint. Le cheïkh Abû 'Abd Allâh arriva avec ses disciples. Telle est la raison pour laquelle il forma là une école.

Quand il tenait une réunion nocturne et que, le sujet épuisé, ses disciples désiraient lever la séance, le cheïkh avait l'habitude de désigner l'un de ses disciples et de lire avec lui un court passage des homélies, ensuite le cheïkh se levait [pour partir].

Cependant il se transporta chez les Banû Yaslî avec ses disciples. Ils faisaient face aux difficultés de leur subsistance et travaillaient dur pour faire œuvre pie. Le cheïkh passait l'hiver dans l'Arîgh (206) et allait au printemps dans le désert chez les Banû Muç'ab et autres, qui étaient alors Wâçilites ; il en fit revenir certains au wahbisme.

Nous avons appris qu'un homme des Banû Muç'ab lui demanda : « O cheïkh, quelle bête de mon troupeau dois-je donner pour m'acquitter de l'aumône légale ? » Le cheïkh lui répondit en usant d'une parabole : « Dans le cas d'un homme qui t'a donné quarante moutons, puis te prie de lui en donner un seul, lequel donneras-tu ? — Le plus beau, répondit l'autre. — C'est Dieu, reprit le cheïkh, qui t'a donné quarante moutons ; choisis donc le plus beau pour t'acquitter de l'aumône. » Un homme des Banû Muç'ab l'interrogea sur le cas d'un homme dont la fortune comprenait des éléments illicites et qui avait à la fois des biens licites et des biens illicites : « Peut-il ou non dépenser une partie de son bien ? » Le cheïkh, employant une parabole, lui répondit : « As-tu vu un terrier où se trouve un mulot ou une gerboise et dans lequel est entré un serpent ? Y introduiras-tu la main pour prendre le mulot ou la gerboise ? — Non, répondit-il : j'aurais peur du serpent. » Le narrateur poursuit : Le cheïkh lui répondit alors : « De même pour celui qui traite à la fois ce qui est licite et illicite. »

Nous avons appris qu'il partit pour Qaçt'âliya (207) avec l'intention d'aller de là à Tripoli. Une foule de gens s'assembla autour de lui et il eut des craintes du côté des schismatiques ; on en vint même à dire qu'il était un rebelle. Il profita alors de leur négligence : à l'un de ses disciples, il donna sa mule et il se mit en route avec elle ; à un autre il donna sa selle qu'il emporta par un autre chemin. Il en prit un troisième par la main et dispersa ses disciples sur les chemins, après avoir fixé avec eux un lieu de rencontre. Lorsqu'ils furent hors de vue, ils se retrouvèrent, sellèrent la mule et le cheïkh monta en selle. Ils n'avaient alors aucune provision de route, mais ils rencontrèrent un homme qui leur céda un quartier de viande de mouton grâce auquel ils purent se restaurer. Le cheïkh et ses compagnons poursuivirent leur route et arrivèrent à proximité de Tamûlsa, sans toutefois y parvenir. Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — était sorti du village ; il se trouvait au pâturage en un lieu appelé Miyûkîn. Lui et Muh'ammad ibn 'Isâ ibn Abû Ibrâhîm regagnaient Tamûlsa, lorsqu'ils virent la mule du cheïkh. Ils le reconnurent, se dirigèrent vers lui et constatèrent que c'était bien lui. Ils serrèrent sa main et celle de ses compagnons, parmi lesquels se trouvait 'Isâ ibn Abî Ibrâhîm, déjà mentionné. Ils les emmenèrent au village et leur firent bon accueil. 'Isâ ibn Abî Ibrâhîm dit à Abû'r-Rabî' : « Donne donc à Muh'ammad une part de gain. — Je l'ai fait », lui répondit Abû'r-Rabî', avec l'idée qu'il

pensait à son fils, mais 'Isâ ibn Abî Ibrâhîm lui indiqua qu'il avait seulement pensé à Muh'ammad ibn Bakr. Lorsqu'ils eurent fini de prendre leur repas, on organisa une réunion pour poser des questions au cheïkh. Le cheïkh Abû'r-Rabî' raconte: nous siégeâmes jusqu'à ce que nous en eussions assez, puis nous levâmes la séance. Les femmes vinrent alors trouver le cheïkh ; il y avait parmi elles Umm al-Bakht et sa sœur ; Umm al-Bakht savait poser des questions et lire des livres. Elles se mirent à l'interroger sur plusieurs problèmes et exhortations jusqu'au lever de l'aurore. Umm al-Bakht dit alors à Abû'r-Rabî' dont elle était la cousine du côté maternel : « C'est pour ces intérêts que tu as été si longtemps loin de nous, ô Sulaïmân. » Alors vint Bilbîs ibn Samdî qui avait touché la main du cheïkh au moment où il avait touché la main des autres au moment de leur arrivée. Le cheïkh interrogea à son sujet Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — qui donna les renseignements demandés. « Il était notre ami dès auparavant », dit le cheïkh qui reprit en s'adressant à lui : « Oui, tu étais dans une vallée et nous dans l'autre. » Ensuite Abû'r-Rabî' et Bilbîs voulurent porter la bonne parole aux cheïkhs des Lamâya (208) ; ils se rendirent chez eux pour leur annoncer la venue du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée. — Quand ils se mirent en route pour annoncer aux Lamâya la venue du cheïkh, Bilbîs dit à Abû'r-Rabî' : « Fais-moi participer à l'annonce que tu feras aux cheïkhs de la venue du cheïkh. » Cela faisait partie de sa bonne éducation et de sa politique. Abû'r-Rabî' et Bilbîs avec lui annoncèrent la nouvelle aux Lamâya et autres qui se préparèrent pour aller à la rencontre du cheïkh, avec leurs cheïkhs à leur tête, parmi lesquels 'Abd Allâh ibn al-Amîr et Abû Muh'ammad Wârsiflân. Ce dernier était très savant. Lorsque le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — fut interrogé sur une question de droit, il laissa le soin de donner la réplique à Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al-Amîr — Dieu l'agrée. — Mais celui-ci répliquait peu et restait court dans la plupart des cas. Le cheïkh Abû Muh'ammad Wârsiflân dit

alors au cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — : Réponds aux gens, car tu ne trouveras guère de réponse de la part d'Abû Muh'ammad 'Abd Allâh. » Le cheïkh continua sa route. Lorsqu'il pénétra dans [l'île de] Djerba, il se hâta d'arriver à la grande mosquée des Banû Yahrâsan, leur toucha la main et y resta le temps qu'il y resta. Puis il manifesta son désir de partir. Lorsque sa bête approcha pour qu'il la montât, les gens se précipitèrent vers lui pour lui tenir l'étrier ; le cheïkh Abû Nûh' Çâlih' ibn Abî Çâlih' arriva le premier pour lui tenir l'étrier. Mais les gens ne voulurent pas qu'il le fît. Alors le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — leur dit : « Invitez-le. » Et il tint l'étrier. Alors le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — cita les deux vers suivants : (*Kâmil*) :

Dieu garde le temps de la jeunesse et son déclin ; ce qu'il y a de neuf en eux n'a pas été emprunté pour attirer le blâme.

Que les jours et les nuits sont courts ! De même est court le temps de la jeunesse.

Ensuite le cheïkh se mit en route et passa à Tabâjâla chez le cheïkh 'Amrûs qui le retint pour lui offrir l'hospitalité. Le cheïkh Abû 'Abd Allâh descendit chez lui et 'Amrûs fit tuer en son honneur deux grands moutons. Nous avons appris qu'un homme voulut se saisir de l'une de ces bêtes ; à ce moment le mouton se dressa sur ses pattes de derrière et resta debout [un instant] ; or sa taille atteignait celle de l'homme. Quand les bêtes furent mises à mort et cuites, on en présenta la chair au cheïkh. L'on rapporte ce trait cité par Jâbir ibn 'Imâr : j'étais en train de choisir pour le cheïkh les meilleurs morceaux ; il vit qu'ils étaient gras et dit : « Que ressent celui qui en mange, lorsque c'est lui qui paie ? Que ressent-il, quand c'est autrui qui paie ? » Puis le cheïkh repartit vers Arîgh.

Nous avons recueilli ce propos de 'Abd Allâh ibn Mânûj : « Nous avons été saisis d'admiration pour ce Nafûsi et ses compagnons, tout comme les apôtres pour Jésus — sur lui le salut. »

Voici ce que nous avons appris au sujet du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — Lorsqu'il rendit visite aux gens de Ouargla, il se présenta chez le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad as-Sadrâtî — Dieu l'agrée — à qui les gens de Ouargla avaient confié leurs affaires : il était vieux, gardait la chambre, s'occupait moins de leurs affaires. Abû 'Abd Allâh as-Sadrâtî — Dieu l'agrée — lui dit : « O Muh'ammad, tu dis que le meilleur pasteur est celui qui tient la balance égale entre les forts et les faibles. » Le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — resta silencieux ; l'autre reprit : « Ne dit-on pas que les gens vivent ensemble en commettant des actes répréhensibles, pour ne pas se séparer ? » Alors le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — lui demanda : « A propos de quoi, ô cheïkh, des affaires de la religion ou de celles de ce bas monde ? — Ma science s'arrête, répondit Abû Muh'ammad as-Sadrâtî, là où tu sais. Qu'en dis-tu toi-même ? — Cela ne vaut, reprit-il, que pour les affaires de ce bas monde, l'arrêt et le départ des voyageurs, la bonne qualité des relations humaines et le petit nombre des différends, et ainsi de suite. Quant aux affaires de la religion, non. Si cela valait pour les affaires de la religion, les anciens ne se seraient pas séparés de leurs imâms jusqu'à les tuer et les gens de Nahrawân ([209]) ne se seraient pas eux-mêmes exposés à la mort pour des affaires qui, tout compte fait, étaient possibles pour eux, ainsi que 'Abd Allâh ibn Yah'yâ al-Kindî et al-Mukhtâr ibn 'Awf — Dieu les agrée tous — » Puis Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr ajouta — Dieu l'agrée — : « O cheïkh, tu ne fais pas confiance à la plupart de ceux qui viennent te trouver de peur qu'ils ne disent contre toi ce que tu ne dis pas pour eux. » Abû 'Abd Allâh as-Sadrâtî lui répondit : « Quiconque vient en visite trouve sa récompense auprès de Dieu ; quiconque dit contre moi ce que je n'ai pas dit [pour lui] est jugé par Dieu. »

Nous avons appris que le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — eut un premier fils. Les gens voulurent lui offrir un repas à cette occasion. Il refusa obstinément. Alors la femme d'Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Warjûn al-Walîlî prit la parole et lui dit : « Eu nous, ô cheïkh ? Nous traiteras-tu comme les autres ? » Elle disait cela à cause de l'amitié sincère qui unissait le cheïkh à Abû'l-Qâsim. « Non, répondit le cheïkh, je ne le ferai pas ; je prendrai ma main qui est au-dessus et je la mettrai au-dessous. » Il faisait ainsi allusion à cette parole du Prophète — sur lui la prière et le salut — : « La main d'au-dessus vaut mieux que la main d'au-dessous. » Cela ne concernait que le don et l'aumône, et le cheïkh faisait l'aumône à cette femme et n'acceptait pas ce qui venait d'elle de peur que cela ne devînt la contre-partie de ce qu'il faisait pour elle et que ce ne fût illicite. Le cheïkh avait reçu en don de Dieu la sagacité et la perspicacité et ne risquait pas d'être prévenu par quoi que ce fût.

Voici ce qu'a raconté Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim : Je séjournais une fois chez le cheïkh à Tîn Yaslî, lorsqu'il apprit qu'un groupe de Banû Darjîn venait le trouver. Il nous demanda comment on pouvait se procurer un mouton à abattre. « Je ne connais de mouton chez personne, sauf un chez une vieille femme à Ajlû. — Il faut que l'on trouve à Tîn Yaslî de quoi les restaurer », dit-il, puis il se leva et pénétra sous la tonnelle où il se reposa un moment. Ensuite il me dit : « Lève-toi, Ya'qûb, et regarde du côté de La Mekke. » Je me levai, regardai et, ne voyant rien, regagnai ma place et m'assis un moment. Il me dit alors : « Lève-toi et regarde attentivement. » Je me levai, regardai et lui dis : « Je vois quelqu'un — Regarde, reprit-il : y a-t-il quelque chose avec lui ? » Je regardai et lui dis : « Je vois avec lui quelque chose qui, tantôt sort du chemin et tantôt y entre. » Je guettai un moment, allai trouver l'arrivant et découvris que c'était un homme des Banû Waylîl, accompagné d'un mouton. Il le céda au cheïkh. Le groupe des Banû Darjîn arriva et le mouton fut égorgé en leur honneur.

Voici un autre récit de Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim : Une fois que j'étais chez le cheïkh, il me dit : « Lève-toi et ordonne au Grec (*Rûmî*) qu'il ajoute à notre nourriture. »

Je me levai et lui donnai cet ordre ; il l'exécuta et je restai longtemps assis auprès du cheïkh. Il me dit alors : « Lève-toi et regarde vers le Nord. Vois-tu quelque chose ? » Je me levai et vis une mule montée par un cavalier. J'allai trouver le cheïkh pour le mettre au courant et restai assis un petit moment. Puis je me dirigeai vers l'arrivant et m'aperçus que c'était le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn al-Khayr — Dieu l'agrée — Il descendit de sa mule et se mit en devoir de l'attacher, puis vint trouver le cheïkh qu'il salua. Celui-ci m'appela et me dit de dire au Grec qu'il ajoute à notre repas. Le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn al-Khayr — Dieu l'agrée — le regarda et lui dit : « On dirait que je savais ce que vous dites. Attends : voici quelque chose. » Il défit sa sacoche où se trouvait de la nourriture toute cuite. Le cheïkh me dit : « Va dire au Grec qu'il ne fasse rien : il ne faut pas laisser perdre de la nourriture. » Quelques-uns de nos amis ont raconté que des hôtes vinrent le voir ; or il n'avait pas de bête qu'il pût sacrifier en leur honneur: ses bêtes étaient au pâturage. Je restai là un instant ([210]). Puis le cheïkh dit à quelqu'un qui était près de lui : « Vois s'il n'y a pas quelque chose dans la pièce haute. L'autre y monta et y trouva un gros bélier qui appartenait au cheïkh. Il le prit et le sacrifia. Lorsque ses bergers revinrent ([211]), il leur demanda des nouvelles du troupeau. « Nous n'avons rien de fâcheux à signaler, répondirent-ils, si ce n'est que le gros bélier a été entouré par un tourbillon de poussière soulevé par le vent et a disparu : nous ne savons pas où il se trouve. »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — a raconté ce qui suit : J'étais une fois chez le cheïkh qui avait des ouvriers au travail ; il leur fit porter des dattes à manger et me dit : « Mange avec eux, Sulaïmân. » Je refusai et il me dit : « Agir de bon gré est bien. » Je voulus lui dire : « Même en ce qui n'est pas convenable ? » Mais je me tus. Alors il me dit : « O Sulaïmân, cela n'est pas admis, » et il me renseigna sur ce que j'avais dit *in petto*, avant que je ne l'eusse exprimé.

Plus d'un de nos amis a rapporté que, du vivant du cheïkh, il y avait chez lui une femme qui s'occupait spécialement des affaires des étudiants et se montrait pleine d'attention pour eux. Sur ces entrefaites, un homme l'épousa. Il la quitta pour s'établir dans la région de Tripoli dans le territoire de Zanâta, ce qui fit de la peine à cette femme. Le cheïkh apprit que son mari l'avait quittée et qu'elle en avait de la peine. Il envoya deux hommes, 'Alî ibn Ya'qûb al-Yastatnî et 'Amrû ibn Yah'yâ al-Walîlî, pour régler son affaire. Ils prirent des renseignements circonstanciés auprès de la femme et se mirent en route pour Tripoli. Lorsqu'ils eurent rejoint l'homme, ils dégagèrent de ses obligations envers lui la femme et prirent le chemin du retour. 'Alî ibn Ya'qûb prit la direction des Nafûsa et 'Amr ibn Yah'yâ repartit pour Arîgh. Lorsque 'Alî ibn Ya'qûb parvint au Djebel Nafûsa et eut prit cette direction, il passa la nuit dans un village de la montagne dont le nom n'est pas mentionné. Il y avait là une vieille femme qui avait des connaissances et que l'on venait trouver pour la consulter sur des points de droit. En face de la maison de cette femme se trouvait sur la montagne un oratoire. 'Alî ibn Ya'qûb raconte : « J'y fis la prière de l'aube avec les gens de la demeure, puis ils se séparèrent et je demeurai seul, assis en un endroit où je récitais des passages du Coran faciles à comprendre, lorsque le sommeil s'empara de moi. Je fus réveillé avant le lever du soleil par une récitation, mais je ne voyais pas le récitant ; je sentis comme le froissement de vêtements neufs et j'eus peur. J'entendis alors une voix qui me disait : « N'aie pas peur, je suis un Jinn. » Je lui demandai des renseignements qu'il me fournit pour la plupart, puis il me demanda où j'allais. Je lui racontai alors l'histoire du cheïkh, de la femme et de son mari. Il me demanda : « Quels sont vos liens de dépendance envers nous et les nôtres envers vous ? » Je lui retournai sa question et il me dit : « Nos liens de dépendance envers vous sont personnels, les vôtres sont généraux. » La vieille femme entendit, fut saisie d'étonnement et dit : « Gloire à Dieu! » Puis je me plaignis à lui de la peur qu'il m'avait faite et du chemin. Il me répondit : « Apprends ce verset ([212]) : Dis : nous croyons en Dieu, à ce qu'Il a fait descendre sur

nous, à ce qu'on a fait descendre sur Ibrâhîm et sur Ismâ'îl... et le verset tout entier. » Il se mit en devoir de me l'apprendre : il récitait et je le suivais, il recommençait et je finis, grâce à lui, par savoir le verset par cœur ; il me demanda alors de le répéter, ce que je fis ; il me dit : « Tu le sais », puis il ajouta : « Nous avons dans l'île (213) un lieu de réunion où nous nous rassemblons aujourd'hui même ; or ce lieu se trouve dans le Djebel Nafûsa. Je vais assister à cette réunion, puis je reviendrai à toi, s'il plaît à Dieu ; ne t'éloigne donc pas d'ici et je reviendrai à toi, s'il plaît à Dieu. » J'acquiesçai et, tandis que nous en étions là, le soleil se leva. Il me dit alors : « Parle ; invoque Dieu. » Comme je lui retournais la prière, il reprit : « Vous autres, c'est mieux ; invoque [Dieu]. » J'invoquai Dieu et, lorsque j'eus terminé mon invocation, il se mit, lui aussi, à prononcer une invocation ; la vieille femme, à côté de nous, écoutait ce que nous disions. Lorsqu'il eut terminé, il lui dit : « Ajoute [ton invocation à la nôtre], ô femme ! » Elle prit la parole et dit : « Gloire à Dieu ! Gloire à Dieu ! » Ensuite le Jinn me quitta et le bruit se répandit dans le village qu'un Jinn avait parlé à un homme parmi les autres. Alors, poursuit-il, je quittai ces gens et entrai dans Djerba qui était en face de ce village. J'y dormis et, lorsque je me réveillai, j'allai trouver la vieille femme : je la saluai et lui demandai les nouvelles. Elle me répondit : « Où es-tu allé ? Ton ami le Jinn est venu me trouver après que tu étais parti ; il est entré chez moi et m'a questionnée à ton sujet ; je lui ai répondu que je ne savais rien. Alors il m'a lancé des petits cailloux et m'a dit : « S'il vient après mon départ, donne-les lui. » Je les pris, poursuit 'Alî, et y découvris des traits fins que j'étais bien en peine de déchiffrer. Je partis et achetai dans ce pays un vêtement d'Antioche et pris la direction des Nafzâwa avec un ami à moi. Nous empruntâmes un chemin fréquenté lorsque nous nous rendîmes des Nafzâwa à Taqyûs. Comme nous étions au milieu de la *sabkha* (214), nous vîmes en face de nous des cavaliers ; nous n'avions pas la possibilité de fuir et ne trouvâmes aucun moyen de nous cacher d'eux. Nous

allâmes donc à leur rencontre et eux s'avancèrent vers nous. Quand nous arrivâmes à eux, ils firent cercle autour de nous et je récitai le verset que m'avait appris le Jinn. Ces cavaliers avaient un chef qui nous adressa la parole en nous examinant avec la plus grande circonspection de haut en bas ; je sentais sur moi la bave de son cheval et j'avais sur l'épaule le vêtement d'Antioche. « Qui êtes-vous » demanda-t-il. — « Des étudiants », répondîmes-nous. « Poursuivez votre route sans vous égarer », nous dit-il. 'Alî continue : Je me remis en route m'attendant à ce qu'il me dise : « Donne ce vêtement. » Mais Dieu nous préserva de leurs entreprises. Je gardai sur moi ces petits cailloux jusqu'au jour où j'arrivai avec eux à la ville de Tâdmakka (215) et je ne me trouvai plus jamais dans les fers.

Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim rapporte qu'Abû'l-H'asan Aflah' s'était instruit auprès de H'ammû ibn al-Lu'lu'; les B. Wartîzlan (216) et leurs voisins firent appel à lui comme cadi sur l'avis du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée —. Il resta parmi eux plusieurs années rendant la justice et prononçant des arrêts sous le signe de l'équité. Puis ils le critiquèrent auprès du cheïkh et les plaintes se firent nombreuses à son sujet. Comme cela ne cessait pas, le cheïkh convoqua un groupe de clercs (*'azzâba*), des B. Wartîzlan et autres groupements de cette région. Ils se réunirent auprès de lui, formèrent un cercle et restèrent silencieux un long moment. Le cheïkh leur dit : « Pourquoi vous abstenez-vous d'exposer vos plaintes, à l'encontre d'Abû'l-H'asan ? » Leur porte-parole dit alors : « Abû'l-H'asan rend ses sentences pour certains d'entre nous et non pour les autres — Est-ce vrai, Abû'l-H'asan ? dit le cheïkh — Oui, répondit-il » Puis le cheïkh leur demanda : « Et ensuite ? — Il a condamné un homme à verser sa dot à sa femme en l'absence de tout acte authentique et de tout témoignage. — Est-ce vrai, Abû'l-H'asan, demanda le cheïkh ? — Oui, répondit-il. » Le cheïkh leur demanda : « Et ensuite ? — Deux hommes sont venus lui exposer leur différend sur une affaire de droit de préemption (*chaf'a*) ; il a annulé ce droit à l'en-

contre de celui qui l'avait invoqué — Est-ce vrai, Abû'l-H'asan, demanda le cheïkh ? — Oui, répondit-il. — Et ensuite ? demanda le cheïkh — Un homme des B. Wartîzlan est mort dans le village qu'on appelle 'Ayn al-H'imâr ; il a mangé son héritage. — Est-ce vrai, Abû'l-H'asan ? demanda le cheïkh. — Je te dirai ce que j'ai fait à ce sujet, répondit-il — Et ensuite ? » demanda le cheïkh. Ils ne trouvèrent rien à ajouter ni à retrancher. Alors Abû'l-H'asan prit la parole : « O Abû Abd Allâh, dit-il, le juge peut-il rendre une sentence valable à propos d'une terre indivise ? — Non », répondit le cheïkh. Abû'l-H'asan reprit : « Lorsque je suis arrivé dans ce pays, les personnages les plus intègres de la population ont témoigné devant moi que les rapports juridiques de tel et tel terrain n'avaient pas été établis parmi les B. Wartîzlan. Puis ils ont remis l'affaire en question et ont commencé à occuper le terrain indivis. Voilà ceux dont je ne puis régler valablement le différend. Que penses-tu, ô cheïkh, poursuivit Abû'l-H'asan, d'un homme qui reconnaît maltraiter sa femme ? Le condamnera-t-on à verser la dot ? — Oui, répondit le cheïkh. » Abû'l-H'asan poursuivit : « Al-Khaïr ibn Fassâr et sa femme Tâzûrâgha sont venus porter leur différend devant moi. Al-Khaïr a reconnu qu'il la maltraitait. Je l'ai condamné à verser la dot à sa femme. Que penses-tu, ô cheïkh, poursuivit Abû'l-H'asan, d'un palmier qui a été planté sur la voie publique? Le juge décidera-t-il de l'attribuer par droit de préemption (*chaf'a*) à l'un plutôt qu'à l'autre ? — Non, répondit le cheïkh. « Eh bien, reprit Abû'l-H'asan, deux hommes sont venus m'exposer leur différend au sujet d'un palmier qui poussait sur la voie publique. Un homme de la communauté le réclamait, en vertu du droit de préemption (*chaf'a*), à celui qui l'avait acheté à son propriétaire. Je n'ai pas pris de décision en sa faveur. Quant à l'affaire des dernières volontés, poursuivit-il, voici : l'homme des B. Wartîzlan qui est mort a confié à sa femme l'exécution de ses dernières volontés. Elle est venue me trouver à ce sujet et m'a demandé d'envoyer avec elle quelqu'un qui lui apprenne comment exécuter ces dernières volontés. J'ai

envoyé avec elle un jeune homme qui est mon fils et j'ai appris qu'elle lui avait fait don d'un quart de mouton de l'héritage. Mais je ne l'ai pas vu et ne l'ai pas mangé. O cheïkh, poursuivit Abû'l-H'asan, j'ai encore quelque chose à te dire. — Parle, répondit le cheïkh. » [Abû'l-H'asan] fit serment que d'ici sept ans il n'exercerait plus la judicature parmi eux. Le cheïkh lança alors des imprécations contre eux et ils se dispersèrent chacun de son côté.

Alors le cheïkh dit à Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim : « Rejoins Abû'l-H'asan et ramène-le moi. » Je le rejoignis, dit Abû'l-Qâsim, et le cheïkh se rendit avec lui à la grotte. Le cheïkh dit alors à Ya'qûb : « Attends-moi. » Cela se passait au début de la nuit. J'attendis jusqu'au matin, raconte Ya'qûb, sans le voir sortir, puis jusqu'au coucher du soleil, sans qu'il sorte encore, puis jusqu'au matin : alors je le vis apparaître. Je me levai pour aller à sa rencontre, raconte Ya'qûb et il me dit : « Qui est-ce ? » Puis il ajouta : « Tu es resté là jusqu'à présent ? — Bien sûr, » répondis-je. Le cheïkh fit ses adieux à Abû'l-H'asan, puis me dit : « Depuis que je t'ai quitté pour entrer dans la grotte jusqu'à présent, ma langue n'a pas chômé sur les problèmes de juridiction et lui ne s'est arrêté de me questionner que pour accomplir le rite de la prière. Personne ne peut s'intéresser à des questions savantes qu'un savant comme lui. » Puis il ajouta : « Foin de tes voisins qui s'attaquent à un homme contre lequel ils ne peuvent rien ! »

Mah'bûb ibn Abî 'Abd Allâh as-Sadrâtî — Dieu l'agrée — rapporte que le cheïkh Abû 'Abd Allâh arriva une fois avec ses compagnons à Ah'rawân. On leur présenta des tables chargées de nourriture ; le cheïkh — Dieu l'agrée — porta la main à la table qui avait été placée devant lui et y trouva de la graisse, deux fesses d'un mouton au milieu de la viande. Il dit alors à un homme qui se trouvait à côté de lui : « Lève-toi et regarde s'il y a sur les autres tables la même chose que sur celle-ci. » L'homme se leva, examina les tables et n'y trouva rien de pareil. Il en avertit le cheïkh qui se leva et laissa la nourriture.

Nous avons appris à son sujet que lorsqu'il partit de Ouargla et fut arrivé à Tîn Bamât'ûs ([217]), un homme de

Ouargla lui envoya des châles à turban (*lafâ'if*) et un peu de cœur de palmier. Il refusa de prendre les châles, en disant : « Ils retourneront à leur propriétaire », et les rendit en disant : « Les cadeaux et nous, cela fait deux. » Mais il mangea le cœur de palmier.

Voici ce que rapporte 'Alî ibn Ya'qûb as-Sîtatnî : Après la mort du cheïkh, j'ai rêvé que j'allais à Tîn Yaslî et que j'interrogeais sur lui son épouse 'A'icha. « Il est sorti », me dit-elle. Comme j'étais là, il arriva sur un beau cheval noir ; je le regardai : il avait les yeux noirs et le visage frais. « Viens avec nous, me dit-il. — O cheïkh, répondis-je, je ne m'en vais pas encore. — Je le laisse aux destructeurs, dit le cheïkh, aux mains de qui meurt la religion. » Et il s'éloigna dans la direction de l'Est.

Nous avons appris à son sujet qu'il envoya Mah'bûb ibn ach-Cheïkh et Abû Bakr ibn Muh'ammad — Dieu les agrée — lui acheter une esclave. Ils la lui achetèrent et la lui amenèrent. Ils lui dirent ce qu'il en était et que le prix fixé par le propriétaire était de cinq dinârs. Alors il la rendit et refusa de la prendre pour ne pas commettre de péché — Dieu l'agrée.

Histoire du cheïkh Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf al-Mazâtî - Dieu l'agrée.

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf fut de ceux qui s'instruisirent auprès du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée —. Lorsqu'il eut appris auprès de lui les sources du droit et qu'il y eut acquis un haut degré de compétence, il partit pour Djerba. Arrivé là, il voulut apprendre le droit avec les cheïkhs des B. Yahrâsan, Abû Muh'ammad Wîslân, Abû Zakariyyâ', Yûnus et Abû Bakr ibn Yah'yâ. Il les trouva en période de travaux. Ils discutèrent entre eux et convinrent de ne pas le laisser venir seul à la mosquée, mais bien de lui désigner chaque jour quelqu'un qui viendrait s'installer avec lui. Ils se succédaient auprès de lui jour après jour et lui tirait profit de chacun d'entre eux. Ensuite les étudiants allèrent trouver Abû Muh'ammad Wîslân pour

apprendre auprès de lui le droit : un cercle se forma autour de lui et les auditeurs étaient nombreux ; il y en avait parmi eux qui, ayant étudié avec le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — les questions de la preuve et un aperçu des sources du droit, voulaient apprendre le droit et venaient trouver Abû Muh'ammad Wîslân ibn Abî Çâlih' — Dieu les agrée. — Parmi ces étudiants se trouvaient Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf, Ya'qûb ibn Ya'dal et Maçâla ibn Yah'yâ. Puis certains se réunirent venant du pays de Chatâ (?) avec l'intention d'apprendre la théologie (*kalâm*) : ils se réunissaient et lisaient leur livre en nombre. Les cheïkhs des B. Yahrâsan les rencontraient pour les aider et les affermir dans leur décision d'apprendre la théologie : c'étaient les fils du cheïkh Abû Zakariyyâ' et d'Abû Bakr ibn Yah'yâ. Puis les dits cheïkhs des B. Yahrâsan se préoccupèrent de ces jeunes gens qui voulaient apprendre la théologie. Ils envoyèrent un messager au petit groupe de ceux qui avaient étudié auprès du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — pour les prier instamment de venir travailler avec les jeunes gens qui voulaient apprendre la théologie. Quand le messager fut auprès d'eux, il leur exposa le message des cheïkhs et leur désir. L'un d'eux prit alors la parole et dit : « Je ne suis venu que pour m'instruire auprès du cheïkh Abû Muh'ammad Wîslân et non point pour instruire autrui. » Le second dit la même chose. Mais Abû'r-Rabî' — Dieu l'agrée — leur dit : « Quant à moi, je ne partage pas votre avis. » Le messager revint trouver les cheïkhs et les informa de ce que chacun avait dit. Les cheïkhs se rencontrèrent avec les jeunes gens et leur firent connaître la réponse faite. Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — leur dit : « Persévérez dans votre entreprise et n'attendez d'allègement que de vous-mêmes », et il leur citait à l'appui de ses dires ce mot des anciens : « Si vous ne me protégez pas, mon sabre me protègera. » Les jeunes gens firent tout ce qu'ils pouvaient ; les cheïkhs assistaient à leurs réunions et le cheïkh Abû'r-Rabî' venait les rejoindre

lorsque la séance du cheïkh Abû Muh'ammad Wislân — Dieu l'agrée — était levée, et il trouvait leur lampe allumée.

Cette situation dura longtemps ; les séances avaient lieu à Abîz Sahjân ([218]) où se trouvaient deux palmiers ([219]). Le palmier du Sud marquait l'emplacement du cercle d'Abû Muh'ammad Wislân ; le palmier du Nord celui de l'entreprise des tenants de la théologie et de la preuve. Puis ils allèrent s'installer dans la grande mosquée ; les tenants de la théologie augmentèrent en nombre ; ils furent rejoints par bien des gens du pays et autres. Lorsque le cheïkh Abû Muh'ammad vit le grand nombre des tenants de la théologie et le petit nombre de ses propres disciples, il alla s'installer avec ceux qui étudiaient le droit auprès de lui dans un local en face de la grande mosquée: c'est là que [ses élèves] poursuivaient leurs études. Sur ces entrefaites, ils voulurent partir pour la montagne ([220]) ; tous y partirent. Lorsqu'ils en revinrent, Abû Muh'ammad se rendit à Djerba et le cheïkh Abû'r-Rabî' à Tamûlsa avec le petit groupe de ceux qui étudiaient les sources du droit ; ils fabriquèrent un auvent près des sources de Tamûlsa. Des groupes de Zanzafa, de Zanâta ([221]) et de Lamâya ([222]) se rassemblèrent [autour d'eux] et aidèrent le cheïkh autant qu'ils purent. Ils restèrent là autant qu'il plut à Dieu ; Tamûlsa étant sur le chemin des Arabes entre Tripoli et l'Ifrîqiya, ils avaient grand peur. Le cheïkh Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — l'apprit et envoya au cheïkh Abû'r-Rabî' et à ses élèves un homme pour les joindre : il leur interdisait de rester à Tamûlsa à cause de la crainte qu'ils y éprouvaient, disant ([223]) : « Nous sommes en sûreté, tandis que Sulaïmân et ses élèves vivent dans la crainte. » Ceux qui étaient avec le cheïkh Abû'r-Rabî' Sulaïmân se dispersèrent parmi les Lamâya et dans les montagnes des Zansafa pour ne pas enfreindre l'interdiction du cheïkh Abû'l-Qâsim. Ils se réunirent ensuite autour de [leur maître] ; il se rendit avec eux dans les montagnes des Zanzafa et gagna le village fortifié (*qal'a*) des B. Alî, où ils s'installèrent dans une grotte. Le nombre des élèves augmenta au point que cette

seule grotte ne leur suffit plus ; aussi quelques-uns allèrent-ils s'établir dans une autre grotte : le cheïkh passait une nuit chez les uns, une nuit chez les autres.

Puis ils voulurent rendre visite aux gens de leur secte et envoyèrent un message aux gens de Djerba à ce sujet. Quelques-uns d'entre ceux-ci vinrent les rejoindre avant qu'ils ne quittassent la montagne. Ils se mirent en route et arrivèrent à Nafzâwa où ils furent rejoints par des gens de Djerba et ils arrivèrent tous à Qaçt'âliya. Cela se passait à la fin de l'année 419 (10 mars 1057-27 février 1058). Ils parvinrent à Qant'râra et en partirent accompagnés d'un homme de Neft'a qui avait abandonné son « rite » (*madhhab*) pour se joindre aux gens de la secte et s'appelait 'Imrân ibn 'Alî. J'ai appris à son sujet qu'il dit au cheïkh : « Je voudrais que vous soyez tous montés sur des mules. » Cet homme apporta à Abû'r-Rabî' un vêtement pour qu'il s'en habillât, mais [le cheïkh] refusa de le prendre. Il poursuivit sa route avec les siens et ils arrivèrent au Sûf. Les habitants auraient voulu que les cheïkhs demeurassent un peu chez eux, mais ceux-ci hâtèrent le départ. On leur demanda alors de différer le départ. Le cheïkh Khalîfa ibn 'Amâra dit : « J'ai peur qu'ils ne nous retiennent de force, ne nous mettent en prison et ne commettent que des actes qu'ils réprouvent. — Patientez, lui dit le cheïkh Abû'r-Rabî', jusqu'à ce que plusieurs en viennent à aligner leur désir sur le vôtre. » Ils restèrent dans le Sûf autant qu'il plut à Dieu.

Ils finirent par s'en aller et leur marche les conduisit à Waghlâna, puis de là ils parvinrent à Tamâsîn ([224]). Les cheïkhs hâtèrent le départ, mais les habitants du lieu s'accrochèrent à eux en leur demandant de séjourner parmi eux. Lorsque le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — vit la hâte des cheïkhs et leur répugnance à rester, il dit aux gens de l'endroit : « Tout doux ! Rien ne m'est plus cher que de les voir partager ma nourriture, mais je préfère encore à cela me conformer à leurs désirs. » Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — dit alors à Khalîfa ibn 'Amâra : « C'est ce que je te disais au Sûf. » Puis ils s'en allèrent ; ils

emmenèrent avec eux tous les cheïkhs qu'ils allèrent voir et auprès desquels ils passèrent, et ils arrivèrent ainsi à Ouargla. Quand ils approchèrent du territoire de Ouargla, les cheïkhs se réunirent avec les étudiants qui étaient avec eux et défendirent tout acte inconvenant ; ils s'assignèrent des limites précises : ils ne diraient mot des affaires des gens de Ouargla, sauf en ce qui concernait leur visite, les exhortations pieuses, l'incitation à faire ce qui est bien, et la défense de faire ce qui est mal et l'affirmation de la vérité de Dieu. Ils défendirent toute désobéissance, toute mauvaise humeur, tout ce qui pouvait souiller la religion divine et toutes les passions qui entraînent à la souillure. Lorsqu'ils parvinrent à Injûsâ, ils furent entourés d'une foule de gens de Ouargla, avec les notables de la population et les notables des gens de la secte, si bien que l'on disait : « Jamais en aucune ville de cette époque ne se sont réunis autour des gens de la secte autant de personnages éminents que cette fois-là. » Les cheïkhs de Tîn Bâmât'ûs se plaignirent auprès des cheïkhs de Khalîfa ibn Barâra, disant qu'il refusait de reconnaître leurs droits et commettait des mensonges ; ils élevèrent auprès d'eux bien des plaintes. Ensuite Khalîfa et les B. Yâjrîn qui étaient avec lui vinrent trouver les cheïkhs, mais l'assemblée des cheïkhs refusa de l'accueillir. Il se mit alors à faire amende honorable envers eux et descendit de sa monture. Lorsqu'ils arrivèrent au bord de la *sabkha* (225), il leur demanda d'être introduit auprès d'eux et assura qu'il ferait pour eux ce qu'ils voudraient. Ils stipulèrent qu'ils s'installeraient à la lisière de la localité jusqu'à ce qu'il leur donnât satisfaction en personne. Ils s'installèrent près d'une source vis-à-vis de la localité. On égorgea pour eux trois chamelles et ils attendirent que Khalîfa vînt les trouver pour leur rendre justice en personne. Mais il ne vint pas et s'abstint de leur rendre justice. Ils levèrent alors le camp et prirent la direction de Ouargla. Lorsqu'ils parvinrent à la *sabkha* qui se trouve au-delà et est entourée de palmiers, ils furent accueillis par l'ensemble de la population de Ouargla, avec chefs, gens en armes et notables, ainsi que par les habitants des villages voisins en nombre énorme et prodigieux, si bien que l'un d'entre eux eut ce mot : « Je n'ai jamais vu une foule pareille chez les Çanhâdja ni chez d'autres. » Ils gagnèrent la mosquée du cheïkh Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân — Dieu l'agrée — Puis tous poussèrent jusqu'aux agglomérations de Sadrâta (226). Quand ils entraient dans une agglomération, la population s'assemblait autour d'eux, et ils recommandaient de faire le bien, de suivre la coutume de leurs ancêtres et de respecter les droits de Dieu à leur égard.

Telle fut leur façon de faire jusqu'au jour où ils quittèrent Ouargla, reprenant la route de leur pays. Ils se rendirent dans la région d'al-Bakarât. Le cheïkh Abû'l-Qâsim Sulaïmân ibn Mûsâ — Dieu l'agrée — lorsqu'il apprit que les cheïkhs se rendaient à Ouargla, envoya quelqu'un auprès de ses moutons, à Andrâr, où il avait de nombreuses bêtes, et il ordonna à son envoyé de lui amener les moutons les plus gras, même si c'étaient des femelles pleines. L'homme arriva à Andrâr, mais perdit du temps en route et n'était pas de retour lorsque les cheïkhs quittèrent Ouargla. Ils s'arrêtèrent à al-Bakarât où ils furent surpris par la pluie qui ne leur permit pas de poursuivre leur route. Ils y étaient encore lorsque l'envoyé du cheïkh amena les moutons qu'il avait choisis parmi les plus gras. Quand il fut arrivé, ils prirent les moutons, les égorgèrent et les mangèrent. Pendant qu'ils étaient à al-Bakarât commença l'année 450 (28 février 1058-16 février 1059).

Le groupe des cheïkhs se remit en route vers leur pays. Lorsqu'ils passèrent la limite de Samât'a, ceux de Qaçt'âliya s'y rendirent, ceux d'au-delà gagnèrent leurs régions, les Tripolitains retournèrent chez eux et Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — partit chez les Zanzafa, puis se transporta de la montagne à Tamûlsa.

Ensuite ses élèves lui demandèrent de composer pour eux un recueil (*diwân*) de ses œuvres et de ses principes, mais il ne fit pas droit à leur demande. Longtemps ils insistèrent auprès de lui de façon pressante, mais il refusait toujours. Eux persistèrent sans relâche dans leur requête jusqu'à ce qu'il y fît droit et y consentît à contre-cœur.

Voici ce que vit en songe Ibrâhîm ibn Abî Ibrâhîm : Tous les élèves prenaient le cheïkh Abû'r-Rabî', lui perçaient la poitrine et en tiraient deux grandes écuelles de miel. Lorsqu'il se réveilla, il conçut de ce songe beaucoup de frayeur et de trouble et alla jusqu'à penser que le cheïkh pouvait bien mourir subitement avant d'avoir rien fait pour eux. Il se rendit donc à Gabès et y chercha un interprète des songes ; on lui en indiqua un et, dès qu'il le vit, il lui soumit le cas d'un homme dont plusieurs hommes s'emparaient et dont ils perçaient la poitrine d'où ils extrayaient deux grandes écuelles de miel. « S'il s'agit d'un commerçant qui possède de l'argent, dit l'interprète, c'est qu'on lui extorquera son argent de force. — Il ne s'agit pas d'un homme riche, répliqua Abû Ibrâhîm. — S'il s'agit d'un savant, reprit l'interprète, c'est qu'on lui extorquera sa science de force. — C'est cela », dit Ibrâhîm et il alla retrouver le cheïkh et les disciples à qui il exposa l'affaire et ce qu'il en était du songe. Ils réitérèrent auprès du cheïkh leur requête pour qu'il fît un exposé systématique des problèmes. Les plus âgés de ses étudiants prirent des planchettes et se répartirent son œuvre ; lorsqu'il terminait sa leçon, après avoir mis en ordre devant eux les techniques de la science, ils mettaient au propre tout ce qui avait été passé en revue pendant la leçon, dans toute la mesure où ils avaient pu l'entendre. Lorsqu'ils eurent mis en forme une grande partie de ses leçons (ils en avaient rempli bien des planchettes), ils les lui apportèrent et les lui montrèrent ; chez les unes, il supprima beaucoup, chez les autres, il supprima des planchettes entières, chez d'autres il ne fit qu'approuver. Ils lui montrèrent leur travail bien des fois et passèrent un long temps à cela : ils lui montraient [leur texte] ; lui y retranchait ou y ajoutait, jusqu'au jour où il approuva et où il donna l'ordre d'éditer (*tadwîn*). Cela forma deux registres dont l'un fut appelé le premier et l'autre le second.

Le cheïkh et ses élèves demeurèrent à Tamûlsa autant qu'il plut à Dieu, puis en partirent. Ils avaient montré les livres au cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Sadrîn qui ne trouva à y ajouter que deux particules. Une partie des étudiants se rendit à la montagne ; le reste demeura. Quand vint le moment du retour, les étudiants repartirent de la montagne pour Tamûlsa où ils demeurèrent le reste de leur temps d'études. Le cheïkh et ses élèves, ainsi que la population de Tamûlsa eurent vent que Manjâ ibn 'Uqayl voulait les ravir : les B. Yahrâsan envoyèrent un message au cheïkh sur ce sujet. Ils en restèrent là jusqu'à la matinée d'un certain jour après qu'ils s'étaient acquittés de la prière rituelle : les uns se mirent à étudier, les autres ne s'y étaient pas mis encore quand ils entendirent des cris autour de Tamûlsa. Les étudiants se précipitèrent dans leur direction avec leurs lances, se devançant les uns les autres. Arrivés à l'endroit d'où partaient les cris, ils trouvèrent Manjâ ibn 'Uqayl avec des cavaliers qui attaquaient la population de Tamûlsa. Dès qu'ils virent les étudiants, [Manjâ] et ses cavaliers se précipitèrent sur eux dès le début de l'action. Ils tuèrent l'un des étudiants qui s'appelait Zîrî az-Zandâjî et les étudiants s'enfuirent vers la grotte. Arrivés à l'entrée de la grotte, ils s'y réfugièrent pêle-mêle et s'y tinrent pétrifiés, le cheïkh Abû'r-Rabî' derrière eux. Lorsque les Arabes les atteignirent, ils dépouillèrent le cheïkh de ses vêtements et le blessèrent — la miséricorde divine soit sur lui — Puis ils émigrèrent après cela en un lieu nommé Tûmîn ; ils s'y établirent avec les cavaliers et il devint l'asile et la demeure des clercs. On continua à y pratiquer l'étude et le travail tout le temps que Dieu avait arrêté, si bien qu'il acquit quelque renommée et que l'on en parla en bien. Ils y firent revivre les traditions et y rétablirent la façon de vivre des gens de la secte qui les avaient précédés jusqu'au jour où y mourut Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf —Dieu l'agrée et les agrée tous, nous pardonne et leur pardonne, se montre compatissant envers nous et envers eux. Il est le clément, le miséricordieux. Louange à Dieu maître des mondes !

NOTES

(159) Ibn Zanghîl : tel est le patronyme d'Abû Nûh' : cf. p. 253 (quatre lignes avant l'appel de note 135).

(160) Le Clément : *ar-Rah'mân* : l'une des épithètes les plus fréquemment accolées au nom de Dieu.

(161) Sur Buluggîn, cf. n. 157.

(162) Lamâya : sur cette tribu berbère, dont une partie vivait en Tripolitaine au X^e^ siècle, v. Ibn Khaldûn, *Hist. des Berb.*, I, 241-245.

(163) « Les Noirs » : ici, « les califes fâtimides », cf. n. 142.

(164) En 973.

(165) *Cor.* II, 172 ; tr. Blachère, II, 776, n° 93.

(166) La prière de l'aube : la première des cinq prières canoniques de chaque jour.

(167) Banû Ifran : important groupement berbère nomade qui a laissé son nom à une agglomération du Djebel Nafûsa.

(168) Banû Wâsîn : important groupement berbère nomade apparenté au précédent et surtout localisé dans les régions de la bordure saharienne. V. notes 95 et 131.

(169) Planchette : v. n. 146.

(170) « Emirs noirs », ici les califes fâtimides : cf. supra, notes 142 et 163.

(171) Le terme « musulman » est pris ici, comme toujours, dans le sens restreint de « Khârijite ».

(172) Le calife al-'Azîz (976-996), sur lequel v. *E.I.* 2, I, 846.

(173) *Cor.* XXVIII, 25 ; tr. Blachère, I, 499, n° 81.

(174) Qaçt'âliya : v. supra, notes 104 et 119.

(175) Al-Mançûr ibn Buluggin : sur ce prince qui régna de 984 à 996, v. Ibn Khaldûn, *Hist. des Berbères*, tr. de Slane, II, 12-16.

(176) Qant'râra : cf. notes 81 et 130.

(177) Mazâta : cf. notes 107 et 139.

(178) Arîgh : Il s'agit de la ligne d'oasis que nous appelons aujourd'hui Oued Rîgh.

(179) Asûf : c'est la région que nous appelons le Sûf.

(180) Maghrâwa : groupement berbère nomade, qui joua souvent un rôle important au Maghrib central et au Maroc, particulièrement aux X^e^ et XI^e^ siècles.

(181) Sens obtenu en prenant la leçon *a'ista* et non *anista*.

(182) *Cor.*, X, 2 ; tr. Blachère, II, 558, n° 86.

(183) *Qadam* peut en effet avoir ce sens. Il y a là un jeu de mots intraduisible entre deux des sens du mot *qadam*.

(184) Tin Bâmât'ûs : localité voisine de Ouargla, sur l'étymologie de laquelle v. T. Lewicki, *op. cit.*, p. 40.

(185) Zawila : localité du Fezzân, sur laquelle v. al-Bakrî, tr. de Slane, p. 26-28.

(186) Double jeu de mots intraduisible entre le nom du Juif et la première épithète, puis entre les deux épithètes.

(187) On sait qu'après avoir par trois fois prononcé la formule de répudiation, un Musulman ne peut plus épouser la femme qu'il a ainsi répudiée, si ce n'est après plusieurs formalités rituelles. Il s'agit en somme d'une répudiation catégorique.

(188) Il s'agit naturellement de la pureté rituelle.

(189) Allusion aux faits rapportés précédemment.

(190) Exactement : demander des nouvelles de la santé.

(191) Je traduis le texte tel qu'il se présente, mais je suppose que le copiste a sauté une ou deux lignes qui contenaient une réplique d'Abû Nûh'.

(192) « La secte de l'Islâm » : c'est-à-dire la secte ibâd'ite.

(193) Zuwâgha : v. n. 87.

(194) Il s'agit évidemment de Khalaf ibn as-Samh'.

(195) « Les Musulmans » : il s'agit bien entendu des Ibâd'ites.

(196) Nafzâwa : région méridionale de la Tunisie, au Sud-Est du Chott el-Djerid.

(197) Banû Yazmartan : tribu zénète de la région de Biskra.

(198) Cf. supra.

(199) *At-Tah'kîm* : le fameux arbitrage qui suivit la bataille de Çiffîn.

(200) *Cor.*, XXXVI, 68 ; tr. Blachère, I, 256, n° 62.

(201) Le texte porte par erreur : Abû Zakariyyâ'.

(202) Les « Sultans noirs » : les Fâtimides.

(203) « Musulman » : au sens de *ibâd'ite*, habituel à notre auteur.

(204) Il s'agit de la prière de l'aube, la première des cinq prières quotidiennes prescrites par la Loi.

(205) Banû Maghrâwa : v. n. 180.

(206) L'oued Righ (v. n. 178).

(207) Qaçt'âliya : v. n. 104.

(208) Lamâya : v. n. 162.

(209) Nahrawân : grave défaite infligée aux khârijites par 'Alî le 17 juillet 658, près de Bagdad.

(210) Il semble qu'il y ait confusion — de l'auteur ou du copiste — entre cette anecdote et la précédente où le récit est fait à la 1^re^ personne.

(211) Le mot *'alà* ne peut être qu'une erreur de copiste ; peut-être faut-il lire : *'alayhi*.

(212) *Cor.*, III, 78 ; tr. Blachère, II, 878, n° 99.

(213) L'auteur veut-il parler de l' « île » du Maghrib ? C'est la seule explication qui me vienne à l'esprit, sans beaucoup me satisfaire.

(214) La *sabkha :* c'est le Chott el-Djerid.

(215) Le ms. d'Abû Zakariyyâ' porte Makka, ce qui est invraisemblable ; le ms de Darjînî m'a permis de corriger en Tâdmakka.

(216) B. Wartizlan : le ms. de Darjînî a permis la lecture exacte de ce nom de tribu, de lecture incertaine sur le ms. d'Abû Zakariyyâ'.

(217) Tîn Bamât'ûs : v. n. 184.

(218) Le ms. de Darjînî (p. 169) donne le nom de « An Tijân dans l'île de Djerba. »

(219) Le ms. d'A. Zakariyyâ' porte *chajaratâni mina 'l-h'arf*, ce qui ne signifie rien, à ma connaissance ; j'ai traduit d'après l'expression de Darjînî *(ibid.)* : *charjaratâni mina 'l-khurûf.*

(220) « La montagne » : il s'agit sans doute du Djebel Nafûsa.

(221) Le ms. de Darjînî (p. 169) porte : Mazâta au lieu de : Zanâta.

(222) Lamâya : v. n. 162.

(223) Le ms. d'Abû Zakariyyâ' porte *qâlû* que je transforme en *qâla* (sujet : Abû'l-Qâsim), conformément à la leçon du ms. de Darjînî (p. 170).

(224) Tamâsîn : il s'agit sans doute de l'agglomération voisine de Touggourt qui sert actuellement de siège à une branche de la confrérie des Tijâniya.

(225) La *sabkha :* étendue d'eau salée voisine de Ouargla.

(226) Sadrâta : ville fondée par les Ibâd'ites après la destruction de Tâhert, à quelques kilomètres au sud de Ouargla. Sur les ruines actuelles, v. G. Marçais, *L'architecture musulmane d'Occident*, pp. 55-59.

LA CORPORATION DES BIJOUTIERS A CONSTANTINE AVANT 1830

Parmi les textes arabes de la période beylicale constantinoise aucun, à notre connaissance, ne nous apporte des écrits relatant avec intérêt la vie des artisans de l'antique rocher.

A défaut, il faut se contenter de quelques lignes puisées chez divers auteurs (1). Ils nous ont permis, avec l'apport d'une enquête menée auprès de vieux artisans (2) de tenter de retracer la vie du bijoutier (*çayyâr*) d'autrefois. En raison du conservatisme social local, tout porte à croire que l'organisation artisanale du début du XIX^me^ siècle retracée ici ne s'était guère modifiée depuis l'installation des Turcs.

Comme pour les autres métiers, ceux des métaux précieux se trouvaient réunis dans un souk particulier.

Les ateliers qui nous occupent se groupaient au « *Souk el-Açar* » (Place Négrier). A la faveur des travaux d'urbanisme réalisés par Salah bey (1771-1792), ils se déplacèrent vers un quartier limitrophe dit « *Rahbet el-Souf* » (Place des Galettes) et occupèrent ensuite une position plus convenable le long des actuelles rue Combes, rue Vieux et ruelles adjacentes, quartier particulièrement fréquenté puisque situé sur le parcours reliant les deux principales portes de la ville : Bab el-Oued et Bab el-Kantara.

La corporation régissant les bijoutiers relevait d'un amine placé sous l'autorité du « *caïd el-blad* », haut fonctionnaire du « *maghzen* » entourant le bey.

Son administration s'avèrait autoritaire : il décidait si tel compagnon se montrait apte à accéder au grade de maitre-artisan, contrôlait l'exécution du travail et ne permettait la mise

(1) P. Eudel, *l'Orfèvrerie algérienne et tunisienne*, pp. 433-440, Alger, 1902.

E. Mercier, *Constantine avant 1937*, Notice sur cette ville à l'époque du dernier bey, in « Constantine, son passé, son centenaire », vol. 44 du Recueil des Notes et Mémoires de la Société Archéologique de Constantine.

E. Lecuyer, *Les métiers constantinois à l'époque des beys*, revue IBLA, XIII, pp. 341-357, Tunis, 1950.

(2) Citons parmi les plus anciennes familles de bijoutiers les noms de : Chaloum, Liaou, Nakach, Boka.

prière, malgré l'exemple du Prophète (qui n'était pas chaste), se parfume avec discrétion (18).

L'usage qui est fait aujourd'hui des parfums aldéhydés n'est pas un signe de la modestie de nos mœurs. La femme d'Occident ne redoute pas de semer derrière elle de longues chaînes de molécules odorantes qui sont autant de chèques sans provision, mais font retourner le passant ou frémir ses narines. Rien n'est plus éloigné de la conception de l'Orient. Le parfum est un accessoire de la vie intime. Qu'il demeure attaché au corps qui le porte. C'est assez qu'il rode sous le vêtement.

La contagion des mœurs changera sans doute un peu tout celà. Déjà, il y a quelques années, nous entendions qu'un bourgeois de la Médina, en passe de convoler en justes noces, demandait partout qu'on lui procurât « Quelques fleurs » et « Floraison » d'Houbigant, deux compositions à note dominante de jasmin, ce qui est dans la tradition, avec un accompagnement d'aldéhydes, ce qui nous rapproche des excès d'un monde frelaté.

Dans les campagnes, chez les bédouins, il en est un peu autrement. Il est bon qu'un fort parfum interdise à la femme de fuir ou de se cacher, ou bien favorise sa rencontre dans les mystères de l'ombre. Des odeurs violentes ne sont pas ressenties de la même manière sous la tente ouverte aux vents, au sein même de la nature, que dans « la ville de murs et de portes ».

Un bédouin de nos amis, tapi derrière des broussailles, attendait sa bien-aimée. Au crissement léger du gravier sur le sentier, comme d'un pas prudent qui s'approche, il tressaille, il arme avec précaution son fusil, quand lui parvient, porté par la brise, le parfum préféré, une rose éclatante (sans doute synthétique) mêlée à l'odeur du lait aigri et du suint. Il pose son arme. Il se lève... « Et le reste est le mystère de la foi musulmane, ô mon frère. »

E. G. GOBERT.
(*à suivre*)

(18) Sur l'usage que faisait des parfums le Prophète, avant et après l'ihram, cf. GAUDEFROY DEMOMBYNES. *Le Pélerinage à La Mekke*, 1923, pp. 186-188-191-297.

« La Chronique » d'Abû Zakariyyâ' al-Wargalânî

(m. 471 H. = 1078 J.-C.)

DEUXIEME PARTIE (inédite)

Traduction annotée par H.R. IDRIS

Au nom d'Allâh le Bienfaiteur miséricordieux. Allâh bénisse notre seigneur Muh'ammad, sa famille et ses compagnons et leur accorde le salut.

Le Cheïkh Abû Zakariyyâ' Yah'yâ ibn Abî Bakr as-Sadrâtî al-Wârgalânî — qu'Allâh Très Haut lui fasse miséricorde et soit satisfait de lui — a dit : « Louange à Allâh qui créa les cieux et la terre et établit les ténèbres et la lumière ! Et pourtant ceux qui sont infidèles donnent des égaux à leur Seigneur ! » (227), qui « Ne ressemble à rien d'autre. Il est l'Audient, le Clairvoyant » (228).

Nous commençons par mentionner Allâh et invoquer Sa bénédiction pour Son Prophète le très loué (229) — sur lui soit le salut. Nous Lui demandons de nous aider et de bien conduire nos paroles et nos actions et nous nous réfugions auprès de Lui contre l'erreur et le trébuchement. Nous n'existons tous que par Lui et ne sommes qu'à Lui. Il n'y a de pouvoir et de force qu'en Allâh, Haut et Puissant. Il est notre Maître ; quel excellent Maître et quel excellent Auxiliaire !

Nous nous sommes proposé dans ce livre de révéler ce qui nous est parvenu sur la vie [édifiante] de nos ancêtres et de nos prédécesseurs que nous avons atteints et ce que nous avons appris sur ceux que nous n'avons pas atteints concernant leurs généreuses vertus (*manâqib*), leur rang éminent, la quintessence de leurs actions et la fine fleur de leurs paroles — que la miséricorde d'Allâh soit sur eux. Le salut consiste à les suivre et à cheminer sur leur voie. C'est ainsi qu'on rapporte qu'un nukkârite du temps passé a dit : « Les compagnons d'Ar-Rabî' l'ont emporté sur nous par les traditions (*âthâr*). »

On raconte que l'un des meilleurs parmi les Nafûsa a dit : « Nous sommes gens de traditions ; même si notre route devait nous conduire à une muraille, nous la suivrions ; bien plus, même si elle devait nous mener à des tranchants de glaives et à des fers de lances, nous la suivrions pour satisfaire Allâh, maintenir Sa religion et la manifester, n'en déplaise aux Infidèles ! »

Nous commencerons par mentionner parmi les renseignements qui nous sont parvenus ceux qui concernent Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj al-Lamâ'î — sur lui la miséricorde d'Allâh.

Biographie d'Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj al-Lamâ'î al-Hawwârî — qu'Allâh l'agrée

Notre cheïkh Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — qu'Allâh l'agrée — rapporte qu'Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj était un homme des Lamâya qui se repentit à un âge avancé. La cause de son repentir fut qu'il rencontra une fois un cheïkh des Lamâya alors qu'il paissait des moutons lui appartenant. Ce cheïkh lamâ'ite lui dit : « Sache que le troupeau que mène paître un vieillard (230) est le meilleur des troupeaux et qu'un vieillard qui suit le troupeau est le pire des vieillards ». Alors le repentir pénétra son âme et il alla trouver les cheïkhs Abû Çâlih' Abû Miswar et Abû Mûsâ 'Isâ ibn as-Samh', qui se trouvaient alors à Djerba. Il resta auprès d'eux tout

le temps qu'Allâh lui fixa, puis s'en revint. Il rencontra [de nouveau] le cheïkh lamâ'ite dont il a été question qui lui dit : « Sache que les chameaux s'agenouillent pour recevoir leurs charges mais que la supériorité revient à celui qui les fait parvenir au but. » Il retourna alors une autre fois auprès des cheïkhs, resta auprès d'eux ce qu'il plut à Allâh et s'en revint auprès des siens. Il rencontra le même cheïkh qui lui dit : « Sache que les étangs amassent l'eau mais que la supériorité revient à celui qui retient et laisse passer ce qu'il a amassé. » Alors, pour la troisième fois il alla trouver les cheïkhs et resta auprès d'eux à s'instruire jusqu'à ce qu'il eût compris et sût ce qu'Allâh avait fixé pour lui ; il étudia le fiqh et fut l'un des sept juristes appelés « les gens de la grotte », la grotte d'Amajmâj (231). Amajmâj est un endroit connu de Djerba. Parmi eux figuraient Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ', Abû Jubaïr, Jâbir ibn Sadarmân et Kabbâb ibn Muçlih', tous quatre des Mazâta, et Abû 'Amr an-Namilî et Abû Zakariyyâ' Yah'yâ ibn Jarnâz an-Nafûsî. Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj était un savant juriste et un scrupuleux ascète, zélé, appliqué et plein de bonnes intentions. Abû'r-Rabî' rapporte à son sujet qu'il dit : « Je n'ai jamais emprunté sauf un seul dînâr et l'ai rendu identiquement. » Cela venait de ce qu'il se contentait pleinement des dons d'Allâh et non de l'abondance de biens mobiliers et de richesses. On disait en outre que son hospitalité ne ressemblait pas à celle des autres.

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj reçut la visite du berger de ses moutons et lui dit : « Que font mes moutons ? » et le berger de lui déclarer : « Ils vont bien et s'ils continuent à se bien porter, ils atteindront une bonne centaine ». Abû Muh'ammad lui dit alors: « Je ne veux pas plus atteindre le nombre de cent ovins que je ne veux être juif ! » Voici un trait de son effort de piété : il se lavait avec de l'eau malgré la faiblesse de sa vue et la débilité de ses forces. Sur les quatre côtés de sa tente, il avait choisi quatre emplacements où il se lavait, selon la direction du vent ; il se lavait et se passait du sable sur le visage. On lui dit : « Ne te suffit-il pas d'em-

ployer du sable ? — Ce cas-là, répondit-il, est celui des impotents ; or je ne m'en prévaux pas. » Une fois le cheïkh Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ' vint le visiter et une conversation s'engagea entre eux. L'un d'eux dit à son interlocuteur : « A cette époque-ci les gens ne vivent que grâce au pragmatisme (232) » et l'autre de répondre — je pense que c'est Abû 'Imrân, le doute provient de moi — : « Le pragmatisme n'est tolérable que pour les choses rituellement pures et impures ; quant aux biens d'autrui, c'est non ! » On dit qu'un homme l'interrogea sur la dévotion : « En quoi consiste-t-elle ? — La dévotion, répondit-il, c'est l'intention. Ainsi, moi, je ne récite que le quart du Coran et mon fils Dâwûd l'a appris par cœur tout entier (233) et voilà ce champion dans l'égarement ! » Il mettait en garde ses enfants contre l'abandon de l'Islâm. On dit que son fils Dâwûd se repentit ensuite et revint au bien. Le cheïkh Mâksan ibn al-Khayr — Allâh l'agrée — a raconté qu'il passa chez Abû Muh'ammad 'Abd Allâh au cours de son voyage à Djerba. « Quelle partie de la science étudierai-je ? lui demandai-je, le *kalâm* (234) ou le *fiqh* ? — Etudie le tout, mon fils, me répondit-il, car tu as besoin de tout cela — Mais, repris-je, si mon entendement n'est pas capable d'assimiler tout cela ? — Ta religiosité le sera alors, ta religiosité mon fils ! » Les cheïkhs venaient lui rendre visite de Djerba. Il reçut une fois la visite d'Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' — Allâh l'agrée — qui lui dit : « O cheïkh ! j'ai appris que ton mandataire pour le Pèlerinage a subi un dommage et a perdu tout ce qu'il avait. Délègue-moi pour y remédier ; peut-être amasserai-je pour toi de quoi remplacer ce qui a été perdu. » Il le délégua et [Abû'l-Qâsim] partit ensuite pour Djerba. Il en revint lui apportant près de vingt-cinq ou vingt-quatre dînârs, je ne sais au juste, qu'il lui donna. Abû Muh'ammad lui dit : « O Yûnus ! je partagerai avec toi car tu viens de te marier. » L'autre refusa et Abû Muh'ammad d'insister, sans plus de succès. Alors il plongea la tête sous ses vêtements, ouvrit sa bourse et en tira cinq dînârs en lui disant : « Prends ces cinq-là, Yûnus ! »

L'autre refusa et Abû Muh'ammad de dire : « C'est bien ce que tu as fait là, c'est bien ce que tu as fait là, Yûnus ! » Voilà un des traits qui te montrent la pureté de son intention et l'harmonie existant entre son for intérieur et son comportement extérieur.

Abû'r-Rabî' a dit : « 'Abbûd ibn Manâr al-Mazâti rendit visite à Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj qui lui demanda de ses nouvelles en disant : « Tu tiens une place considérable dans mon cœur, ô 'Abbûd ! Comment vas-tu et te portes-tu ? — Bien, ô cheïkh ! répondit 'Abbûd, si ce n'est que j'ai des dettes. » Abû Muh'ammad le réprimanda et lui dit : « Tu as des dettes et tu viens me trouver ! Va-t-en d'ici, 'Abbûd, va-t-en d'ici, 'Abbûd ! » et le fustigea en l'appelant par son nom. 'Abbûd retourna chez lui et demanda à 'Alî ibn Yakhlaf, le frère d'Abû'r-Râbî', de lui amener quelqu'un qui lui achèterait des moutons qu'il avait, un esclave et un silo d'orge, ce qui fut fait. Avec cela, il acquitta ses dettes. [Or] à cette époque une attaque fut lancée par un nukkârite appelé Mançûr ibn Maldîn ibn Abî 'Alî. On l'assaillit dans sa demeure [à] Zariq (235) et il périt en martyr remis à la miséricorde d'Allâh. Il n'y a pas lieu de rapporter ici le récit de l'affaire de ce nukkârite. L'avertissement donné par Abû Muh'ammad à 'Abbûd fut l'une des plus grandes grâces et faveurs d'Allâh.

Abû'r-Rabî' [a rapporté ceci] au sujet d'une femme, nommée Umm al-Bakht, qui était sa cousine du côté maternel : « J'ai vu, dit-elle, pendant mon sommeil, mon oncle paternel 'Abbûd, après qu'il fut tué et je lui ai dit : « Tu es parti et tu m'as abandonnée, mon oncle. » Il me répondit, poursuivit-elle : « Pourquoi me dis-tu cela, alors que j'ai laissé parmi vous Sulaïmân [ibn Yaklaf] (236) comme avertisseur après moi ? » Umm al-Bakht était connue pour sa piété.

Abû'r-Rabî' a dit : « 'Amrûs ibn 'Abd Allâh az-Zuwâghî rendit visite à Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj qui lui dit : « Comment vas-tu, 'Amrûs ? — Bien, cheïkh, répondit 'Amrûs — Crains Allâh, ô 'Amrûs, reprit-il,... (237)

et c'est envers les gens que tu dois entretenir les meilleures relations. — De quelles gens veux-tu parler ? — Oui, oui, répondit-il, tu as compris ce que j'ai dit ; les gens ce sont les Musulmans. »

On rapporte que ce 'Amrûs ibn 'Abd Allâh az-Zuwâghî rendit visite à Abû Muh'ammad Kamûs, l'un des cheïkhs des Zuwâgha, qui lui dit : « Qu'Allâh te récompense, ô 'Amrûs, car tu m'as rendu visite et as fait cesser ma solitude. — Mais faisons-nous cesser la solitude, répondit 'Amrûs, nous autres gens de cette époque ? — Pourquoi dis-tu cela ? reprit Abû Muh'ammad. Ne dit-on pas : « Celui qui accomplit les cinq prières remplit d'adoration toute l'étendue comprise entre les cieux et la terre ? »

Abû'r-Rabî' a dit : « Un groupe d'hommes, parmi lesquels 'Abd Allâh ibn Zûraztîn (238) passa chez Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj qui lui dit : « Sache, ô 'Abd Allâh, que je ne connais que toi parmi eux. Enseigne-leur les biographies édifiantes de l'Islâm car tu as vu des hommes de bien qu'ils n'ont pas vus et tu as connu des gens [remarquables] qu'ils n'ont pas connus. » [Abû'r-Rabî'] a dit aussi : « Il passa un groupe de clercs parmi lesquels se trouvait un homme âgé et corpulent. [Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj] dit alors : « Sache que tout pasteur est responsable de ses ouailles. » Cela montre le grand souci qu'il avait des Musulmans et de leurs biens.

Le cheïkh Mâksan ibn al-Khaïr — qu'Allâh l'agrée — a mentionné ceci : « Une année, il quitta Djerba avec ses compagnons pour labourer. Notre route passa par chez Abû Muh'ammad, dit-il, et nous avions laissé nos vêtements à Djerba, ne portant sur nous que des haillons élimés. Il nous regarda et tint longtemps les yeux fixés sur nous, puis dit, se parlant à lui-même : « Hélas ! les richesses diminuent et la dignité de l'Islâm disparaît ! » Nous comprîmes qu'il faisait allusion aux hardes que nous portions et qu'il en avait de la peine (239) ; aussi lui dîmes-nous : « O cheïkh ! nous avons laissé nos vêtements à Djerba et sommes partis avec ceux-ci pour labourer. — Bon, alors, bon, alors, reprit-il. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al-Amîr rendit visite à 'Abd Allâh ibn Mânûj apportant avec lui de la viande cuite, un vendredi. Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj lui en fit reproche et jeûna tandis que l'autre en mangea. Ibrâhîm ibn Yûsuf a mentionné ce récit et a ajouté d'après Muh'ammad fils du cheïkh 'Abd Allâh que cela se passa après la première prière. Abû Ish'âq Ibrâhîm ibn Maçkûdâsan (240) ad-Dajmî a rapporté qu'Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al-Amîr sermonnait les Lamâya et les exhortait ; il disait : « Il nous suffit de dénoncer vos péchés, ô Lamâya ! » et il disait aussi : « Je tiens de la bouche d'Abû Çâlih' à mon oreille — malheur à moi si je lui porte tort — : la colère est générale et la clémence est particulière ; le juste périra par la faute du méchant. [Allâh] a dit : « Ensuite Il vous a fait reculer devant les Infidèles pour vous éprouver. » (241) et Il a dit : « Ils ont été seulement amenés, par le Démon, à chuter à cause d'une partie de ce qu'ils ont commis. [Toutefois] Allâh a certes effacé pour eux [leur faute]. » (242) d'une manière fort claire ; parmi eux est l'Envoyé d'Allâh — qu'Allâh le bénisse et le sauve — et quiconque aspire à la vie future. »

Abû'r-Rabî' a dit : « J'allai voir Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al-Amîr mais ne le trouvai point chez lui. Comme je demandais où il était, on me répondit : « Il est sur l'aire. » J'y allai, dit-il, et le trouvai, vêtu d'une *jubba* de laine, ayant posé son *kisâ'* (243) et en train de rassembler [ce qui se trouvait] sur les bords du *mirbad* synonyme de *andar, baydar* et *jarîn* [désignant l'aire]. Lorsqu'il s'aperçut que j'étais là, il se précipita sur son *kisâ'* et s'en vêtit. Je lui en fis reproche et il me dit : « Tu m'as trouvé ayant quitté mon *kisâ'* et j'ai été pris de confusion. — Cela ne fait rien, dis-je ; n'est-ce pas là agir dans la licéité ? — Au contraire, reprit-il, Abû Çâlih' savait agir dans la licéité. — Comment faisait-il ? demandai-je — Lorsque venait le temps de la moisson, répondit-il, il transportait les céréales sur l'aire, dans des filets, sur une chamelle puis quand arrivait le moment de la prière de la matinée (*d'uh'â*), il faisait agenouiller sa chamelle, la

déchargeait, l'entravait, défaisait son *izâr*. Puis il se mettait à prier comme il le faisait auparavant (244), et repartait avec sa chamelle. Telle est l'action dans la licéité, action qui ne nuit pas à celle faite en vue de l'autre monde.

On dit que 'Abd Allâh ibn al-Amir partit une fois de Djerba. Des gens de Djerba parmi lesquels Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' l'escortèrent. Quand ils furent près de la mer, Abû'l-Qâsim prit 'Abd Allâh ibn al-Amîr sur ses épaules et le porta jusqu'à la barque ou le canot pour qu'il ne fût pas mouillé. Il y avait là pour le regarder beaucoup de gens du peuple et de basse condition et des individus ne discernant pas ce qui convient à la religion. Il [leur] lança : « Regardez Yûnus ibn Abî Zakariyya' : il a porté le nègre sur son dos ! »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Sulaïmân ibn Mûsâ m'envoya quelque argent et m'ordonna de lui acheter des aliments rares et savoureux et de les porter à Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al Amir pour qu'il les mange. J'achetai ce que je pus et le portai à Abû Muh'ammad. Chemin faisant, je passai par des terrains couverts de fourrage, d'herbes et de plantes douces : or j'étais sur un âne. Je fis donc brouter mon âne. Quand j'arrivai auprès d'Abû Muh'ammad, il dit à ses enfants : « Donnez du foin à l'âne de Sulaïman (245). — O cheïkh, dis-je, ce n'est pas un âne habitué à manger du foin; en route, je lui ai fait brouter de quoi se suffire toute la nuit. » [Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al-Amir] déclara : « Il m'arriva la même chose avec le cheïkh Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj. J'allai le trouver, une fois, chevauchant une monture que je fis brouter en route. « Donnez du foin, dit-il, à la monture de 'Abd Allâh ! — Ce n'est pas, répartis-je, un âne qui mange du foin. — O 'Abd Allâh, me dit-il, la pâture à la monture de l'hôte s'impose autant que celle que l'on sert à son maître. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Le cheïkh 'Abd Allâh ibn Mânûj a dit : « Il y a des savants qui affirment que lorsqu'un homme s'aperçoit que ses facultés intellectuelles baissent par suite de la maladie ou de l'âge, il ne lui est plus permis d'enseigner la science à ceux qui le consultent et moi, j'ai suivi cette règle. » Il disait : « J'abandonnerai les autres avant qu'ils ne m'abandonnent. » Allâh prolongea sa vie et différa son terme. On rapporte à son sujet qu'il regarda son fils et le fils de sa sœur Abû Yûsuf et dit : « Vous serez comme qui dirait les meilleurs de votre temps et j'ai examiné votre sort et la façon dont vous [pourrez vous] délivrer de ce bas monde et je ne vous l'ai pas trouvée. »

Relation de la biographie d'Abû Muh'ammad Wîslân ibn Ya'qûb ad-Dajmî al-Mazâtî — qu'Allâh l'agrée

Abû Muh'ammad était un Dajmî [de la tribu] des Mazâta. Dans sa jeunesse il paissait les moutons et avait du cœur et de l'adresse, c'est-à-dire de l'habileté. Il chantait derrière ses moutons avant le coucher du soleil et terminait son chant par des paroles où il invoquait Allâh pour lui-même ; après quoi si les bergers désiraient qu'il chantât encore, il leur refusait disant : « Je viens de terminer » et ne leur chantait rien de plus. Ensuite Allâh lui inspira le repentir et le retour à l'Islam en raison du bien qu'Il lui voulut. Il se rendit auprès du groupe des étudiants à l'époque d'Abû'l-Qâsim Yazîd ibn Makhlad — qu'Allâh l'agrée — après qu'il eut pris de l'âge. Il resta au milieu d'eux à réciter le Coran pendant sept ans. Au début de ses études, il récitait comme un débutant et avait la voix sonore. Un homme lui dit : « Tu as passé l'âge de l'étude, Wîslân ; retourne donc auprès des tiens: tu y collectionneras les bonnes actions et exerceras ta sollicitude envers les gens de la secte qui passeront par chez toi. » Le propos de cet homme l'affligea comme s'il lui avait ôté l'espoir de s'instruire. Avec sa planchette [coranique], il quitta l'agglomération pour la plaine (246) et éclata en pleurs. Un autre homme passa auprès de lui et lui demanda : « Qu'as-tu Wîslân ? » Il lui apprit ce qui lui était arrivé. « Apporte ta planchette, dit l'autre. » Il l'avait jetée et il la prit. « Récite, ordonna l'homme. » Il se mit à réciter et l'autre lui dit : « Quel savant tu feras, ô Wîslân ! » Son cœur fut soulagé et son chagrin se dis-

sipa aux paroles de cet homme. Il persévéra dans son entreprise, son effort et son application à l'étude. Lorsqu'il eut appris le Coran, il se tourna vers l'étude des principes (*uçûl*), de l'argumentation (*h'ujja*) et de la dialectique (*kalâm*). Il y consacra seize années et s'instruisit auprès d'Abû'l-Qâsim Yazîd ibn Makhlad. Il arriva une fois à la demeure d'Abû'l-Qâsim qui l'avait pris comme moniteur (*arif*). Il engagea une discussion sur une question donnée avec la femme d'Abû'l-Qâsim pendant que celui-ci sommeillait. Quand il se réveilla, ils lui demandèrent : « As-tu entendu ce dont nous discutions ? — Je vous ai entendus vous lancer de la potaille », répondit-il, faisant allusion à la faiblesse de leur controverse.

Lorsque Wislân eut appris autant de dialectique et d'argumentation qu'Allâh voulut, il décida d'étudier le droit (345). Il alla trouver sa mère et lui dit : « M'autorises-tu à monter au Djebel ? — Oui, répondit-elle, pensant qu'il s'agissait d'un djebel voisin alors qu'il visait le Djebel Nafûsa. Il monta donc au Djebel Nafûsa. Quand lui parvenait une lettre de sa famille, il la jetait dans la niche, tant et si bien qu'il y en eut un certain nombre. Lorsqu'il eut assouvi son appétit [de science] et qu'il eut envie de retourner auprès de sa famille, il prit les lettres les unes après les autres dans l'ordre chronologique ; dans la première qu'il parcourut il trouva la nouvelle de la mort de sa mère. Lorsqu'il voulut retourner auprès des siens, les cheïkhs du Nafûsa lui firent cortège jusqu'au moment des adieux. Il leur dit alors : « J'ai une question, ô cheïkhs, que je veux poser. — Quelle est-elle, répondirent-ils, ô Abû Muh'ammad ? — Que dites-vous d'un homme qui a juré devant Allâh de faire telle chose et qui n'a pas tenu son serment ? que lui incombe-t-il ? — Il affranchira un esclave, répondirent-ils, ou vêtira dix pauvres ou les nourrira. — Peut-il parmi ces trois solutions, reprit-il, choisir à son gré ? — Oui, répondirent-ils. — Je tiens ma réponse, dit-il. Si l'on me demande au sujet du Djebel [Nafûsa] s'il s'y trouve des gens qui pratiquent la casuistique (*h'iyal*), je le dirai! — Voilà donc où tu voulais en venir (346), Abû Muh'ammad, reprirent-ils. » La

durée de son séjour parmi eux fut de sept ans ; il acquit autant de science qu'Allâh voulut et composa un important recueil. Revenu auprès des siens il se livrait à la lecture avec ardeur hiver comme été. Quand ils le voyaient lire ses livres pendant l'hiver, ils lui disaient : « C'est l'époque du froid, du frimas et de l'humidité ; aie pitié de tes livres. » Et lui de répondre : « L'été viendra ; ils se flétriront et sècheront. » Et lorsqu'il les prenait en été, ils lui disaient : « Voici l'époque de l'été et de la chaleur. — L'hiver viendra, répondait-il : ils auront froid et se déflétriront. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — a déclaré : « Alors que Wislân en question marchait dans les rues de Kairouan, il passa près d'un aveugle aux yeux hagards et à la démarche hésitante autour duquel les gens se rassemblaient pour l'entendre discourir. « Je le rencontrai parmi la foule, dit [Wîslân]. L'aveugle leva la tête et déclara : « Voici Wislân ibn Ya'qûb ; il a dans sa manche un livre où on lit : « Au nom d'Allâh, le Bienfaiteur miséricordieux... » et il se mit à lire ce qu'il y avait dans le livre jusqu'au moment où se présenta une faute qui figurait dans la marge du livre. Il hésita un moment, lut la faute et poursuivit la lecture. Sur ce je me sauvai, poursuivit Abû Muh'ammad [Wislân] de peur qu'il ne révélât des choses plus graves encore. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr a dit : « Pendant une réunion à Kairouan, on évoqua la personne d'Abû Muh'ammad [Wislân] et les assistants admirèrent son esprit, sa sagacité, son mérite, sa science, sa longanimité et l'étendue de son intelligence. L'un dit : « Un esprit berbère peut-il atteindre ce [niveau] ? » Un autre dit : « Je vous le mettrai à l'épreuve » Il s'installa donc sur son chemin et attendit qu'il passât. L'homme étendit alors sa jambe, ce qui obligea l'autre à lever une des siennes et le frappa. Jeté à terre [Abû Muh'ammad] se releva ensuite, s'essuya le visage et dit: « Louange à Allâh ! » sans plus s'occuper de cet [incident]. »

Relation de la biographie d'Abû Ja'far Ah'mad ibn Khaïrân al-H'âmmî — Allâh l'agrée

Abû Ja'far était généreux et montrait un grand zèle dans la pratique religieuse. Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — disait aux habitants de Qaçt'âliya : « Abû Ja'far vous a coupé toute excuse, ô gens de Qaçt'âliya ! Si vous dites que vous êtes indigents, Abû Ja'far l'est comme vous. Si vous dites que vous êtes sur le passage de la route et du marché, Abû Ja'far l'est de même. » (249) On rapporte qu'Abû Ja'far avait coutume, après avoir prié à la mosquée pendant la nuit, de s'y attarder après le départ des gens. Avec son bâton, il explorait les coins de la mosquée et disait : « Y a-t-il ici un hôte ? Gardez-vous bien de laisser quelqu'un passer la nuit sans souper. » On rapporte à son sujet qu'il remit à un métayer (*muchaït'ar*) (250) qu'il avait de l'orge ou des graines à semer dans un jardin qu'il possédait. Il demandait au métayer ce que devenait la plantation et celui-ci répondait : « Ça va, mon oncle Abû Ja'far. » quand vint le temps de la moisson, Abû Ja'far se rendit à son jardin pour voir la plantation et ne trouva rien. Il rencontra le métayer et lui adressa des paroles de colère. L'autre répondit : « Mon oncle Abû Ja'far, allais-je donc semer pour toi et laisser mes enfants mourir de faim ? » Abû Ja'far se retira en disant : « Salut, salut ! » se référant à la parole d'Allâh, Grand et Puissant : « Interpellés par les Sans Loi, ils répondent : « Salut ! » (251).

Abû'r-Rabî' raconte : « Une fois mon oncle maternel 'Abbûd ibn Manâr et moi passâmes chez Abû Ja'far. Il plongea la main dans sa poche et en sortit une bourse de dirhams, nous la donna et dit : « Allez au souk et achetez un pain de bonne farine blanche. — Nous avons déjà mangé, ô cheïkh, répondîmes-nous. — Louange à Allâh, dit-il » et il remit la bourse dans sa poche.

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ' s'arrêta une fois à Qaçt'âliya et rencontra Abû Ja'far auquel il dit : « Viens avec nous chez al-Ghâya, la femme d'Abû'l-Qâsim : nous allons lui faire visite. » Abû Ja'far a dit : « Nous nous mîmes en route et entrâmes chez al-Ghâya ; nous lui demandâmes de ses nouvelles. Puis elle nous interrogea sur le cas d'une femme qui était allée à la rivière pour s'y laver, accompagnée de plusieurs autres, était entrée dans l'eau toute vêtue et avait mis par-dessus ses vêtements un voile supplémentaire. Abû 'Imrân répondit : « Toute femme qui va à la rivière et s'y lave nagera dans sept rivières de feu ! » En entendant cela, al-Ghâya pâlit et demanda : « Y a-t-il une indulgence ? » Il accorda cette indulgence à cette femme si, comme elle l'affirmait, elle s'était mise un voile [supplémentaire] et avait fait l'objet d'un guet. » Il lui retourna la question disant : « Et toi, quel est ton avis ? — Oui, répondit-elle, j'ai entendu cette réponse tirée du livre d'Abû Yûnus Wasîm. » On rapporte que cette femme reçut la nouvelle de la mort d'un fils qui avait péri en voyage. Elle se mit à prier et dit : « Dis-moi quelle couleur a pris mon visage lorsque j'ai entendu la nouvelle? »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Ja'far rapporte que 'Abbûd al-Kazînî et les Kazîna, tribu des Mazâta, campèrent en un endroit appelé Zarzûr, entre Tozeur et al-H'âmma. Une fois 'Abbûd perdit une chamelle pleine de dix mois qui, prise des douleurs de la parturition, était partie la nuit. Dans la matinée, dit-il, il vint me trouver, m'appela et nous partîmes à la recherche de la chamelle. Nous la trouvâmes agenouillée ; le chacal avait mangé tout ce qu'il y avait entre son périnée et sa queue. Nous la fîmes lever et la conduisîmes vers la ville ; elle marcha et lorsqu'une de ses pattes restait immobile, du sang stagnait sur sa trace. Je dis à ['Abbûd] : « Qu'est-ce que cela, cheïkh ? Comment se fait-il que ces bêtes souffrent alors qu'elles n'ont pas commis de péché ? — Oui, répondit-il, Allâh agit ainsi envers les bêtes, les animaux et quiconque n'a pas péché à l'intention de ceux qui sont capables de tirer une leçon, afin qu'ils la tirent de ce qui arrive à quiconque n'a pas péché. »

Lorsque nous fûmes arrivés à la ville, dit Abû Ja'far, 'Abbûd (252) [me] dit : « Mène-la au marché et vends-la et dans le prix qu'elle atteindra stipule qu'il y a une livre de chair [à déduire]. — Cela est-il licite ? lui demandai-je. — Oui, répondit-il, la seule chose réprouvée serait de distraire une livre de sa chair. »

Abû'r-Rabî' a rapporté que Jâbir ibn Sadarmâm invita des hôtes et demanda à Khalîfa ibn Tâzûrâgha de se joindre à eux. Il refusa, et comme l'autre insistait, il dit : « Allâh sait que je n'en ferai rien ! » Alors Jâbir ibn Sadarmâm dit : « Va-t-en si tu veux ou reste, te voilà tenu à une expiation (*kaffâra*). » Il lui imposa cette expiation parce qu'il avait fait serment à propos d'une chose dont il ignorait si elle serait ou non ; quiconque fait serment sur l'inconnaissable est à l'instant même parjure qu'il y ait ou non accord [ultérieur entre son dire et la réalité]. On a émis une opinion différente en cas d'accord [entre le dire et la réalité]. »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Allâh l'agrée — a dit d'après Qâsim ibn Makt'ûd : « Khalîfa al-'Açimî al-Lawâtî a rapporté ces propos qu'il tint sur le cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Yakhlaf : « Ce cheïkh m'étonne, dis-je, à quel titre acceptait-il les aumônes alors qu'il possédait les troupeaux que tu peux voir ? » La nuit venue je dormis et fis ce songe : on eut dit que je mettais à nu les épaules du cheïkh Abû Nûh' et l'y mordais. Je m'éveillai avec dans la bouche une odeur de viande et une amertume ayant goût de viande. Je crachai mais cela n'y fit rien. J'allai à la rivière me rincer la bouche, mais cela n'y fit rien. Je me rendis alors auprès du cheïkh Abû Nûh' qui était alors en terre et lui dis : « Tiens-moi quitte de ce que j'ai dit à ton sujet : mon aventure consiste en ceci et en cela » et je lui racontai l'affaire de bout en bout. « Tu es quitte, me dit-il ; Allâh sait que ces troupeaux appartiennent aux femmes. » Il avait, ajouta [le narrateur], un certain nombre de femmes (253). Aussitôt disparurent de ma bouche l'amertume et le goût de viande que j'y avais sentis. En pareil cas l'homme ne doit pas se hâter de juger son frère musulman et de penser du mal de lui, autant que possible. Allâh, Très Haut, a dit : « O vous qui croyez ! évitez de trop conjecturer [sur autrui] ! Certaines conjectures sont péchés... » jusqu'à la fin du verset (254).

On raconte au sujet du cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Yakhlaf — Allâh l'agrée — qu'il alla en visite à Ouargla. Il y vit nombre de gens qui se lavaient et faisaient leurs ablutions dans le canal d'irrigation de Tamâwât', en sortaient nu-pieds et marchaient là où se tenaient chameaux et moutons et où bêtes et gens s'abreuvaient. Il les fustigea en s'écriant : « Ainsi ce que disent les cheïkhs est donc vrai, à savoir que Ouargla est revenue à la doctrine des H'achwiyya (255) ! » Il était très scrupuleux et strict en matière de pureté et d'impureté au point qu'il choisissait pour prier des vêtements différents de ceux qu'il portait [d'ordinaire] ; il les mettait dans une sacoche, ne les revêtait que pour prier et ne s'en séparait jamais, même en voyage.

Ce cheïkh assista à une assemblée avec le cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl. Ils débattirent de cette question : une esclave priait la tête découverte et son maître l'affranchit pendant qu'elle était en train de prier. L'un des deux [interlocuteurs] dit : « Elle n'a pas à refaire sa prière ni à se couvrir la tête. » L'autre déclara : « Elle doit refaire sa prière. » Tandis qu'ils étaient dans cette assemblée et ce cercle, le cheïkh Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ' — Allâh l'agrée — se présenta dans l'auditoire et Sa'îd ibn Zanghîl de dire : « Il est arrivé quelqu'un qui vaut mieux que nous. » Ils l'interrogèrent sur la question et il leur fournit une réponse conforme à l'opinion d'un des deux. En dépit du rang qu'Allâh lui avait accordé, le cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl — Allâh soit satisfait de lui — était plein d'humilité et de soumission — qu'Allâh lui fasse miséricorde — et Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr a déclaré à son propos : « Parmi tous ceux que j'ai connus, je n'en ai pas connu de plus éminent. » Et il a rapporté d'après lui ce propos qu'il avait tenu au cours d'un

entretien : « A mes yeux, ma personne ne vaut pas tout cela — et il fit claquer ses mains l'une contre l'autre ; néanmoins je n'aime pas que l'on m'affronte avec mépris. »

On raconte à son sujet que lorsqu'il recevait des hôtes, il s'occupait très bien d'eux, prenait soin d'eux et se tenait en personne à leur disposition, même si c'étaient ses enfants. Quand on lui disait : « Assieds-toi », il répondait : « L'homme se lève pour les animaux ; comment ne le ferait-il pas pour les hommes ? » S'il était l'hôte de quelqu'un il disait à celui qui se tenait à sa disposition : « Assieds-toi, car se tenir à la disposition de l'hôte lui trouble l'esprit. » ([256]).

Relation de la biographie d'Abû l-Khat't'âb 'Abd as-Salâm ibn Mançûr ibn Abî Wazjûn — Allâh lui fasse miséricorde et l'agrée

Il fit partie de l'assemblée qui se tint pour étudier sous la direction d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr qui se trouvait alors à Kanûma ; nous en arriverons à rapporter cela ([257]).

'Abd as-Salâm disait à Abû Muh'ammad Yûjîn al-Ifranî qu'il désirait dormir là où il lui serait facile de se procurer de l'eau pour les ablutions. 'Abd as-Salâm prenait place dans l'assemblée puis se levait et dormait en un lieu où cela lui fût aisé ([258]). Il avait à peine dormi qu'Abû Muh'ammad Yûjîn venait lui dire « 'Abd as-Salâm ! 'Abd as-Salâm ! Lève-toi, mon fils, les Musulmans ne gagnent le paradis qu'en renonçant aux appétits d'ici-bas ; or, le sommeil est un appétit d'ici-bas. »

Lorsque le cheïkh Abû 'Abd Allâh [Muh'ammad ibn Bakr] décida de partir, Allâh le laissa aller avec des élèves, et il se transporta avec ses élèves à Arîgh ([259]). Là ils s'adonnèrent pendant un certain temps à un travail acharné, de qualité et soutenu. 'Abd as-Salâm était parmi eux. Abû 'Abd Allâh lui dit : « Sois avec moi, 'Abd as-Salâm, car celui à qui les gens soumettent leurs affaires et font appel à lui ([260]) est pareil à celui qui est à la guerre : il ne peut se passer de quiconque le garde, le protège, l'aide, le munit, le soutient, l'étaie, soigne ses blessures et comble ses failles, sinon [sa perte] ([261]) est prompte. » Il accéda à cette requête et Abû'l-Qâsim ([262]) lui donna sa fille en mariage. Il demeura ainsi tout le temps qu'Allâh voulut puis se rendit dans sa famille chez les Mazâta. Lorsqu'il y fut, ils lui dirent : « Pourquoi nous as-tu quittés ? Reste avec nous comme a fait ton père : tu nous donneras vie comme il nous a donné vie car nous ne pouvons nous passer de toi. » Il accéda à leur désir et ils lui firent épouser Zaynab bint Abî'l-H'asan. Il se rendit à Arîgh emportant avec lui ce qu'il put de la dot de la fille d'Abû'l-Qâsim. Il alla trouver Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr et lui dit : « Allâh a décrété que je me sépare de la fille du cheïkh et j'ai apporté ce que j'ai pu de sa dot ; je m'acquitterai intégralement du reste, s'il plait à Allâh. » Abû 'Abd Allâh informa de la chose Abû'l-Qâsim qui dit : « A Allâh ne plaise que je reçoive de 'Abd as-Salâm des biens d'ici-bas ! Lui et moi n'avons été unis que par la religion et l'Islâm. J'atteste que je retire à ma fille ce que lui doit 'Abd as-Salâm auquel je fais abandon de cette créance. » Mais 'Abd as-Salâm ne fut satisfait qu'après s'être entretenu avec la femme elle-même et qu'elle l'eut tenu quitte de sa dot. Le cheïkh Abû 'Abd Allâh lui dit alors : « Ce que te disent les tiens : « Reviens auprès de nous [pour faire] comme ton père [qui] nous a donné vie », ne consiste que dans l'anéantissement et l'effacement de ce que tu possèdes » ([263]). Il retourna donc auprès des siens et demeura avec eux jusqu'au moment où il suivit les palanquins des Mazâta ([264]) dans leur déplacement du côté de Tripoli. Ils y demeurèrent tout le temps qu'Allâh fixa jusqu'au moment où les Mazâta s'enfuirent de là. 'Abd as-Salâm monta alors au Djebel Nafûsa et l'on nous a rapporté que, de là, il se rendit au Pèlerinage. A son retour, il se transporta du Djebel [Nafûsa] au Qaç't'âliya et s'installa à Qal'a Darjîn. Il disait souvent à sa femme Zaïnab : « Il se pourrait que les cousins se rendent maîtres de tes filles,

ô Zaïnab ! » (265). En effet il avait de nombreuses filles. Il demeura ainsi jusqu'à ce que s'ouvrît pour les gens de Tripoli une année de disette que l'on appela Farawrâw. La population s'exila, se dispersa et se réfugia dans les îles (al-Jazâ'ir) (266). Cela se passait, comme on nous l'a rapporté, en 430 [3 octobre 1038-22 septembre 1039]. Un homme des Warghama arriva avec sa famille et campa près de la maison du cheïkh 'Abd as-Salâm à al-Qal'a (267). Sa femme Zaïnab demanda pour lui en mariage la fille de ce warghamite. Il l'épousa et ils habitèrent dans la même maison. Puis il se rendit avec son beau-père dans sa famille des Mazâta. En son absence, l'armée des Çanhâja vint à al-Qal'a (267) et l'assiégea (268) ; ceci eut lieu en l'an 440 [16 juin 1048-4 juin 1049]. Quand ils l'assiégèrent (269), Zaïnab sortit pour lancer à l'armée déployée en ordre (270) cet appel : « O Mazâta ! » (271). Un homme des Mazâta répondit à son appel, s'occupa d'elle et la protégea si bien qu'il la sauva du péril et ses filles ne subirent aucun outrage. 'Abd as-Salâm revint et quitta al-Qal'a pour Asûf. Les Banû Wartîzlan entendirent parler de lui, s'empressèrent de lui amener des bêtes de charge et le transportèrent à Ajlû. Ils lui firent don de beaucoup de terres. C'est là qu'il eut son fils Sa'id de sa femme warghamite. Quand on lui annonça cette bonne nouvelle, il dit: « Le fils d'un vieillard est un orphelin! » A [Arîgh] (272) il trouva Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agréc — à la fin de ses jours et lui rendit visite peu avant sa mort. Il demanda à [Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr] qui était dans les affres de l'agonie : « A qui me laisses-tu, ô mon frère ? » L'autre lui répondit : « L'invocation, l'invocation ! » Et il répéta ce mot jusqu'au moment où il se mit à râler et où son âme s'évanouit dans la miséricorde d'Allâh. Son installation (273) — qu'Allâh lui fasse miséricorde — à Arîgh, avait eu lieu en l'an 409 (20 mai 1018-8 mai 1019] ; c'est pour cette raison que sa première grotte, située à Ajlû derrière le Qaçr des Banû Tûba, était appelée al-Tis'î (274). Yûnus ibn Abî'l-H'asan — Allâh lui fasse miséricorde — a rapporté que 'Abd as-Salâm disait à ce propos (275) : « Je suis comme un homme qui

se met en route par une journée de forte chaleur et auquel un arbre apparaît vers lequel il se dirige pour se mettre sous son ombre ; lorsqu'il arrive, l'arbre est déraciné et n'existe plus. »

Abû'r-Rabî' a dit : « 'Abd as-Salâm acheta des agneaux au souk en Ifrîqiya. Leur propriétaire vint le trouver pour recevoir le prix. « Ar » (276) dit-il dans la langue des Çanhâja, ce qui signifie : « Donne ». Ce mot éveilla ses soupçons et il eut peur que l'homme appartînt aux Çanhâja. Il lui versa le prix et offrit en aumône les agneaux en âge de paître et les autres.

On rapporte, d'après Abû Bakr az-Zuwâghî, qu'il dit : « Les manières sous lesquels se dissimule celui qui se sépare de l'Islâm — et il était rare qu'il quittât une assemblée sans en avoir parlé — consistent entre autres à se nourrir grâce à la religion, à ruser en religion, à préférer ce bas monde à la religion, à se détourner les uns des autres et à avoir de mauvaises pensées au sujet de leurs relations. »

Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim a rapporté : « Le cheïkh Muh'ammad ibn Tâmir at-Tanâwtî recommandait certaines manières à ceux qui passaient chez lui : « Si vous voyez, disait-il, des hôtes qui viennent à vous, que les chiens de la tribu ne vous devancent pas auprès d'eux. Si vous voulez égorger [une bête] en l'honneur de vos hôtes, égorgez la plus grosse car la plus petite étant épargnée prendra la place de la grosse. Si vous vous rendez en un endroit et qu'on vous demande de coucher ailleurs, couchez [là] car vous ne savez pas ce qui peut vous arriver. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Un homme des Banû Warsataf a dit : « Gardez-vous de trois choses : qu'aucun de vous ne soit pauvre par la mine [seulement] (277) ; que ta richesse et ton indigence (278) ne soient pas séparées par un rien car la différence entre désir et passion, n'est que peu de chose et celle qui sépare la grande écuelle de la petite est fort négligable ; et ne plante pas un champ labouré (279). »

'Abd ar-Rah'mân a raconté qu'il rendit visite à Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr. « Il me dit, raconte-t-il : « Vous avez quitté, pour un autre, un lieu où votre père vous a laissés. Soyez envers les gens comme Luqmân l'a dit à son fils : « Ne sois pas doux, tu serais avalé ; ne sois pas amer, tu serais craché ». Craignez Allâh en votre mère, car son droit sur vous est immense. On dit en effet : « Quand l'un de vous porterait sa mère sur son dos jusqu'à La Mecque et lui ferait accomplir le Pèlerinage, il ne parerait pas un seul des coups de pied qu'il lui a donnés dans le ventre. » Quant à votre père, vous êtes quitte des droits qu'il a sur vous puisque vous ne l'avez pas connu vivant. » Il étendit la main vers mon oreille, la saisit et la tint serrée et dit : « Sache que ceux-là qui se prétendent gens de l'autre monde sont gens de ce bas-monde et que ceux qui prétendent être gens de ce bas-monde ne conviennent ni à celui-ci ni à l'autre. » Et je pense que s'il me prit l'oreille, c'est pour que je n'oublie pas le propos qu'il m'avait tenu. »

Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim m'a appris qu'une fois Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — lui envoya un messager à qui il dit : « Il est à son jardin car c'est l'époque où il s'y trouve ([280]). » « Le messager, dit-il, me trouva en effet dans mon jardin et me dit : « Réponds à la convocation du cheïkh. » J'y allai et il me dit : « Peut-être as-tu eu peur, Ya'qûb ? — Comment celui qui fait le mal, répondis-je, n'aurait-il pas peur ? » Il reprit : « Je t'ai envoyé chercher au sujet de l'histoire de Yasjâ ibn Mançûr qui m'a vu saisir un couteau et m'a demandé: « Pourquoi as-tu saisi ce couteau, Abû 'Abd Allâh ? » Crois-tu, Ya'qûb, que je doive avoir peur de cela ? » ([281]). Puis il dit : « L'homme qui communique à son ami ce qui le préoccupe s'en débarrasse pour moitié. Et maintenant, retourne à ta terre. » Cela eut lieu au moment où des troubles éclatèrent entre les Wahbites et les Mâlikites à propos du différend qui surgit entre les Banû Wartâjin wahbites et les Banû 'Abdûs mâlikites au sujet de la construction de la mosquée de Dafsîn.

Abû'r-Rabî' a dit : « J'ai interrogé le cheïkh Abû 'Abd Allâh pour lui demander ce qu'est vivre de la religion. Cela ressemble-t-il à ce que font les gens de la secte et à ce qu'ils offrent à l'assemblée des élèves telle que la « contribution à tour de rôle » ([282]) et autres manifestations de bonté, d'hospitalité, d'hébergement, de bienfaisance et de consolation ? — Ce n'est pas cela, répondit-il. C'est seulement ce que l'on offre à celui auquel les gens soumettent leurs affaires. S'ils ont besoin [de lui], ils lui font du bien et il jouit auprès d'eux de prestige et d'égards. Quand ils n'ont plus besoin de lui, ils l'abandonnent, le rejettent et le laissent de côté et de leurs différends il ne retire rien à l'instar du trébuchet et de la balance [après usage]. Nous cherchons refuge auprès d'Allâh contre le feu [de l'Enfer] et le courroux du Tout Puissant. »

Biographie d'Abû Çâlih' Tabraka al-Yâjrânî des Banû Ghasrît — Allâh lui fasse miséricorde

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Allâh l'agrée — nous a informé qu'Abû Çâlih' al-Yajrânî était un homme zélé en dévotion, renommé comme homme de bien et cité pour son ascétisme à son époque et tel que de son temps nous n'en avons pas connu de plus pieux que lui.

Abû'r-Rabî' a dit : « Mon oncle maternel 'Abbûd ibn Manâr m'a dit : « Une nuit, j'ai suivi le cheïkh Abû Çâlih', car on disait à son sujet, qu'au cours de la nuit du [Jeudi au] Vendredi, il priait dans toutes les mosquées de Ouargla, et je le suivis une nuit pour voir ce qu'il faisait. Chaque fois qu'il entrait dans une mosquée, il y priait tout le temps qu'Allâh voulait et je priais aussi jusqu'à ce qu'il s'en allât et je m'en allais. Je le suivis dans de nombreuses mosquées où il pria, toujours à ses trousses jusqu'au moment où il entra dans une mosquée où je pénétrai à sa suite. Il se mit à prier tandis que je succombai à la torpeur et au sommeil et m'appuyai contre

un pilier de la mosquée. Il partit pendant que je dormais (283) et lorsque je me réveillai, il était parti et s'en était allé ; je n'ai pas su par la suite où il était arrivé ni où il était parti et s'était rendu. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Çâlih' assistait aux réunions d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr. Une fois, il assista ainsi à une réunion et à une assemblée où l'on parla de l' « Effroi » et de l' « Epouvante ». Abû Çâlih' lui demanda : « Ne dit-on pas, ô Muh'ammad, que le paradis à la fin des temps coûtera moins cher qu'un âne qui a le dos blessé ? — Oui, répondit-il, mais t'es-tu demandé si tu trouves au marché un chameau offert à la criée pour un seul *qîrât'* dont tu es démuni, comment tu l'acquerras ? »

Abû'r-Rabî' a dit : « Comme le cheïkh Abû 'Abd Allâh faisait état des mérites [d'Abû Çâlih'], on lui demanda : « Est-il savant ? — Il connaît Allâh et se connaît lui-même, répondit-il. » Un jour on interrogea [Abû Çâlih'] sur un instrument (284) qui s'appelle en berbère *batajrat* et qui se dit aussi *akzân*, pour savoir si l'on pouvait en jouer à la mosquée. Il répondit : « Quant à moi, j'ai vu un homme pieux en jouer à la mosquée — Qui est-ce ? lui demanda-t-on — Je ne vous le dirai pas, répondit-il, tant que vous ne m'aurez pas dit si cela est permis ou non. » C'était là de sa part scrupule et circonspection.

Yûnus ibn Ajâj a rapporté d'après 'Isâ ibn Yarçûksan (285) — Allâh lui fasse miséricorde — ce récit: « Nous allâmes chez Abû Çâlih' qui était au milieu d'un groupe de clercs dans les grottes appelées Ghîrân Ajâj (286). Nous passâmes la nuit chez lui. Les clercs récitaient des vers et les djinns leur répondaient. »

On raconte aussi, à son propos, qu'il dit : « Les preuves et les miracles ont disparu ; il n'en reste plus que deux lampes qui sont allumées pour moi dans la grotte, l'une à droite, du côté de l'Occident ; l'autre à gauche, à l'Orient de la grotte. »

Sulaïmân ibn Mûsâ ibn 'Umar — qu'Allâh lui fasse miséricorde — rapporte qu'Abû Çâlih' quitta Ouargla à cause de troubles qui s'y produisirent et poursuivit son émigration (287) jusqu'aux parages d'Adraj. Il demeura dans cette région environ sept ans. Il trouva à Manzil Adraj un cheïkh qui avait un cercle (*h'alqa*) d'étudiants au nombre de trois cents. Quand il les quitta, le cheïkh et les clercs lui firent cortège ; puis, ils commencèrent à revenir sur leurs pas et il ne resta bientôt plus que le cheïkh du cercle. Abû Çâlih' lui dit : « Dis-moi, cheïkh, par quel moyen obtient-on les biens de ce monde ; est-ce par le commerce ? — Non, répondit-il. — Par le labourage ? reprit-il. — Non, répondit le cheïkh ajoutant : « Ils ne s'obtiennent que par l'invocation des Musulmans quand ils sont dans le besoin. »

On dit qu'il contracta dans cette région une dette d'environ dix dînârs avec lesquels il acheta ce dont il avait besoin : on dit que c'était du goudron et du henné pour traiter ses chameaux. Il se rendit à Ouargla, y prit les dînârs et partit pour les remettre à qui de droit. En chemin, il passa auprès d'hommes qui faisaient le bien et voulut en son for intérieur leur donner un dînâr, mais il eut peur de demeurer débiteur et des conséquences que cela entraînerait pour lui. Puis il se fit violence et leur donna l'un des dix [dînârs] ; il lui en resta neuf. Quand il se présenta à son créancier, il lui compta les dînârs : il y en avait dix ! Qu'Allâh, Maître des mondes, soit loué énormément, énormément ! »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Mûsâ ibn 'Umar rapporte aussi qu'Abû Çâlih' conduisit des chameaux qu'il avait dans le Sud à Ouargla pour les y vendre. Un homme en acheta un ; après lui en avoir demandé le prix il lui dit : « Le prix de ton chameau est à Tâdmakka. » Abû Çâlih' se prépara donc à partir avec lui pour Tâdmakka et prit un chameau comme monture. Un autre homme lui dit : « Emporte-moi sur ton chameau une charge de vêtements. » Abû Çâlih' accepta et lui demanda : « Combien vends-tu ta charge ? — Tant et tant, répondit l'autre. » Le cheïkh arriva à Tâdmakka et mit la charge en vente.

Comme on lui offrit un prix légèrement inférieur à celui que lui avait fixé le propriétaire, environ trois quarts de qîrât' en moins, il ne la vendit pas et la rapporta à Ouargla. Nous n'avons jamais entendu parler d'une charge qui soit revenue de Tâdmakka à Ouargla [en dehors de celle-ci]. Louange à Allâh, Maître des mondes ! »

Abû Çâlih' avait deux fils, l'un nommé Sulaïmân et l'autre Çâlih' dont le nom figure dans la *kunya* [paternelle]. Il disait : « Qu'a fait mon fils Çâlih' ? Quant à Sulaïmân je ne m'enquiers pas à son sujet car déjà les Musulmans sont satisfaits de lui. » Il disait aussi : « Quand je regarde mon fils Sulaïmân, 'Imrân ibn Zîrî et Tasûdar, je me dis en moi-même : « Je ne me suis pas encore repenti [moi] ! »

Ce Sulaïmân, 'Imrân ibn Zîrî et Tasûdar ibn Sulaïmân se disaient les uns aux autres : « Venez rendre visite aux gens de bien. Quant à ce cheïkh — ils désignaient ainsi Abû Çâlih' — s'il résidait et habitait parmi les polythéistes, il ne changerait pas et ne se dégraderait pas. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Çâlih' al-Yâjrânî — Allâh l'agrée — demanda à Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée : « Que sais-tu à mon sujet, ô Muh'ammad, toi qui me vois alors que ma chevelure est devenue semblable à la *thaghâma* ([287 bis]), que mon corps est décharné et que ma barbe ressemble à l'herbe desséchée ? Si tu savais ce que j'ai eu de courage, de force et de dévotion ! » Il rappelait ainsi ce qu'il avait été sans viser la gloriole, l'étalage et la renommée, mais cela découle de la pureté et de la religiosité d'âme, de la qualité du tempérament et du naturel et du fait que son être intime était identique à son apparence extérieure ; tout ce qu'il voyait comme preuves, miracles et signes, il le rapportait. C'est dans le même ordre d'idées qu'on mentionne dans le commentaire de la parole d'Allâh, le Très-Haut, rapportant ce propos de Moïse — que le salut soit sur lui : « Nous avons certes éprouvé fatigue du fait de notre voyage. » ([288]) qu'il ne voulut exprimer ni plainte ni aversion mais mentionna ce qui était et rien de plus. Allâh est le plus savant.

Abû Çâlih', qu'on nommait Tabraka, lorsqu'on lui écrivait une sourate du *Coran* sur la planchette, la récitait des jours durant jusqu'à ce que s'efface et disparaisse l'écriture tracée sur la planchette ; alors on lavait la planchette et l'on recommençait à écrire cette sourate que l'on avait fait disparaître en lavant la planchette ; et il leur disait : « Quelle belle sourate, ô fils de mon frère, pensez-vous que je l'ai déjà récitée auparavant ? »

Yûnus ibn Ajâj nous a raconté qu'Abû Çâlih' Tabraka al-Yâjrânî passait la nuit à prier et le jour à jeûner et disait : « L'exacte mesure de toute une nuit [de prière] est de trois cents *rak'a-s* comportant chacune la sourate liminaire et [celle qui commence par] : « Dis : « Il est Allâh, unique » ([289]) [répétée] trois fois. »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Mûsâ a rapporté que Çâlih' ibn Abî Çâlih' Tabraka al-Yâjrânî envoya demander à Abû Jadrûn al-Wâchitî une chamelle qui lui donnerait des chamelons licites. Abû Jadrûn déclara : « Attestez que j'ai donné à Çâlih' la moitié de tous mes chameaux. » Et lorsqu'il en vendait qui étaient propres à la vente, il envoyait à Çâlih' la moitié du prix.

Muh'ammad ibn Nûh' a rapporté que 'Imrân ibn Zîri remit à un homme des Banû Yâjrîn une charge de dattes pour qu'il aille la vendre parmi des bédouins ; parmi ces dattes il y en avait de gâtées. Lorsqu'il alla les vendre, il les troqua contre de la laine et autres produits. 'Imrân lui demanda : « As-tu signalé qu'elles contenaient des dattes gâtées ? — Non, répondit-il. » Or 'Imrân lui avait dit : « Signale-les . » 'Imrân lui dit : « Rends-moi mon sac » et il lui abandonna tout le reste par scrupule.

Abû'r-Rabî' a dit : « 'Imrân ibn Zîrî donna à Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr un os de mouton avec de la viande autour. Or voici qu'un mendiant s'arrêta devant eux, disant : « Donnez-moi quelque chose. » Et 'Imrân d'arracher aussitôt l'os des mains et de la bouche d'Abû 'Abd Allâh et de le donner au mendiant. Puis ils s'assirent

et se mirent à causer. Lorsqu'il racontait cette histoire, Abû 'Abd Allâh disait : « Où y a-t-il quelqu'un d'autre que 'Imrân pour agir de la sorte ? » par gratitude pour ce qu'il avait fait. »

Muh'ammad ibn Mânûj raconte que 'Imrân, tenant des dirhams dans sa main, regarda dans la rue et ayant aperçu un haillon le prit pour y serrer les dirhams ; puis il prit conscience de ce qu'il faisait et jeta le haillon par scrupule et crainte de pécher.

On rapporte d'après son fils Nûh' : « Une nuit, ou une fois, 'Imrân s'endormit avec une bourse pleine de dirhams dans la main. Quand il se réveilla, la bourse était tombée de sa main ; il la laissa sans y toucher. Son fils (290) Nûh' lui dit : « C'est ta bourse ! », mais il s'en alla sans la prendre. »

On dit qu'une femme rencontra 'Imrân et lui dit : « Je suis de tes parentes, ô 'Imrân. — Eh bien, lui dit-il, tiens-moi quitte des atteintes que j'ai portées à tes droits. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Un groupe de gens de Ouargla partit pour Djerba ; parmi eux se trouvait 'Imrân ibn Zîrî. Ils arrivèrent au grand *masjid* juste au moment d'assister à la prière du *dh'uhr*. Abû Zakariyyâ' Façîl ibn Abî Miswar — Allâh l'agrée — survint alors et ils se préparaient à lui donner l'accolade mais 'Imrân leur dit : « Il ne va pas vous toucher la main en ce moment. » En effet, quand il fut en leur présence, il leur dit : « Le salut soit sur vous ! » et s'éloigna. Il accomplit les rites de la prière : il procéda au lavage rituel et pria. Ensuite il se tourna vers eux et leur toucha la main à tous. »

Mah'bûb ibn Abî 'Abd Allâh as-Sadrâtî raconte que 'Imrân ibn Zîrî se mit en route lui et ses compagnons en leur disant : « Allons voir les gens de bien ! » « Nous passâmes à Arîgh, dit-il, et il déclara : « Allons voir les gens de bien ! » Nous arrivâmes enfin à Djerbà du vivant des cheïkhs Abû Çâlih' et Abû Zakariyyâ'. Il nous demanda alors : « Avez-vous vu les gens de bien ? »

On nous a raconté qu'une fois il se mit en route précédant sa mère qui le suivait. Elle l'entendit qui parlait et disait : « Quels hommes excellents j'ai vus, et quels hommes j'ai vus ! — Quels sont ces hommes, lui dit-elle. — Les gens de Djerba, répondit-il. » Il disait à Nûh' ibn al-Manâsik : « Visite les gens de bien, ô Nûh', car quiconque ne rencontre pas les gens de bien ressemble à un chiot aux yeux encore clos. » Et il disait : « Comment atteindra-t-il la félicité celui qui ne voit personne l'ayant atteinte ? »

Sulaïmân ibn Mûsâ ibn Zanghîl raconte : « Lorsqu'ils arrivèrent à Djerba, les gens de bien qui s'y trouvaient leur demandèrent quel était l'homme le plus éminent qu'ils avaient amené avec eux. Ils leur répondirent (291) : « 'Adl ibn Lu'lu' et Mûsâ ibn Zanghîl az-Zalghînî. » Puis [les Djerbiens] demandèrent à Mûsâ ibn Zanghîl quel était l'homme le plus éminent qu'ils avaient amené avec eux ; il leur répondit : « 'Adl ibn Lu'lu' at-Tanâwtî. » Ils interrogèrent 'Adl à (292) Djerba et il leur déclara : « L'homme le plus éminent que nous avons amené avec nous est Mûsâ ibn Zanghîl. »

Sulaïmân ibn Mûsâ rapporte qu'un jour 'Adl se mit à faire la prière de la matinée. Un homme l'interpella au sujet d'un chameau qui lui appartenait et qu'il voulait envoyer chercher de l'alun mais il ne consentit pas à interrompre sa prière avant de l'avoir terminée. La caravane de l'alun se mit en route sans qu'il pût l'accompagner et son chameau ne la suivit pas. Or ces voyageurs subirent un coup du sort si bien qu'Allâh épargna à son chameau de se trouver avec eux. Louange à Allâh qui accorde sa sauvegarde à qui s'en remet à Lui ! »

'Adl était renommé pour sa piété, son scrupule et sa générosité. Il était muezzin. Quand il avait lancé l'appel à la prière du *maghrib*, il la faisait et, par une lucarne du mur de la mosquée, on lui donnait de quoi manger. Sa demeure faisait face à la mosquée. Il prolongeait les deux *rak'a*-s [surérogatoires] (293) ; au cours de la première il récitait la sourate de la Vache (294) et au cours de la seconde [celle qui commence par] : « Dis : Il est Allâh,

unique » (295). Puis il prononçait le salut (296), sortait et lançait l'appel à la prière de la nuit (297). C'était là sa manière constante de procéder et de déterminer l'intervalle séparant la prière du *maghrib* de celle du *'ichâ'*. Il avait la voix forte et retentissante ; lorsqu'il officiait comme imâm, les gens qui se trouvaient au lieu dit Thamâan Tisant faisaient leur prière d'après la sienne.

Sulaïmân ibn Mûsâ — Allâh l'agrée — rapporte que deux hommes de Ouargla, dont l'un s'appelait Çâlih' aç-Çâdiq, arrivèrent à Tîn Bâmât'ûs où ils rencontrèrent Mûsâ ibn Zanghîl qui leur demanda de descendre chez lui. Ils répondirent : « Laisse-nous car nous nous allons chez quelqu'un de plus généreux que toi. » Ils voulaient parler de 'Adl ibn al-Lu'lu' — Allâh l'agrée. Ils allèrent donc trouver 'Adl qui leur présenta sur la table les trois quarts d'un mouton.

Muh'ammad ibn Nûh' rapporte qu'il accompagna sa mère Umm al-Mu'min fille de H'ammû ibn Lu'lu' — Allâh fasse miséricorde à ce dernier — dans une visite qu'elle faisait à ses frères qui se trouvaient alors à Andrâr. « Nous marchâmes, raconte-t-il, dans le désert jusqu'où il plût à Allâh. Elle prit alors la parole et dit : « J'aurais envie de viande si j'en trouvais ici. » Puis elle me dit : « Viens, invoquons Allâh pour qu'Il nous en procure. » Bien qu'encore un enfant à peine arrivé à la puberté je lui dis : « Je m'interdis de manger une viande que je trouverais ici. » Nous marchâmes longtemps et aperçûmes une tente au loin. Et voici que la silhouette d'une femme portant sur la tête un voile (*qinâ'*) noir apparut à l'entrée de la tente. Elle nous fit signe de nous asseoir. Nous le fîmes et elle apporta une selle de mouton qu'elle déposa sur les plantes qui couvraient le sol. Puis elle se mit à décortiquer les meilleurs morceaux et à les offrir à ma mère pour qu'elle les mange, à lui poser des questions. « C'est mon fils, disait ma mère. » La femme lui fit signe de ne pas [m'en donner]. Ma mère mangea jusqu'à ce qu'elle eût apaisé son envie, sa fringale de viande et sa faim et je n'y goûtai pas. »

Muh'ammad ibn Nûh' a aussi rapporté que sa mère Umm al-Mu'min avait assisté aux funérailles de son père H'ammû ibn al-Lu'lu', alors qu'elle était petite fille. « Je regardai sa tombe, dit-elle, lorsque les gens furent partis et je vis comme deux cavaliers verts descendant du ciel qui entrèrent dans la tombe. Ils [y] restèrent un instant et je regardai de nouveau, je les vis sortir de la tombe et s'élever en l'air. » Il rapporta aussi, d'après elle, qu'une fois, son père H'ammû envoya sa famille auprès d'ar-Rabî'. Dans le pays la nouvelle se répandit qu'il avait épousé une femme sans contrat (298). Il eut vent de ce qui se racontait à ce sujet. Il se présenta, réunit les gens et leur dit : « Ecoutez-moi bien ! » Ce qu'ils firent. « O gens ! reprit-il, il m'est revenu que l'on dit de moi que j'ai épousé une femme sans contrat. Sachez que j'ai épousé Maryam bint Mâsuwwâ par l'intermédiaire de son tuteur matrimonial. Retenez bien ce que je vous dis : « Tout homme qui épouse une femme sans l'assentiment de son tuteur matrimonial commet là une fornication pure, une fornication intégrale. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Lorsqu'on parlait devant Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ' du mariage sans contrat, il se mettait en colère au point que ses narines se gonflaient et disait : « Mariage sans contrat, mariage détestable ! » (299). On raconte à propos de 'A'icha, mère des croyants — Allâh l'agrée — qu'elle disait : « Toute femme qui contracte mariage sans l'assentiment de son tuteur matrimonial, son union est nulle, son union est nulle ! » On rapporte ce dire de Muh'ammad ibn Sulaïmân an-Nafûsî — Allâh l'agrée : « S'il y a mariage non conforme à la sunna, l'enfant sera châtiment et quel bien peut-on attendre de l'enfant du châtiment ? » Lorsque nous quittâmes Abû'r-Rabî' pour retourner dans notre pays, il dit : « Transmettez mon salut à mon père 'Abd Allâh et dites-lui que si j'ai vent qu'il sacrifie à cet usage qui règne à Ouargla, il aura rompu avec moi ! » « J'ai circulé, dit-il (300), dans ces régions pendant vingt ans et je n'ai entendu parler de rien de tel au sujet des gens de bien. Mais ceux qui veulent que leur soit permis

un tel désordre se sont mis à raconter de telles choses à propos des gens de bien et à les en accuser. Qu'ils s'en gardent, qu'ils s'en gardent ! Quiconque a le respect de soi-même et de sa religion ne peut se satisfaire de pareilles actions ; ne le peuvent que ceux qui suivent leurs passions et mettent au-dessus de tout leurs appétits. »

Muh'ammad ibn Nûh' rapporte que sa mère reçut une fois, vers la fin de sa vie, la visite de quelques cheïkhs qui lui dirent : « Rapporte-nous quelque chose. » Elle leur répondit : « Que vous raconterai-je ? Tout ce qu'ont caché les gens de bien d'autrefois, vous l'avez mis à jour, vous autres, gens de cette époque ! »

Relation d'autres renseignements ayant trait à la biographie d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — qu'Allâh lui fasse miséricorde

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Allâh soit satisfait de lui — a rapporté qu'un homme des Nafûsa était le compagnon de Yaknûl ibn Manâd al-Mazâtî — Allâh lui fasse miséricorde — qui était à Tajdît ; Yaknûl était en relations continues avec lui et lui rendait service si bien qu'il reçut de son compagnon vingt dînârs. Or Yaknûl mourut quelque part en Ifrîqiya, dans un pays autre que le sien. Le Nafûsî, en quête de son argent, alla trouver les cheïkhs de Tajdît. Ceux qui s'y trouvaient lui dirent : « Yaknûl est mort dans un pays autre que le sien et n'a pas laissé d'autre héritier qu'Allâh ; il n'a laissé qu'une fillette et n'a pas fait de recommandations testamentaires au sujet de ce dont tu parles. » Lorsqu'il désespéra d'eux, le Nafûsî entendit parler de cheïkhs de la secte qui s'étaient rendus à Qaç't'âliya et s'étaient réunis à Qanṭarâr. Il y avait parmi eux Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr, Muh'ammad ibn al-Khaïr, Dâwûd ibn Yûsuf et Sa'îd ibn Abî Ibrâhîm — Allâh les agrée tous — et une nombreuse assemblée. Le Nafûsî alla les trouver, informa le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — de son cas et se plaignit auprès de lui au sujet de sa créance sur Yaknûl. Dâwûd ibn Yûsuf se leva et dit : « Je me charge de la dette de Yaknûl et la paierai pour lui de mes deniers. — Assieds-toi, lui dit Abû 'Abd Allâh ; tu n'auras droit de payer que ce qui t'écherra. » Puis Sa'îd ibn Abî Ibrâhîm se leva et dit : « O cheïkh, c'est moi qui me chargerai de sa dette. — Assieds-toi, lui dit Abû 'Abd Allâh ; tu n'auras droit de payer que ce qui t'écherra. » Puis Muh'ammad ibn al-Khaïr prit la parole et lui dit : « C'est moi qui me chargerai de sa dette en raison de l'étendue de ma fortune. — Assieds-toi, lui dit Abû 'Abd Allâh ; tu n'auras droit de payer que ce qui t'écherra. » Lorsqu'il eut entendu les offres bénévoles des cheïkhs, [vu] leur empressement à payer la dette pour Yaknûl et leur émulation dans le bien, le Nafûsî se leva et dit : « J'abandonne à Yaknûl la créance que j'ai sur lui. — Assieds-toi, lui dit Abû 'Abd Allâh. » Puis tous les cheïkhs en question se rassemblèrent, réunirent le montant de toute la créance du Nafûsî et le lui versèrent.

Mâksan ibn al-Khaïr — Allâh, l'agrée — a rapporté qu'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — alla trouver ar-Rabî' dans la région de Tîn Yaslî. « J'étais alors à Ouargla, dit [Mâksan] où se trouvait un groupe nombreux de clercs. Nous partîmes en groupe, dit-il, rendre visite à Abû 'Abd Allâh en une année de disette. Quand nous fûmes auprès de lui, il nous offrit une généreuse hospitalité et nous lui demandâmes : « Invoque Allâh en faveur d'un tel de Ouargla car il a offert une large hospitalité aux clercs et dépensé pour les héberger de grosses sommes d'argent. » Abû 'Abd Allâh répondit : « Voilà votre façon de faire, à vous autres gens de ce temps. Vous n'aimez que quiconque vous donne et vous redonne l'hospitalité ! que ne dites-vous : « Un tel défend la religion d'Allâh et a fait revivre les vertus des anciens nos pieux ancêtres. Invoque Allâh en sa faveur et autres paroles analogues ! » Ensuite, raconte Mâksan, il invoqua Allâh en faveur du personnage. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Nous nous rendîmes à Ouargla avec Abû 'Abd Allâh en nombreuse compagnie pour y faire visite ; il y avait parmi nous des groupes tribaux de gens de la secte avec leurs troupeaux. Parvenu à un point du trajet, Abû 'Abd Allâh désigna à la tête de chaque groupe un [responsable], chef (*'arîf*) et médiateur (*safir*), choisi parmi les membres du groupe pour les diriger et veiller sur leurs affaires, par crainte des méfaits qu'ils pourraient commettre à Ouargla. Il demanda à l'un des Tripolitains qui s'appelait Jaldâsan d'être le chef (*'arîf*) [du groupe] des gens de Tripoli. L'autre refusa en disant: « Je ne réponds que de moi » ([301]). « Achève le verset, ô Jaldâsan, lui dit Abû 'Abd Allâh. » Puis il ajouta : « Nous ne pouvons conserver cet [individu] parmi nous. » Et on l'exclut de la compagnie. Puis il vint à résipiscence et on l'admit à nouveau. Nous poursuivîmes notre route ainsi surveillés, gardés, pleins de crainte, de sérieux, de zèle et de circonspection jusqu'à notre arrivée à Ouargla. Et en dépit de ces précautions on rapporte que l'un d'eux se rendit coupable de méfaits qu'on leur avait interdit de commettre. »

On raconte au sujet du cheïkh Abû 'Abd Allâh qu'il se trouvait avec ses élèves dans la grotte bien connue de Tîn Yaslî. Pour dormir, il les avait répartis en trois catégories et les avait fait s'étendre selon leur rang. Les plus âgés tournaient la tête dans la direction de la qibla en face et du côté du *mih'râb* ; les moyens tournaient la tête vers les piliers et les colonnes de la grotte et les autres élèves tournaient la tête dans la direction de la *qibla* derrière les têtes des « moyens » de l'autre côté. Ils laissaient vide pour le cheïkh un emplacement face au *mih'râb*. Or voici qu'en se levant à la fin de la nuit, les élèves le trouvèrent assis à sa place sans savoir par où il était passé pour y arriver, ni d'où il était venu. Cela aussi compte parmi les choses merveilleuses qu'il accomplit.

Abû'r-Rabî' a dit : « Une fois, Abû 'Abd Allâh m'appela et me dit : « Hier en me levant, je n'ai rien trouvé d'autre pour m'appuyer dessus que cette branche de palmier ; ne sachant à qui elle appartenait, je la pris afin de la proposer à tous les clercs en demandant à qui elle appartient pour la remettre à son propriétaire. »

Le cheïkh Yah'yâ ibn Ja'far — Allâh l'agrée — raconte qu'ayant dormi une nuit dans la grotte avec les élèves, il entendit le bruit de quelqu'un qui commençait à pleurer et à sangloter. « Je reconnus sa voix, dit-il, c'était l'un des plus jeunes élèves. Au matin je l'interrogeai sur son chagrin ; il mit du temps à répondre et après l'avoir pressé de questions il me dit : « Comment ne pleurerais-je pas ? Les clercs se sont réunis par groupes, se sont concertés et se sont liés d'amitié mais pas un ne m'a mentionné. Or un tel, auparavant, ne manquait pas une occasion de me donner de bons conseils et des avertissements ; maintenant qu'il est parti, je n'ai plus personne pour me conseiller et voilà pourquoi j'ai pleuré. » Ce personnage qui s'était préoccupé de lui et lui avait ranimé le cœur était Yûsuf le père de 'Isâ al-Madyûnî — Allâh leur fasse à tous deux miséricorde. »

Un homme a rapporté à Abû'r-Rabî' ce dire d'Abû 'Abd Allâh : « A quiconque vit peu, Allâh accorde le temps d'œuvrer pour ce bas monde et pour l'autre. » Lorsqu'il entendit ces paroles, celles d'Abû 'Abd Allâh, de la bouche de cet homme, Abû'r-Rabî' s'écria : « Vois ce qu'il a dit sur son époque et que dirions-nous, nous autres, sur celle où nous vivons ! » Ensuite Abû 'Abd Allâh a dit : « Quiconque vit peu voit des choses extraordinaires. » ([302]).

On raconte qu'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr se rendit à Waghlâna et constata dans cette communauté de la zizanie et une propension à l'erreur. Il y avait parmi ces gens-là un homme, originaire des Lawâta, nommé Abad Allâh et descendant d'as-Sakkâk, qui leur rendait des *fatwâ*-s au sujet de leurs affaires, donnait dans les opinions controversées et penchait pour le désordre. Abû 'Abd Allâh lui dit : « Sache, ô Abad Allâh qu'il n'est pas un seul homme qui soit au-dessus de la communauté, à l'exception du Prophète — que le salut soit sur lui ! Sache aussi, ô Abad Allâh que quiconque parle

alors qu'on a besoin de ses paroles est mis à l'épreuve une fois et que quiconque parle sans qu'on ait besoin de ses paroles est mis à l'épreuve deux fois ! »

Abû Ya'qûb Yûsuf fils du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — rapporte qu'Abû 'Abd Allâh fit halte une fois à Waghlâna où se trouvait un groupe de clercs décidés. Abû 'Abd Allâh s'assit sous les palmiers auprès de la source Tâ'amâra. Abû 'Imrân Mûsâ ibn Jannûn — que la miséricorde d'Allâh soit sur lui — lui apporta quelques dattes vertes et un melon à la saison où mûrissent les dattes, Abû 'Abd Allâh le rabroua et refusa de prendre quoi que ce fût, en disant : « Tu oses m'offrir quelque chose de la sorte ? Va le porter aux clercs. — Cette quantité, répondit Mûsâ, ne peut suffire aux clercs qui sont nombreux. — Coupe le melon en tranches, repartit Abû 'Abd Allâh, que tu mettras avec les dattes dans le pan de ton vêtement et tu les leur donneras jusqu'à ce qu'ils en aient leur suffisance. L'autre fit ce qu'il lui avait ordonné. C'est là un trait de l'excellence de son comportement, de l'étendue de son autorité et du souci qu'il avait des droits de ses compagnons.

On rapporte qu'Abû 'Abd Allâh faisait des paraboles sur les gens de son époque. « Les gens de cette époque, disait-il, ne ressemblent qu'à la *sabkha* de notre région : mouillée, elle est glissante, sèche et compacte, elle déchire et blesse ; les gens de cette époque ressemblent aux boucs : réunis, ils s'encornent et, séparés, ils se lancent des cris ; les gens de notre époque sont semblables à l'eau d'un sol aride : elle ne fait pas mûrir le grain, n'arrose pas et s'infiltre sans étancher la soif, désaltérer, rafraîchir ni abreuver ; les gens de notre époque sont semblables au petit bois qu'on ne peut lier pour en faire un fagot et qu'on ne peut mettre dans des sacs pour l'emporter. » Il a dit aussi : « Celui qui endoctrine les gens de cette époque est pareil à [celui qui met] des bouts de branches dans un filet : quand on le soulève, les branches pointent de toutes parts hors du filet. » On dit (309) que le cheïkh Abû Maïdûl Mat'kamdâsan az-Zanzafî a tenu ce propos de sens analogue : « Vous êtes comparables,

ô hommes de cette époque, aux bestioles minuscules qui pullulent dans les trous d'eau ; l'eau de pluie oscille d'un côté à l'autre jusqu'à ce qu'elle subisse la brûlure du vent : il pompe l'eau, la disperse, et les bestioles périssent. » Voilà ce qu'il a dit en son temps et il était l'un des contemporains d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr. « J'ai rendu visite à ce cheïkh Abû Maïdûl, en compagnie de Zakariyyâ' ibn Abî Bakr, et il nous dit : « Abû 'Abd Allâh m'a écrit une lettre où se trouvait cette phrase: « Tends la main avec ce que tu peux, tends la main avec ce que tu peux, [tends la main avec ce que tu peux] » répétée trois fois. J'invitai l'un des clercs à me la recopier dans un livre et il [ne] me l'écrivit [qu'] une seule fois! » Et il nous dit : « Regardez les gens de cette époque et leurs façons d'agir ! »

Le cheïkh Yah'yâ ibn Ja'far rapporte qu'Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' écrivit à Abû Maïdûl (310) une lettre dans laquelle on lisait : « Au nom d'Allâh, le Bienfaiteur miséricordieux ; à Abû Maïdûl — Allâh prolonge son existence et fasse durer son bonheur. J'ai entendu dire qu'un groupe de Nukkârites s'est rendu par chez vous. Prends garde, prends bien garde qu'ils ne s'infiltrent parmi vous, fût-ce pour recevoir l'hospitalité, car ces gens sont les plus trompeurs de ceux qui font partie de la communauté de Muh'ammad — qu'Allâh le bénisse et le sauve. A un homme tel que toi, toute recommandation est superflue. Salut. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Les sauterelles s'abattirent sur la propriété du cheïkh à Tîn Yaslî. Il me fit venir et me dit: « Va à la propriété et récite ce verset : « Parmi vous égal est [pour Lui] celui qui tient secret son discours et celui qui le divulgue... jusqu'à la fin du verset (311). Ensuite, lance un appel et dis : « O vous qui êtes ici et comptez parmi nos frères, le débile cheïkh aveugle vous demande de l'aider à chasser les sauterelles de sa propriété ! » Je fis ce qu'il m'avait ordonné et les sauterelles lâchèrent pied et se dispersèrent sur le champ grâce à la louange d'Allâh. »

On rapporte aussi à son sujet qu'un mulet lui appartenant prit la fuite ; c'était alors le printemps et il s'enfuit en direction d'Arîgh. Le cheïkh envoya des hommes à sa recherche. Il leur recommanda de lancer un appel et de dire : « O nos frères qui vous trouvez ici le cheïkh aveugle demande assistance à Allâh et à vous-mêmes pour recouvrer son mulet ! » Ils firent ce qu'il leur avait recommandé et voici le mulet revenant sur ses pas en piaffant, comme s'il était aiguillonné ou frappé.

De lui aussi ce mot : « Rompre avec la parenté c'est comme couper du corps un membre qui ne peut plus être recousu, raccroché ni raccordé à ce dont il a été retranché. »

Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim rapporte qu'Abû 'Abd Allâh se trouvait à Arîgh à une époque où les coupeurs de route couraient alors de droite et de gauche, ce qui l'affecta énormément. Il n'y put rien et fut pris de frayeur. Lorsque les groupes de Banû Maghrâwa s'assemblaient autour de lui, il les exhortait, leur ordonnait [de faire le bien] et leur défendait de commettre des actes coupables et de couper les routes. Probablement que l'un d'eux lui dit : « O cheïkh, nous n'y pouvons rien et ne sommes pas capables de sévir contre ces malfaiteurs » et qu'il répondit : « Puisque vous n'y pouvez rien et que vous n'êtes capables de rien, eh bien nous pourrons, nous, et serons capables pour nous-mêmes. » Il se mit en route avec sa famille et partit pour Ifrân où il demeura près d'une année. Tous les groupes de Maghrâwa allèrent le trouver là-bas et lui demandèrent de revenir dans son pays. « Pourquoi, lui dirent-ils, as-tu abandonné ta propriété bien qu'elle fût sur le point de rapporter ? » Ils voulaient parler de Tîn Yaslî. Il leur répondit : « A mes yeux, elle ne vaut pas plus que cet oignon ([312]). Or l'oignon était derrière lui et c'était comme s'il le voyait. Ceci était la conséquence de l'étendue de sa clairvoyance, de son intelligence et de sa fermeté. Il leur dit : « Voici mon couffin qui circule parmi les Banû Yakchan pour les dattes ; malgré ce que vous avez dit de la récolte de Tîn Yaslî. Vais-je donc m'installer pour vous plaire à Arîgh où je serai

comme une proie exposée au milieu des chacals et il en viendra vers moi de partout. Voyez les clercs qui viennent à moi de tous les points de l'horizon, ils parviennent ([313]) aux limites d'Arîgh... ([314]) ibn Kiyân de l'Est, Jâbir de l'Ouest, Sulaïmân ibn 'A'icha du Nord. Les clercs sont devenus mes gouverneurs ([315]) pour Arîgh. » Désespérant de le faire revenir cette fois-là, ils s'en retournèrent à Arîgh et obéirent comme ils purent pour faire respecter les droits. Il revint par la suite. Alors qu'il se trouvait à Ifrân, Abû Muh'ammad ibn Sulaïmân était venu le trouver arrivant d'al-Qal'a ([316]). Abû Muh'ammad lui dit: « Pourquoi n'as-tu pas poussé jusqu'à Ouargla pour voir les gens et qu'ils te voient ? — A quoi bon, répondit Abû 'Abd Allâh, voir des gens qui ont pris une enorme mesure, y ont mis des chaudrons, des poêles à frire, des poteries, des voiles, et ont mêlé toutes ces choses que l'on ne doit [légalement] ni mélanger ni réunir ? » Il en fit un proverbe dont voici le premier vers : (*basît*).

« *Ne mélange pas les mauvaises choses avec les bonnes, ôtes-en tes vêtements et échappe-toi tout nu.* »

Nous avons appris qu'il reçut alors la visite de Muh'ammad ibn Sulaïmân an-Nafûsî et de Muh'ammad ibn 'Umar al-Yarwatnî qui étudiaient les livres dans les grottes des Banû Ajâj. Il les interrogea sur eux-mêmes et ce qu'ils faisaient dans les grottes des Banû Ajaj. Ils lui apprirent que dans les grottes précitées, ils étudiaient les livres. « C'est bien ce que vous faites, leur dit-il, car on dit : « Celui qui étudie les livres vaut mieux que celui qui s'instruit auprès de cinq docteurs de la valeur de 'Abd Allâh ibn al-Khaïr ». On rapporte qu'il leur dit [encore] : « Celui qui étudie les livres exhaustifs ressemble à celui qui déballe des sacs à grains, en raison, s'entend, de l'abondance des questions traitées. Quant aux livres éclectiques, on y trouve un tri des dires des savants. Les livres des réponses (*jawâbât*) des imâms sont la moëlle de la science. » C'est ainsi qu'il incitait à étudier les livres, à les examiner — sur lui la miséricorde d'Allâh.

Abû'r-Rabî' a dit : « Nous quittâmes Qaçt'âliya, dit Abû 'Abd Allâh, pour nous rendre en Ifrîqiya et nous

parvinmes à un endroit appelé Salâm Lik (317) : c'est un endroit qui est encore connu aujourd'hui. Au cours de notre voyage, nous ne rencontrâmes aucune tribu ni aucune station (*manzil*) sans y trouver quelqu'un dont nous pussions tirer profit en bien et en science. De même, Sulaïmân ibn 'Abd Allâh ibn Chukr al-Fit'nâsî al-Mazâtî a dit : « J'ai connu à Fit'nâsa — et c'était une tribu très peu nombreuse de Mazâta — douze mosquées toutes fréquentées, et remplies d'appels à la prière, de sermons et d'assemblées, et d'ajouter alors : « Aujourd'hui, il n'y en a plus une qui soit fréquentée et cela est dû à la disparition du bien et des gens qui le pratiquent. » Cela était dit en l'année 467 [27 août 1074-15 août 1075].

Abû'r-Rabî' a dit : « Etant à Qaçt'âliya, j'écrivis au cheïkh une lettre où je lui disais : « J'ai appris que tu désires monter au Djebel Nafûsa ; j'ai réfléchi longtemps à cela et retourné la chose dans mon esprit ; je voudrais me trouver avec toi dans un même endroit. » Il a rapporté aussi qu'il lui avait écrit alors qu'il étudiait la grammaire. « J'ai appris, lui dit-il, que tu étudies la grammaire et que le groupe où tu te trouves s'intéresse à autre chose. » [Le cheïkh] répondit : « Sache que le travail qui n'est pas fait en son temps est faible et que le temps sans travail est perdu. »

Mâksan — Allâh l'agrée — a rapporté : « Je quittai Tripoli, dit-il, pour aller trouver Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr. Je le rejoignis à Asûf alors qu'il voulait gagner Tripoli. Il nous dit : « Ne vous tracassez pas et n'ayez pas le cœur serré car, s'il plaît à Allâh, je reviendrai sur mes pas. » Et il cita alors des maximes : « Quiconque se gouverne comme il gouverne autrui est juste et quiconque donne de soi-même autant qu'il veut obtenir d'autrui est équitable. Ton frère a sur toi les mêmes droits que tu as sur lui. » On lui posa alors [cette] question : « Au sujet de ce qu'un homme croit vrai en conscience, cela peut-il être un argument aussi bien favorable que défavorable [pour lui] ? » On raconte d'après Abû Zakariyyâ' ibn Jarnâz an-Nafûsî qu'il dit : « Tout ce qu'un homme croit en conscience sera un argument aussi bien favorable que défavorable [pour lui]. » Alors je dis à mes compagnons : « J'ai quitté Tripoli pour venir ici afin de tirer avantage de cette question. » Louange à Allâh, maître des mondes !

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Ya'qûb Yûsuf ibn al-Wâli alla trouver le cheïkh Abû 'Abd Allâh à Tîn Yaslî. Le cheïkh Fulful était assis chez le cheïkh et cela se passait en l'année 430 [30 octobre 1038-22 septembre 1039] l'année [dite] de Farawrâw (318) qui fut une année de famine à Tripoli. Lorsque [Abû Ya'qûb] arriva auprès d'eux, ils lui serrèrent la main et lui donnèrent l'accolade. Voyant Fulful vêtu d'habits misérables il lui donna son vêtement à la place. Il se plaignit auprès du cheïkh Abû 'Abd Allâh de la disette dont ils souffraient et de l'état où il avait laissé les siens ; alors [le cheïkh] lui remit vingt dînârs. Puis [Abû Ya'qûb] lui demanda conseil sur son intention d'aller trouver à Ouargla le cheïkh Dâwûd et le cheïkh Manâdî à cause des services qu'ils pourraient lui rendre. Abû 'Abd Allâh lui répondit : « Il ne te servira à rien d'y aller et de t'y procurer un *çâ'* (319) d'or si tu ne reviens auprès des tiens qu'après qu'ils auront ravagé, disparu et péri ! » Alors il se prépara à repartir de là et se plaignit à Abû 'Abd Allâh de la faiblesse de ses forces et de la modicité de ses moyens. Alors [le cheïkh] invoqua Allâh en sa faveur pour qu'Il l'assiste par la force d'autrui, l'envoya chez les Banû Yanjâsan avec un homme auquel il le recommanda. Il trouva la caravane en partance pour Asûf, partit avec elle et arriva à Asûf ; or [il y trouva] une caravane qui faisait ses préparatifs dans l'intention de se rendre au Nafzâwa : il se joignit à elle jusqu'au Nafzâwa et y parvint sain et sauf. Entre lui et les siens [les routes] étaient coupées par des brigands et il ne trouva personne d'autres pour l'accompagner jusque chez les siens qu'un groupe de voleurs. Il se mit en route avec eux ; ils chargèrent son viatique et lui dirent : « Quand tu n'auras plus de force, assieds-toi et repose-toi. » Allâh lui accorda de profiter d'eux et le préserva de leur malfai-

sance — louange à Allâh — grâce à l'invocation du cheïkh Abû 'Abd Allâh, et il ne constata de leur part que de la bonté jusqu'à ce qu'il fût arrivé auprès de lui. »

Abû'r-Rabî' raconte qu'une fois il rencontra ce cheïkh alors que ce dernier arrivait d'Ifrîqiya, portant des vêtements sales et crasseux, alors qu'auparavant il le connaissait parmi la foule des disciples comme étant homme de bien, vertueux et bien mis : corps soigné, vêtements propres et belle apparence. Il s'étonna donc de le voir en pareil état et lui dit : « O mon frère, quel est donc cet état où je te vois ? — O mon frère, répondit-il, nous sommes à une époque où celui qui perd ce bas monde perd l'autre monde, tandis que les anciens s'ils perdaient ce bas monde ne perdaient pas l'autre. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr m'appela et me dit : « Dis à un tel qu'il prenne sa planchette et qu'il quitte notre communauté. » C'était un des élèves qui s'instruisaient auprès de lui. « Pourquoi, lui demandai-je ? — Mon esclave s'est plaint de lui auprès de moi, répondit-il. Il l'a vu se tenir un moment auprès d'une servante à lui ([320]) qui venait de ramasser du bois, lui parler et l'entretenir. » Abû'r-Rabî' a dit : « Je parlai à l'homme et l'informai de ce que m'avait dit le cheïkh. Il repartit pour son pays. Je l'ai revu ensuite à Tripoli et n'ai point entendu dire du mal de lui et n'en ai pas appris sur son compte. »

On relate que l'objet de la plupart des assemblées tenues par Abû 'Abd Allâh était de mettre en garde et de faire peur. On lui dit une fois : « C'est une affaire pénible et angoissante dont il est difficile de se tirer étant donné tout ce dont tu as fait état. » Et on lui faisait cette parabole : « Que dis-tu de voyageurs qui se sont inconsidérément engagés dans un désert inconnu où il fait très chaud et où la route est longue ; leur guide s'est égaré, leur tente s'est effondrée et ils sont la proie de la chaleur accablante ; comment échapperont-ils à la fatigue et au trépas ? » On lui dit aussi : « Comment se fait-il que les gens doués et intelligents soient souvent victimes de maux, soit qu'ils tombent dans la perdition, soit qu'ils se tournent vers ce bas monde, et que ceux dont on peut espérer scrupules et crainte d'Allâh sont difficiles à instruire et souvent stupides. » Le cheïkh répondit à l'interlocuteur : « C'est là le signe de la mort de l'Islâm ! » On lui dit aussi : « Que doivent faire les gens si s'en va celui en qui ils mettent leur confiance au sujet de leur religion, s'ils arrivent à une époque où les hommes dignes de foi sont peu nombreux, si l'instruction ne peut guère être acquise qu'auprès d'un homme de peu de scrupules et si la crainte d'Allâh se trouve rarement en eux ? » Il fit alors cette parabole en répondant à celui qui lui parlait : « Que dis-tu d'un homme qui a soif, est sur le point de mourir de soif et trouve de l'eau salée, saumâtre, amère, épaisse ? doit-il la boire ou la laisser ? Comme si [Allâh] ne lui donnait pas une issue ; Allâh me suffit et quel excellent protecteur ! » ([321]). Et l'on a dit d'après un de ceux qui ne sont plus : « La science ne s'acquiert pas, fût-ce une seule question, auprès de quiconque ne craint pas Allâh et comment aurait-il de la sollicitude pour toi, celui qui n'en a pas pour lui-même ? »

On rapporte d'après 'Alî ibn Mançûr al-Yarâsnî qu'un homme qui portait le nom de Bayyâd'a vint d'Ifrîqiya à Tîn Yaslî pour demander conseil au cheïkh Abû 'Abd Allâh. Il resta chez lui tout l'hiver sans lui rien dire de ce qui l'amenait. Lorsqu'il fut sur le point de retourner auprès des siens, Abû 'Abd Allâh l'accompagna et c'est alors qu'il se plaignit à lui de sa femme et Abû 'Abd Allâh de lui dire : « Les amis sont de deux sortes : l'un donne sa fortune pour payer la rançon de l'homme et ne le quitte pas ; l'autre donne sa fortune à l'homme pour qu'il le quitte. » Certains disent qu'il ne demanda pas conseil ; [le cheïkh] l'informa de ce dont il l'informa avant que [l'autre] ne l'informât. Il retourna auprès des siens, donna tout son argent à sa femme et s'en sépara et l'année ne se passa pas sans qu'Allâh lui eût remplacé tout ce qu'il avait versé à sa femme. On dit [aussi] qu'il ne lui avait versé que sa dot.

Cela ressemble à ce qu'a rapporté Abû'r-Rabî' : « Les Nafûsa du Djebel avaient coutume, lorsqu'ils partaient en voyage, de mettre à leur tête un homme qui se chargeait de leurs affaires et de leurs besoins et qu'ils consultaient sur tout ce qui convenait à leur voyage. Si bien qu'un beau jour ils partirent comme de coutume et mirent à leur tête un homme chargé de leurs affaires et qu'ils consultaient au sujet de leurs besoins. Arrivés au but de leur voyage, ils réglèrent leurs affaires et leurs intérêts dans ce pays et voulurent regagner le leur. Le responsable (*naqîb*) qu'ils avaient placé à la tête de leurs affaires vint à eux et leur déclara : « O communauté des Nafûsa ! prenez en mains vos affaires et vos intérêts car j'ai une femme de mauvais caractère et de langue pointue et volubile. Lorsque je l'ai quittée, mon cœur a trouvé le repos et la gaité, le chagrin qu'elle me causait s'est dissipé, l'affliction a quitté mon corps et je me suis consacré à vos affaires mais maintenant que je vais aller la retrouver, mon cœur est bouleversé, affligé, angoissé, préoccupé. Prenez donc vos affaires en mains et occupez-vous de vos intérêts. » Lorsque les Nafûsa eurent entendu ce discours et les raisons qu'il alléguait, ils se dirent les uns aux autres : « Un homme de ce mérite, que nous avons mis à l'épreuve au sujet de nos affaires, que nous avons trouvé raisonnable et avisé, pour lequel notre amitié et notre affection ne faisaient que croître, et que nous avons éprouvé avec bonheur tout au long de sa gestion (*naqîba*) bonne et heureuse, une femme nous le gâte ! Il n'en sera plus jamais ainsi ! » Ils réunirent la somme qu'il lui devait [en cas de répudiation] et il se sépara d'elle lorsqu'il fut de retour. Il reprit leurs affaires en mains jusqu'à leur arrivée. Ils agirent bien et obtinrent ce qu'ils avaient désiré. Louange à Allâh, maître des mondes ! »

Le cheïkh Abû 'Abd Allâh éprouvait de l'angoisse et de la crainte au sujet de la perte des livres. Une fois, à un homme qui lui demandait des livres, Abû 'Abd Allâh déclara : « Me voilà devenu, ô un tel, comme le lait caillé, ou bien il jaillit d'emblée au visage du buveur, ou bien se fait désirer, se refuse et devient récalcitrant. »

On rapporte au sujet d'un homme de la tribu des Banû Wîlîl qui s'appelait Bayyâd'a ibn Sawdrâ et portait la *kunya* d'Abû Tamlî, qu'il dit : « Ah ! si les gens de la secte prêtaient oreille et attention à tout ce que dit ce cheïkh ! — il voulait parler d'Abû 'Abd Allâh — car tous ses propos ne sont que sagesse, qu'il s'agisse de religion ou de ce bas monde, et il est le sage de son temps. »

Abû'r-Rabî' rapporte qu'un homme des Lamt'a, nommé Mîrwâ quitta son pays pour cette région et Allâh lui inspira le bien et la rectitude. Cela se passait à l'époque d'Abû 'Abd Allâh. C'était un homme de devoir et de bonne intention et il se trouvait dans le voisinage d'Abû 'Abd Allâh. Il s'arrêta une fois avec ses moutons et ceux d'Abû 'Abd Allâh dans la vallée d'Andrâr et finalement les Banû Ghumart lancèrent contre eux une razzia et emmenèrent tous les moutons. Il les poursuivit pour récupérer les bêtes mais ils refusèrent de rien lui rendre. Tandis qu'il les harcelait ainsi, un de leurs cavaliers retira son pied de l'étrier et lui en donna un coup, [mais] Allâh lui raidit le pied au point qu'il ne put le remettre dans l'étrier. Voyant ce qui lui arrivait, ses compagnons dirent à Mîrwâ : « Déclare que tu le tiens quitte, ô Mîrwâ ! » Ce qu'il fit mais sans formuler l'intention et le pied [de la victime] ne retrouva pas sa souplesse. Ils lui dirent alors « Tiens-le quitte en formulant l'intention, ô Mîrwâ. » Il le fit en formulant l'intention ; le pied redevint normal, tel qu'il était auparavant et l'homme le remit dans l'étrier. Ils augurèrent mal [de ce qui était advenu] et par la suite ils pillaient les troupeaux des gens et se les appropriaient mais sans toucher aux bêtes de Mîrwâ. Une fois, ils l'attaquèrent alors qu'il avait avec lui les moutons d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — et s'en emparèrent. Mîrwâ leur dit : « Prenez mes moutons et laissez ceux-là car leur propriétaire vaut mieux que moi ! » [Mais] ils refusèrent. Lorsqu'Abû 'Abd Allâh, dit [le narrateur], apprit la mort de Mîrwâ, il s'exclama : « Nous sommes à Allâh et à Lui nous retournerons ! c'est une brèche qui ne se colmatera point jusqu'au jour de la résurrection ! »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Allâh l'agrée — rapporte qu'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr dit : « Un homme des Lamt'a se repentit, vit la lumière de l'Islâm et revint parmi les gens de la secte, à l'époque du cheïkh Abû Zakariyyâ' Façîl ibn Abî Miswar — Allâh les agrée tous deux. Il interrogeait sur ses aventures et sur ce qu'il avait fait au temps de ses débordements ; il dit : « L'anthropomorphiste atteint-il le but après avoir proclamé l'unicité d'Allâh et s'être repenti alors qu'auparavant il donnait une forme à Allâh dans son esprit, lui assignait des limites et affirmait tout cela ? » Le cheïkh Abû Zakariyyâ' refusa de lui accorder cette indulgence. On raconte qu'un clerc lui donna une réponse favorable disant qu'il atteignait le but tout comme le polythéiste [repentant].

Abû'r-Rabî' a dit : « Qâsim ibn Maknûd a dit : « Yaknûl ibn 'Isâ et moi nous mîmes en route avec Abû Nûh' Sa'îd ibn Yakhlaf al-Madyûnî — Allâh l'agrée ; un groupe de clercs nous accompagnèrent. Nous reçûmes dans le Zâb l'hospitalité d'al-Mat'kûdî az-Zandâjî et fîmes halte chez lui ; il était l'ami de Yaknûl ibn 'Isâ. On apporta le [plat du] repas avec dessus de la viande de mouton. Le cheïkh Abû Nûh' savait discerner l'odeur du mouton mort de maladie. Lorsqu'Abû Nûh' eut flairé et reniflé l'odeur de la viande, il leva la tête vers al-Mat'kûdî az-Zandâjî qui se tenait debout au-dessus de nos têtes avec les condiments, et lui dit : « Ne corromps-tu pas l'Islâm ? S'ils portaient en eux la haine, ils mériteraient davantage mais comme ils n'en ont pas, tu es parvenu à tes fins » ([322]). Et le cheïkh voulut qu'il leur égorgeât un mouton sain, gras et sans tare. Quand al-Mat'kûdî eut entendu les paroles du cheïkh il baissa la tête et la laissa tomber, honteux de ce qu'il avait entendu. Yaknûl qui était son ami, tendit la main vers lui et lui dit : « Relève la tête pour qu'ils ne te voient pas lui servir de pierre de touche » ([323]).

Abû'r-Rabî' rapportait, d'après Abû Muh'ammad Wislân qui le tenait de son père Abû Çâlih', que les clercs vinrent à lui et trouvèrent chez lui un mouton taré mort de maladie. « Il nous dit alors, poursuivit-il : « Egorgez un agneau pour le mérite qu'il y a à verser le sang pour les musulmans. » Ce que nous fîmes. « Ceci confirme, dit-il, la parole du cheïkh Abû Nûh' — Allâh lui fasse miséricorde. »

Abû Ya'qûb Yûsuf ibn Muh'ammad — Allâh l'agrée — rapporte qu'il demanda conseil à Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — sur [l'intérêt du] voyage à Ouargla et de la visite [aux dévots de l'endroit]. Il lui répondit : « O Yûsuf, prononcer le nom de Ouargla est un mal. Qu'est-ce d'y pénétrer ? » Muh'ammad ibn Khaïrân al-Yarâsnî rapporte, citant le livre de Sat'îh' que « le nom de Ouargla est plus beau que la chose et l'on s'y entretue pour un rien. »

Abû'r-Rabî' a rapporté au sujet d'un homme des Nafûsa d'Amasnân, nommé 'Isâ ibn Zâwir, qu'il se rendit à Ouargla à une époque où y fleurissaient les prônes, l'appel à la prière, le bien et la vertu. Il se dit en lui-même, plein d'admiration : « Comment cette [ville] a-t-elle échappée à Satan et à ses suggestions ? » Il y séjourna, se mêla aux habitants et connut leurs pensées intimes. Alors il se dit en lui-même : « C'est la patrie de Satan qui y a élu domicile et a lâché ses agents dans les parages. »

On rapporte au sujet des deux fils de Munib, Abû Ya'qûb et Abû Yûsuf, qui étaient deux cheïkhs, vertueux juristes, des Nafûsa, qu'ils se rendirent du Djebel Nafûsa à Tiaret au temps de son éclat. Arrivés à proximité de Ouargla, ils s'arrêtèrent devant la ville et n'y entrèrent pas par défiance à son égard et pour se préserver de la divergence et de la dissension. Ils y envoyaient quelqu'un y faire leurs commissions. Ils se comportèrent de la sorte à l'aller et au retour.

Abû Zakariyyâ' Yah'yâ ibn Abî Bakr ([324]) — Allâh les agrée tous deux — a rapporté qu'il se rendit à Ouargla en visite. Puis il fit demi-tour et passa chez nous à Qant'arâr. « Nous l'interrogeâmes sur les gens de Ouargla ; or c'était un homme éveillé, raisonnable, de bonne intention et perspicace. Il nous dit : « Ou bien je suis

aveugle ou bien je n'ai rien vu. » On raconte à son sujet que les gens de Ouargla lui dirent : « Reste un peu, que nous profitions de ta compagnie. » Il leur répondit : « Vous êtes comme quelqu'un qui dirait : « Reste un peu, ton cœur mourra » étant donné ce qu'il avait découvert sur leurs comportements.

On rapporte que Sa'îd ibn Ibrâhîm avait une créance d'un dînâr sur un homme auquel il le réclama puis ce dernier nia le lui devoir. Par la suite, Sa'îd le rencontra aux mains d'agents du roi et de gardes qui le traînaient et le malmenaient. « Que lui réclamez-vous, Sa'îd ? — Un dînâr » répondirent-ils. Sa'îd le leur donna et ils relâchèrent l'homme. Puis, après cela, l'homme lui apporta deux dînârs et lui dit : « Lorsque tu m'as eu réclamé [le dînâr], je ne l'avais pas et c'est pourquoi j'avais nié te le devoir. » On raconte à son sujet qu'il dit : « Quand quelqu'un m'a fait du mal, je ne trouve pas le repos de mon âme tant que je ne lui aie pas revalu du bien. » Quant au cheïkh Sulaïmân ibn Mûsâ, il dit : « Mon âme se complaît à faire du bien à celui qui m'a fait du mal, plus encore qu'à celui qui m'a fait du bien. » On dit, au sujet du prophète Jacob — Allâh le bénisse et le sauve — qu'il déclara à ses fils : « Mes enfants, retenez de moi certaines vertus : je n'ai vu personne faire une bonne action sans lui en faire publicité et je n'ai jamais vu personne commettre une mauvaise action sans le cacher ; je n'ai jamais usé de ma force contre quiconque m'a opprimé ; ma langue n'a jamais mentionné un défaut [d'autrui] et personne ne m'a jamais confié un secret que j'aie divulgué. »

On rapporte que Sa'îd ibn Abî Ibrâhîm rencontra des agents du sultan qui s'étaient emparés d'une femme, l'avaient enchaînée et l'emmenaient. Il leur demanda ce qu'ils lui réclamaient et ils lui répondirent : « Tant et tant. — Tenez cet argent, leur dit-il, et relâchez-là, laissez-là. » Ils refusèrent et la femme de crier : « Musulmans, à l'aide ! » Sa'îd prit son arme, s'interposa entre eux et elle et mit la femme devant lui pour qu'ils ne l'atteignent pas. Ses compagnons lui dirent : « Que fais-tu

de nous ? Sa'îd ! Tu vas nous exposer à la mort ! — Ne vous tourmentez pas, leur répondit-il ». Il resta ainsi un peu de temps, puis vinrent les hommes du roi qui demandèrent : « Où est l'homme qui a arraché cette femme des mains des agents et des gardes ? — C'est moi, dit-il. — Rends-toi à l'ordre du sultan, lui dirent-ils. » Il partit avec eux et ils se présentèrent tous devant le sultan qui lui dit : « C'est toi qui a arraché cette femme des mains de [mes] esclaves. — Oui, répondit-il — Qu'est-ce qui t'a porté à faire cela ? demande le sultan. » Il lui exposa les propos que les agents et lui avaient échangés. [Le sultan] le fixa des yeux un long moment puis dit aux esclaves : « Allez-vous-en. Les cieux et la terre ne tiennent debout que par lui et ses pareils. » Allâh écarta de lui leur ruse et le sauva de leur hargne et de leur malfaisance. Louange à Allâh, maître des mondes !

(*à suivre*)

NOTES

(227) *Cor.*, VI, 1 ; tr. Blachère, II, 665.

(228) *Cor.*, XLII, 9 ; Blachère, II, 548.

(229) Le très loué. Dans le texte : Ah'mad, (avec valeur de superlatif) au lieu de Muh'ammad.

(230) Un vieillard. Dans le texte : une barbe.

(231) Amajmâj. Nous ne savons où situer cette caverne dont par surcroît le nom exact reste à établir. Chammâkhî, 404 : *Ghâr al-Jamâj*.

(232) Pragmatisme : ce qu'on est obligé de supporter, l'a peu près, les concessions nécessaires... (?)

(233) Tout entier. Mot à mot : tout ce qui est compris entre les deux planchettes du volume coranique.

(234) *Kalâm* : la dogmatique, la théologie, la dialectique, la scolastique.

(235) Zariq. Toponyme à identifier. On peut comprendre qu'il demeurait à Manzil Zarîq ; notre traduction s'est inspirée de Chammâkhî, 398 : *wa-manzilu-hu bi-Zariq*. La lecture Zarîq est hypothétique.

(236) [Ibn Yakhlaf]. Addition d'après Chammâkhî, 398.

(237) Le sens de cette phrase, peut-être altérée, nous échappe. Lui reprocherait-il un excès d'amour pour une femme ? Le ms. 509 de la Bibl. Universitaire d'Alger donne : فانها لك حبة .
La lecture *janna* ou *jinna* ou *junna* ne paraît pas plus claire.

(238) Zûraztîn. Ms. 509 de la Bibl. Universitaire d'Alger : Zûraztan (ou Zûrzatan ?). Chammâkhî, 394 : Zûzartan.

(239) Il en avait de la peine. Traduction conjecturale. Ms. 509 de la Bibl. Universitaire d'Alger ; من رثاثة وفشفها .

(240) Maçkûdâsan. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : مصكودسن .

(241) *Cor.*, III, 152 ; tr. Blachère, II, 895.

(242) *Cor.*, III, 155 ; tr. Blachère, II, 897.

(243) Son *kisâ'*. Ms. 509 de la B. U. d'Alger :
(sic) جبة صوف وقد وضع كماه (sic) فوجدته تناته ر
Nous lisons : كساءه

(244) Il le faisait auparavant. Avant de se consacrer à la moisson (?).

(245) L'âne de Sulaïmân. Il s'agit de l'âne d'Abû'r-Rabî' Sulaïmân.

(246) La plaine. Il peut s'agir de la plaine de l'actuel Pont du Fahs qui s'appelait Fah'ç Abî Çâlih' (*Mu'nis*, 53 ; Bakrî, 26/trad., 61) ou de celle, très fertile, des environs immédiats de Kairouan, appelée Fah'ç ad-Dawwâra ou al-Fah'ç ou Fah'ç al-Qayrawân (*Riyâd' an-Nufûs*, ms. Paris, f° 11, v°, 25 v°, 103 v°, 104 v° ; Chammâkhî, 262). Rappelons que les Mazâta hantaient les environs de Kairouan au point qu'on parlait ds Mazâtat al-Qaïrawân. (Chammâkhî, 371 et passim).

(247) Etudier le droit. On relèvera qu'avant d'étudier le *fiqh*, il s'était adonné aux disciplines plus abstraites : *uçûl, h'ujja, kalâm*, qu'il avait abordées immédiatement après l'étude du Coran.

(248) Où tu voulais en venir. Faut-il comprendre : à ton aise, comme tu voudras ?

(249) Abû Ja'far vous a coupé toute excuse... de même. Passage énigmatique donné par Chammâkhî, 398, sous cette forme :
قطع ابو جعفر عذركم ان زعمتم انكم مقلون فهو مثلكم وان زعمتم انكم في بلاد قائمة الأسواق كثيرة السالك فهو كذلك .

(250) *Muchaït'ar*. Il doit s'agir d'un colonat partiaire du type *munâçafa* ; v. : R. Brunschvig, *La Berbérie orientale sous les Hafsides*, II, 199.

(251) *Cor.*, XXV, 63 ; tr. Blachère, I, 313.

(252) 'Abbûd. Manifestement il faut remplacer Abû Ja'far par 'Abbûd.

(253) Femmes. Peut-être faut-il corriger *nâs* (gens) en *nisâ'* (femmes), mais ce mot peut être un euphémisme de convenance.

(254) *Cor.*, XLIX, 12 ; tr. Blachère, II, 1272.

(255) H'achwiyya. Surnom donné par les ibâd'ites aux mâlikites.

(256) Se tenir... l'esprit. Passage peu clair. Ms. 509 de la B. U. d'Alger:
مشنة لذهنه ولزوم له .

(257) Il fit partie... cela. Il s'agit de l'organisation de la *h'alqa*. Le texte passablement altéré du ms. 509 de la B. U. d'Alger :
وقد حضر في النداء قعود القراءة على ابي عبد الله محمد بن بكر وهو اذ ذاك في اكنومه وقد فرغنا من ذكر ذلك .
rapproché de celui de Chammâkhî, 399, justifie cette interprétation.

(258) 'Abd al-Salâm disait... fût aisé. Passage peu clair et altéré dans le ms. 509 de la B. U. d'Alger. Texte assez différent dans Chammâkhî, 399.

(259) Arigh. Probablement Touggourt capitale du Rîgh ou Ouâd Rîgh entre Zâb et Ouargla.

(260) Font appel à lui. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : ويدعه
que nous lisons : ويدعونه .

(261) [Sa perte] est prompte. Nous lisons : كان [هلاكه] وشيكا . d'après Chammâkhî, 399 : le mot entre crochets manque dans le ms. 509 de la B. U. d'Alger.

(262) Abû'l-Qâsim. Cet Abû'l-Qâsim est à identifier. Le texte de Chammâkhî ne permet pas de le faire.

(263) Ne consiste que... tu possèdes. Fin de phrase obscure.

(264) Mazâta. On a vu qu'il était allé retrouver les siens « chez les Mazâta » et Chammâkhî, 399, dit : فلما ارتحلت مزاتة الى طرابلس ارتحل معهم .
d'où notre correction : Mazâta au lieu de Zanâta. V. aussi Chammâkhî, 375.

(265) Il se pourrait... Zainab. Probablement allusion prémonitoire à l'affaire de 440 H.

(266) Al-Jazâ'ir. Que faut-il entendre au juste par cet énigmatique al-Jazâ'ir ? Peut-être les oasis du Djerid ou du Nafzâwa.

(267) Al-Qal'a : Qal'a Darjîn ; *qal'a* signifie forteresse.

(268) L'assiégea. L'expression *fa-sakanû-hâ* (s'y établirent) est curieuse. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : *fa-sakarû-hâ*, leçon qui ne l'est pas moins. Comme Chammâkhî, 400 parle d'un siège, nous proposons : *fa-h'âçarû-hâ* (ils l'assiégèrent).

(269) Ils l'assiégèrent. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : *sakarû-hâ*. *H'âçarû-hâ* (ils l'assiégèrent), semble préférable. V. : note précédente.

(270) L'armée déployée en ordre. *Khamîs* signifie une armée composée de cinq parties : avant-garde, arrière-garde, centre, aile droite et aile gauche. Il s'agit donc bien d'un épisode du siège, peut-être même de l'assaut final. C'est probablement de cette affaire dont parle Chammâkhî, 466-467.

(271) Mazâta. La présence de Mazâta dans l'armée zîride ne saurait surprendre puisque Chammâkhî, 371, parle d'un ibâd'ite des « Mazâta de Kairouan » qui était un « qâ'id injuste du Sultan. »

(272) [A Arîgh]. Addition d'après Chammâkhî, 400, dont le texte est bien plus clair.

(273) Son installation. Il s'agit d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr.

(274) Al-Tis'î : de l'an neuf ; *tis'* : neuf.

(275) Ce propos. A propos de la mort d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr.

(276) Ar. Chammâkhî, 400 : *Arâ*.

(277) Pauvre par la mine [seulement]. Mot à mot : pauvre de visage.

(278) Indigence. Lecture proposée : *D'aïqatu-ka*.

(279) La différence... champ labouré. Passage sybillin. Possibilité de jeu de mots sur *'aliqa* qui signifie amour passionné et proie prise dans un filet.

(280) L'époque où il s'y trouve. *Nawba* signifie peut-être : le tour d'eau d'irrigation ; V. : Beaussier, 1007.

(281) Crois-tu... peur de cela. Texte peu clair.

(282) Contribution à tour de rôle. Traduction conjecturale de *dawla*.

(283) Il partit pendant que je dormais. Peut-être faut-il lire : *fa-dhahaba 'annî 'n-nawm* (et le sommeil me quitta).

(284) Instrument. Dans le texte : une chose. Il s'agit peut-être d'une sorte de tambourin. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : يتجرت au lieu de بتجر

(285) Yarçûksan. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : يرسوكسن Chammâkhî, 378 : يرزكسن .

(286) Ghîrân Ajâj. *Ghirân* est le pluriel de *ghâr* (grotte).

(287) Son émigration. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : فخرج منه واتبع اجلاله
Nous proposons : اجلاءه (son émigration).

(287 bis) *Thaghâma*. Plante de montagne qui blanchit en séchant.

(288) *Cor.*, XVIII, 62 ; tr. Blachère, I, 341.

(289) *Cor.*, CXII, 1 ; tr. Blachère, I, 124. Cette sourate n'a que quatre versets.

(290) Son fils. En corrigeant *wâlid-î* (mon père) par *waladu-hu* (son fils).

(291) Ils leur répondirent. Le pluriel : *fa-qâlû la-hum* semble préférable.

(292) A Djerba : Ms. 509 de la B. U. d'Alger : *'an* (au sujet de) au lieu de *fî* (à).

(293) Les deux *rak'a*-s [surérogatoires]. *Risâla*, 69 : « Il est recommandé de faire, après cette prière [du maghrib], deux *rak'a*-s surérogatoires. »

(294) Sourate de la vache. La seconde et la plus longue des sourates.

(295) Il est Allâh, unique. V. note 289.

(296) Le salut. Il s'agit du *taslîm* final, formule de désacralisation.

(297) La prière de la nuit. *'Atama* : premier tiers de la nuit. Sur cette appellation de la prière de la nuit (*çalât al-'ichâ'*) V. : *E. I.* 2, I, 755.

(298) Sans contrat. Mot à mot : en secret. Il s'agit d'une union selon la coutume sans application des règles juridiques.

(299) Mariage sans contrat, mariage détestable. Jeu de mots entre *sirr* (secret) et *charr* (mauvais).

(300) Dit-il. Abû'r-Rabî' ou Muh'ammad ibn Sulaïmân an-Nafûsî ?

(301) *Cor.*, V,. 28 : tr. BLACHÈRE, II, 1120 : « Seigneur ! », dit [Moïse], « je ne réponds que de moi et de mon frère. Sépare-nous donc de ce peuple pervers ! »

(302) A quiconque vit peu... extraordinaires. Cet alinéa paraît vouloir dire que plus on vit longtemps, surtout aux époques tardives et dépravées, moins on a de chance de faire son salut. « Choses extraordinaires » a probablement un sens péjoratif.

(309) On dit. La suite du texte justifie notre lecture *wa-qila* (on a dit) au lieu de *wa-qàla* (il a dit). Il ne peut en effet s'agir d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr.

(310) Maïdûl. On a corrigé le texte qui porte Maïmûn puisque la lettre est adressée à Abû Maïdûl [Mat'kamdâsan].

(311) *Cor.*, XIII ; 11 ; tr. BLACHÈRE, II, 708. Fin du verset : « — celui qui se cache la nuit et celui qui se manifeste le jour. »

(312) Cet oignon. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : الزيتا .
zîz signifie soit la cigale, soit une espèce d'oignon.

(313) Ils parviennent. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : فيقبلون .

(314) Aux limites d'Arîgh... Lacune et passage altéré.

(315) Mes gouverneurs. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : اعلاما .

(316) Al-Qal'a. Probablement : Qal'a Darjîn.

(317) Salâm Lîk. Sur cette localité. V. : CHAMMÂKHÎ, 276.

(318) Farawrâw. Le sens de cette dénomination nous échappe.

(319) Çâ'. Mesure de capacité variant considérablement selon les époques et les régions et théoriquement équivalente à 4 *mudd*-s.

(320) A lui. Expression énigmatique peut-être superflue. En tous cas *khâdim* (servante) peut aussi désigner une négresse.

(321) Comme si Allâh... protecteur. Réminiscences coraniques : *Cor.*, LXV, 2, XXXIX, 39, III, 167 ; trad. BLACHÈRE, II, 972, 901, I, 517.

(322) Ne corromps-tu pas... tes fins. Passage ambigu.

(323) Relève la tête... touche. Autre passage curieux. On est tenté de corriger *imtih'ânan* en *imtinânan* et de traduire : « Relève la tête pour qu'ils ne te voient pas [bouleversé] par bienveillance pour lui. »

(324) Abû Zakariyyâ' Yah'yâ ibn Abî Bakr. S'agit-il de l'auteur ?

LE FIQH ET L'ECLIPSE DU 15 FÉVRIER 1961

La loi rituelle de l'Islâm a prévu, à titre recommandé, des prières à l'occasion des éclipses, tant de soleil que de lune (1). Ces dernières ont beaucoup moins d'importance que celles à l'occasion d'une éclipse de soleil, qui, seules, doivent avoir lieu à la mosquée et en commun ; de plus, il doit y être fait un sermon, dont le sujet sera : les fins dernières de l'homme ; on y exhortera les fidèles aux pratiques pieuses, à l'aumône et au jeûne, etc. Elle ne se recommence pas, si, après son achèvement, l'éclipse dure encore, par contre les Docteurs de la Loi ne sont pas d'accord sur le point suivant : cesse-t-on de la faire, au cas où le soleil réapparaît totalement avant son achèvement ?

Telles sont les prescriptions théoriques du fiqh. Nous avons eu la curiosité de savoir ce qui en avait été pour l'éclipse de soleil du 15 février 1961 dans nos régions. Voici à ce sujet quelques renseignements sommaires (2), d'où il résulte que les prières rituelles n'ont pas eu lieu à cette occasion ; comme ce fut, en effet, le cas, en particulier à Alger et en Grande-Kabilie.

Voici ce que m'écrit Mme Achour : « D'après des renseignements obtenus par mon mari, auprès de l'imâm de la Grande Mosquée, il n'y a eu, ni en Algérie, ni dans le reste de l'Afrique du Nord, de prière pour l'éclipse. Ceci est dû, sans doute, à sa longue durée, puisqu'il est recommandé de réciter, au cours de la première rak'a, la Fâtih'a et la sourate el-Baqara, et, au cours de la seconde, la Fâtih'a et la sourate al-'Imrân (3) ; avec de longues prosternations et des invocations. »

D'autre part, après avoir consulté des personnalités religieuses de Tizi-Ouzou, Me Russinger me fait savoir ce qui suit : « Aucune prière n'a été dite cette année à l'occasion de l'éclipse.

(1) Voir, par exemple, Khalil, *Abrégé*, tr. fr. BOUSQUET, I, pp. 93-94.

(2) Je remercie M. le Bâtonnier, et Mme le Professeur ACHOUR, ainsi que Me RUSSINGER, des renseignements qu'ils ont bien voulu me fournir.

(3) La Fâtih'a est la courte sourate (chapitre) par laquelle débute le Coran ; les autres sont les deux suivantes et très longues, respectivement 37 et 22 pages dans la traduction française de Kasimirski (édition du Club des Libraires de France).

Tome CV 1er et 2e Trimestres 1961

REVUE AFRICAINE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

ALGER
au Siège de la Société : FACULTÉ DES LETTRES

La même confusion se retrouve dans la date de la mort du philosophe majorquin. Si cette date est fixée traditionnellement au 29 juin 1315, jour anniversaire du martyre des saints Pierre et Paul, rien n'est moins certain. On peut trouver l'origine de cette tradition dans le fait que la translation des cendres de Lulle au lieu actuel (première chapelle, à gauche de la chapelle majeure, dans l'abside de l'église San Francisco, à Palma) a été réalisée le 29 juin 1448 alors que le corps avait été d'abord inhumé dans la crypte de la même église. C'est vraisemblablement à partir de ce moment qu'on a fait mourir Raymond Lulle le 29 juin 1315. Mais force nous est ici d'admettre, devant l'évidence d'un séjour du philosophe à Tunis jusqu'à la fin décembre 1315 au moins, que sa mort est survenue plus tard encore, au mois de mars 1316 peut-être, selon le sentiment général actuel (43).

Toujours est-il que, commencée sous de fâcheux auspices en 1292, l'aventure africaine du philosophe majorquin a parcouru victorieusement des étapes difficiles pour s'achever en un couronnement digne du titre de « procurateur des infidèles » que s'était donné Raymond Lulle.

Armand Llinarès.

(43) Après l'argumention présentée par J. Tarré dans *El darrer quinquenni de la vida de Ramon Lull* (1311-1315), Studia monographica et Recensiones (Palma 1955), p. 7.

«La Chronique» d'Abû Zakariyyâ'al-Wargalânî

(m. 471 H. = 1078 J.-C.)

Traduction annotée par R. Le Tourneau (*Suite*)

Discussions d'Abû Nûh' en présence d'Abû Tamîm

Nous avons appris qu'Abû Tamîm faisait venir Abû Nûh' — Dieu l'agrée — pour discuter en sa présence avec ceux qui ne pensaient pas comme lui. Nous avons appris qu'il le fit venir une fois et lui dit : « O Sa'îd, pose la question que tu veux. » Abû Nûh' raconte : Je commençai par dire : « Qu'est-ce qui nous prouve que cette action est l'œuvre d'un agent ? » Il continue : Tous les assistants restèrent silencieux un moment, puis se mirent à répondre et parlèrent beaucoup mais ne trouvèrent pas de réponse décisive. Abû Tamîm leur dit : « Répondez à Ibn Zanghîl (159) de sorte qu'il comprenne ; le fait est qu'il n'est pas content de vos réponses. » Abû Nûh' poursuit : Je compris, d'après l'expression de son visage, qu'Abû Tamîm voulait répondre, mais ne le voulait pas si je ne le lui demandais pas, à cause de son extrême politesse et de sa bonne éducation dans ce genre de choses. Je lui dis donc : « Si notre maître juge bon d'honorer ses sujets d'une réponse, qu'il le fasse. » Je vis sur son visage un sourire épanoui et il dit : « Il faut répondre à qui pose pareille question : explique bien ta question, parce qu'elle mérite réponse. Or en commentant sa question, il y répond du même coup. Sa question est un acte qui prouve par là-même l'existence de son agent. »

Abû Nûh' — Dieu l'agrée — continue : J'informai de cette réponse notre cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — qui l'admira et dit : « Voilà une réponse sans réplique. »

On raconte aussi qu'Abû Tamîm l'envoya chercher une fois. Je me présentai à lui, raconte Abû Nûh', et le trouvai avec un mu'tazilite qui se tenait devant lui. Il commença par la question des noms [de Dieu]. Je m'approchai et prêtai toute mon attention à ses paroles jusqu'au moment où il commit une erreur dont il se tira grâce à Dieu. « Les noms de Dieu, dit-il, diffèrent entre eux comme Zaïd et 'Amr. » Je lui adressai alors la parole et lui dis : « A qui t'adresses-tu ? A moi ou à notre maître ? » Le Sultan ajouta : « C'est à lui que tu t'adresses. » Je lui dis alors : « Ne viens-tu pas de dire que Zaïd était différent de 'Amr ? — Sans doute », répondit-il. Abû Nûh' poursuit : Je lui dis alors : « N'y a-t-il pas un agent de transformation qui les a transformés et a rendu l'un d'eux différent de l'autre, Zaïd différent de 'Amr ? — Oui, répondit-il. — Eh bien, repris-je, il en est de même pour Dieu et le Clément, (160) l'un différent de l'autre. L'un et l'autre ont subi l'action d'un agent de transformation qui les a transformés et a rendu l'un différent de l'autre. » Il poursuit : Le sultan lui coupa la parole en disant : « Par Dieu, voilà l'incrédulité en personne. » Et nous nous quittâmes.

Ensuite Abû Tamîm continua à chercher des renseignements au sujet d'Abû Khazar — Dieu l'agrée — et finit par apprendre qu'il était au Djebel Nafûsa. Il le convoqua en lui promettant la vie sauve. Il avait auparavant envoyé des messages aux Nafûsa à son sujet et leur avait adressé des émissaires à son propos. Lorsque Abû Khazar — Dieu l'agrée — entendit parler de vie sauve, il quitta le Djebel Nafûsa pour se rendre auprès d'Abû Tamîm à Kairouan. Celui qui s'occupait d'Abû Khazar — Dieu l'agrée — et veillait sur lui était Abû Zakariyyâ' ibn Abî 'Abd Allâh ibn Abî 'Amr ibn Abî Mançûr Ilyâs.

Plus d'un de nos amis a rapporté qu'Abû Nûh' a raconté : Abû Tamîm m'envoya chercher et me dit : « Va à la rencontre de ton ami qui est arrivé à Gabès. » Je n'avais pas eu connaissance du lieu où il se trouvait avant qu' [Abû Tamîm] m'ait dit : « Va à sa rencontre. » Abû Nûh' continue : Je lui demandai de me faire accompagner par des gens des Mazâta. Il me donna quatre-vingts cavaliers. Dès que nous eûmes quitté le sultan, ses courtisans se mirent à nous calomnier, disant : « Abû Nûh' a maintenant quatre-vingts cavaliers avec lesquels il défendra Abû Khazar s'il le veut. » Abû Nûh' continue : Abû Tamîm envoya des émissaires à nos trousses, nous fit revenir et reprit tous ceux qui étaient avec moi, à l'exception d'un petit nombre. Puis Abû Nûh' se mit en route pour aller retrouver Abû Khazar — Dieu l'agrée — à Gabès. Arrivé dans cette ville, il y trouva le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — ; dès qu'ils se furent rencontrés, ils échangèrent des serrements de mains en pleurant. Abû Nûh' lui dit : « Qu'est-ce qui t'a fait venir, ô cheïkh ? Ne crains-tu pas pour ta vie ? » Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui répondit : « Entre mon arrivée et la tienne il s'est passé peu de temps. Je sais qu'Abû Tamîm ne reviendra pas sur sa promesse et ne rompra pas le pacte. Je suis venu lorsqu'il m'a accordé la vie sauve. » Ils se mirent en route avec leur escorte pour aller trouver Abû Tamîm à Kairouan. Lorsque le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — se présenta devant lui, il lui souhaita la bienvenue, le traita avec honneur et bonté, lui accorda une grande considération, lui donna puissance, gloire et haut rang. Il le faisait asseoir à côté de lui sur son trône, cependant que tout le reste de l'assistance se tenait debout en leur présence et ne pouvait prétendre à s'asseoir.

Puis Abû Tamîm reçut des messagers d'Egypte que lui envoyait son gouverneur de là-bas. Il décida d'aller le rejoindre et se mit à préparer son départ avec ses gens, sa famille et ses trésors. Il avait l'intention d'emmener les deux cheïkhs, parce qu'il craignait leur vengeance et à cause de leur attitude d'opposition, il ne voulait pas se séparer d'eux. Il leur parla de leur départ avec lui pour l'Egypte ; le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui dit : « Et qu'arrivera-t-il si nous restons après toi ? » Quant à Abû Nûh', il refusa de partir avec Abû Tamîm. Il y avait auprès de ce dernier un Juif qui connaissait le mérite d'Abû Nûh' et l'étendue de son pouvoir, et qui avait les mêmes sentiments que lui. Abû Nûh' lui fit savoir

qu'il refusait de partir avec Abû Tamîm pour l'Egypte. Le Juif lui dit alors : « Prends du son d'orge et mets-le dans de l'eau jusqu'à demain matin, puis verse l'eau et lave-t-en le visage. » Abû Nûh' le fit, son visage devint jaune. Abû Tamîm le chercha et, comme il s'enquérait de lui, on lui dit qu'il était malade. Il le fit demander et on le lui amena ; il vit son visage tout jaune et crut qu'il était malade. Abû Nûh' s'en retourna et attendit un peu, mais Abû Tamîm ne le fit pas demander et il se mit en route pour Ouargla, comme nous le rapporterons le moment venu, s'il plaît à Dieu, après en avoir terminé avec Abû Khazar — Dieu l'agrée.

Nous avons appris que, quittant Kairouan pour l'Egypte, Abû Tamîm voulut emmener Abû Khazar et celui-ci dit (*T'awîl*) :

1. *Le salut de Dieu soit sur vous. Je vais partir en voyage et ne sais si je reviendrai après ce voyage.*

2. *Le salut de Dieu soit sur vous à toute heure, un salut abondant, durable et sans faille.*

3. *Lorsque je suis inquiet de nuit en me souvenant de vous, je demeure triste, tandis que les étoiles montent dans le ciel.*

4. *J'aime à rencontrer des frères à toute heure, car rencontrer des frères est source d'avantages.*

5. *O mon Maître, réunis-nous dans le salut, puisque tu réunis les créatures dispersées.*

6. *Ou bien fais-nous prendre patience pour cette longue absence, puisque tu écoutes quiconque t'invoque.*

7. *Réponds à mon invocation, Dieu de majesté, car je t'invoque dans le besoin et en toute humilité.*

Abû Tamîm prit comme représentant auprès de la population de ses possessions d'Ifrîqiya Buluggin ibn Zîrî ibn Manâd ibn Manqûch aç-Çanhâjî [161] à qui il fit des recommandations, lui disant : « Donne-moi satisfaction à propos de ces fils de païens que sont les Zanâta et les Mazâta, » et encore : « Je laisse en Ifrîqiya cent mille postes ; place dans chacun de ces postes un cavalier qui te

suffira en cas d'attaque. » Puis Abû Tamîm s'affaira à partir pour l'Égypte avec le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée —. Lorsque le cheïkh arriva chez les Lamâya [162], ils prirent soin de lui avec empressement, son crédit grandit, ils s'occupèrent de ses besoins et furent affligés de le voir partir avec les « [Imâms] Noirs » [163]. Abû Khazar dit alors : « Les Lamâya sont des gens de la secte. »

Nous avons appris qu'Abû Zakariyyâ' Façîl ibn Abî Miswar — Dieu l'agréé — quitta Djerba lorsqu'il apprit le départ du cheïkh et réussit à le rejoindre en route ; il lui posa trois questions. Abû Zakariyyâ' rapporta la chose en disant : « Je l'ai interrogé et il ne m'a répondu que ce que je voulais. »

Ensuite Abû Tamîm se mit en route pour l'Egypte avec ses gens, sa famille, ses collaborateurs et ses trésors. Ses compagnons ne cessaient de lancer devant lui des attaques contre Abû Khazar — Dieu d'agrée — parce qu'ils voyaient les égards que le prince lui témoignait et la préférence qu'il lui accordait sur eux.

Nous avons appris qu'il cheminait une fois dans son cortège en compagnie d'Abû Khazar — Dieu l'agrée. Tout d'un coup, il se trouva devant un champ cultivé et le traversa avec ses compagnons, tandis qu'Abû Khazar — Dieu l'agrée — l'évitait. Les compagnons d'Abû Tamîm commentèrent ce geste en disant : « Il s'est écarté de ton chemin et n'a pas jugé bon de te suivre. » Abû Tamîm fut irrité contre lui, le rencontra et lui dit : « Notre chemin ne te convient pas, Yaghlâ ? » Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui répondit : « Comment ton chemin ne me conviendrait-il pas ? — Pourquoi ne m'as-tu pas suivi, répliqua Abû Tamîm, lorsque j'ai traversé le champ cultivé ? » Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui répondit : « Ne sais-tu pas que l'Envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut — a dit : « Lorsque les Pléiades ont disparu, nul ne pénétrera dans un champ cultivé à l'exception de trois personnes : celui qui l'arrose, celui qui veille sur lui ou celui qui le sarcle. » Quant à moi, je ne suis ni celui qui l'arrose, ni celui qui veille sur lui, ni celui qui le sarcle, mais toi, tu es celui qui veille sur lui. » Abû Tamîm, admirant sa

présence d'esprit et sa science et frappé de sa hardiesse et de la qualité de sa réponse, dit à ses compagnons : « Ne vous ai-je pas dit que vous n'étiez pas capables de vous mesurer en rien avec Yaghlâ ? » Et il leur interdit de rien dire désormais contre lui en sa présence.

Puis Abû Tamîm arriva au Caire (164). Les savants et les juristes de la ville avaient entendu parler d'Abû Khazar — Dieu l'agrée — et apprirent qu'Abû Tamîm leur amenait un savant originaire des populations maghrébines. Ils voulurent le mettre à l'épreuve et connaître l'étendue de son savoir, mais ils eurent peur d'une discussion publique et se mirent d'accord pour offrir un repas à Abû Khazar — Dieu l'agrée — et l'inviter : lorsque le repas serait servi, ils commenceraient par manger et ne mettraient plus la main au plat dès qu'ils auraient mangé un peu ; si le cheïkh les imitait avant d'avoir assouvi sa faim, c'est qu'ils l'emporteraient sur lui ; mais si, sans s'occuper d'eux, il mangeait jusqu'à ce que sa faim fût assouvie, c'est qu'ils n'étaient pas capables de se mesurer en rien avec lui. » Ils firent donc préparer le repas et venir le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — et se mirent à manger ; chacun d'eux, dès qu'il avait mangé un peu, cessait de porter la main au plat ; mais le cheïkh — Dieu l'agrée — continua jusqu'à ce qu'il eût assouvi sa faim ; alors seulement il cessa de toucher au plat. « Nous ne pouvons rien sur le cheïkh, » dirent-ils et ils comprirent qu'ils n'étaient pas capables de se mesurer avec lui en rien ; ils abandonnèrent donc l'idée d'une discussion publique avec lui.

Nous avons appris qu'un homme des Tamajdît nommé Abû Sulaïmân, fut le compagnon de voyage du cheïkh Abû Khazar jusqu'au Caire et qu'il rapportait ceci : « J'ai été le compagnon de voyage du cheïkh Abû Khazar jusqu'au Caire et je ne l'ai attaqué que sur le point suivant : Parmi les fils d'Adam, le Musulman est supérieur aux anges au regard de Dieu. »

Abû Tamîm donna au cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — la jouissance de plusieurs maisons et immeubles et le cheïkh jouit d'une bonne position auprès de lui.

Nous avons appris qu'Abû Khazar — Dieu l'agrée — a dit : « La seule chose qui m'ait préoccupé, ce sont les opinions que j'ai émises devant les gens de la secte sur les questions délicates. Mais quiconque agit d'après le verset suivant, je lui garantis le Paradis. Voici cette parole de Dieu — qu'Il soit exalté et glorifié — : « La bonté pieuse ne consiste pas à tourner votre face du côté de l'Orient et de l'Occident, mais l'homme bon est celui qui croit en Dieu et au jour dernier, aux anges, à l'écriture et aux prophètes, qui donne du bien — quelque amour qu'il en ait, — aux proches, aux orphelins, au voyageur, aux mendiants... » et le verset se termine par : « ...ceux-là sont les pieux. » (165)

Nous avons appris aussi qu'il a dit : « Si je trouvais parmi les gens de la secte vingt jeunes gens pour s'instruire, je leur fournirais de quoi vivre, manger, boire et se vêtir et même une location pour ceux qui me loueraient quelque chose ; ils acquerraient ainsi tout leur saoul de sciences. »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf a rapporté d'après Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée —, qui le tenait d'Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghil — Dieu l'agrée — qu'il dit en parlant d'Abû Khazar — Dieu l'agrée — « Qu'il était pieux ! Il n'entendit jamais parler d'un acte vertueux sans l'accomplir. C'était son habitude, quand il avait fait avec tout le monde la prière de l'aube (166), de lire la sourate liminaire et de se mettre à l'écart, puis d'invoquer et de supplier Dieu sans cesse, jusqu'à ce que le soleil montât à l'horizon. Il réunissait en lui les qualités les meilleures, la science, la longanimité et la sagacité. »

Nous avons appris à son sujet que, lorsqu'il était au Maghrib, les Banû Ifran (167) et les Banû Wâsîn (168) en vinrent aux mains. Ils se livrèrent de violents combats qui, finalement, tournèrent à la confusion des Banû Wâsîn. Abû Khazar — Dieu l'agrée — se tenait sur son cheval. Il vit al-Ghâya, l'épouse d'Abû'l-Qâsim, que les pillards avaient saisie et qu'ils étaient en train de dépouiller de ses vêtements ; avec son cheval, il se précipita sur eux, les mit en fuite à lui tout seul et en tua plusieurs ; les Banû Wâsîn

les poursuivirent. Le lendemain Abû Khazar — Dieu l'agrée — vint les trouver pour faire régner la paix entre eux et leurs frères et y parvint sans qu'ils tinssent compte de la façon dont il avait agi avec eux la veille.

Nous avons appris à son sujet qu'il vit un écolier prendre une planchette (169) ; son oncle faisait partie des gens de la secte ; Abû Khazar suivit l'enfant et découvrit qu'il était nukkârite ; alors il s'éloigna de lui. Or voici qu'un groupe d'écoliers vint à passer près de lui, et il leur dit : « Nous médisons d'autrui à cause de vous. » Ils avaient dit en effet : « Quiconque cache son visage à son frère musulman périra. »

Nous avons appris qu'il remit à Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghil — Dieu l'agrée — un billet qu'il écrivait à l'un des émirs « noirs » (170). En le dictant, il formulait en faveur de l'émir des souhaits favorables qui ne peuvent s'appliquer qu'à un musulman (171) ou à l'imâm légitime. Abû Nûh' — Dieu l'agrée — lui demanda : « Est-ce ainsi, ô cheïkh, que tu en uses avec un infidèle ? — Nous nous trouvons avec eux dans une situation de fait, répondit le cheïkh. Si nous leur disions : A vous ce bas monde et l'autre, cela vaudrait mieux pour nous. »

Plus d'un de nos amis ont rapporté que, lorsque Abû Tamîm mourut, il fut remplacé par son fils (172) et le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — tomba dans la misère. Un jour, un mu'tazilite arriva d'Orient pour discuter et controverser en public dans les différents cercles religieux (*afrâq*). Mais tous les savants du Caire qui se présentèrent pour controverser avec le mu'tazilite eurent le dessous. Cela fut pénible aux gens du Caire et ils allèrent s'en plaindre au sultan. Celui-ci réunit ses courtisans, ses vizirs et ses conseillers et leur demanda conseil à propos de ce mu'tazilite. L'un de ceux qui avaient connu son père Abû Tamîm lui dit : « Nous avons ici un cheïkh que ton père a amené du Maghrib ; il le récompensait, le tenait pour un savant, le comblait d'honneurs et lui accordait une situation élevée. Nous ne pensons pas qu'il y ait personne qui soit à la mesure du mu'tazilite, sinon lui ; il se nomme Yaghlâ. Si tu le fais venir, il se présentera en face du mu'tazilite et

soutiendra la controverse contre lui. » Le narrateur poursuit : Le sultan envoya un messager à Abû Khazar — Dieu l'agrée — pour lui ordonner de se présenter contre le mu'tazilite. Aussitôt arrivé auprès d'Abû Khazar — Dieu l'agrée —, le messager l'informa de l'ordre du sultan. Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui répondit : « Je n'ai pas de vêtements avec lesquels je puisse me présenter en public et je n'ai pas de monture. » Le messager revint trouver le sultan et lui fit connaître les paroles du cheïkh. Le sultan lui envoya une mule pour se déplacer et de quoi se vêtir [convenablement]. Dès que le cheïkh eut la mule et les vêtements, il s'habilla, enfourcha la bête et se présenta devant le mu'tazilite. Arrivé devant lui, il le trouva dans une salle à coupole (*qubba*) qu'il avait élevée à Fust'ât' pour soutenir la controverse. Le cheïkh lui demanda la permission d'entrer et l'obtint ; il entra et salua. Abû Khazar — Dieu l'agrée — interrogea le mu'tazilite sur ce qu'il faisait et le but qu'il poursuivait. « La controverse », répondit l'autre. Et ils se mirent à discuter. Quelque chapitre des sciences qu'abordât Abû Khazar — Dieu l'agrée —, il y prit le dessus. Surpris, le mu'tazilite lui demanda : « Où t'es-tu instruit ? — Au pays de l'alfa et de l'armoise » — répondit Abû Khazar — Dieu l'agrée. — « Tu mens, répliqua le mu'tazilite ; il n'est pas possible que quelqu'un comme toi s'instruise dans le pays de l'armoise. »

On raconte qu'Abû Sulaïmân, qui, comme on l'a mentionné, accompagna le cheïkh au Caire, rapporta qu'Abû Khazar — Dieu l'agrée — lui avait dit : « Louange à Dieu qui m'a fait franchir avec Lui une des portes de la science, sans que je Le surpasse, car l'homme connaît Celui qui le surpasse. » Abû Sulaïmân vit aussi le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — en train de lire un exemplaire du Coran et lui dit : « O cheïkh, te voici en train de lire le Coran, alors que tu as là d' [autres] livres. » Et le cheïkh lui répondit : « On ne regarde les [autres] livres et on ne les lit que si l'on peut en tirer profit ; mais si l'on ne peut en tirer profit, il vaut mieux lire le Coran. »

Nous avons appris qu'Abû Khazar — Dieu l'agrée — dirigea la prière collective. Un pivert vint se poser sur sa

tête, tant il restait longtemps immobile et absorbé dans sa prière. Les gens qui étaient derrière lui s'en aperçurent, se mirent à rire, si bien que leur prière fut nulle. Quant à lui, il continua jusqu'à ce qu'il eût achevé sa prière.

C'était le cheïkh Abû'l-Qâsim qui dirigeait la prière collective. Une nuit, au moment de faire la prière, on ne le trouva pas ; le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — prit sa place ; mais au moment d'officier, il s'aperçut que le cheïkh Abû'l-Qâsim était arrivé ; alors il alla se placer derrière lui en lui disant : « Dirige la prière, ô cheïkh. » Le cheïkh Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — s'avança et dirigea la prière publique.

Quant à Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl — Dieu l'agrée —, après s'être enfui d'auprès d'Abû Tamîm, il prit la fuite en direction de Ouargla avec ses femmes dans des litières portées par des chameaux et sa famille, plein d'appréhension. Arrivé aux lacs appelés Tîrsîn, il envoya un messager au cheïkh Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân. Celui-ci lui rendit réponse en lui disant : « Ne crains point ; tu as échappé au peuple des injustes (173). » Lorsqu'il arriva à Ouargla, la population lui fit fête : on l'honora, on lui prodigua des marques de déférence, on s'ingénia à pourvoir à ses besoins. Le cheïkh Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân — Dieu l'agrée — emplit pour lui une pièce de dattes jusqu'au plafond et lui fit servir des repas matin et soir.

Nous avons appris, qu'une fois, les deux cheïkhs étaient assis ensemble. Abû Çâlih' — Dieu l'agrée — dit à Abû Nûh : « Mets ta main dans ma poche et ce que tu y trouveras, prends-le pour nettoyer tes vêtements. » Abû Nûh' mit la main dans sa poche et y trouva une bourse qu'il ouvrit ; elle contenait soixante-dix dînârs. A ce moment Abû Nûh' s'écrit : « Quiconque a un frère pareil à Jannûn ibn Imriyân n'a plus besoin de rien ! » Une foule de gens de Ouargla s'assemblait autour de lui dans la mosquée de Jannûn ibn Imriyân. Une fois, un homme des plus riches lui demanda : « Dis-nous, ô Abû Nûh', tout ce que tu as appris en fait de théologie cette nuit. — Vais-je te dire, répondit Abû Nûh', les mesures de sel que j'ai absorbées en une seule nuit en apprenant ce dont tu parles ? »

Le cheïkh Abû Nûh' resta longtemps à Ouargla dans les meilleures conditions, puis voulut retourner dans son pays et se mit à faire ses préparatifs de voyage. Le cheïkh Abû Çâlih' lui dit : « Installe-toi à Ouargla et je partagerai avec toi tout ce que je possède ». Or le cheïkh Jannûn possédait de nombreux biens à Ouargla. Mais Abû Nûh' déclina l'offre et se mit en route vers l'Ifrîqiya. Quand il y parvint, il trouva le pays transformé et les cœurs méconnaissables. Auparavant certains de ses compagnons lui avaient dit : « Qu'est-ce qui t'éloigne et te fait quitter Ouargla, ô cheïkh ? On pourvoit aux besoins de toi et des tiens, on s'occupe de tes affaires. — Ce sont les frères et les amis, » leur répondit Abû Nûh'. Il séjournait tantôt en Ifrîqiya, tantôt à Qaçt'âliya (174).

Nous avons appris que le chef des Banû Darjîn s'appelait Wîjtîn. Il était de ceux qui s'étaient ralliés à al-Mançûr ibn Buluggîn ibn Zîrî (175) et jouissait auprès de lui d'une situation bien établie. Il alla le trouver une fois et revint après avoir reçu un cheval, des honneurs et des cadeaux. Le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — était alors à Qant'râra (176) avec ses disciples. Ayant appris par ouï-dire que Wîjtîn était revenu de chez le sultan, il sortit à sa rencontre avec ceux de ses commensaux qui étaient avec lui. Lorsqu'ils furent sortis de la ville, ils virent un groupe de gens les devancer : c'était un groupe de Nukkâr. Quand Abû Nûh' — Dieu l'agrée — vit qu'ils les devançaient, lui et ses compagnons, il leur ordonna de s'arrêter et leur dit : « Appelez-le ; si Wîjtîn les salue et leur serre la main avant nous, nous nous séparerons de lui. » Quand les Nukkâr s'approchèrent de lui, et alors qu'il arrivait tout près d'eux, il tourna les rênes de son cheval pour s'écarter d'eux et leur fit de la main un geste de salut et les laissa de côté, puis il alla vers le cheïkh Abû Nûh' et son groupe. Voyant comment il avait agi envers les Nukkâr, Abû Nûh' dit à ses compagnons : « Allons lui serrer la main. » Ils y allèrent et, quand Wîjtîn fut près d'eux, il descendit de cheval et marcha vers eux.

Abû Ya'qûb Yûsuf ibn Naffâth a rapporté ce qui suit : J'ai vu Wîjtîn s'empresser à la rencontre du cheïkh et de

ses compagnons. Il portait un vêtement de soie et de laine que perçaient ses éperons ; il serra la main du cheïkh Abû Nûh' et de ceux qui étaient avec lui. Satisfait de ce qu'avait fait Wijtîn, il invoqua Dieu en sa faveur. Les grâces qui résultèrent de cette invocation s'étendent encore aujourd'hui sur le fils de Wijtîn. Wijtîn leur dit : « Je ne pensais qu'à vous et à ce qui vous intéresse ; seule ma mort pendant le voyage m'aurait détourné de ce souci. »

Nous avons appris que le cheïkh Abû Nûh' reçut un message d'al-Mançûr ibn Buluggîn le convoquant auprès de lui. Lorsque les envoyés d'al-Mançûr eurent joint le cheïkh, il alla trouver Wijtîn en plein midi pour lui demander conseil : ce voyage lui inspirait-il des craintes ou non ? Wijtîn lui répondit : « Si tu veux y aller, je ne crains rien pour toi ; si tu veux rester ici, nous te défendrons et nous craindrons pour toi. » Abû Nûh' — Dieu l'agrée — invoqua Dieu en sa faveur et partit pour Kairouan. Quand il y fut arrivé, on demanda pour lui une audience au sultan ; elle fut accordée. Il entra, salua ; al-Mançûr le reçut avec honneur, se montra aimable envers lui, l'admit dans son intimité et lui témoigna plus de bienveillance qu'à nombre de ses compagnons.

Nous avons appris qu'al-Mançûr dit : « Mon épée est pour les Wahbiyya. » Comme il a été dit précédemment, le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — connaissait la technique des controverses et savait répliquer aux faiseurs de traités. Un jour il fut réuni avec Ibn H'ammû devant al-Mançûr et tous deux entamèrent une discussion. C'est Abû Nûh' qui l'entama ; voici son témoignage : Je lui demandai quelle était la caractéristique de l'action. « L'événement, répondit-il, le mouvement et l'arrêt du mouvement, le déplacement et la fin du déplacement. » Je lui dis alors : « Toute chose nouvelle est créée. » Il répondit en se rengorgeant : « Toute chose créée est nouvelle et ce n'est pas toute chose nouvelle qui est créée. — L'événement à propos de deux choses semblables, lui dis-je, est chose nouvelle créée et chose nouvelle non créée. Tu dois donc admettre que l'antécédent pour deux choses semblables est créateur et non créateur. » Il répondit là-

dessus : « Mais non, l'antécédent tout entier est créateur. — De même, dis-je, tout ce qui est nouveau est créé. — Oui, dit-il, tout antécédent est créateur et toute chose nouvelle est créée. — L'incrédulité, repris-je, est donc créée, puisqu'elle est une chose nouvelle. » Il répliqua, et sa réponse était embarrassée : « Pour moi, l'incrédulité est créée. — Si pour toi l'incrédulité est créée, continuai-je, il faut, selon cette vue et cette appréciation, qu'elle te soit soumise et, si elle t'appartient, alors, conformément à cette analogie, tu es une divinité qui t'a fait, et son maître. » Le narrateur poursuit : « Il reprit alors sur un ton dédaigneux et troublé : « Mais l'incrédulité est créée pour moi et il ne s'ensuit pas fatalement de ce qu'elle est créée pour moi qu'elle me soit soumise. » Je lui répondis : « Il est donc logiquement nécessaire, selon cette proposition que soit créé pour Dieu ce qui ne lui est pas soumis. En effet, Dieu est le créateur de toutes les choses créées mais n'est ni leur maître, ni leur dieu. Et je ne sache pas qu'il soit parvenu en face de moi à cette analogie, qu'il ait fait une adjonction grande ou petite. » Alors al-Mançûr me demanda : « Que te dit donc ce cheïkh ? — Il dit, répondis-je, ô monseigneur, qu'il a un pouvoir créateur comme Dieu et que Dieu est isolé avec ses créatures et l'homme avec les siennes. » Al-Mançûr lui dit alors : « Tu donnes à Dieu un associé, ô cheïkh, lorsque tu dis que tu fais acte de création comme Dieu. C'est du polythéisme tout pur! » et lui reprocha vivement ce qu'il avait dit en le réprouvant entièrement. A la suite de cela, le crédit d'Abû Nûh' — Dieu l'agrée — augmenta auprès d'al-Mançûr ibn Buluggîn qui lui fit de somptueux cadeaux, le combla d'honneurs et l'autorisa à retourner auprès des siens.

Nous avons appris qu'une fois Abû Nûh' — Dieu l'agrée — soutenait une controverse contre le Nukkârite Yah'yâ al-A'raj, qui était l'un des cheïkhs et des docteurs nukkârites. Abû Nûh' — Dieu l'agrée — lui dit : « Je vais te poser une question sur la preuve orale. Dis-moi ce qu'il en est d'un polythéiste qu'un Musulman a tenté de convertir à sa religion et qu'il a commencé à instruire sur la science de l'unicité divine, l'autre le suivant point par

point. Quelle est sa situation jusqu'à ce qu'il ait appris complètement la science de l'unicité divine ? Demeure-t-il dans sa situation primitive de polythéiste ou est-il musulman ? » Et il ajouta : « Si tu dis qu'il est musulman, c'est qu'on peut être musulman avec une partie de la science de l'unicité divine sans le reste. Si tu dis qu'il est polythéiste, en quoi, l'est-il ? En ce qu'il a entendu dire de la science de l'unicité divine ou en ce qu'il n'a pas entendu dire ? » L'autre resta coi, puis dit : « Je ne sais pas. » Alors, poursuit Abû Nûh', je lui dis : « N'aie pas honte et ne rougis pas ; tu es parvenu au niveau de celui qui t'a instruit et t'es arrêté à l'endroit où s'est arrêté le juriste qui a été ton maître, 'Abd Allâh ïbn Yazîd ; si tu étais resté en-deçà, tu aurais pu [rougir]. »

Nous avons appris qu'à la suite de cela, quelques-uns des disciples d'Abû Nûh' lui demandèrent : « As-tu pensé au cas où Yah'yâ t'aurait répondu : Il n'est polythéiste qu'en ce qu'il n'a pas entendu dire de la science de l'unicité divine ? — S'il avait dit cela, répondit-il, il serait revenu à notre affirmation que la preuve de Dieu réside dans le fait d'en entendre parler et de n'en entendre pas parler. Pour cet homme la preuve de Dieu réside en ce qu'il n'en a pas entendu parler. Et s'il dit : Il est polythéiste seulement en ce qu'il a entendu dire, alors, poursuivit-il, on lui dira que le fait de tenir secrète la science de l'unicité divine vaut mieux que de la rendre manifeste et il devra admettre comme une nécessité logique que le fait de laisser de côté la science de l'unicité divine est un acte de foi, tandis que le fait de la pratiquer constitue une impiété. »

Nous avons appris qu'un homme de la secte soutint une controverse avec un nukkârite dans la ville de Tozeur. Ils discutèrent longtemps et d'un d'eux dit à son adversaire : « Ane ! » L'autre lui répondit : « Bœuf ! » Ils quittèrent tous deux la ville fort en colère. Le Nukkârite alla se plaindre auprès des Nukkârites de l'injure que lui avait infligée le Wahbite et le Wahbite se plaignit auprès des Wahbites de l'injure que lui avait infligée le Nukkârite et du préjudice qui en résultait. Or Abû Nûh' se trouvait à

Tozeur. Les Wahbites et les Nukkârites se réunirent aux abords de Tozeur et engagèrent un rude combat qui tourna au désavantage des Nukkârites ; la mort fit des ravages parmi eux. Ils prirent la fuite et furent poursuivis jusqu'à Taqyûs par les Wahbites qui les tuèrent. Au cours de cette déroute, un Wahbite se trouva en présence de Yah'yâ al-A'raj. Or Yah'yâ était laid et ressemblait un peu à un Juif. Lorsque le Wahbite fondit sur lui, il s'écria : « Ne me tue pas ; je suis juif ! » L'autre répliqua : « Comment ! je tuerais un adorateur de Dieu l'unique et je laisserais la vie sauve à un juif ! » Il le tua.

Nous avons appris qu'Abû Ja'far Ah'mad ibn Khaïrân eut à sa merci un Nukkârite blessé au cours de cette déroute. Comme il s'était abstenu de le tuer, on lui dit par suite : « Pourquoi ne l'as-tu pas tué, ô Abû Ja'far ? — J'ai eu peur, répondit-il, que les Nukkârites ne disent : Voici celui qui a tué cet homme. » Or c'était un compagnon zélé. Il y eut beaucoup de récits précieux sur cette seule journée.

Ensuite les Wahbites se demandèrent s'ils poursuivraient les Nukkârites et les assiégeraient dans Taqyûs. Abû Nûh' — Dieu l'agrée — le leur défendit en disant : « L'envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut — a dit : Je ne m'en prendrai jamais deux fois en un seul jour à un même groupe. » Mais l'opinion générale refusa toute autre solution que de poursuivre les Nukkârites et de les assiéger selon la volonté de Dieu. Le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — suivit leur sort. Arrivés à Taqyûs, ils firent le siège des Nukkârites qui s'y trouvaient. Les Nukkârites se rejoignirent les uns après les autres et firent une sortie contre les Wahbites et leur tuèrent un homme. Les Wahbites s'enfuirent alors vers Tozeur. Abû Nûh' — Dieu l'agrée —, se trouvant dans l'arrière-garde de l'armée, protégeait et défendait les Wahbites, mais les Nukkârites les enveloppèrent. Voyant Abû Nûh', ils portèrent sur lui leurs attaques, mais 'Azîz ibn 'Isâ, frère de Çâbir ibn 'Isâ, s'interposa entre eux et lui, contre-attaqua, mit les adversaires en fuite et les dispersa, et Dieu sauva le cheïkh. 'Azîz répéta ses assauts jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé à atteindre le cheïkh. Après cela, 'Azîz disait : « Je vaux

mieux que mon frère Çâbir : j'ai lutté pour le cheïkh Abû Nûh' et l'ai défendu contre les Nukkârites, pendant que mon frère se sauvait, semblable à un flocon de laine qui le vent emporte. Il a fui au milieu de la déroute et a abandonné le cheïkh Abû Nûh'. Sans moi, les Nukkârites l'auraient tué. »

Nous avons appris qu'Abû Ismâ'îl Ibrâhîm ibn Bilâl, connu sous le nom d'al-Baçîr, était alors de ceux qui essayaient d'empêcher les gens d'aller au combat ; il leur disait : « Prenez garde à la révolte. » Après cela, Abû Nûh' — Dieu l'agrée — arriva à Qant'râra. Il fit semblant d'y tomber malade et se coucha. Abû Ya'qûb Yûsuf ibn Naffâth vint le voir et lui demanda comment il allait. Le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — lui répondit : « Crois-tu que je suis malade ? Je me suis seulement couché ici en pensant aux gens de la secte. Mon idée était que les esclaves et les servantes des gens de la secte mènent le combat contre les Nukkârites avec des fragments de poterie, à l'exclusion de tout autre. Mais comment faire, puisqu'ils nous combattaient et devenaient nos égaux ? »

Nous avons appris qu'un groupe de Mazâta ([177]) vint trouver le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — pour le consulter au sujet d'une mosquée qu'ils voulaient construire. Le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — leur répondit : « Lorsque l'on veut construire une mosquée, il faut que les hommes les meilleurs de l'endroit se mettent d'accord sur un lieu convenable qui soit propice à la construction d'une mosquée. Une fois ces hommes d'élite d'accord, ils feront part de la chose à l'ensemble de la population. Si tout le monde est d'accord, qu'ils consultent leurs voisins et, si ceux-ci ne font pas d'objection, qu'ils envoient chercher quelqu'un de compétent parmi les gens de la secte et le consultent. Si l'accord se fait, qu'ils procèdent alors à la construction, si Dieu le veut. »

Quelqu'un en qui j'ai confiance a rapporté qu'un des émirs de Tozeur prit le cheïkh Abû Nûh' et l'emprisonna parce que son prestige était devenu considérable, que sa situation avait grandi, qu'il avait pris de l'importance aux yeux des Wahbites, que sa renommée avait grandi parmi

eux et que son influence s'était répandue. L'émir de Tozeur l'emprisonna par désir de se faire donner quelque chose par lui et dans l'espoir d'en obtenir quelque chose. Les maîtres (*salât'in*) de Tozeur étaient alors les Çanhâdja. Le narrateur poursuit : Le cheïkh Abû Nûh' resta en prison tant qu'il plut à Dieu, jusqu'à ce qu'un groupe d'Arîgh ([178]) vînt à Qaçt'âliya pour s'approvisionner. Il y avait parmi eux les Banû Taksîna et un seul homme de la secte qui s'appelait Yûsuf ibn Tûjîna. Lorsqu'ils arrivèrent à Nefta, le cheïkh Abû Nûh' apprit qu'ils étaient en route pour Qaçt'âliya. Il demanda s'il y avait parmi eux quelqu'un de la secte et on lui répondit qu'il y avait un seul homme qui s'appelait Yûsuf ibn Tûjîna. Le narrateur poursuit : Le cheïkh lui demanda de venir le voir. Quand il fut là, il lui dit : « Me voilà empêtré aux mains de ces méchantes gens. Peux-tu acheter pour moi des chameaux à tes compagnons ? » Ses compagnons avaient dix-huit ou vingt chameaux. Yûsuf raconte : J'allai trouver mes compagnons et fis miroiter à leurs yeux le prix en donnant à chacun d'eux pour son chameau vingt dînârs. Ils me les vendirent et je les achetai pour le cheïkh. Je l'envoyai prévenir après cela. Je n'avais alors avec moi qu'une jeune chamelle attachée avec son licol que j'avais amenée pour prendre des provisions. Nous en étions là et la chamelle était attachée avec son licol dans le caravansérail (*funduq*). Les Çanhâdja se transmirent les uns aux autres la nouvelle que le cheïkh Abû Nûh' avait acheté un nombre déterminé de chameaux. Certains de leurs cavaliers se mirent en route vers Nefta ; une fois arrivés, ils s'arrêtèrent à la porte du caravansérail et demandèrent à grands cris où était Yûsuf ibn Tûjîna. Le narrateur poursuit : Yûsuf vint les trouver ; quand ils le virent, ils se précipitèrent vers les chameaux, leur enlevèrent leur licol de la tête et les poussèrent devant eux. Les Banû Taksîna les entendirent et se lancèrent à leur poursuite en poussant des cris, mais ne purent les atteindre. Désespérant de reprendre les chameaux, ils revinrent trouver Yûsuf ibn Tûjîna avec les licols, pensant qu'ils étaient frustrés. Yûsuf leur dit : « Prenez patience ; rien ne vous échap-

pera de vos biens, car c'est moi qui ai la charge de tout ce que je vous ai acheté. » Le narrateur poursuit : Voici la suite du récit de Yûsuf : Ensuite le cheïkh vint à Qant'râra et j'allai le voir. Je fus reçu par lui de nuit et le trouvai avec les gens de la ville autour de lui qui formaient un cercle. Il me fit approcher et me dit : « Je veux partir pour la région d'Arîgh et de Ouargla. — Soit, ô cheïkh, lui répondis-je. » Yûsuf prit alors sa jeune chamelle, fit monter le cheïkh dessus et y installa une selle faite de tapis qu'il disposa avec soin pour que le cheïkh pût commodément s'allonger et s'asseoir. Puis Yûsuf quittat Qant'râra avec le cheïkh. Il lui dit : « O cheïkh, je ne sais comment poser la question [qui me préoccupe]. Dis-moi ce qui me sera profitable. — O Yûsuf, répondit le cheïkh, souhaite à autrui ce que tu te souhaiterais à toi-même et réprouve pour autrui ce que tu réprouverais pour toi-même. Veille à ne pas faire à autrui ce que tu réprouves pour toi-même. » Yûsuf poursuit : Je ne comprenais pas l'utilité de ce qu'il me disait, mais je me suis rendu compte plus tard qu'il avait rassemblé les éléments du bien tout entier. Ensuite il prit la direction d'Asûf (179) ; lorsqu'il y arriva, tous les adeptes de la secte qui s'y trouvaient se réunirent autour de lui et lui firent cadeau de tout ce qu'ils purent : les uns donnèrent des dînârs, d'autres un chameau, d'autres une parure ; tout ce qu'ils purent faire pour lui, ils le firent. Il emporta de là de l'argent et des chameaux.

Nous avons appris qu'un Nukkârite vint le trouver au milieu d'un groupe de gens et lui donna un dînâr. Le cheïkh le prit, l'homme s'en alla et le cheïkh apprit alors que c'était un Nukkârite. « Rappelez-le », dit alors le cheïkh. L'homme revenu, il lui dit : « Prends ton dînâr. — O cheïkh, c'était de bon cœur », répondit l'autre. Mais le cheïkh resta inflexible et dit : « L'Envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut — a dit : « Ces cœurs sont fondés sur l'amour de qui leur fait du bien et sur la haine de qui leur fait du mal. » Quant à moi, il m'est désagréable de t'aimer. »

Nous avons appris aussi au sujet du cheïkh un détail qui ressemble au précédent. Il passa près d'un puits qui

s'appelait Nukkâriyya. Sa provision d'eau était épuisée et ses compagnons s'arrêtèrent à ce puits avec l'intention de s'abreuver. Au moment de la halte, le cheïkh demanda quel était ce puits ; on lui répondit que c'était le puits appelé Nukkâriyya. Aussitôt le cheïkh — Dieu l'agrée — donna le signal du départ et ils partirent sans avoir bu une goutte d'eau.

Nous avons appris qu'en quittant Asûf le cheïkh prit la route d'Arîgh et arriva à Sariya. Alors Yûsuf ibn Tûjîna s'adressa à lui et lui dit : « O cheïkh, je voudrais rendre visite aux miens. — Oui, lui répondit-il, et tu m'amèneras en revenant les propriétaires des chameaux. » Yûsuf partit, rendit visite aux siens et, en revenant, amena au cheïkh les propriétaires des chameaux. Or les Banû Maghrâwa (180) avait rassemblé pour le cheïkh d'importantes sommes d'argent. Le cheïkh donna à Yûsuf ce qu'il lui devait pour l'achat [des chameaux] et Yûsuf put remettre le prix des bêtes à leurs propriétaires.

Nous avons appris qu'au moment où le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — était à Ouargla, prospérant dans ce pays d'abondance et goûtant la cuisine des rois, les gens de Ouargla se réunirent et demandèrent à quelle femme il conviendrait de confier la préparation de sa nourriture. Ils n'en trouvèrent qu'une chez les Banû Umm Ja'far. Elle s'occupait de sa nourriture, s'en tirait fort bien et réussissait auprès de lui. Le cheïkh implorait le ciel en faveur de cette femme et ses prières ne furent pas vaines : nous avons appris que, lorsqu'elle mourut, elle était entourée de soixante-dix descendants.

Plus d'un de nos amis ont rapporté qu'Abû Nûh' — Dieu l'agrée — se vit poser trois questions par Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr, près du *mih'râb* de la mosquée de Qant'râra. « Dis-moi, lorsque l'enfant d'un Musulman a atteint la puberté, quelle est la juridiction sous laquelle il tombe ? » Le cheïkh lui répondit : « Si tu espères (181) quelque bien de sa part, renouvelle en sa faveur la demande de pardon ; autrement, abstiens-toi de la patronner. » Abû 'Abd Allâh demanda alors : « N'avons-nous pas l'obligation de contredire les Nukkârites à pro-

pos d'al-H'ârith et de 'Abd al-Jabbâr, puisque ceux-ci ont été près de dénoncer leur allégeance et que les Nukkârites ont parlé de réserve à leur égard ? »

— Nous n'avons pas l'obligation de contredire les Nukkârites sur ce sujet, répondit le cheïkh, puisque nous disons que notre allégeance envers eux ne se rapportait qu'à notre allégeance envers leurs pères. Du moment qu'ils ont atteint la maturité, ils sont revenus à leurs actes propres et le statut de leurs pères n'existe plus pour eux. Nous avons cessé de leur devoir quoi que ce soit, puisqu'ils sont tombés sous leur propre juridiction après qu'ils n'obéissaient qu'aux décisions de leurs pères. Quant aux Nukkârites, ils ont mis fin à la signification qui se dégage nettement de l'allégeance, sans avoir connaissance de la signification sur laquelle ils fondaient cette allégeance et ils n'ont plus eu de certitude du fait qu'ils ont mis fin à cette signification, et cela est proprement renonciation. Nous n'avons pas l'obligation de les contredire en quoi que ce soit. »

Voici la seconde question : Abû 'Abd Allâh interrogea Abû Nûh' sur le récit qu'ont cité les anthropomorphistes à propos de l'Envoyé de Dieu — sur lui la prière et le salut — en disant que l'enfer resterait vide jusqu'à ce que l'oppresseur (l'Antéchrist ?) y mette le pied, le tienne à l'écart de ceux qui y restent et dise : « Jamais, jamais ! Au grand jamais, au grand jamais ! » Le cheikh répondit : « Si ce récit est vrai, il a une explication. Le sens de : *qadamahu* (son mérite antérieur) est : ce qui a précédé les Nukkârites en fait de gens avilis, tout comme a dit Dieu — qu'Il soit béni et exalté — : « Annonce à ceux qui croient qu'ils auront, auprès de leur Seigneur, le mérite antérieur de la croyance. » ([182]) Il ne voulait pas parler du pied ([183]). Voici la troisième question : Abû 'Abd Allâh interrogea le cheïkh sur l'événement sur lequel repose la preuve, et il lui dit comment il comprenait le mot de celui qui a dit : « Lève-toi, mange et entre. »

Plusieurs de nos amis ont rapporté cette tradition de Râh'il al-Ghadâniya : Abû Nûh' — Dieu l'agrée — a dit : « Si tu vis, ô Râh'il, tu te souviendras du temps où des

groupes de gens allaient leur chemin jusqu'à ce que les choses se gâtent pour eux du fait des filles des chemins : de l'argent sur leurs lèvres et du cuivre dans leur cœur. Il est des gens qui n'ont de connaissance que livresque ; ils prennent ce qui reste de science, et Zayd emprunte à d'autres qu'à Râh'il. Si tu leur fais du bien, ils frétillent et si tu leur refuses, ils t'appellent. » Abû Nûh' dit encore : « Le mal qu'a créé Dieu, c'est l'impiété et la pauvreté ; les gens de la fin des temps en seront usés. S'ils vivent, ils vivront dans la pauvreté ; s'ils meurent, ils iront au feu [de l'enfer] ; ils n'accompliront pas d'actes qui puissent les sauver du feu et ne pourront rien qui les fasse échapper à la pauvreté. »

Plus d'un de nos amis a rapporté qu'Abû Nûh' revint à Ouargla après la mort du cheïkh Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân — Dieu l'agrée — Quand il y arriva, il constata qu'après la mort d'Abû Çâlih' la situation de la population avait changé. Il resta parmi eux tant qu'il plut à Dieu. Il réunit les notables en vue de Ouargla et leur dit : « Je vois chez vous trois choses dont aucune n'est satisfaisante. La première, c'est que le mariage secret est apparent chez vous. Si l'un d'entre vous passe près d'un homme et d'une femme unis dans un lieu qui lui inspire des soupçons et qu'il les blâme et les reprenne de s'unir dans un tel lieu, ils lui répondent qu'ils sont mariés. La seconde c'est que tel d'entre vous affranchit ses esclaves sans plus s'occuper [d'eux] et les invite à chercher de quoi vivre ; c'est les lâcher dans le bien d'autrui ; aussi prennent-ils des bâtons de palmier, des fibres, des fagots, etc., et tel d'entre vous qui trône près du *mih'râb* risque ainsi de devenir un voleur. La troisième c'est que vous laissez apparaître parmi vous la désunion ; les uns disent : notre mosquée et la vôtre, d'autres : notre natte [de prière] et la vôtre, notre juif et le vôtre. » Le narrateur poursuit : Ils se réunirent pour lui préparer une réponse et furent lents à le faire ; comme il les trouvait lents, il eut des soupçons à leur égard et ne voulut passer cette nuit-là que chez H'ammû ibn Lu'lu' à Tîn Bâmât'ûs ([184]).

Nous avons appris qu'Abû Nûh' — Dieu l'agrée — quitta Tîn Bâmât'ûs pour Injûsâ avec H'ammû ibn al-Lu'lu'

et son fils Abû 'Abd Allâh qui était lui-même accompagné de son fils 'Abd Allâh ; tous suivaient le chemin sous la direction du cheïkh. Comme ils étaient en route et que venait l'heure de la prière, 'Abd Allâh appela son père Abû 'Abd Allâh et lui dit : « L'heure de la prière est arrivée. » Abû 'Abd Allâh rejoignit son père H'ammû et lui dit : « La prière, ô mon père. » Celui-ci lui répondit : « Tais-toi, nous nous contentons des provisions de route. » Le narrateur poursuit : Ils continuèrent à marcher un peu et recommencèrent leur manège à plusieurs reprises et chaque fois H'ammû leur disait : « Nous nous contentons des provisions de route. » Enfin ils arrivèrent à l'oratoire en plein air (*muçallâ*) qui se trouve derrière Injûsâ. Le cheïkh quitta la route et fit arrêter sa monture près de l'oratoire ; H'ammû descendit et fit la prière ; le cheïkh Abû Nûh' alla se placer devant eux et dirigea leur prière.

Nous avons appris que le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée — partit pour Zawîla ([185]), accompagné de 'Abd Allâh ibn Zuraztîn al-Wisyânî. Le cheïkh — Dieu l'agrée — entra dans la demeure d'Ibn Khat't'âb à Zawîla. Il se montra empressé, aimable et bienveillant envers lui et trouva chez lui un juif appelé Jalî. Abû Nuh' lui dit : « O juif, je vais te poser trois questions ; si tu y réponds, c'est que tu es lumineux (*jalî*) ; si tu n'y réponds pas, c'est que tu es vide (*khalî*) ([186]). » Et il l'interrogea sur le cas d'un homme qui se frappe le cou vivant et le sépare du corps : quand s'est-il tué, en état de mort ou en état de vie ? et sur celui de qui se trouve sur un vaisseau : jusqu'à quand demande-t-il la quiétude et le repos et ne peut-il le faire? Et enfin sur celui d'un homme qui a lancé un trait contre un autre homme, mais l'agresseur meurt avant la victime qui meurt à son tour : quand a-t-il donné la mort ? Le narrateur poursuit : le Juif resta interdit et hésitant et ne donna pas de réponse. Abû Nûh' raconte : Alors Ibn Khat't'âb me dit : « Donne la réponse à ces questions. » Je lui répondis : « Pour celui qui s'est frappé le cou et l'a séparé du corps, il s'est tué étant en état de mort, comme conséquence d'un acte accompli en état de vie. Pour celui qui se trouve sur un vaisseau, il est soumis à deux mouvements, celui qu'il s'est procuré à lui-même et celui du vaisseau, d'où le trouble. Il ne peut demander le repos que s'il y a association avec le mouvement de la nécessité et s'il s'abstrait de son propre mouvement pour suivre celui-là ; alors il demande le repos pour la réunion des deux mouvements ; alors il se tourne vers son propre mouvement. Quant à celui qui a lancé un trait et tué sa victime, il a tué en état de mort, comme conséquence d'un acte accompli en état de vie. »

Nous avons appris qu'Abû Nûh' — Dieu l'agrée — a dit : « Dieu sait de science divine et prononce par trois fois la formule de répudiation ([187]). Cette religion est vérité devant Dieu. Pour moi j'en ai discuté devant Abû Tamîm et en présence d'Abû Khat't'âb à Zawîla et devant al-Mançûr ibn Buluggîn à Kairouan. Il ne subsiste point de religion que celle-là ne surpasse et celui qui se répand de la terre sur la tête, c'est celui à qui sa science cause des ennuis. » Nous avons appris au sujet du cheïkh Abû Nûh' qu'il a dit : « Tout le bien que m'a fait l'un d'entre vous lui vaudra la miséricorde ; si je l'ai laissé en arrière devant le seuil de ma demeure, il voudra exciter la discorde à ce sujet. »

Nous avons appris qu'Abû Muh'ammad Wislân fut une fois interrogé sur la question de savoir s'il suffisait ou non d'essuyer les pieds d'un être vivant pour les rendre purs ([188]). Il répondit qu'il suffisait d'essuyer le corps de l'homme pour le rendre pur, à l'exception des parties sexuelles et des pieds, sauf toutefois s'il s'agissait des pieds d'Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl et de ses semblables. « Je l'ai vu en effet, disait-il, ôter ses chaussures, se débarrasser des bandes qui entouraient ses pieds et les laver comme s'ils étaient la coquille d'un œuf ; l'on y voyait la trace des chaînes dont l'avait chargé Abû Tamîm » ([189]).

Nous avons appris qu'Abû Nûh' — Dieu l'agrée — entendit parler d'un savant qui arrivait d'Orient et venait le voir. Il vint en effet une fois et Abû Nûh' — Dieu l'agrée — commença par lui poser la question suivante : « Que dis-tu du prince de l'égarement ? — De l'éducation, de l'éducation ! Abû Nûh', repartit l'autre ; attends de saluer,

de l'asseoir, d'échanger des politesses (190) et ainsi de suite, et alors je m'occuperai du prince de l'égarement. » (191) Alors seulement l'homme ajouta : « Quant au prince de l'égarement, c'est Iblîs, qui est le maître, le premier et le chef de toutes choses. »

Nous avons appris que le cheïkh Abû Nûh' quitta Qant'râra en compagnie d'al-Mu'izz ibn Fad'âla. Le cheïkh était monté sur une mule et al-Mu'izz allait à pied. Ils cheminèrent sans discontinuer et quand ils furent arrivés à Asûf, le cheïkh descendit de sa mule et se prit à dire : « Il n'est pas d'articulation dans mes os qui ne me fasse mal. — Quant à moi, ô cheïkh, répondit al-Mu'izz, il n'y a rien en moi qui me fasse mal. » Le cheïkh reprit : « Si tu es dans cette disposition, Dieu voudrait que tu fasses le pèlerinage pour ta santé. » Le narrateur poursuit : Ce mot se fixa dans les oreilles d'al-Mu'izz, il revint à Dieu, se repentit de ses fautes, vendit ses biens, fit cadeau à sa femme de sa dot et mit à exécution les conseils du cheïkh. Nous avons appris qu'il les mit à exécution par trois fois et se prépara à la mort, puis il partit en pèlerinage. Il revint et se mit à fréquenter les réunions pieuses (*majâlis adh-dhikr*) jusqu'à sa mort. Et l'on dit à ce propos : « Que celui qui se repent de ses fautes s'en repente comme al-Mu'izz ibn Fad'âla. »

Faits concernant Abû Miswar Yasjâ ibn Yûjîn al-Yahrâsanî - Dieu l'agrée.

Il fut le premier des Banû Yahrâsan à acquérir une célébrité scientifique. Il s'instruisit dans le Djebel Nafûsa et n'eut pour maître qu'Abû Ma'rûf et Abû Zakariyyâ' Yah'yâ ibn Yûnus as-Sadrâtî. Quand il commença à s'instruire, il n'avait pas d'argent et faisait maigre chère: souvent il prenait de l'orge et la donnait à griller à un jeune garçon ; s'il ne trouvait personne pour la faire griller, il la nouait dans un pan de son vêtement, la faisait tremper dans de l'eau jusqu'à ce qu'elle fût imbibée et en faisait sa nourriture ; il allait dans un bâtiment en ruine et y mangeait son orge. Cela dura longtemps. Personne ne

faisait attention à lui. Quand il venait à une assemblée de cheïkhs, il s'asseyait en dehors du cercle des auditeurs ; quand ceux-ci se levaient, ils passaient devant lui jusqu'au moment où il ne restait plus personne devant lui. Alors il allait s'asseoir auprès du cheïkh et lui posait des questions tant qu'il restait assis.

Les choses demeurèrent ainsi jusqu'à un jour où il assista à une séance. Quand le cheïkh voulut la lever, Abû Miswar, dérogeant à sa coutume, se leva et l'orge qu'il portait dans un pan de son vêtement se répandit sur le sol. Alors, le cheïkh s'écria : « O gens des Nafûsa, vous n'élevez que celui que Dieu élève. » Le narrateur poursuit: Alors les cheïkhs se précipitèrent vers lui et le confièrent à l'un d'entre eux pour veiller sur lui avec sollicitude et prendre soin de ses affaires. La situation d'Abû Miswar s'améliora ; il put se consacrer à ses études et à l'accomplissement de ses desseins et acquérir la portion de science que Dieu lui mesura. Lorsqu'il eut l'intention de retourner auprès des siens, il s'affaira aux livres qu'il écrivait. Un homme le vit et lui dit : « Bien mauvaise affaire, ô Yasjâ ! » Ensuite il se maria au Djebel Nafûsa avec une femme qui enfanta de ses œuvres son fils Abû Zakariyyâ' Façil ibn Abî Miswar. Voici comment se fit ce mariage : l'un des cheïkhs des Nafûsâ envoya Abû Miswar pour demander pour lui la main de la femme en question. Abû Miswar alla la trouver et lui transmit la demande, mais elle le désigna du doigt en lui signifiant que c'était lui qu'elle voulait épouser et non pas celui qui l'avait envoyé. En présence de cette situation, Abû Miswar retourna auprès de son ami et lui dit : « Tâche donc d'envoyer quelqu'un d'autre que moi. » Mais le cheïkh lui répondit : « Peut-être est-ce toi qu'elle veut épouser. » Le narrateur poursuit : Le cheïkh alla trouver la femme et lui demanda sa main pour Abû Miswar. Elle l'épousa et il se rendit avec elle à l'île de Djerba. Djerba appartenait alors à la secte de Khalaf ibn as-Samh' à l'exception d'un petit nombre de gens. Abû Miswar exhorta les gens à adhérer à la secte de l'Islâm (192) ; il y en eut qui répondirent à cette exhortation. Il y avait

un homme des Zuwâgha (193), nommé Khalaf ibn Ah'mad, qui appartenait à la secte des Nukkârites et faisait de la propagande en sa faveur. Ceux qui ne répondaient pas à l'appel d'Abû Miswar répondaient au sien. Riche et généreux, il se promenait avec des charges de farine dont il nourrissait les gens afin qu'ils adhèrent à sa secte. Il ne resta bientôt plus un adepte de Khalaf (194) à Djerba. Installé dans l'île de Djerba, Abû Miswar y bâtit la mosquée que l'on connaît encore aujourd'hui sous le nom de grande mosquée des Banû Yahrâsan. Quand il mourut, elle n'était pas terminée ; elle fut achevée par son fils Abû Zakariyyâ' Façil ibn Abî Miswar — Dieu l'agrée.

Abû'r-Rabi' Sulaïmân ibn Yakhlaf a rapporté d'après Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu les agrée tous deux — qui le tenait du cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghil — Dieu l'agrée —, que, comme on l'interrogeait au sujet de l'homme connu dont le commandement était licite à l'égard de ceux qui le lui confiaient, sans l'intervention des prud'hommes, sans autre caution que celle de sa notoriété et de la commune renommée, il répondit que c'était quelqu'un comme Abû Khazar en Ifriqiya, Abû Miswar à Djerba et Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân à Ouargla — Dieu les agrée tous.

Abû Miswar — Dieu l'agrée — eut un fils appelé Abû Zakariyyâ' Façîl — Dieu l'agrée — qui posséda une renommée, des talents, des vertus, une position comme, à notre connaissance, aucun autre homme de son époque.

Nous avons recueilli de chacun des trois cheïkhs qui parlèrent de lui un mot dont voici le premier, qui est d'Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj — Dieu l'agrée — : « Si la révélation descendait sur quelqu'un de notre époque, Abû Zakariyyâ' serait digne que ce soit sur lui. » Le second, Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — a dit : « S'il y avait à notre époque un imâmat des Musulmans (195), Abû Zakariyyâ' en serait digne. » Et le troisième, Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée : « Si tu avais en main tous les aspects du bien et de la piété et si tu demandais que s'en ajoute un seul qui ne se trouve pas en Abû Zakariyyâ', tu ne saurais le découvrir. » Ces cheïkhs sont ceux qui ont traité de la division des lieux et de l'éloignement de position.

Abû Miswar — Dieu l'agrée — était de dix ans plus âgé qu'Abû Çâlih' et Abû Çâlih' de dix ans plus âgé qu'Abû Zakariyyâ'. Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — s'instruisit en Ifrîqiya chez le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée.

Plus d'un de nos amis a rapporté qu'Abû Zakariyyâ' fut envoyé par son père au Nafzâwa (196) pour lui chercher des dattes chez les Banû Yazmartan (197), une mauvaise année de disette et de sécheresse. Le narrateur poursuit : Abû Zakariyyâ' se rendit au Nafzâwa. Quand il y arriva, il y eut réunion des Banû Yazmartan et des gens de la secte qui vivaient là. Ils préparèrent pour le cheïkh des chameaux qu'ils chargèrent de dattes. Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — les envoya à son père, ainsi que les dinârs qu'il avait apportés et que lui avait envoyés son père pour [payer] les dattes. Alors il pensa à se servir de son turban, l'ôta, le vendit, se servit du prix qu'il en avait retiré pour acheter ce dont il avait besoin et partit pour aller trouver le cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — auprès duquel il demeura tant qu'il plut à Dieu. Quand le cheïkh Abû Khazar rappela sa demande pour le bon droit du cheïkh Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — et sa détermination de le venger (198), Abû Zakariyyâ s'en revint à Djerba pour se purifier de ses fautes, faire ses adieux aux siens et demander à voir son père Abû Miswar — Dieu l'agrée. — Une fois arrivé, il se purifia de ses fautes, fit ses adieux aux siens et à ceux qui voulaient lui dire adieu et demanda à voir son père. Celui-ci le reçut et il lui demanda de le délier de son propre gré de tous ses droits sur lui. Son père lui répondit : « Je te délie de tous mes droits sur toi, sauf de ce que tu as fait lorsque tu m'as envoyé les dinars des Nafzâwa et ne les a pas gardés pour acheter ce dont tu avais besoin. » Le narrateur poursuit : Abû Zakariyyâ' quitta Djerba pour aller rejoindre Abû Khazar — Dieu l'agrée — ; mais comme il était en route, il eut des nouvelles du cheïkh Abû Khazar — Dieu l'agrée — et de ses compagnons et de la déroute qu'ils avaient subie, et revint sur ses pas.

Nous avons appris que le gouverneur des [Imâms] Noirs imposa aux Banû Yahrâsan une somme importante à titre d'impôt foncier (*kharâdj*). Abû Zakariyyâ' lui dit : « Ils ne peuvent pas payer cette somme — Combien peuvent ils payer, répondit le gouverneur ? — Moins que cela », repartit Abû Zakariyyâ'. Et le gouverneur leur fit payer la somme [indiquée par Abû Zakariyya']. Par la suite, le cheïkh réfléchit à ce qu'il avait fait et dépensa la même somme en faveur des pauvres.

Nous avons appris que ce même gouverneur se saisit de l'un des habitants de l'île de Djerba. Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — intercéda en sa faveur et le gouverneur se laissa fléchir et remit l'homme au cheïkh. Le Djerbien envoya au cheïkh une tunique qu'il avait fait faire. Comme le cheïkh refusait de l'accepter, l'homme lui dit : « O cheïkh, paie-moi ce que j'ai acheté pour la faire et je te ferai cadeau du prix de la façon, car c'est moi qui l'ai cousue de mes mains. » Mais le cheïkh refusa de la prendre.

Nous avons appris qu'Abû Zakariyyâ' a dit : « Si la terre subit la disette, le paradis sera gagné par une poignée de nourriture ; si l'Islam subit la disette, le paradis sera gagné par une parole juste qui sera dite, et la disette de l'Islam est bien pire que la disette de la terre. Or les deux cas se présentent ensemble à notre époque. »

Nous avons appris qu'Abû Zakariyyâ' a dit : « Nous ne savons ni comment parler, ni comment nous taire en dépit de la perfection acquise dans la science, la retenue et la perspicacité dans les choses de la religion. » Et l'on dit : « S'il y avait quelqu'un pour composer des recueils des paroles sages qu'il a prononcées, ce serait Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée. »

Abû Yah'yâ Zakariyyâ' ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — a rapporté ce qui suit : Abû Zakariyyâ' rencontra un cheïkh nukkârite au milieu d'un groupe de Zuwâgha parmi lesquels se trouvaient des Wahbites et des Nukkârites. La conversation s'engagea entre eux deux et le Nukkârite en vint à dire : « O Abû Zakariyyâ', vous et nous sommes tous des Nukkârites, puisque nous reprochons à 'Alî ibn Abî T'âlib ce qu'il a fait à propos de l'arbitrage [199]. » Le Nukkârite voulait ainsi tromper les gens simples et il fit impression sur l'esprit du vulgaire. Si Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — se taisait et ne prenait pas position contre lui, c'est que le nom de Nukkârite s'appliquait logiquement aux deux partis. Le cheïkh le comprit et vit que c'était là une de leurs ruses. Aussi dit-il : « Je ne suis pas nukkârite. » Il réduisit son adversaire au silence et Dieu déjoua le stratagème du Nukkârite. Les assistants admirèrent la sagacité et l'esprit d'à propos du cheïkh, si bien que l'on se mit à dire parmi les Zuwâgha : « Un tel essaie de jouer Abû Zakariyyâ' et Abû Zakariyyâ' tient bon tout seul. »

Nous avons appris qu'Abû Muh'ammad Kammûs tomba malade à la fin de sa vie. Le démon se mit à tourner autour de lui et lui inspira des doutes sur la nature et l'origine de son Maître, au point que le cheïkh Abû Muh'ammad faillit périr. Il dit alors à Abû' l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — : « Fais-moi venir ton père, Yûnus, et fais-le presser, car le démon a failli me faire périr en raison de ma faiblesse et de mon grand âge et s'est pris d'une grande envie de moi à la fin de ma vie. « Le narrateur poursuit : Abû'l-Qâsim se hâta d'aller auprès de son père, le trouva et l'informa de la situation d'Abû Muh'ammad. Abû Zakariyyâ' vint le voir en hâte, tantôt marchant, tantôt courant et se reposant parfois sur son fils. Il arriva enfin et Abû Muh'ammad lui dit : « Viens auprès de moi, mon ami, car le démon a envie de moi, m'inspire des doutes sur la nature de mon Maître et m'amène à craindre de mourir. » Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — lui dit : « O cheïkh, sache que tout ce qui te vient à l'esprit, prend forme dans ton imagination ou s'agite dans ton cœur, et ce à quoi tu arrives par ton intelligence, tout cela fait partie de la création divine, et qu'il ne te vient à l'esprit que ce que tes regards ont saisi ou quelque chose de semblable. En effet Dieu répugne à ce qui a l'apparence de choses et l'on dit dans certaines traditions anciennes : « Nous subissons ces idées pour nous dédommager auprès de Dieu. Son uni-

cité est pure de toute tache. » Abû Muh'ammad lui dit alors : « Tu m'as réconforté ; puisse Dieu te récompenser, ô Abû Zakariyyâ'. »

Nous avons appris qu'Abû Muh'ammad offrit à Abû Zakariyyâ' un peu de viande de chèvre cuite la veille à la fin de la journée. Abû Muh'ammad dit à Abû Zakariyyâ' : « Mange, » et il insista et se montra pressant. Or Abû Zakariyyâ' était en train de jeûner et ne voulait pas se restaurer à la fin de la journée ; il répondit donc : « O cheïkh, je suis en train de jeûner et ne mange point, or voici qu'est passée la plus grande partie du jour. » Abû Muh'ammad insista et Abû Zakariyyâ' prit quelque chose pour faire plaisir au cheïkh qui en fut tout joyeux. Le cheïkh Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — en fut malade : le fait d'avoir mangé de la viande de chèvre et de la viande cuite de la veille ne lui avait pas réussi. Mais comme il avait mangé pour faire plaisir au cheïkh, Dieu le guérit de cette maladie et il n'en souffrit plus par la suite.

Nous avons appris qu'il vit en songe quelqu'un qui se tenait debout devant lui et lui dit : « Tu as déféré au désir d'Abû Muh'ammad et lui as fait plaisir au point qu'il en a été tout joyeux ; cela vaut mieux qu'une année de tes dévotions. » Et par la suite Abû Zakariyyâ' put manger de la viande de chèvre sans avoir mal ainsi que de la viande qui avait passé la nuit et il fut guéri de son indisposition.

Comme on demandait à Abû Muh'ammad de ses nouvelles à la fin de sa vie, il récita ce verset : « Celui que Nous chargeons de vie, Nous le courbons en sa stature. Eh quoi ! Ne comprendront-ils pas ? » ([200]).

Nous avons appris qu'une mendiante se présenta devant Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — et lui demanda un peu d'huile pour s'oindre la tête, car le désordre de ses cheveux la gênait. Il apporta une marmite pour y mettre l'huile et ouvrit la jarre. Il vit alors la mendiante qui regardait la richesse que Dieu avait accordée au cheïkh et l'abondance de ce qu'il possédait. Pendant qu'il versait dans la marmite, ses yeux laissaient échapper des

larmes et il disait : ô Dieu, il n'y a pas entre nous et Toi de liens de parenté tels que Tu nous donnes et non à d'autres, mais c'est le fait de Ta miséricorde, ô le plus miséricordieux des miséricordieux. »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — a rapporté qu'Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — sortit parce qu'il en avait besoin. Il passa près de la demeure de Mûsâ ibn al-Arth à l'heure où l'on est chez soi. Il s'aperçut qu'il n'était pas là. La femme de Mûsâ, qui ne connaissait pas Abû Zakariyyâ', sortit pour voir. « Qui es-tu, demanda-t-elle. — Un hôte, répondit-il — Quel est ton nom ? — Façil, répondit-il — Il y a plusieurs catégories d'hôtes, reprit-elle. Les uns demandent de la viande, d'autres du pain assaisonné, d'autres à qui on ne donne pas d'assaisonnement. — Mets-moi dans la catégorie intermédiaire, lui dit Abû Zakariyyâ', ceux qui prennent du pain assaisonné. » Elle lui donna de l'huile. Abû Zakariyyâ' s'en alla ; l'époux de la femme, Mûsâ ibn al-Arth revint et elle lui raconta la venue de l'hôte et lui donna son nom. Son époux lui dit alors : « Mon Dieu ! c'était Abû Zakariyyâ' ! »

Nous avons appris qu'Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — se vit confier un dépôt par un citadin qui appartenait à la population de Sfax ; ce dépôt consistait en dînârs. Le cheïkh refusait que la somme fût déposée chez lui, mais le citadin insista très vivement et le cheïkh accéda à la demande et voulut bien recevoir l'argent, ce qui fut fait. Le Sfaxien s'en alla et poursuivit sa route. Quand fut venu le moment de verser l'aumône légale (*zakât*), le cheïkh se servit de son propre argent, [pour payer la taxe due au titre de la somme déposée] et cela dura un certain temps. Comme l'absence du propriétaire de l'argent [déposé] durait longtemps, le cheïkh chercha longtemps à s'informer de ce qu'il devenait. Il apprit que la famine régnait dans sa ville d'origine qui était Sfax. Or c'était à l'époque où la traversée est difficile. Cependant Abû Zakariyyâ' s'embarqua avec le dépôt en direction de Sfax. Dieu apaisa la mer et, lorsqu'il eut débarqué à Sfax, il se renseigna sur l'homme et apprit où était sa maison ; il s'y

présenta, entra et le trouva affamé dans un état grave. Il sortit pour se rendre au marché et emprunta aux marchands environ quatre dînârs avec lesquels il acheta de la nourriture pour l'homme qu'il voyait proche du trépas. Il le nourrit et parvint à le sauver du trépas. Lorsque l'homme reprit connaissance et que ses yeux s'ouvrirent, il dit au cheïkh Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — : « Qu'est-ce qui t'a amené, ô cheïkh ? Qu'est-ce qui t'a amené, ô cheïkh ? — Ce qui m'a amené, répondit le cheïkh, c'est le dépôt que tu m'avais confié ; le voici, prends-le. » Le narrateur poursuit : Le Sfaxien lui demanda de partager la somme, mais Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — refusa et repartit pour Djerba en disant : « Si j'y avais pensé avant de payer l'aumône légale au titre de ce dépôt, j'aurais pris sur le dépôt pour le faire. »

Lorsque le cheïkh Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — envoya ses deux fils, Zakariyyâ' et Yûnus et le fils de sa sœur Abû Bakr ibn Yah'yâ ainsi que ses frères — Dieu les agrée — auprès d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée —, il garda auprès de lui le fils de sa sœur, Sa'îd ibn Yah'yâ, frère d'Abû Bakr ibn Yah'yâ. Il le faisait travailler, s'occupait de lui et l'utilisait. Il disait que Sa'îd n'échangerait pas avec eux — il entendait par là ses fils et le fils de sa sœur Abû Bakr — leur départ auprès d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — contre son séjour auprès de lui.

Abû Zakariyyâ' avait fait sa prière en un lieu fréquenté. Lorsque se leva le jour, on vit le lieu où il avait prié trempé de larmes comme si quelqu'un y avait fait ses ablutions.

Nous avons appris que, la nuit où mourut Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — (c'était en Mamad'ân et son fils Zakariyyâ' ([201]) était placé en tête de l'assistance pour célébrer le Ramad'ân), on entendit la voix de gens qui disaient : « Sîdî Abû Zakariyyâ' est mort, ô Sîdî Zakariyyâ'! » Stupéfaits et consternés, les assistants partirent chacun de son côté, interrompant leur prière, sauf Zakariyyâ' son fils qui continua sa prière jusqu'à la fin.

Nous avons appris que le gouverneur des « [Imâms] Noirs » ([202]) s'enquit d'Abû Zakariyyâ' et, comme on lui apprenait qu'il était mort, il dit : « Conduisez-moi à sa tombe. » On l'y conduisit et il dit : « Il a vécu estimé, il est mort regretté. O mon Dieu, trouve-lui un successeur pour Djerba. » Il dit aussi : « Voilà un homme de science qui est mort ; la science va mourir. »

On rapporte que son fils Zakariyyâ' a dit : « Je ne puis mieux comparer mon père Abû Zakariyyâ' à la fin de sa vie qu'à une bête de somme chargée d'un lourd fardeau et qui a vu un endroit où elle pouvait déposer sa charge : elle se hâte d'y arriver. » Il dit encore : « Je ne puis mieux comparer un lieu où s'est prosterné mon père qu'à celui où l'on fait des ablutions purificatoires. »

Nous avons appris que Zakariyyâ' et son père Yûnus partirent pour le pèlerinage. Comme ils étaient en route, éprouvés par la marche et fatigués par le voyage, Zakariyyâ' s'endormit et resta loin des autres voyageurs. Lorsqu'il se réveilla, il lança à Dieu Très Haut cet appel : « O Maître de toute chose étonnante, ô Toi qui tiens compagnie à tout isolé, ô Toi qui es proche et non lointain, mets au bout de ce voyage une consolation et une issue. » Il releva la tête et vit devant lui une colonne de lumière qui s'élevait dans l'air. Il se dirigea vers elle et marcha jusqu'à ce qu'il eût rejoint la caravane. Il trouva ses compagnons inquiets à son sujet.

Nous avons appris qu'au cours de ce voyage ils se couchèrent pour dormir. Zakariyyâ' avait la garde des sabres. Or voici que des voleurs les entourèrent pour les piller. Yûnus cria à son frère par deux fois : « Donne-moi mon sabre, ô mon frère. » Abû'l-Qâsim Yûnus tâta de la main devant les pieds de son frère. Dieu lui permit de se saisir de son sabre. Il le dégaina et en frappa l'un des voleurs qu'il coupa en deux ; aucun des voleurs ne réussit à le dépasser.

Nous avons appris qu'Abû'l-Qâsim Yûnus — Dieu l'agrée — s'endormit une nuit pendant ce voyage et, lorsqu'il se réveilla, la caravane l'avait dépassé. Quelques-uns des voyageurs s'éloignèrent un peu de lui et se cou-

chèrent. Avant qu'ils aient fini de dormir et qu'ils aient repris leur route vers la caravane, Abû'l-Qâsim Yûnus vint à passer près d'eux et les rejoignait les uns après les autres, mais ils restaient toujours en arrière de la caravane. Il passa près d'un homme qu'avait saisi la fatigue derrière la caravane : ses pieds étaient tuméfiés et ses jambes enflées ; il avait une bourse pleine de dînârs. Quand cet homme vit le cheïkh, il admira son maintien et lui dit : « J'ai là une bourse pleine de dînârs, et je vais mourir ; voici la bourse, prends-la, car tu es plus digne de l'avoir qu'aucun de ces gens qui sont devant nous. » Le cheïkh refusa de la prendre, mais l'autre insista en disant : « Prends-la, car tu en es plus digne qu'aucun autre. » Il la prit et se remit en marche vers la caravane qu'il finit par rejoindre, laissant l'homme derrière lui. Mais le gros de la caravane s'arrêta, et l'homme la suivait à la trace, tantôt marchant, tantôt se reposant, si bien qu'il finit par la rejoindre. Il se reposa toute la nuit ; le lendemain les voyageurs se remirent en route, l'homme avec eux ; il avait repris des forces et se souvint de sa bourse. Il se mit alors à dévisager les hommes [de la caravane] et chercha à retrouver sa bourse [dans les campements] des voyageurs : il interrogeait, examinait et regardait. Le cheïkh Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — vit son visage inquiet et lui dit : « Qu'as-tu ? » L'homme lui répondit : « Il m'est arrivé telle et telle chose. — La lui as-tu donnée ou te l'a-t-il prise sous la contrainte ? demanda le cheïkh. — Non, je la lui ai donnée, répondit l'autre. — Peux-tu le reconnaître ? — Je ne le puis ; je sais seulement qu'il était grand et fort comme toi. — Mais tu peux reconnaître la bourse ? — Bien sûr. » Le narrateur poursuit : Le cheïkh sortit la bourse ; lorsque l'autre la vit et la reçut des mains du cheïkh, il ne put s'empêcher de s'écrier : « Mon Dieu ! Ce ne peut être qu'un Musulman ! [203] Ce ne peut être qu'un Musulman ! » Il le répéta à plusieurs reprises et se mit à courir dans les campements des voyageurs en disant : « Voilà ce qu'il a fait, voilà ce qu'il a fait ! Par Dieu, ce ne peut être qu'un Musulman ! »

Nous avons appris que le cheïkh Abû'l-Qâsim — Dieu l'agrée — avait l'habitude de se rendre à la mosquée à la fin de la nuit et d'y prier ; sa demeure était éloignée de la mosquée. Telle était son habitude et sa façon de faire jusqu'au moment où il partit de chez lui, une nuit, pour se rendre à la mosquée. Entre le domicile et la mosquée se trouvait un cimetière. Le cheïkh se mit en route en prenant son chemin habituel et voici qu'il entendit derrière lui un léger bruit. Il se retourna et vit comme un chien. Le narrateur poursuit : Le cheïkh eut la chair de poule, mais continua son chemin sans plus y prêter attention. Lorsque le cheïkh approcha du cimetière et le dépassa, l'apparition l'appela et lui dit : « Abû'l-Qâsim, jusqu'à quand t'attendrons-nous sans que tu viennes à nous ? » Le narrateur poursuit : Le cheïkh continua sa route pleurant et affligé. Quand il fut arrivé il se mit à prier comme il avait coutume jusqu'à l'aube, puis il fit la prière prescrite [204] et s'avança vers le cercle de ses auditeurs (*h'alqa*). Ils se mirent à lire et lui avec eux, mais les larmes coulaient le long de ses joues et descendaient sur sa barbe ; cela dura jusqu'au lever du soleil. Lorsqu'ils eurent terminé, l'un des assistants lui demanda : « Qu'est-ce qui te fait pleurer, ô cheïkh ? » Il leur raconta ce qui s'était passé et dit : « Je pense que mon terme ne peut qu'être proche. » Le narrateur poursuit : Il se mit alors à faire ses dernières recommandations, à se purifier de ses fautes et à faire ses adieux à qui il désirait. Il ne resta sur terre que peu de temps, mourut — Dieu lui fasse miséricorde et alla connaître la clémence, le pardon et la satisfaction de Dieu.

Faits concernant le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr - Dieu l'agrée - et la formation de son école.

Il fit ses études sous la direction du cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl — Dieu l'agrée — et auprès d'Abû Zakariyyâ' ibn Abî Miswar — Dieu l'agrée.

Nous avons appris qu'un jour Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl — Dieu l'agrée — le regarda et dit : « Si j'ai quelque

pénétration, c'est ce jeune homme qui donnera une nouvelle vie à la religion de Dieu. » Lorsqu'il eut acquis de science ce que Dieu lui mesura et que fut mort le cheïkh Abû Nûh' — Dieu l'agrée —, il se rendit à Kairouan et y étudia la grammaire et la langue arabe. Lorsqu'il revint de Kairouan, alors il forma une école : la raison en a été rapportée par Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — d'après Abû Zakariyyâ' ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — la voici: Abû Zakariyyâ' Façîl envoya ses deux fils Zakariyyâ' et Yûnus, avec le fils de sa sœur Abû Bakr ibn Yah'yâ et d'autres qui partirent avec eux, au cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée. Au moment de leur départ, Abû Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — leur dit : « Allez auprès de cet homme ; si vous le trouvez, restez avec lui, même pour le servir dans ses besoins matériels. » Le narrateur poursuit : Ils quittèrent Djerba pour aller le trouver et parvinrent au Djebel Tamûlsa. Il n'y avait plus là de gens de la secte : ils avaient apostasié et s'étaient ralliés aux schismatiques (*ahl al-khilâf*), à l'exception de Yaçlîtan, oncle d'Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée. Selon Abû'r-Rabî' Sulaïmân, Zakariyyâ' ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — lui a raconté : Les habitants de Tamûlsa avaient apostasié à cette époque, à l'exception de ton oncle Yaçlîtan, de ses femmes et de ses enfants. Nous passâmes devant le Djebel et nous en éloignâmes en direction d'Amdû. Ton oncle Yaçlîtan eut vent de notre passage et nous rejoignit à Amdû. Il nous demanda de revenir en arrière à Tamûlsa ; nous refusâmes, il se fit pressant, mais nous ne déférâmes pas à son invitation à revenir en arrière, alléguant que nous étions pressés et que nous avions déjà dépassé le Djebel. Voyant notre attitude, Yaçlîtan nous dit : « Si vous ne faites pas [ce que je vous demande], je retournerai là-bas : on n'y trouve de votre secte que moi, mes femmes et mes enfants. Eh bien ! une fois revenu, je les prendrai par la main et nous irons nous joindre aux schismatiques. » Quand nous eûmes entendu ces paroles, nous accédâmes à sa demande de retourner sur nos pas à Tamûlsa. Le narrateur poursuit : Nous nous

mîmes en route avec lui ; arrivés là-bas, nous y restâmes le temps qu'il plut à Dieu. Yaçlîtan nous servait à manger matin et soir, assisté de ses femmes et de ses enfants à qui il disait : « Voici votre religion et voici des coreligionnaires. » Puis nous quittâmes Tamûlsa et marchâmes, sans savoir en quel endroit du pays nous trouverions le cheïkh Abû 'Abd Allâh. Quand nous fûmes arrivés à Taqyûs, nous rencontrâmes le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — qui venait de Kairouan où il avait étudié la grammaire et la langue arabe et qui avait l'intention d'aller à Tajdiya auprès d'Abû 'Imrân Mûsâ ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — pour étudier avec lui la science juridique. Ils ne savaient pas auparavant où trouver le cheïkh ni où le demander, mais Dieu leur accorda la faveur de le rencontrer.

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf a rapporté ce qui suit d'après Abû Yah'yâ Zakariyyâ' ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu les agrée tous deux — : Je pense que notre rencontre avec lui, bien que nous ne connussions pas de lieu où il pût être, ne fut due qu'à l'acceptation que nous avions donnée à Yaçlîtan lui-même et à la joie que nous lui avions faite, ainsi qu'à ses femmes et à ses enfants. Ils demandèrent ensuite au cheïkh Abû 'Abd Allâh de former pour eux une école. Il refusa et se récusa ; ils continuèrent à tenter de le circonvenir tant que Dieu le permit. Mais il refusa tant et si bien qu'ils étaient près de désespérer.

Nous avons appris que certaine fois ils tinrent avec lui une réunion devant la mosquée d'al-Munya tentant de le circonvenir et le pressant de demander. Or voici que sortirent de Taqyûs deux hommes dont l'un faisait ses adieux à l'autre qui prenait la route d'al-Hâmma. Lorsqu'ils se furent séparés, le premier héla l'autre et lui dit : « Ecoute, ô un tel. » Le narrateur poursuit : Comme il se retournait, l'autre continua : « Fais-le pour l'amour de Dieu. Quiconque agit pour l'amour de Dieu n'est jamais frustré. » Ayant entendu ces paroles, ils en tirèrent bon présage et en effet cela le disposa favorablement à leur égard. Il accéda donc à leur demande à la condition qu'on ne lui demanderait rien et qu'il ne répondrait rien pen-

dant quatre mois. Ils restèrent à Taqyûs le temps qu'il plut à Dieu sans l'interroger et sans qu'il répondit. Cela se passait dans l'année où eurent lieu des engagements entre Zanâta et Çanhâdja dans la région de Tripoli : on lui donne le nom de « la défaite des châteaux » (*hazîmat al-abrâj*). Il y eut aussi de nombreux tremblements de terre, tels que rien ne tenait debout. Le cheïkh leur dit alors : « Il y a ici des hommes au cœur sensible. J'espère que l'Islâm fleurira parmi eux et que le bien s'y épanouira. Acceptez-vous d'aller chez eux avec nous ? Ce sont les Banû Maghrâwa (205). » Ils acceptèrent avec joie et satisfaction. Le cheïkh envoya un messager auprès d'Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Wazjûn al-Walîlî et des siens pour leur faire savoir qu'il allait venir dans leur région et leur demander de lui aménager une grotte où il se réunirait avec ses disciples pour former une école et faire œuvre pie. Abû'l-Qâsim se mit à creuser la grotte et y parvint. Le cheïkh Abû 'Abd Allâh arriva avec ses disciples. Telle est la raison pour laquelle il forma là une école.

Quand il tenait une réunion nocturne et que, le sujet épuisé, ses disciples désiraient lever la séance, le cheïkh avait l'habitude de désigner l'un de ses disciples et de lire avec lui un court passage des homélies, ensuite le cheïkh se levait [pour partir].

Cependant il se transporta chez les Banû Yaslî avec ses disciples. Ils faisaient face aux difficultés de leur subsistance et travaillaient dur pour faire œuvre pie. Le cheïkh passait l'hiver dans l'Arîgh (206) et allait au printemps dans le désert chez les Banû Muç'ab et autres, qui étaient alors Wâçilites ; il en fit revenir certains au wahbisme.

Nous avons appris qu'un homme des Banû Muç'ab lui demanda : « O cheïkh, quelle bête de mon troupeau dois-je donner pour m'acquitter de l'aumône légale ? » Le cheïkh lui répondit en usant d'une parabole : « Dans le cas d'un homme qui t'a donné quarante moutons, puis te prie de lui en donner un seul, lequel donneras-tu ? — Le plus beau, répondit l'autre. — C'est Dieu, reprit le cheïkh, qui t'a donné quarante moutons ; choisis donc le plus beau pour t'acquitter de l'aumône. » Un homme des Banû Muç'ab l'interrogea sur le cas d'un homme dont la fortune comprenait des éléments illicites et qui avait à la fois des biens licites et des biens illicites : « Peut-il ou non dépenser une partie de son bien ? » Le cheïkh, employant une parabole, lui répondit : « As-tu vu un terrier où se trouve un mulot ou une gerboise et dans lequel est entré un serpent ? Y introduiras-tu la main pour prendre le mulot ou la gerboise ? — Non, répondit-il : j'aurais peur du serpent. » Le narrateur poursuit : Le cheïkh lui répondit alors : « De même pour celui qui traite à la fois ce qui est licite et illicite. »

Nous avons appris qu'il partit pour Qaçt'âliya (207) avec l'intention d'aller de là à Tripoli. Une foule de gens s'assembla autour de lui et il eut des craintes du côté des schismatiques ; on en vint même à dire qu'il était un rebelle. Il profita alors de leur négligence : à l'un de ses disciples, il donna sa mule et il se mit en route avec elle ; à un autre il donna sa selle qu'il emporta par un autre chemin. Il en prit un troisième par la main et dispersa ses disciples sur les chemins, après avoir fixé avec eux un lieu de rencontre. Lorsqu'ils furent hors de vue, ils se retrouvèrent, sellèrent la mule et le cheïkh monta en selle. Ils n'avaient alors aucune provision de route, mais ils rencontrèrent un homme qui leur céda un quartier de viande de mouton grâce auquel ils purent se restaurer. Le cheïkh et ses compagnons poursuivirent leur route et arrivèrent à proximité de Tamûlsa, sans toutefois y parvenir. Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — était sorti du village ; il se trouvait au pâturage en un lieu appelé Miyûkîn. Lui et Muh'ammad ibn 'Isâ ibn Abû Ibrâhîm regagnaient Tamûlsa, lorsqu'ils virent la mule du cheïkh. Ils le reconnurent, se dirigèrent vers lui et constatèrent que c'était bien lui. Ils serrèrent sa main et celle de ses compagnons, parmi lesquels se trouvait 'Isâ ibn Abî Ibrâhîm, déjà mentionné. Ils les emmenèrent au village et leur firent bon accueil. 'Isâ ibn Abî Ibrâhîm dit à Abû'r-Rabî' : « Donne donc à Muh'ammad une part de gain. — Je l'ai fait », lui répondit Abû'r-Rabî', avec l'idée qu'il

pensait à son fils, mais 'Isâ ibn Abî Ibrâhîm lui indiqua qu'il avait seulement pensé à Muh'ammad ibn Bakr. Lorsqu'ils eurent fini de prendre leur repas, on organisa une réunion pour poser des questions au cheïkh. Le cheïkh Abû'r-Rabî' raconte: nous siégeâmes jusqu'à ce que nous en eussions assez, puis nous levâmes la séance. Les femmes vinrent alors trouver le cheïkh ; il y avait parmi elles Umm al-Bakht et sa sœur ; Umm al-Bakht savait poser des questions et lire des livres. Elles se mirent à l'interroger sur plusieurs problèmes et exhortations jusqu'au lever de l'aurore. Umm al-Bakht dit alors à Abû'r-Rabî' dont elle était la cousine du côté maternel : « C'est pour ces intérêts que tu as été si longtemps loin de nous, ô Sulaïmân. » Alors vint Bilbîs ibn Samdî qui avait touché la main du cheïkh au moment où il avait touché la main des autres au moment de leur arrivée. Le cheïkh interrogea à son sujet Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — qui donna les renseignements demandés. « Il était notre ami dès auparavant », dit le cheïkh qui reprit en s'adressant à lui : « Oui, tu étais dans une vallée et nous dans l'autre. » Ensuite Abû'r-Rabî' et Bilbîs voulurent porter la bonne parole aux cheïkhs des Lamâya (208) ; ils se rendirent chez eux pour leur annoncer la venue du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée. — Quand ils se mirent en route pour annoncer aux Lamâya la venue du cheïkh, Bilbîs dit à Abû'r-Rabî' : « Fais-moi participer à l'annonce que tu feras aux cheïkhs de la venue du cheïkh. » Cela faisait partie de sa bonne éducation et de sa politique. Abû'r-Rabî' et Bilbîs avec lui annoncèrent la nouvelle aux Lamâya et autres qui se préparèrent pour aller à la rencontre du cheïkh, avec leurs cheïkhs à leur tête, parmi lesquels 'Abd Allâh ibn al-Amîr et Abû Muh'ammad Wârsiflân. Ce dernier était très savant. Lorsque le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — fut interrogé sur une question de droit, il laissa le soin de donner la réplique à Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al-Amîr — Dieu l'agrée. — Mais celui-ci répliquait peu et restait court dans la plupart des cas. Le cheïkh Abû Muh'ammad Wârsiflân dit

alors au cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — : Réponds aux gens, car tu ne trouveras guère de réponse de la part d'Abû Muh'ammad 'Abd Allâh. » Le cheïkh continua sa route. Lorsqu'il pénétra dans [l'île de] Djerba, il se hâta d'arriver à la grande mosquée des Banû Yahrâsan, leur toucha la main et y resta le temps qu'il y resta. Puis il manifesta son désir de partir. Lorsque sa bête approcha pour qu'il la montât, les gens se précipitèrent vers lui pour lui tenir l'étrier ; le cheïkh Abû Nûh' Çâlih' ibn Abî Çâlih' arriva le premier pour lui tenir l'étrier. Mais les gens ne voulurent pas qu'il le fît. Alors le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — leur dit : « Invitez-le. » Et il tint l'étrier. Alors le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — cita les deux vers suivants : (*Kâmil*) :

Dieu garde le temps de la jeunesse et son déclin ; ce qu'il y a de neuf en eux n'a pas été emprunté pour attirer le blâme.

Que les jours et les nuits sont courts ! De même est court le temps de la jeunesse.

Ensuite le cheïkh se mit en route et passa à Tabâjâla chez le cheïkh 'Amrûs qui le retint pour lui offrir l'hospitalité. Le cheïkh Abû 'Abd Allâh descendit chez lui et 'Amrûs fit tuer en son honneur deux grands moutons. Nous avons appris qu'un homme voulut se saisir de l'une de ces bêtes ; à ce moment le mouton se dressa sur ses pattes de derrière et resta debout [un instant] ; or sa taille atteignait celle de l'homme. Quand les bêtes furent mises à mort et cuites, on en présenta la chair au cheïkh. L'on rapporte ce trait cité par Jâbir ibn 'Imâr : j'étais en train de choisir pour le cheïkh les meilleurs morceaux ; il vit qu'ils étaient gras et dit : « Que ressent celui qui en mange, lorsque c'est lui qui paie ? Que ressent-il, quand c'est autrui qui paie ? » Puis le cheïkh repartit vers Arîgh.

Nous avons recueilli ce propos de 'Abd Allâh ibn Mânûj : « Nous avons été saisis d'admiration pour ce Nafûsi et ses compagnons, tout comme les apôtres pour Jésus — sur lui le salut. »

Voici ce que nous avons appris au sujet du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — Lorsqu'il rendit visite aux gens de Ouargla, il se présenta chez le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad as-Sadrâtî — Dieu l'agrée — à qui les gens de Ouargla avaient confié leurs affaires : il était vieux, gardait la chambre, s'occupait moins de leurs affaires. Abû 'Abd Allâh as-Sadrâtî — Dieu l'agrée — lui dit : « O Muh'ammad, tu dis que le meilleur pasteur est celui qui tient la balance égale entre les forts et les faibles. » Le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — resta silencieux ; l'autre reprit : « Ne dit-on pas que les gens vivent ensemble en commettant des actes répréhensibles, pour ne pas se séparer ? » Alors le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — lui demanda : « A propos de quoi, ô cheïkh, des affaires de la religion ou de celles de ce bas monde ? — Ma science s'arrête, répondit Abû Muh'ammad as-Sadrâtî, là où tu sais. Qu'en dis-tu toi-même ? — Cela ne vaut, reprit-il, que pour les affaires de ce bas monde, l'arrêt et le départ des voyageurs, la bonne qualité des relations humaines et le petit nombre des différends, et ainsi de suite. Quant aux affaires de la religion, non. Si cela valait pour les affaires de la religion, les anciens ne se seraient pas séparés de leurs imâms jusqu'à les tuer et les gens de Nahrawân ([209]) ne se seraient pas eux-mêmes exposés à la mort pour des affaires qui, tout compte fait, étaient possibles pour eux, ainsi que 'Abd Allâh ibn Yah'yâ al-Kindî et al-Mukhtâr ibn 'Awf — Dieu les agrée tous — » Puis Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr ajouta — Dieu l'agrée — : « O cheïkh, tu ne fais pas confiance à la plupart de ceux qui viennent te trouver de peur qu'ils ne disent contre toi ce que tu ne dis pas pour eux. » Abû 'Abd Allâh as-Sadrâtî lui répondit : « Quiconque vient en visite trouve sa récompense auprès de Dieu ; quiconque dit contre moi ce que je n'ai pas dit [pour lui] est jugé par Dieu. »

Nous avons appris que le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — eut un premier fils. Les gens voulurent lui offrir un repas à cette occasion. Il refusa obstinément. Alors la femme d'Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Warjûn al-Walîlî prit la parole et lui dit : « Eu nous, ô cheïkh ? Nous traiteras-tu comme les autres ? » Elle disait cela à cause de l'amitié sincère qui unissait le cheïkh à Abû'l-Qâsim. « Non, répondit le cheïkh, je ne le ferai pas ; je prendrai ma main qui est au-dessus et je la mettrai au-dessous. » Il faisait ainsi allusion à cette parole du Prophète — sur lui la prière et le salut — : « La main d'au-dessus vaut mieux que la main d'au-dessous. » Cela ne concernait que le don et l'aumône, et le cheïkh faisait l'aumône à cette femme et n'acceptait pas ce qui venait d'elle de peur que cela ne devînt la contre-partie de ce qu'il faisait pour elle et que ce ne fût illicite. Le cheïkh avait reçu en don de Dieu la sagacité et la perspicacité et ne risquait pas d'être prévenu par quoi que ce fût.

Voici ce qu'a raconté Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim : Je séjournais une fois chez le cheïkh à Tîn Yaslî, lorsqu'il apprit qu'un groupe de Banû Darjîn venait le trouver. Il nous demanda comment on pouvait se procurer un mouton à abattre. « Je ne connais de mouton chez personne, sauf un chez une vieille femme à Ajlû. — Il faut que l'on trouve à Tîn Yaslî de quoi les restaurer », dit-il, puis il se leva et pénétra sous la tonnelle où il se reposa un moment. Ensuite il me dit : « Lève-toi, Ya'qûb, et regarde du côté de La Mekke. » Je me levai, regardai et, ne voyant rien, regagnai ma place et m'assis un moment. Il me dit alors : « Lève-toi et regarde attentivement. » Je me levai, regardai et lui dis : « Je vois quelqu'un — Regarde, reprit-il : y a-t-il quelque chose avec lui ? » Je regardai et lui dis : « Je vois avec lui quelque chose qui, tantôt sort du chemin et tantôt y entre. » Je guettai un moment, allai trouver l'arrivant et découvris que c'était un homme des Banû Waylîl, accompagné d'un mouton. Il le céda au cheïkh. Le groupe des Banû Darjîn arriva et le mouton fut égorgé en leur honneur.

Voici un autre récit de Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim : Une fois que j'étais chez le cheïkh, il me dit : « Lève-toi et ordonne au Grec (*Rûmî*) qu'il ajoute à notre nourriture. »

Je me levai et lui donnai cet ordre ; il l'exécuta et je restai longtemps assis auprès du cheïkh. Il me dit alors : « Lève-toi et regarde vers le Nord. Vois-tu quelque chose ? » Je me levai et vis une mule montée par un cavalier. J'allai trouver le cheïkh pour le mettre au courant et restai assis un petit moment. Puis je me dirigeai vers l'arrivant et m'aperçus que c'était le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn al-Khayr — Dieu l'agrée — Il descendit de sa mule et se mit en devoir de l'attacher, puis vint trouver le cheïkh qu'il salua. Celui-ci m'appela et me dit de dire au Grec qu'il ajoute à notre repas. Le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn al-Khayr — Dieu l'agrée — le regarda et lui dit : « On dirait que je savais ce que vous dites. Attends : voici quelque chose. » Il défit sa sacoche où se trouvait de la nourriture toute cuite. Le cheïkh me dit : « Va dire au Grec qu'il ne fasse rien : il ne faut pas laisser perdre de la nourriture. » Quelques-uns de nos amis ont raconté que des hôtes vinrent le voir ; or il n'avait pas de bête qu'il pût sacrifier en leur honneur: ses bêtes étaient au pâturage. Je restai là un instant ([210]). Puis le cheïkh dit à quelqu'un qui était près de lui : « Vois s'il n'y a pas quelque chose dans la pièce haute. L'autre y monta et y trouva un gros bélier qui appartenait au cheïkh. Il le prit et le sacrifia. Lorsque ses bergers revinrent ([211]), il leur demanda des nouvelles du troupeau. « Nous n'avons rien de fâcheux à signaler, répondirent-ils, si ce n'est que le gros bélier a été entouré par un tourbillon de poussière soulevé par le vent et a disparu : nous ne savons pas où il se trouve. »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — a raconté ce qui suit : J'étais une fois chez le cheïkh qui avait des ouvriers au travail ; il leur fit porter des dattes à manger et me dit : « Mange avec eux, Sulaïmân. » Je refusai et il me dit : « Agir de bon gré est bien. » Je voulus lui dire : « Même en ce qui n'est pas convenable ? » Mais je me tus. Alors il me dit : « O Sulaïmân, cela n'est pas admis, » et il me renseigna sur ce que j'avais dit *in petto*, avant que je ne l'eusse exprimé.

Plus d'un de nos amis a rapporté que, du vivant du cheïkh, il y avait chez lui une femme qui s'occupait spécialement des affaires des étudiants et se montrait pleine d'attention pour eux. Sur ces entrefaites, un homme l'épousa. Il la quitta pour s'établir dans la région de Tripoli dans le territoire de Zanâta, ce qui fit de la peine à cette femme. Le cheïkh apprit que son mari l'avait quittée et qu'elle en avait de la peine. Il envoya deux hommes, 'Alî ibn Ya'qûb al-Yastatnî et 'Amrû ibn Yah'yâ al-Walîlî, pour régler son affaire. Ils prirent des renseignements circonstanciés auprès de la femme et se mirent en route pour Tripoli. Lorsqu'ils eurent rejoint l'homme, ils dégagèrent de ses obligations envers lui la femme et prirent le chemin du retour. 'Alî ibn Ya'qûb prit la direction des Nafûsa et 'Amr ibn Yah'yâ repartit pour Arîgh. Lorsque 'Alî ibn Ya'qûb parvint au Djebel Nafûsa et eut prit cette direction, il passa la nuit dans un village de la montagne dont le nom n'est pas mentionné. Il y avait là une vieille femme qui avait des connaissances et que l'on venait trouver pour la consulter sur des points de droit. En face de la maison de cette femme se trouvait sur la montagne un oratoire. 'Alî ibn Ya'qûb raconte : « J'y fis la prière de l'aube avec les gens de la demeure, puis ils se séparèrent et je demeurai seul, assis en un endroit où je récitais des passages du Coran faciles à comprendre, lorsque le sommeil s'empara de moi. Je fus réveillé avant le lever du soleil par une récitation, mais je ne voyais pas le récitant ; je sentis comme le froissement de vêtements neufs et j'eus peur. J'entendis alors une voix qui me disait : « N'aie pas peur, je suis un Jinn. » Je lui demandai des renseignements qu'il me fournit pour la plupart, puis il me demanda où j'allais. Je lui racontai alors l'histoire du cheïkh, de la femme et de son mari. Il me demanda : « Quels sont vos liens de dépendance envers nous et les nôtres envers vous ? » Je lui retournai sa question et il me dit : « Nos liens de dépendance envers vous sont personnels, les vôtres sont généraux. » La vieille femme entendit, fut saisie d'étonnement et dit : « Gloire à Dieu! » Puis je me plaignis à lui de la peur qu'il m'avait faite et du chemin. Il me répondit : « Apprends ce verset ([212]) : Dis : nous croyons en Dieu, à ce qu'Il a fait descendre sur

nous, à ce qu'on a fait descendre sur Ibrâhîm et sur Ismâ'îl... et le verset tout entier. » Il se mit en devoir de me l'apprendre : il récitait et je le suivais, il recommençait et je finis, grâce à lui, par savoir le verset par cœur ; il me demanda alors de le répéter, ce que je fis ; il me dit : « Tu le sais », puis il ajouta : « Nous avons dans l'île (213) un lieu de réunion où nous nous rassemblons aujourd'hui même ; or ce lieu se trouve dans le Djebel Nafûsa. Je vais assister à cette réunion, puis je reviendrai à toi, s'il plaît à Dieu ; ne t'éloigne donc pas d'ici et je reviendrai à toi, s'il plaît à Dieu. » J'acquiesçai et, tandis que nous en étions là, le soleil se leva. Il me dit alors : « Parle ; invoque Dieu. » Comme je lui retournais la prière, il reprit : « Vous autres, c'est mieux ; invoque [Dieu]. » J'invoquai Dieu et, lorsque j'eus terminé mon invocation, il se mit, lui aussi, à prononcer une invocation ; la vieille femme, à côté de nous, écoutait ce que nous disions. Lorsqu'il eut terminé, il lui dit : « Ajoute [ton invocation à la nôtre], ô femme ! » Elle prit la parole et dit : « Gloire à Dieu ! Gloire à Dieu ! » Ensuite le Jinn me quitta et le bruit se répandit dans le village qu'un Jinn avait parlé à un homme parmi les autres. Alors, poursuit-il, je quittai ces gens et entrai dans Djerba qui était en face de ce village. J'y dormis et, lorsque je me réveillai, j'allai trouver la vieille femme : je la saluai et lui demandai les nouvelles. Elle me répondit : « Où es-tu allé ? Ton ami le Jinn est venu me trouver après que tu étais parti ; il est entré chez moi et m'a questionnée à ton sujet ; je lui ai répondu que je ne savais rien. Alors il m'a lancé des petits cailloux et m'a dit : « S'il vient après mon départ, donne-les lui. » Je les pris, poursuit 'Alî, et y découvris des traits fins que j'étais bien en peine de déchiffrer. Je partis et achetai dans ce pays un vêtement d'Antioche et pris la direction des Nafzâwa avec un ami à moi. Nous empruntâmes un chemin fréquenté lorsque nous nous rendîmes des Nafzâwa à Taqyûs. Comme nous étions au milieu de la *sabkha* (214), nous vîmes en face de nous des cavaliers ; nous n'avions pas la possibilité de fuir et ne trouvâmes aucun moyen de nous cacher d'eux. Nous

allâmes donc à leur rencontre et eux s'avancèrent vers nous. Quand nous arrivâmes à eux, ils firent cercle autour de nous et je récitai le verset que m'avait appris le Jinn. Ces cavaliers avaient un chef qui nous adressa la parole en nous examinant avec la plus grande circonspection de haut en bas ; je sentais sur moi la bave de son cheval et j'avais sur l'épaule le vêtement d'Antioche. « Qui êtes-vous » demanda-t-il. — « Des étudiants », répondîmes-nous. « Poursuivez votre route sans vous égarer », nous dit-il. 'Alî continue : Je me remis en route m'attendant à ce qu'il me dise : « Donne ce vêtement. » Mais Dieu nous préserva de leurs entreprises. Je gardai sur moi ces petits cailloux jusqu'au jour où j'arrivai avec eux à la ville de Tâdmakka (215) et je ne me trouvai plus jamais dans les fers.

Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim rapporte qu'Abû'l-H'asan Aflah' s'était instruit auprès de H'ammû ibn al-Lu'lu'; les B. Wartîzlan (216) et leurs voisins firent appel à lui comme cadi sur l'avis du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée —. Il resta parmi eux plusieurs années rendant la justice et prononçant des arrêts sous le signe de l'équité. Puis ils le critiquèrent auprès du cheïkh et les plaintes se firent nombreuses à son sujet. Comme cela ne cessait pas, le cheïkh convoqua un groupe de clercs (*'azzâba*), des B. Wartîzlan et autres groupements de cette région. Ils se réunirent auprès de lui, formèrent un cercle et restèrent silencieux un long moment. Le cheïkh leur dit : « Pourquoi vous abstenez-vous d'exposer vos plaintes, à l'encontre d'Abû'l-H'asan ? » Leur porte-parole dit alors : « Abû'l-H'asan rend ses sentences pour certains d'entre nous et non pour les autres — Est-ce vrai, Abû'l-H'asan ? dit le cheïkh — Oui, répondit-il » Puis le cheïkh leur demanda : « Et ensuite ? — Il a condamné un homme à verser sa dot à sa femme en l'absence de tout acte authentique et de tout témoignage. — Est-ce vrai, Abû'l-H'asan, demanda le cheïkh ? — Oui, répondit-il. » Le cheïkh leur demanda : « Et ensuite ? — Deux hommes sont venus lui exposer leur différend sur une affaire de droit de préemption (*chaf'a*) ; il a annulé ce droit à l'en-

contre de celui qui l'avait invoqué — Est-ce vrai, Abû'l-H'asan, demanda le cheïkh ? — Oui, répondit-il. — Et ensuite ? demanda le cheïkh — Un homme des B. Wartîzlan est mort dans le village qu'on appelle 'Ayn al-H'imâr ; il a mangé son héritage. — Est-ce vrai, Abû'l-H'asan ? demanda le cheïkh. — Je te dirai ce que j'ai fait à ce sujet, répondit-il — Et ensuite ? » demanda le cheïkh. Ils ne trouvèrent rien à ajouter ni à retrancher. Alors Abû'l-H'asan prit la parole : « O Abû Abd Allâh, dit-il, le juge peut-il rendre une sentence valable à propos d'une terre indivise ? — Non », répondit le cheïkh. Abû'l-H'asan reprit : « Lorsque je suis arrivé dans ce pays, les personnages les plus intègres de la population ont témoigné devant moi que les rapports juridiques de tel et tel terrain n'avaient pas été établis parmi les B. Wartîzlan. Puis ils ont remis l'affaire en question et ont commencé à occuper le terrain indivis. Voilà ceux dont je ne puis régler valablement le différend. Que penses-tu, ô cheïkh, poursuivit Abû'l-H'asan, d'un homme qui reconnaît maltraiter sa femme ? Le condamnera-t-on à verser la dot ? — Oui, répondit le cheïkh. » Abû'l-H'asan poursuivit : « Al-Khaïr ibn Fassâr et sa femme Tâzûrâgha sont venus porter leur différend devant moi. Al-Khaïr a reconnu qu'il la maltraitait. Je l'ai condamné à verser la dot à sa femme. Que penses-tu, ô cheïkh, poursuivit Abû'l-H'asan, d'un palmier qui a été planté sur la voie publique? Le juge décidera-t-il de l'attribuer par droit de préemption (*chaf'a*) à l'un plutôt qu'à l'autre ? — Non, répondit le cheïkh. « Eh bien, reprit Abû'l-H'asan, deux hommes sont venus m'exposer leur différend au sujet d'un palmier qui poussait sur la voie publique. Un homme de la communauté le réclamait, en vertu du droit de préemption (*chaf'a*), à celui qui l'avait acheté à son propriétaire. Je n'ai pas pris de décision en sa faveur. Quant à l'affaire des dernières volontés, poursuivit-il, voici : l'homme des B. Wartîzlan qui est mort a confié à sa femme l'exécution de ses dernières volontés. Elle est venue me trouver à ce sujet et m'a demandé d'envoyer avec elle quelqu'un qui lui apprenne comment exécuter ces dernières volontés. J'ai

envoyé avec elle un jeune homme qui est mon fils et j'ai appris qu'elle lui avait fait don d'un quart de mouton de l'héritage. Mais je ne l'ai pas vu et ne l'ai pas mangé. O cheïkh, poursuivit Abû'l-H'asan, j'ai encore quelque chose à te dire. — Parle, répondit le cheïkh. » [Abû'l-H'asan] fit serment que d'ici sept ans il n'exercerait plus la judicature parmi eux. Le cheïkh lança alors des imprécations contre eux et ils se dispersèrent chacun de son côté.

Alors le cheïkh dit à Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim : « Rejoins Abû'l-H'asan et ramène-le moi. » Je le rejoignis, dit Abû'l-Qâsim, et le cheïkh se rendit avec lui à la grotte. Le cheïkh dit alors à Ya'qûb : « Attends-moi. » Cela se passait au début de la nuit. J'attendis jusqu'au matin, raconte Ya'qûb, sans le voir sortir, puis jusqu'au coucher du soleil, sans qu'il sorte encore, puis jusqu'au matin : alors je le vis apparaître. Je me levai pour aller à sa rencontre, raconte Ya'qûb et il me dit : « Qui est-ce ? » Puis il ajouta : « Tu es resté là jusqu'à présent ? — Bien sûr, » répondis-je. Le cheïkh fit ses adieux à Abû'l-H'asan, puis me dit : « Depuis que je t'ai quitté pour entrer dans la grotte jusqu'à présent, ma langue n'a pas chômé sur les problèmes de juridiction et lui ne s'est arrêté de me questionner que pour accomplir le rite de la prière. Personne ne peut s'intéresser à des questions savantes qu'un savant comme lui. » Puis il ajouta : « Foin de tes voisins qui s'attaquent à un homme contre lequel ils ne peuvent rien ! »

Mah'bûb ibn Abî 'Abd Allâh as-Sadrâtî — Dieu l'agrée — rapporte que le cheïkh Abû 'Abd Allâh arriva une fois avec ses compagnons à Ah'rawân. On leur présenta des tables chargées de nourriture ; le cheïkh — Dieu l'agrée — porta la main à la table qui avait été placée devant lui et y trouva de la graisse, deux fesses d'un mouton au milieu de la viande. Il dit alors à un homme qui se trouvait à côté de lui : « Lève-toi et regarde s'il y a sur les autres tables la même chose que sur celle-ci. » L'homme se leva, examina les tables et n'y trouva rien de pareil. Il en avertit le cheïkh qui se leva et laissa la nourriture.

Nous avons appris à son sujet que lorsqu'il partit de Ouargla et fut arrivé à Tîn Bamât'ûs ([217]), un homme de

Ouargla lui envoya des châles à turban (*lafâ'if*) et un peu de cœur de palmier. Il refusa de prendre les châles, en disant : « Ils retourneront à leur propriétaire », et les rendit en disant : « Les cadeaux et nous, cela fait deux. » Mais il mangea le cœur de palmier.

Voici ce que rapporte 'Alî ibn Ya'qûb as-Sîtatnî : Après la mort du cheïkh, j'ai rêvé que j'allais à Tîn Yaslî et que j'interrogeais sur lui son épouse 'A'icha. « Il est sorti », me dit-elle. Comme j'étais là, il arriva sur un beau cheval noir ; je le regardai : il avait les yeux noirs et le visage frais. « Viens avec nous, me dit-il. — O cheïkh, répondis-je, je ne m'en vais pas encore. — Je le laisse aux destructeurs, dit le cheïkh, aux mains de qui meurt la religion. » Et il s'éloigna dans la direction de l'Est.

Nous avons appris à son sujet qu'il envoya Mah'bûb ibn ach-Cheïkh et Abû Bakr ibn Muh'ammad — Dieu les agrée — lui acheter une esclave. Ils la lui achetèrent et la lui amenèrent. Ils lui dirent ce qu'il en était et que le prix fixé par le propriétaire était de cinq dinârs. Alors il la rendit et refusa de la prendre pour ne pas commettre de péché — Dieu l'agrée.

Histoire du cheïkh Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf al-Mazâtî - Dieu l'agrée.

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf fut de ceux qui s'instruisirent auprès du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée —. Lorsqu'il eut appris auprès de lui les sources du droit et qu'il y eut acquis un haut degré de compétence, il partit pour Djerba. Arrivé là, il voulut apprendre le droit avec les cheïkhs des B. Yahrâsan, Abû Muh'ammad Wîslân, Abû Zakariyyâ', Yûnus et Abû Bakr ibn Yah'yâ. Il les trouva en période de travaux. Ils discutèrent entre eux et convinrent de ne pas le laisser venir seul à la mosquée, mais bien de lui désigner chaque jour quelqu'un qui viendrait s'installer avec lui. Ils se succédaient auprès de lui jour après jour et lui tirait profit de chacun d'entre eux. Ensuite les étudiants allèrent trouver Abû Muh'ammad Wîslân pour

apprendre auprès de lui le droit : un cercle se forma autour de lui et les auditeurs étaient nombreux ; il y en avait parmi eux qui, ayant étudié avec le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — les questions de la preuve et un aperçu des sources du droit, voulaient apprendre le droit et venaient trouver Abû Muh'ammad Wîslân ibn Abî Çâlih' — Dieu les agrée. — Parmi ces étudiants se trouvaient Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf, Ya'qûb ibn Ya'dal et Maçâla ibn Yah'yâ. Puis certains se réunirent venant du pays de Chatâ (?) avec l'intention d'apprendre la théologie (*kalâm*) : ils se réunissaient et lisaient leur livre en nombre. Les cheïkhs des B. Yahrâsan les rencontraient pour les aider et les affermir dans leur décision d'apprendre la théologie : c'étaient les fils du cheïkh Abû Zakariyyâ' et d'Abû Bakr ibn Yah'yâ. Puis les dits cheïkhs des B. Yahrâsan se préoccupèrent de ces jeunes gens qui voulaient apprendre la théologie. Ils envoyèrent un messager au petit groupe de ceux qui avaient étudié auprès du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — pour les prier instamment de venir travailler avec les jeunes gens qui voulaient apprendre la théologie. Quand le messager fut auprès d'eux, il leur exposa le message des cheïkhs et leur désir. L'un d'eux prit alors la parole et dit : « Je ne suis venu que pour m'instruire auprès du cheïkh Abû Muh'ammad Wîslân et non point pour instruire autrui. » Le second dit la même chose. Mais Abû'r-Rabî' — Dieu l'agrée — leur dit : « Quant à moi, je ne partage pas votre avis. » Le messager revint trouver les cheïkhs et les informa de ce que chacun avait dit. Les cheïkhs se rencontrèrent avec les jeunes gens et leur firent connaître la réponse faite. Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — leur dit : « Persévérez dans votre entreprise et n'attendez d'allègement que de vous-mêmes », et il leur citait à l'appui de ses dires ce mot des anciens : « Si vous ne me protégez pas, mon sabre me protègera. » Les jeunes gens firent tout ce qu'ils pouvaient ; les cheïkhs assistaient à leurs réunions et le cheïkh Abû'r-Rabî' venait les rejoindre

lorsque la séance du cheïkh Abû Muh'ammad Wislân — Dieu l'agrée — était levée, et il trouvait leur lampe allumée.

Cette situation dura longtemps ; les séances avaient lieu à Abîz Sahjân ([218]) où se trouvaient deux palmiers ([219]). Le palmier du Sud marquait l'emplacement du cercle d'Abû Muh'ammad Wislân ; le palmier du Nord celui de l'entreprise des tenants de la théologie et de la preuve. Puis ils allèrent s'installer dans la grande mosquée ; les tenants de la théologie augmentèrent en nombre ; ils furent rejoints par bien des gens du pays et autres. Lorsque le cheïkh Abû Muh'ammad vit le grand nombre des tenants de la théologie et le petit nombre de ses propres disciples, il alla s'installer avec ceux qui étudiaient le droit auprès de lui dans un local en face de la grande mosquée: c'est là que [ses élèves] poursuivaient leurs études. Sur ces entrefaites, ils voulurent partir pour la montagne ([220]) ; tous y partirent. Lorsqu'ils en revinrent, Abû Muh'ammad se rendit à Djerba et le cheïkh Abû'r-Rabî' à Tamûlsa avec le petit groupe de ceux qui étudiaient les sources du droit ; ils fabriquèrent un auvent près des sources de Tamûlsa. Des groupes de Zanzafa, de Zanâta ([221]) et de Lamâya ([222]) se rassemblèrent [autour d'eux] et aidèrent le cheïkh autant qu'ils purent. Ils restèrent là autant qu'il plut à Dieu ; Tamûlsa étant sur le chemin des Arabes entre Tripoli et l'Ifrîqiya, ils avaient grand peur. Le cheïkh Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' — Dieu l'agrée — l'apprit et envoya au cheïkh Abû'r-Rabî' et à ses élèves un homme pour les joindre : il leur interdisait de rester à Tamûlsa à cause de la crainte qu'ils y éprouvaient, disant ([223]) : « Nous sommes en sûreté, tandis que Sulaïmân et ses élèves vivent dans la crainte. » Ceux qui étaient avec le cheïkh Abû'r-Rabî' Sulaïmân se dispersèrent parmi les Lamâya et dans les montagnes des Zansafa pour ne pas enfreindre l'interdiction du cheïkh Abû'l-Qâsim. Ils se réunirent ensuite autour de [leur maître] ; il se rendit avec eux dans les montagnes des Zanzafa et gagna le village fortifié (*qal'a*) des B. Alî, où ils s'installèrent dans une grotte. Le nombre des élèves augmenta au point que cette

seule grotte ne leur suffit plus ; aussi quelques-uns allèrent-ils s'établir dans une autre grotte : le cheïkh passait une nuit chez les uns, une nuit chez les autres.

Puis ils voulurent rendre visite aux gens de leur secte et envoyèrent un message aux gens de Djerba à ce sujet. Quelques-uns d'entre ceux-ci vinrent les rejoindre avant qu'ils ne quittassent la montagne. Ils se mirent en route et arrivèrent à Nafzâwa où ils furent rejoints par des gens de Djerba et ils arrivèrent tous à Qaçt'âliya. Cela se passait à la fin de l'année 419 (10 mars 1057-27 février 1058). Ils parvinrent à Qant'râra et en partirent accompagnés d'un homme de Neft'a qui avait abandonné son « rite » (*madhhab*) pour se joindre aux gens de la secte et s'appelait 'Imrân ibn 'Alî. J'ai appris à son sujet qu'il dit au cheïkh : « Je voudrais que vous soyez tous montés sur des mules. » Cet homme apporta à Abû'r-Rabî' un vêtement pour qu'il s'en habillât, mais [le cheïkh] refusa de le prendre. Il poursuivit sa route avec les siens et ils arrivèrent au Sûf. Les habitants auraient voulu que les cheïkhs demeurassent un peu chez eux, mais ceux-ci hâtèrent le départ. On leur demanda alors de différer le départ. Le cheïkh Khalîfa ibn 'Amâra dit : « J'ai peur qu'ils ne nous retiennent de force, ne nous mettent en prison et ne commettent que des actes qu'ils réprouvent. — Patientez, lui dit le cheïkh Abû'r-Rabî', jusqu'à ce que plusieurs en viennent à aligner leur désir sur le vôtre. » Ils restèrent dans le Sûf autant qu'il plut à Dieu.

Ils finirent par s'en aller et leur marche les conduisit à Waghlâna, puis de là ils parvinrent à Tamâsîn ([224]). Les cheïkhs hâtèrent le départ, mais les habitants du lieu s'accrochèrent à eux en leur demandant de séjourner parmi eux. Lorsque le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Dieu l'agrée — vit la hâte des cheïkhs et leur répugnance à rester, il dit aux gens de l'endroit : « Tout doux ! Rien ne m'est plus cher que de les voir partager ma nourriture, mais je préfère encore à cela me conformer à leurs désirs. » Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — dit alors à Khalîfa ibn 'Amâra : « C'est ce que je te disais au Sûf. » Puis ils s'en allèrent ; ils

emmenèrent avec eux tous les cheïkhs qu'ils allèrent voir et auprès desquels ils passèrent, et ils arrivèrent ainsi à Ouargla. Quand ils approchèrent du territoire de Ouargla, les cheïkhs se réunirent avec les étudiants qui étaient avec eux et défendirent tout acte inconvenant ; ils s'assignèrent des limites précises : ils ne diraient mot des affaires des gens de Ouargla, sauf en ce qui concernait leur visite, les exhortations pieuses, l'incitation à faire ce qui est bien, et la défense de faire ce qui est mal et l'affirmation de la vérité de Dieu. Ils défendirent toute désobéissance, toute mauvaise humeur, tout ce qui pouvait souiller la religion divine et toutes les passions qui entraînent à la souillure. Lorsqu'ils parvinrent à Injûsâ, ils furent entourés d'une foule de gens de Ouargla, avec les notables de la population et les notables des gens de la secte, si bien que l'on disait : « Jamais en aucune ville de cette époque ne se sont réunis autour des gens de la secte autant de personnages éminents que cette fois-là. » Les cheïkhs de Tîn Bâmât'ûs se plaignirent auprès des cheïkhs de Khalîfa ibn Barâra, disant qu'il refusait de reconnaître leurs droits et commettait des mensonges ; ils élevèrent auprès d'eux bien des plaintes. Ensuite Khalîfa et les B. Yâjrîn qui étaient avec lui vinrent trouver les cheïkhs, mais l'assemblée des cheïkhs refusa de l'accueillir. Il se mit alors à faire amende honorable envers eux et descendit de sa monture. Lorsqu'ils arrivèrent au bord de la *sabkha* (225), il leur demanda d'être introduit auprès d'eux et assura qu'il ferait pour eux ce qu'ils voudraient. Ils stipulèrent qu'ils s'installeraient à la lisière de la localité jusqu'à ce qu'il leur donnât satisfaction en personne. Ils s'installèrent près d'une source vis-à-vis de la localité. On égorgea pour eux trois chamelles et ils attendirent que Khalîfa vînt les trouver pour leur rendre justice en personne. Mais il ne vint pas et s'abstint de leur rendre justice. Ils levèrent alors le camp et prirent la direction de Ouargla. Lorsqu'ils parvinrent à la *sabkha* qui se trouve au-delà et est entourée de palmiers, ils furent accueillis par l'ensemble de la population de Ouargla, avec chefs, gens en armes et notables, ainsi que par les habitants des villages voisins en nombre énorme et prodigieux, si bien que l'un d'entre eux eut ce mot : « Je n'ai jamais vu une foule pareille chez les Çanhâdja ni chez d'autres. » Ils gagnèrent la mosquée du cheïkh Abû Çâlih' Jannûn ibn Imriyân — Dieu l'agrée — Puis tous poussèrent jusqu'aux agglomérations de Sadrâta (226). Quand ils entraient dans une agglomération, la population s'assemblait autour d'eux, et ils recommandaient de faire le bien, de suivre la coutume de leurs ancêtres et de respecter les droits de Dieu à leur égard.

Telle fut leur façon de faire jusqu'au jour où ils quittèrent Ouargla, reprenant la route de leur pays. Ils se rendirent dans la région d'al-Bakarât. Le cheïkh Abû'l-Qâsim Sulaïmân ibn Mûsâ — Dieu l'agrée — lorsqu'il apprit que les cheïkhs se rendaient à Ouargla, envoya quelqu'un auprès de ses moutons, à Andrâr, où il avait de nombreuses bêtes, et il ordonna à son envoyé de lui amener les moutons les plus gras, même si c'étaient des femelles pleines. L'homme arriva à Andrâr, mais perdit du temps en route et n'était pas de retour lorsque les cheïkhs quittèrent Ouargla. Ils s'arrêtèrent à al-Bakarât où ils furent surpris par la pluie qui ne leur permit pas de poursuivre leur route. Ils y étaient encore lorsque l'envoyé du cheïkh amena les moutons qu'il avait choisis parmi les plus gras. Quand il fut arrivé, ils prirent les moutons, les égorgèrent et les mangèrent. Pendant qu'ils étaient à al-Bakarât commença l'année 450 (28 février 1058-16 février 1059).

Le groupe des cheïkhs se remit en route vers leur pays. Lorsqu'ils passèrent la limite de Samât'a, ceux de Qaçt'âliya s'y rendirent, ceux d'au-delà gagnèrent leurs régions, les Tripolitains retournèrent chez eux et Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Dieu l'agrée — partit chez les Zanzafa, puis se transporta de la montagne à Tamûlsa.

Ensuite ses élèves lui demandèrent de composer pour eux un recueil (*diwân*) de ses œuvres et de ses principes, mais il ne fit pas droit à leur demande. Longtemps ils insistèrent auprès de lui de façon pressante, mais il refusait toujours. Eux persistèrent sans relâche dans leur requête jusqu'à ce qu'il y fît droit et y consentît à contre-cœur.

Voici ce que vit en songe Ibrâhîm ibn Abî Ibrâhîm : Tous les élèves prenaient le cheïkh Abû'r-Rabî', lui perçaient la poitrine et en tiraient deux grandes écuelles de miel. Lorsqu'il se réveilla, il conçut de ce songe beaucoup de frayeur et de trouble et alla jusqu'à penser que le cheïkh pouvait bien mourir subitement avant d'avoir rien fait pour eux. Il se rendit donc à Gabès et y chercha un interprète des songes ; on lui en indiqua un et, dès qu'il le vit, il lui soumit le cas d'un homme dont plusieurs hommes s'emparaient et dont ils perçaient la poitrine d'où ils extrayaient deux grandes écuelles de miel. « S'il s'agit d'un commerçant qui possède de l'argent, dit l'interprète, c'est qu'on lui extorquera son argent de force. — Il ne s'agit pas d'un homme riche, répliqua Abû Ibrâhîm. — S'il s'agit d'un savant, reprit l'interprète, c'est qu'on lui extorquera sa science de force. — C'est cela », dit Ibrâhîm et il alla retrouver le cheïkh et les disciples à qui il exposa l'affaire et ce qu'il en était du songe. Ils réitérèrent auprès du cheïkh leur requête pour qu'il fît un exposé systématique des problèmes. Les plus âgés de ses étudiants prirent des planchettes et se répartirent son œuvre ; lorsqu'il terminait sa leçon, après avoir mis en ordre devant eux les techniques de la science, ils mettaient au propre tout ce qui avait été passé en revue pendant la leçon, dans toute la mesure où ils avaient pu l'entendre. Lorsqu'ils eurent mis en forme une grande partie de ses leçons (ils en avaient rempli bien des planchettes), ils les lui apportèrent et les lui montrèrent ; chez les unes, il supprima beaucoup, chez les autres, il supprima des planchettes entières, chez d'autres il ne fit qu'approuver. Ils lui montrèrent leur travail bien des fois et passèrent un long temps à cela : ils lui montraient [leur texte] ; lui y retranchait ou y ajoutait, jusqu'au jour où il approuva et où il donna l'ordre d'éditer (*tadwîn*). Cela forma deux registres dont l'un fut appelé le premier et l'autre le second.

Le cheïkh et ses élèves demeurèrent à Tamûlsa autant qu'il plut à Dieu, puis en partirent. Ils avaient montré les livres au cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Sadrîn qui ne trouva à y ajouter que deux particules. Une partie des étudiants se rendit à la montagne ; le reste demeura. Quand vint le moment du retour, les étudiants repartirent de la montagne pour Tamûlsa où ils demeurèrent le reste de leur temps d'études. Le cheïkh et ses élèves, ainsi que la population de Tamûlsa eurent vent que Manjâ ibn 'Uqayl voulait les ravir : les B. Yahrâsan envoyèrent un message au cheïkh sur ce sujet. Ils en restèrent là jusqu'à la matinée d'un certain jour après qu'ils s'étaient acquittés de la prière rituelle : les uns se mirent à étudier, les autres ne s'y étaient pas mis encore quand ils entendirent des cris autour de Tamûlsa. Les étudiants se précipitèrent dans leur direction avec leurs lances, se devançant les uns les autres. Arrivés à l'endroit d'où partaient les cris, ils trouvèrent Manjâ ibn 'Uqayl avec des cavaliers qui attaquaient la population de Tamûlsa. Dès qu'ils virent les étudiants, [Manjâ] et ses cavaliers se précipitèrent sur eux dès le début de l'action. Ils tuèrent l'un des étudiants qui s'appelait Zîrî az-Zandâjî et les étudiants s'enfuirent vers la grotte. Arrivés à l'entrée de la grotte, ils s'y réfugièrent pêle-mêle et s'y tinrent pétrifiés, le cheïkh Abû'r-Rabî' derrière eux. Lorsque les Arabes les atteignirent, ils dépouillèrent le cheïkh de ses vêtements et le blessèrent — la miséricorde divine soit sur lui — Puis ils émigrèrent après cela en un lieu nommé Tûmîn ; ils s'y établirent avec les cavaliers et il devint l'asile et la demeure des clercs. On continua à y pratiquer l'étude et le travail tout le temps que Dieu avait arrêté, si bien qu'il acquit quelque renommée et que l'on en parla en bien. Ils y firent revivre les traditions et y rétablirent la façon de vivre des gens de la secte qui les avaient précédés jusqu'au jour où y mourut Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf —Dieu l'agrée et les agrée tous, nous pardonne et leur pardonne, se montre compatissant envers nous et envers eux. Il est le clément, le miséricordieux. Louange à Dieu maître des mondes !

NOTES

(159) Ibn Zanghîl : tel est le patronyme d'Abû Nûh' : cf. p. 253 (quatre lignes avant l'appel de note 135).

(160) Le Clément : *ar-Rah'mân* : l'une des épithètes les plus fréquemment accolées au nom de Dieu.

(161) Sur Buluggîn, cf. n. 157.

(162) Lamâya : sur cette tribu berbère, dont une partie vivait en Tripolitaine au X^e^ siècle, v. Ibn Khaldûn, *Hist. des Berb.*, I, 241-245.

(163) « Les Noirs » : ici, « les califes fâtimides », cf. n. 142.

(164) En 973.

(165) *Cor.* II, 172 ; tr. Blachère, II, 776, n° 93.

(166) La prière de l'aube : la première des cinq prières canoniques de chaque jour.

(167) Banû Ifran : important groupement berbère nomade qui a laissé son nom à une agglomération du Djebel Nafûsa.

(168) Banû Wâsîn : important groupement berbère nomade apparenté au précédent et surtout localisé dans les régions de la bordure saharienne. V. notes 95 et 131.

(169) Planchette : v. n. 146.

(170) « Emirs noirs », ici les califes fâtimides : cf. supra, notes 142 et 163.

(171) Le terme « musulman » est pris ici, comme toujours, dans le sens restreint de « Khârijite ».

(172) Le calife al-'Azîz (976-996), sur lequel v. *E.I.* 2, I, 846.

(173) *Cor.* XXVIII, 25 ; tr. Blachère, I, 499, n° 81.

(174) Qaçt'âliya : v. supra, notes 104 et 119.

(175) Al-Mançûr ibn Buluggin : sur ce prince qui régna de 984 à 996, v. Ibn Khaldûn, *Hist. des Berbères*, tr. de Slane, II, 12-16.

(176) Qant'râra : cf. notes 81 et 130.

(177) Mazâta : cf. notes 107 et 139.

(178) Arîgh : Il s'agit de la ligne d'oasis que nous appelons aujourd'hui Oued Rîgh.

(179) Asûf : c'est la région que nous appelons le Sûf.

(180) Maghrâwa : groupement berbère nomade, qui joua souvent un rôle important au Maghrib central et au Maroc, particulièrement aux X^e^ et XI^e^ siècles.

(181) Sens obtenu en prenant la leçon *a'ista* et non *anista*.

(182) *Cor.*, X, 2 ; tr. Blachère, II, 558, n° 86.

(183) *Qadam* peut en effet avoir ce sens. Il y a là un jeu de mots intraduisible entre deux des sens du mot *qadam*.

(184) Tin Bâmât'ûs : localité voisine de Ouargla, sur l'étymologie de laquelle v. T. Lewicki, *op. cit.*, p. 40.

(185) Zawila : localité du Fezzân, sur laquelle v. al-Bakrî, tr. de Slane, p. 26-28.

(186) Double jeu de mots intraduisible entre le nom du Juif et la première épithète, puis entre les deux épithètes.

(187) On sait qu'après avoir par trois fois prononcé la formule de répudiation, un Musulman ne peut plus épouser la femme qu'il a ainsi répudiée, si ce n'est après plusieurs formalités rituelles. Il s'agit en somme d'une répudiation catégorique.

(188) Il s'agit naturellement de la pureté rituelle.

(189) Allusion aux faits rapportés précédemment.

(190) Exactement : demander des nouvelles de la santé.

(191) Je traduis le texte tel qu'il se présente, mais je suppose que le copiste a sauté une ou deux lignes qui contenaient une réplique d'Abû Nûh'.

(192) « La secte de l'Islâm » : c'est-à-dire la secte ibâd'ite.

(193) Zuwâgha : v. n. 87.

(194) Il s'agit évidemment de Khalaf ibn as-Samh'.

(195) « Les Musulmans » : il s'agit bien entendu des Ibâd'ites.

(196) Nafzâwa : région méridionale de la Tunisie, au Sud-Est du Chott el-Djerid.

(197) Banû Yazmartan : tribu zénète de la région de Biskra.

(198) Cf. supra.

(199) *At-Tah'kîm* : le fameux arbitrage qui suivit la bataille de Çiffîn.

(200) *Cor.*, XXXVI, 68 ; tr. Blachère, I, 256, n° 62.

(201) Le texte porte par erreur : Abû Zakariyyâ'.

(202) Les « Sultans noirs » : les Fâtimides.

(203) « Musulman » : au sens de *ibâd'ite*, habituel à notre auteur.

(204) Il s'agit de la prière de l'aube, la première des cinq prières quotidiennes prescrites par la Loi.

(205) Banû Maghrâwa : v. n. 180.

(206) L'oued Righ (v. n. 178).

(207) Qaçt'âliya : v. n. 104.

(208) Lamâya : v. n. 162.

(209) Nahrawân : grave défaite infligée aux khârijites par 'Alî le 17 juillet 658, près de Bagdad.

(210) Il semble qu'il y ait confusion — de l'auteur ou du copiste — entre cette anecdote et la précédente où le récit est fait à la 1^re^ personne.

(211) Le mot *'alà* ne peut être qu'une erreur de copiste ; peut-être faut-il lire : *'alayhi*.

(212) *Cor.*, III, 78 ; tr. Blachère, II, 878, n° 99.

(213) L'auteur veut-il parler de l' « île » du Maghrib ? C'est la seule explication qui me vienne à l'esprit, sans beaucoup me satisfaire.

(214) La *sabkha :* c'est le Chott el-Djerid.

(215) Le ms. d'Abû Zakariyyâ' porte Makka, ce qui est invraisemblable ; le ms de Darjînî m'a permis de corriger en Tâdmakka.

(216) B. Wartizlan : le ms. de Darjînî a permis la lecture exacte de ce nom de tribu, de lecture incertaine sur le ms. d'Abû Zakariyyâ'.

(217) Tîn Bamât'ûs : v. n. 184.

(218) Le ms. de Darjînî (p. 169) donne le nom de « An Tijân dans l'île de Djerba. »

(219) Le ms. d'A. Zakariyyâ' porte *chajaratâni mina 'l-h'arf*, ce qui ne signifie rien, à ma connaissance ; j'ai traduit d'après l'expression de Darjînî *(ibid.)* : *charjaratâni mina 'l-khurûf.*

(220) « La montagne » : il s'agit sans doute du Djebel Nafûsa.

(221) Le ms. de Darjînî (p. 169) porte : Mazâta au lieu de : Zanâta.

(222) Lamâya : v. n. 162.

(223) Le ms. d'Abû Zakariyyâ' porte *qâlû* que je transforme en *qâla* (sujet : Abû'l-Qâsim), conformément à la leçon du ms. de Darjînî (p. 170).

(224) Tamâsîn : il s'agit sans doute de l'agglomération voisine de Touggourt qui sert actuellement de siège à une branche de la confrérie des Tijâniya.

(225) La *sabkha :* étendue d'eau salée voisine de Ouargla.

(226) Sadrâta : ville fondée par les Ibâd'ites après la destruction de Tâhert, à quelques kilomètres au sud de Ouargla. Sur les ruines actuelles, v. G. Marçais, *L'architecture musulmane d'Occident*, pp. 55-59.

LA CORPORATION DES BIJOUTIERS A CONSTANTINE AVANT 1830

Parmi les textes arabes de la période beylicale constantinoise aucun, à notre connaissance, ne nous apporte des écrits relatant avec intérêt la vie des artisans de l'antique rocher.

A défaut, il faut se contenter de quelques lignes puisées chez divers auteurs (1). Ils nous ont permis, avec l'apport d'une enquête menée auprès de vieux artisans (2) de tenter de retracer la vie du bijoutier (*çayyâr*) d'autrefois. En raison du conservatisme social local, tout porte à croire que l'organisation artisanale du début du XIX^me^ siècle retracée ici ne s'était guère modifiée depuis l'installation des Turcs.

Comme pour les autres métiers, ceux des métaux précieux se trouvaient réunis dans un souk particulier.

Les ateliers qui nous occupent se groupaient au « *Souk el-Açar* » (Place Négrier). A la faveur des travaux d'urbanisme réalisés par Salah bey (1771-1792), ils se déplacèrent vers un quartier limitrophe dit « *Rahbet el-Souf* » (Place des Galettes) et occupèrent ensuite une position plus convenable le long des actuelles rue Combes, rue Vieux et ruelles adjacentes, quartier particulièrement fréquenté puisque situé sur le parcours reliant les deux principales portes de la ville : Bab el-Oued et Bab el-Kantara.

La corporation régissant les bijoutiers relevait d'un amine placé sous l'autorité du « *caïd el-blad* », haut fonctionnaire du « *maghzen* » entourant le bey.

Son administration s'avèrait autoritaire : il décidait si tel compagnon se montrait apte à accéder au grade de maitre-artisan, contrôlait l'exécution du travail et ne permettait la mise

(1) P. Eudel, *l'Orfèvrerie algérienne et tunisienne*, pp. 433-440, Alger, 1902.

E. Mercier, *Constantine avant 1937*, Notice sur cette ville à l'époque du dernier bey, in « Constantine, son passé, son centenaire », vol. 44 du Recueil des Notes et Mémoires de la Société Archéologique de Constantine.

E. Lecuyer, *Les métiers constantinois à l'époque des beys*, revue IBLA, XIII, pp. 341-357, Tunis, 1950.

(2) Citons parmi les plus anciennes familles de bijoutiers les noms de : Chaloum, Liaou, Nakach, Boka.

prière, malgré l'exemple du Prophète (qui n'était pas chaste), se parfume avec discrétion (18).

L'usage qui est fait aujourd'hui des parfums aldéhydés n'est pas un signe de la modestie de nos mœurs. La femme d'Occident ne redoute pas de semer derrière elle de longues chaînes de molécules odorantes qui sont autant de chèques sans provision, mais font retourner le passant ou frémir ses narines. Rien n'est plus éloigné de la conception de l'Orient. Le parfum est un accessoire de la vie intime. Qu'il demeure attaché au corps qui le porte. C'est assez qu'il rode sous le vêtement.

La contagion des mœurs changera sans doute un peu tout celà. Déjà, il y a quelques années, nous entendions qu'un bourgeois de la Médina, en passe de convoler en justes noces, demandait partout qu'on lui procurât « Quelques fleurs » et « Floraison » d'Houbigant, deux compositions à note dominante de jasmin, ce qui est dans la tradition, avec un accompagnement d'aldéhydes, ce qui nous rapproche des excès d'un monde frelaté.

Dans les campagnes, chez les bédouins, il en est un peu autrement. Il est bon qu'un fort parfum interdise à la femme de fuir ou de se cacher, ou bien favorise sa rencontre dans les mystères de l'ombre. Des odeurs violentes ne sont pas ressenties de la même manière sous la tente ouverte aux vents, au sein même de la nature, que dans « la ville de murs et de portes ».

Un bédouin de nos amis, tapi derrière des broussailles, attendait sa bien-aimée. Au crissement léger du gravier sur le sentier, comme d'un pas prudent qui s'approche, il tressaille, il arme avec précaution son fusil, quand lui parvient, porté par la brise, le parfum préféré, une rose éclatante (sans doute synthétique) mêlée à l'odeur du lait aigri et du suint. Il pose son arme. Il se lève... « Et le reste est le mystère de la foi musulmane, ô mon frère. »

E. G. GOBERT.
(*à suivre*)

(18) Sur l'usage que faisait des parfums le Prophète, avant et après l'ihram, cf. GAUDEFROY DEMOMBYNES. *Le Pélerinage à La Mekke*, 1923, pp. 186-188-191-297.

« La Chronique » d'Abû Zakariyyâ' al-Wargalânî

(m. 471 H. = 1078 J.-C.)

DEUXIEME PARTIE (inédite)

Traduction annotée par H.R. IDRIS

Au nom d'Allâh le Bienfaiteur miséricordieux. Allâh bénisse notre seigneur Muh'ammad, sa famille et ses compagnons et leur accorde le salut.

Le Cheïkh Abû Zakariyyâ' Yah'yâ ibn Abî Bakr as-Sadrâtî al-Wârgalânî — qu'Allâh Très Haut lui fasse miséricorde et soit satisfait de lui — a dit : « Louange à Allâh qui créa les cieux et la terre et établit les ténèbres et la lumière ! Et pourtant ceux qui sont infidèles donnent des égaux à leur Seigneur ! » (227), qui « Ne ressemble à rien d'autre. Il est l'Audient, le Clairvoyant » (228).

Nous commençons par mentionner Allâh et invoquer Sa bénédiction pour Son Prophète le très loué (229) — sur lui soit le salut. Nous Lui demandons de nous aider et de bien conduire nos paroles et nos actions et nous nous réfugions auprès de Lui contre l'erreur et le trébuchement. Nous n'existons tous que par Lui et ne sommes qu'à Lui. Il n'y a de pouvoir et de force qu'en Allâh, Haut et Puissant. Il est notre Maître ; quel excellent Maître et quel excellent Auxiliaire !

Nous nous sommes proposé dans ce livre de révéler ce qui nous est parvenu sur la vie [édifiante] de nos ancêtres et de nos prédécesseurs que nous avons atteints et ce que nous avons appris sur ceux que nous n'avons pas atteints concernant leurs généreuses vertus (*manâqib*), leur rang éminent, la quintessence de leurs actions et la fine fleur de leurs paroles — que la miséricorde d'Allâh soit sur eux. Le salut consiste à les suivre et à cheminer sur leur voie. C'est ainsi qu'on rapporte qu'un nukkârite du temps passé a dit : « Les compagnons d'Ar-Rabî' l'ont emporté sur nous par les traditions (*âthâr*). »

On raconte que l'un des meilleurs parmi les Nafûsa a dit : « Nous sommes gens de traditions ; même si notre route devait nous conduire à une muraille, nous la suivrions ; bien plus, même si elle devait nous mener à des tranchants de glaives et à des fers de lances, nous la suivrions pour satisfaire Allâh, maintenir Sa religion et la manifester, n'en déplaise aux Infidèles ! »

Nous commencerons par mentionner parmi les renseignements qui nous sont parvenus ceux qui concernent Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj al-Lamâ'î — sur lui la miséricorde d'Allâh.

Biographie d'Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj al-Lamâ'î al-Hawwârî — qu'Allâh l'agrée

Notre cheïkh Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — qu'Allâh l'agrée — rapporte qu'Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj était un homme des Lamâya qui se repentit à un âge avancé. La cause de son repentir fut qu'il rencontra une fois un cheïkh des Lamâya alors qu'il paissait des moutons lui appartenant. Ce cheïkh lamâ'ite lui dit : « Sache que le troupeau que mène paître un vieillard (230) est le meilleur des troupeaux et qu'un vieillard qui suit le troupeau est le pire des vieillards ». Alors le repentir pénétra son âme et il alla trouver les cheïkhs Abû Çâlih' Abû Miswar et Abû Mûsâ 'Isâ ibn as-Samh', qui se trouvaient alors à Djerba. Il resta auprès d'eux tout

le temps qu'Allâh lui fixa, puis s'en revint. Il rencontra [de nouveau] le cheïkh lamâ'ite dont il a été question qui lui dit : « Sache que les chameaux s'agenouillent pour recevoir leurs charges mais que la supériorité revient à celui qui les fait parvenir au but. » Il retourna alors une autre fois auprès des cheïkhs, resta auprès d'eux ce qu'il plut à Allâh et s'en revint auprès des siens. Il rencontra le même cheïkh qui lui dit : « Sache que les étangs amassent l'eau mais que la supériorité revient à celui qui retient et laisse passer ce qu'il a amassé. » Alors, pour la troisième fois il alla trouver les cheïkhs et resta auprès d'eux à s'instruire jusqu'à ce qu'il eût compris et sût ce qu'Allâh avait fixé pour lui ; il étudia le fiqh et fut l'un des sept juristes appelés « les gens de la grotte », la grotte d'Amajmâj (231). Amajmâj est un endroit connu de Djerba. Parmi eux figuraient Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ', Abû Jubaïr, Jâbir ibn Sadarmân et Kabbâb ibn Muçlih', tous quatre des Mazâta, et Abû 'Amr an-Namilî et Abû Zakariyyâ' Yah'yâ ibn Jarnâz an-Nafûsî. Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj était un savant juriste et un scrupuleux ascète, zélé, appliqué et plein de bonnes intentions. Abû'r-Rabî' rapporte à son sujet qu'il dit : « Je n'ai jamais emprunté sauf un seul dînâr et l'ai rendu identiquement. » Cela venait de ce qu'il se contentait pleinement des dons d'Allâh et non de l'abondance de biens mobiliers et de richesses. On disait en outre que son hospitalité ne ressemblait pas à celle des autres.

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj reçut la visite du berger de ses moutons et lui dit : « Que font mes moutons ? » et le berger de lui déclarer : « Ils vont bien et s'ils continuent à se bien porter, ils atteindront une bonne centaine ». Abû Muh'ammad lui dit alors: « Je ne veux pas plus atteindre le nombre de cent ovins que je ne veux être juif ! » Voici un trait de son effort de piété : il se lavait avec de l'eau malgré la faiblesse de sa vue et la débilité de ses forces. Sur les quatre côtés de sa tente, il avait choisi quatre emplacements où il se lavait, selon la direction du vent ; il se lavait et se passait du sable sur le visage. On lui dit : « Ne te suffit-il pas d'em-

ployer du sable ? — Ce cas-là, répondit-il, est celui des impotents ; or je ne m'en prévaux pas. » Une fois le cheïkh Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ' vint le visiter et une conversation s'engagea entre eux. L'un d'eux dit à son interlocuteur : « A cette époque-ci les gens ne vivent que grâce au pragmatisme (232) » et l'autre de répondre — je pense que c'est Abû 'Imrân, le doute provient de moi — : « Le pragmatisme n'est tolérable que pour les choses rituellement pures et impures ; quant aux biens d'autrui, c'est non ! » On dit qu'un homme l'interrogea sur la dévotion : « En quoi consiste-t-elle ? — La dévotion, répondit-il, c'est l'intention. Ainsi, moi, je ne récite que le quart du Coran et mon fils Dâwûd l'a appris par cœur tout entier (233) et voilà ce champion dans l'égarement ! » Il mettait en garde ses enfants contre l'abandon de l'Islâm. On dit que son fils Dâwûd se repentit ensuite et revint au bien. Le cheïkh Mâksan ibn al-Khayr — Allâh l'agrée — a raconté qu'il passa chez Abû Muh'ammad 'Abd Allâh au cours de son voyage à Djerba. « Quelle partie de la science étudierai-je ? lui demandai-je, le *kalâm* (234) ou le *fiqh* ? — Etudie le tout, mon fils, me répondit-il, car tu as besoin de tout cela — Mais, repris-je, si mon entendement n'est pas capable d'assimiler tout cela ? — Ta religiosité le sera alors, ta religiosité mon fils ! » Les cheïkhs venaient lui rendre visite de Djerba. Il reçut une fois la visite d'Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' — Allâh l'agrée — qui lui dit : « O cheïkh ! j'ai appris que ton mandataire pour le Pèlerinage a subi un dommage et a perdu tout ce qu'il avait. Délègue-moi pour y remédier ; peut-être amasserai-je pour toi de quoi remplacer ce qui a été perdu. » Il le délégua et [Abû'l-Qâsim] partit ensuite pour Djerba. Il en revint lui apportant près de vingt-cinq ou vingt-quatre dînârs, je ne sais au juste, qu'il lui donna. Abû Muh'ammad lui dit : « O Yûnus ! je partagerai avec toi car tu viens de te marier. » L'autre refusa et Abû Muh'ammad d'insister, sans plus de succès. Alors il plongea la tête sous ses vêtements, ouvrit sa bourse et en tira cinq dînârs en lui disant : « Prends ces cinq-là, Yûnus ! »

L'autre refusa et Abû Muh'ammad de dire : « C'est bien ce que tu as fait là, c'est bien ce que tu as fait là, Yûnus ! » Voilà un des traits qui te montrent la pureté de son intention et l'harmonie existant entre son for intérieur et son comportement extérieur.

Abû'r-Rabî' a dit : « 'Abbûd ibn Manâr al-Mazâti rendit visite à Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj qui lui demanda de ses nouvelles en disant : « Tu tiens une place considérable dans mon cœur, ô 'Abbûd ! Comment vas-tu et te portes-tu ? — Bien, ô cheïkh ! répondit 'Abbûd, si ce n'est que j'ai des dettes. » Abû Muh'ammad le réprimanda et lui dit : « Tu as des dettes et tu viens me trouver ! Va-t-en d'ici, 'Abbûd, va-t-en d'ici, 'Abbûd ! » et le fustigea en l'appelant par son nom. 'Abbûd retourna chez lui et demanda à 'Alî ibn Yakhlaf, le frère d'Abû'r-Râbî', de lui amener quelqu'un qui lui achèterait des moutons qu'il avait, un esclave et un silo d'orge, ce qui fut fait. Avec cela, il acquitta ses dettes. [Or] à cette époque une attaque fut lancée par un nukkârite appelé Mançûr ibn Maldîn ibn Abî 'Alî. On l'assaillit dans sa demeure [à] Zariq (235) et il périt en martyr remis à la miséricorde d'Allâh. Il n'y a pas lieu de rapporter ici le récit de l'affaire de ce nukkârite. L'avertissement donné par Abû Muh'ammad à 'Abbûd fut l'une des plus grandes grâces et faveurs d'Allâh.

Abû'r-Rabî' [a rapporté ceci] au sujet d'une femme, nommée Umm al-Bakht, qui était sa cousine du côté maternel : « J'ai vu, dit-elle, pendant mon sommeil, mon oncle paternel 'Abbûd, après qu'il fut tué et je lui ai dit : « Tu es parti et tu m'as abandonnée, mon oncle. » Il me répondit, poursuivit-elle : « Pourquoi me dis-tu cela, alors que j'ai laissé parmi vous Sulaïmân [ibn Yaklaf] (236) comme avertisseur après moi ? » Umm al-Bakht était connue pour sa piété.

Abû'r-Rabî' a dit : « 'Amrûs ibn 'Abd Allâh az-Zuwâghî rendit visite à Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj qui lui dit : « Comment vas-tu, 'Amrûs ? — Bien, cheïkh, répondit 'Amrûs — Crains Allâh, ô 'Amrûs, reprit-il,... (237)

et c'est envers les gens que tu dois entretenir les meilleures relations. — De quelles gens veux-tu parler ? — Oui, oui, répondit-il, tu as compris ce que j'ai dit ; les gens ce sont les Musulmans. »

On rapporte que ce 'Amrûs ibn 'Abd Allâh az-Zuwâghî rendit visite à Abû Muh'ammad Kamûs, l'un des cheïkhs des Zuwâgha, qui lui dit : « Qu'Allâh te récompense, ô 'Amrûs, car tu m'as rendu visite et as fait cesser ma solitude. — Mais faisons-nous cesser la solitude, répondit 'Amrûs, nous autres gens de cette époque ? — Pourquoi dis-tu cela ? reprit Abû Muh'ammad. Ne dit-on pas : « Celui qui accomplit les cinq prières remplit d'adoration toute l'étendue comprise entre les cieux et la terre ? »

Abû'r-Rabî' a dit : « Un groupe d'hommes, parmi lesquels 'Abd Allâh ibn Zûraztîn (238) passa chez Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj qui lui dit : « Sache, ô 'Abd Allâh, que je ne connais que toi parmi eux. Enseigne-leur les biographies édifiantes de l'Islâm car tu as vu des hommes de bien qu'ils n'ont pas vus et tu as connu des gens [remarquables] qu'ils n'ont pas connus. » [Abû'r-Rabî'] a dit aussi : « Il passa un groupe de clercs parmi lesquels se trouvait un homme âgé et corpulent. [Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj] dit alors : « Sache que tout pasteur est responsable de ses ouailles. » Cela montre le grand souci qu'il avait des Musulmans et de leurs biens.

Le cheïkh Mâksan ibn al-Khaïr — qu'Allâh l'agrée — a mentionné ceci : « Une année, il quitta Djerba avec ses compagnons pour labourer. Notre route passa par chez Abû Muh'ammad, dit-il, et nous avions laissé nos vêtements à Djerba, ne portant sur nous que des haillons élimés. Il nous regarda et tint longtemps les yeux fixés sur nous, puis dit, se parlant à lui-même : « Hélas ! les richesses diminuent et la dignité de l'Islâm disparaît ! » Nous comprîmes qu'il faisait allusion aux hardes que nous portions et qu'il en avait de la peine (239) ; aussi lui dîmes-nous : « O cheïkh ! nous avons laissé nos vêtements à Djerba et sommes partis avec ceux-ci pour labourer. — Bon, alors, bon, alors, reprit-il. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al-Amîr rendit visite à 'Abd Allâh ibn Mânûj apportant avec lui de la viande cuite, un vendredi. Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj lui en fit reproche et jeûna tandis que l'autre en mangea. Ibrâhîm ibn Yûsuf a mentionné ce récit et a ajouté d'après Muh'ammad fils du cheïkh 'Abd Allâh que cela se passa après la première prière. Abû Ish'âq Ibrâhîm ibn Maçkûdâsan (240) ad-Dajmî a rapporté qu'Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al-Amîr sermonnait les Lamâya et les exhortait ; il disait : « Il nous suffit de dénoncer vos péchés, ô Lamâya ! » et il disait aussi : « Je tiens de la bouche d'Abû Çâlih' à mon oreille — malheur à moi si je lui porte tort — : la colère est générale et la clémence est particulière ; le juste périra par la faute du méchant. [Allâh] a dit : « Ensuite Il vous a fait reculer devant les Infidèles pour vous éprouver. » (241) et Il a dit : « Ils ont été seulement amenés, par le Démon, à chuter à cause d'une partie de ce qu'ils ont commis. [Toutefois] Allâh a certes effacé pour eux [leur faute]. » (242) d'une manière fort claire ; parmi eux est l'Envoyé d'Allâh — qu'Allâh le bénisse et le sauve — et quiconque aspire à la vie future. »

Abû'r-Rabî' a dit : « J'allai voir Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al-Amîr mais ne le trouvai point chez lui. Comme je demandais où il était, on me répondit : « Il est sur l'aire. » J'y allai, dit-il, et le trouvai, vêtu d'une *jubba* de laine, ayant posé son *kisâ'* (243) et en train de rassembler [ce qui se trouvait] sur les bords du *mirbad* synonyme de *andar, baydar* et *jarîn* [désignant l'aire]. Lorsqu'il s'aperçut que j'étais là, il se précipita sur son *kisâ'* et s'en vêtit. Je lui en fis reproche et il me dit : « Tu m'as trouvé ayant quitté mon *kisâ'* et j'ai été pris de confusion. — Cela ne fait rien, dis-je ; n'est-ce pas là agir dans la licéité ? — Au contraire, reprit-il, Abû Çâlih' savait agir dans la licéité. — Comment faisait-il ? demandai-je — Lorsque venait le temps de la moisson, répondit-il, il transportait les céréales sur l'aire, dans des filets, sur une chamelle puis quand arrivait le moment de la prière de la matinée (*d'uh'â*), il faisait agenouiller sa chamelle, la

déchargeait, l'entravait, défaisait son *izâr*. Puis il se mettait à prier comme il le faisait auparavant (244), et repartait avec sa chamelle. Telle est l'action dans la licéité, action qui ne nuit pas à celle faite en vue de l'autre monde.

On dit que 'Abd Allâh ibn al-Amir partit une fois de Djerba. Des gens de Djerba parmi lesquels Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' l'escortèrent. Quand ils furent près de la mer, Abû'l-Qâsim prit 'Abd Allâh ibn al-Amîr sur ses épaules et le porta jusqu'à la barque ou le canot pour qu'il ne fût pas mouillé. Il y avait là pour le regarder beaucoup de gens du peuple et de basse condition et des individus ne discernant pas ce qui convient à la religion. Il [leur] lança : « Regardez Yûnus ibn Abî Zakariyya' : il a porté le nègre sur son dos ! »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Sulaïmân ibn Mûsâ m'envoya quelque argent et m'ordonna de lui acheter des aliments rares et savoureux et de les porter à Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al Amir pour qu'il les mange. J'achetai ce que je pus et le portai à Abû Muh'ammad. Chemin faisant, je passai par des terrains couverts de fourrage, d'herbes et de plantes douces : or j'étais sur un âne. Je fis donc brouter mon âne. Quand j'arrivai auprès d'Abû Muh'ammad, il dit à ses enfants : « Donnez du foin à l'âne de Sulaïman (245). — O cheïkh, dis-je, ce n'est pas un âne habitué à manger du foin; en route, je lui ai fait brouter de quoi se suffire toute la nuit. » [Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn al-Amir] déclara : « Il m'arriva la même chose avec le cheïkh Abû Muh'ammad 'Abd Allâh ibn Mânûj. J'allai le trouver, une fois, chevauchant une monture que je fis brouter en route. « Donnez du foin, dit-il, à la monture de 'Abd Allâh ! — Ce n'est pas, répartis-je, un âne qui mange du foin. — O 'Abd Allâh, me dit-il, la pâture à la monture de l'hôte s'impose autant que celle que l'on sert à son maître. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Le cheïkh 'Abd Allâh ibn Mânûj a dit : « Il y a des savants qui affirment que lorsqu'un homme s'aperçoit que ses facultés intellectuelles baissent par suite de la maladie ou de l'âge, il ne lui est plus permis d'enseigner la science à ceux qui le consultent et moi, j'ai suivi cette règle. » Il disait : « J'abandonnerai les autres avant qu'ils ne m'abandonnent. » Allâh prolongea sa vie et différa son terme. On rapporte à son sujet qu'il regarda son fils et le fils de sa sœur Abû Yûsuf et dit : « Vous serez comme qui dirait les meilleurs de votre temps et j'ai examiné votre sort et la façon dont vous [pourrez vous] délivrer de ce bas monde et je ne vous l'ai pas trouvée. »

Relation de la biographie d'Abû Muh'ammad Wîslân ibn Ya'qûb ad-Dajmî al-Mazâtî — qu'Allâh l'agrée

Abû Muh'ammad était un Dajmî [de la tribu] des Mazâta. Dans sa jeunesse il paissait les moutons et avait du cœur et de l'adresse, c'est-à-dire de l'habileté. Il chantait derrière ses moutons avant le coucher du soleil et terminait son chant par des paroles où il invoquait Allâh pour lui-même ; après quoi si les bergers désiraient qu'il chantât encore, il leur refusait disant : « Je viens de terminer » et ne leur chantait rien de plus. Ensuite Allâh lui inspira le repentir et le retour à l'Islam en raison du bien qu'Il lui voulut. Il se rendit auprès du groupe des étudiants à l'époque d'Abû'l-Qâsim Yazîd ibn Makhlad — qu'Allâh l'agrée — après qu'il eut pris de l'âge. Il resta au milieu d'eux à réciter le Coran pendant sept ans. Au début de ses études, il récitait comme un débutant et avait la voix sonore. Un homme lui dit : « Tu as passé l'âge de l'étude, Wîslân ; retourne donc auprès des tiens: tu y collectionneras les bonnes actions et exerceras ta sollicitude envers les gens de la secte qui passeront par chez toi. » Le propos de cet homme l'affligea comme s'il lui avait ôté l'espoir de s'instruire. Avec sa planchette [coranique], il quitta l'agglomération pour la plaine (246) et éclata en pleurs. Un autre homme passa auprès de lui et lui demanda : « Qu'as-tu Wîslân ? » Il lui apprit ce qui lui était arrivé. « Apporte ta planchette, dit l'autre. » Il l'avait jetée et il la prit. « Récite, ordonna l'homme. » Il se mit à réciter et l'autre lui dit : « Quel savant tu feras, ô Wîslân ! » Son cœur fut soulagé et son chagrin se dis-

sipa aux paroles de cet homme. Il persévéra dans son entreprise, son effort et son application à l'étude. Lorsqu'il eut appris le Coran, il se tourna vers l'étude des principes (*uçûl*), de l'argumentation (*h'ujja*) et de la dialectique (*kalâm*). Il y consacra seize années et s'instruisit auprès d'Abû'l-Qâsim Yazîd ibn Makhlad. Il arriva une fois à la demeure d'Abû'l-Qâsim qui l'avait pris comme moniteur (*arif*). Il engagea une discussion sur une question donnée avec la femme d'Abû'l-Qâsim pendant que celui-ci sommeillait. Quand il se réveilla, ils lui demandèrent : « As-tu entendu ce dont nous discutions ? — Je vous ai entendus vous lancer de la potaille », répondit-il, faisant allusion à la faiblesse de leur controverse.

Lorsque Wislân eut appris autant de dialectique et d'argumentation qu'Allâh voulut, il décida d'étudier le droit (345). Il alla trouver sa mère et lui dit : « M'autorises-tu à monter au Djebel ? — Oui, répondit-elle, pensant qu'il s'agissait d'un djebel voisin alors qu'il visait le Djebel Nafûsa. Il monta donc au Djebel Nafûsa. Quand lui parvenait une lettre de sa famille, il la jetait dans la niche, tant et si bien qu'il y en eut un certain nombre. Lorsqu'il eut assouvi son appétit [de science] et qu'il eut envie de retourner auprès de sa famille, il prit les lettres les unes après les autres dans l'ordre chronologique ; dans la première qu'il parcourut il trouva la nouvelle de la mort de sa mère. Lorsqu'il voulut retourner auprès des siens, les cheïkhs du Nafûsa lui firent cortège jusqu'au moment des adieux. Il leur dit alors : « J'ai une question, ô cheïkhs, que je veux poser. — Quelle est-elle, répondirent-ils, ô Abû Muh'ammad ? — Que dites-vous d'un homme qui a juré devant Allâh de faire telle chose et qui n'a pas tenu son serment ? que lui incombe-t-il ? — Il affranchira un esclave, répondirent-ils, ou vêtira dix pauvres ou les nourrira. — Peut-il parmi ces trois solutions, reprit-il, choisir à son gré ? — Oui, répondirent-ils. — Je tiens ma réponse, dit-il. Si l'on me demande au sujet du Djebel [Nafûsa] s'il s'y trouve des gens qui pratiquent la casuistique (*h'iyal*), je le dirai! — Voilà donc où tu voulais en venir (346), Abû Muh'ammad, reprirent-ils. » La

durée de son séjour parmi eux fut de sept ans ; il acquit autant de science qu'Allâh voulut et composa un important recueil. Revenu auprès des siens il se livrait à la lecture avec ardeur hiver comme été. Quand ils le voyaient lire ses livres pendant l'hiver, ils lui disaient : « C'est l'époque du froid, du frimas et de l'humidité ; aie pitié de tes livres. » Et lui de répondre : « L'été viendra ; ils se flétriront et sècheront. » Et lorsqu'il les prenait en été, ils lui disaient : « Voici l'époque de l'été et de la chaleur. — L'hiver viendra, répondait-il : ils auront froid et se déflétriront. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — a déclaré : « Alors que Wislân en question marchait dans les rues de Kairouan, il passa près d'un aveugle aux yeux hagards et à la démarche hésitante autour duquel les gens se rassemblaient pour l'entendre discourir. « Je le rencontrai parmi la foule, dit [Wîslân]. L'aveugle leva la tête et déclara : « Voici Wislân ibn Ya'qûb ; il a dans sa manche un livre où on lit : « Au nom d'Allâh, le Bienfaiteur miséricordieux... » et il se mit à lire ce qu'il y avait dans le livre jusqu'au moment où se présenta une faute qui figurait dans la marge du livre. Il hésita un moment, lut la faute et poursuivit la lecture. Sur ce je me sauvai, poursuivit Abû Muh'ammad [Wislân] de peur qu'il ne révélât des choses plus graves encore. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr a dit : « Pendant une réunion à Kairouan, on évoqua la personne d'Abû Muh'ammad [Wislân] et les assistants admirèrent son esprit, sa sagacité, son mérite, sa science, sa longanimité et l'étendue de son intelligence. L'un dit : « Un esprit berbère peut-il atteindre ce [niveau] ? » Un autre dit : « Je vous le mettrai à l'épreuve » Il s'installa donc sur son chemin et attendit qu'il passât. L'homme étendit alors sa jambe, ce qui obligea l'autre à lever une des siennes et le frappa. Jeté à terre [Abû Muh'ammad] se releva ensuite, s'essuya le visage et dit: « Louange à Allâh ! » sans plus s'occuper de cet [incident]. »

Relation de la biographie d'Abû Ja'far Ah'mad ibn Khaïrân al-H'âmmî — Allâh l'agrée

Abû Ja'far était généreux et montrait un grand zèle dans la pratique religieuse. Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — disait aux habitants de Qaçt'âliya : « Abû Ja'far vous a coupé toute excuse, ô gens de Qaçt'âliya ! Si vous dites que vous êtes indigents, Abû Ja'far l'est comme vous. Si vous dites que vous êtes sur le passage de la route et du marché, Abû Ja'far l'est de même. » (249) On rapporte qu'Abû Ja'far avait coutume, après avoir prié à la mosquée pendant la nuit, de s'y attarder après le départ des gens. Avec son bâton, il explorait les coins de la mosquée et disait : « Y a-t-il ici un hôte ? Gardez-vous bien de laisser quelqu'un passer la nuit sans souper. » On rapporte à son sujet qu'il remit à un métayer (*muchaït'ar*) (250) qu'il avait de l'orge ou des graines à semer dans un jardin qu'il possédait. Il demandait au métayer ce que devenait la plantation et celui-ci répondait : « Ça va, mon oncle Abû Ja'far. » quand vint le temps de la moisson, Abû Ja'far se rendit à son jardin pour voir la plantation et ne trouva rien. Il rencontra le métayer et lui adressa des paroles de colère. L'autre répondit : « Mon oncle Abû Ja'far, allais-je donc semer pour toi et laisser mes enfants mourir de faim ? » Abû Ja'far se retira en disant : « Salut, salut ! » se référant à la parole d'Allâh, Grand et Puissant : « Interpellés par les Sans Loi, ils répondent : « Salut ! » (251).

Abû'r-Rabî' raconte : « Une fois mon oncle maternel 'Abbûd ibn Manâr et moi passâmes chez Abû Ja'far. Il plongea la main dans sa poche et en sortit une bourse de dirhams, nous la donna et dit : « Allez au souk et achetez un pain de bonne farine blanche. — Nous avons déjà mangé, ô cheïkh, répondîmes-nous. — Louange à Allâh, dit-il » et il remit la bourse dans sa poche.

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ' s'arrêta une fois à Qaçt'âliya et rencontra Abû Ja'far auquel il dit : « Viens avec nous chez al-Ghâya, la femme d'Abû'l-Qâsim : nous allons lui faire visite. » Abû Ja'far a dit : « Nous nous mîmes en route et entrâmes chez al-Ghâya ; nous lui demandâmes de ses nouvelles. Puis elle nous interrogea sur le cas d'une femme qui était allée à la rivière pour s'y laver, accompagnée de plusieurs autres, était entrée dans l'eau toute vêtue et avait mis par-dessus ses vêtements un voile supplémentaire. Abû 'Imrân répondit : « Toute femme qui va à la rivière et s'y lave nagera dans sept rivières de feu ! » En entendant cela, al-Ghâya pâlit et demanda : « Y a-t-il une indulgence ? » Il accorda cette indulgence à cette femme si, comme elle l'affirmait, elle s'était mise un voile [supplémentaire] et avait fait l'objet d'un guet. » Il lui retourna la question disant : « Et toi, quel est ton avis ? — Oui, répondit-elle, j'ai entendu cette réponse tirée du livre d'Abû Yûnus Wasîm. » On rapporte que cette femme reçut la nouvelle de la mort d'un fils qui avait péri en voyage. Elle se mit à prier et dit : « Dis-moi quelle couleur a pris mon visage lorsque j'ai entendu la nouvelle? »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Ja'far rapporte que 'Abbûd al-Kazînî et les Kazîna, tribu des Mazâta, campèrent en un endroit appelé Zarzûr, entre Tozeur et al-H'âmma. Une fois 'Abbûd perdit une chamelle pleine de dix mois qui, prise des douleurs de la parturition, était partie la nuit. Dans la matinée, dit-il, il vint me trouver, m'appela et nous partîmes à la recherche de la chamelle. Nous la trouvâmes agenouillée ; le chacal avait mangé tout ce qu'il y avait entre son périnée et sa queue. Nous la fîmes lever et la conduisîmes vers la ville ; elle marcha et lorsqu'une de ses pattes restait immobile, du sang stagnait sur sa trace. Je dis à ['Abbûd] : « Qu'est-ce que cela, cheïkh ? Comment se fait-il que ces bêtes souffrent alors qu'elles n'ont pas commis de péché ? — Oui, répondit-il, Allâh agit ainsi envers les bêtes, les animaux et quiconque n'a pas péché à l'intention de ceux qui sont capables de tirer une leçon, afin qu'ils la tirent de ce qui arrive à quiconque n'a pas péché. »

Lorsque nous fûmes arrivés à la ville, dit Abû Ja'far, 'Abbûd (252) [me] dit : « Mène-la au marché et vends-la et dans le prix qu'elle atteindra stipule qu'il y a une livre de chair [à déduire]. — Cela est-il licite ? lui demandai-je. — Oui, répondit-il, la seule chose réprouvée serait de distraire une livre de sa chair. »

Abû'r-Rabî' a rapporté que Jâbir ibn Sadarmâm invita des hôtes et demanda à Khalîfa ibn Tâzûrâgha de se joindre à eux. Il refusa, et comme l'autre insistait, il dit : « Allâh sait que je n'en ferai rien ! » Alors Jâbir ibn Sadarmâm dit : « Va-t-en si tu veux ou reste, te voilà tenu à une expiation (*kaffâra*). » Il lui imposa cette expiation parce qu'il avait fait serment à propos d'une chose dont il ignorait si elle serait ou non ; quiconque fait serment sur l'inconnaissable est à l'instant même parjure qu'il y ait ou non accord [ultérieur entre son dire et la réalité]. On a émis une opinion différente en cas d'accord [entre le dire et la réalité]. »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Allâh l'agrée — a dit d'après Qâsim ibn Makt'ûd : « Khalîfa al-'Açimî al-Lawâtî a rapporté ces propos qu'il tint sur le cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Yakhlaf : « Ce cheïkh m'étonne, dis-je, à quel titre acceptait-il les aumônes alors qu'il possédait les troupeaux que tu peux voir ? » La nuit venue je dormis et fis ce songe : on eut dit que je mettais à nu les épaules du cheïkh Abû Nûh' et l'y mordais. Je m'éveillai avec dans la bouche une odeur de viande et une amertume ayant goût de viande. Je crachai mais cela n'y fit rien. J'allai à la rivière me rincer la bouche, mais cela n'y fit rien. Je me rendis alors auprès du cheïkh Abû Nûh' qui était alors en terre et lui dis : « Tiens-moi quitte de ce que j'ai dit à ton sujet : mon aventure consiste en ceci et en cela » et je lui racontai l'affaire de bout en bout. « Tu es quitte, me dit-il ; Allâh sait que ces troupeaux appartiennent aux femmes. » Il avait, ajouta [le narrateur], un certain nombre de femmes (253). Aussitôt disparurent de ma bouche l'amertume et le goût de viande que j'y avais sentis. En pareil cas l'homme ne doit pas se hâter de juger son frère musulman et de penser du mal de lui, autant que possible. Allâh, Très Haut, a dit : « O vous qui croyez ! évitez de trop conjecturer [sur autrui] ! Certaines conjectures sont péchés... » jusqu'à la fin du verset (254).

On raconte au sujet du cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Yakhlaf — Allâh l'agrée — qu'il alla en visite à Ouargla. Il y vit nombre de gens qui se lavaient et faisaient leurs ablutions dans le canal d'irrigation de Tamâwât', en sortaient nu-pieds et marchaient là où se tenaient chameaux et moutons et où bêtes et gens s'abreuvaient. Il les fustigea en s'écriant : « Ainsi ce que disent les cheïkhs est donc vrai, à savoir que Ouargla est revenue à la doctrine des H'achwiyya (255) ! » Il était très scrupuleux et strict en matière de pureté et d'impureté au point qu'il choisissait pour prier des vêtements différents de ceux qu'il portait [d'ordinaire] ; il les mettait dans une sacoche, ne les revêtait que pour prier et ne s'en séparait jamais, même en voyage.

Ce cheïkh assista à une assemblée avec le cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl. Ils débattirent de cette question : une esclave priait la tête découverte et son maître l'affranchit pendant qu'elle était en train de prier. L'un des deux [interlocuteurs] dit : « Elle n'a pas à refaire sa prière ni à se couvrir la tête. » L'autre déclara : « Elle doit refaire sa prière. » Tandis qu'ils étaient dans cette assemblée et ce cercle, le cheïkh Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ' — Allâh l'agrée — se présenta dans l'auditoire et Sa'îd ibn Zanghîl de dire : « Il est arrivé quelqu'un qui vaut mieux que nous. » Ils l'interrogèrent sur la question et il leur fournit une réponse conforme à l'opinion d'un des deux. En dépit du rang qu'Allâh lui avait accordé, le cheïkh Abû Nûh' Sa'îd ibn Zanghîl — Allâh soit satisfait de lui — était plein d'humilité et de soumission — qu'Allâh lui fasse miséricorde — et Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr a déclaré à son propos : « Parmi tous ceux que j'ai connus, je n'en ai pas connu de plus éminent. » Et il a rapporté d'après lui ce propos qu'il avait tenu au cours d'un

entretien : « A mes yeux, ma personne ne vaut pas tout cela — et il fit claquer ses mains l'une contre l'autre ; néanmoins je n'aime pas que l'on m'affronte avec mépris. »

On raconte à son sujet que lorsqu'il recevait des hôtes, il s'occupait très bien d'eux, prenait soin d'eux et se tenait en personne à leur disposition, même si c'étaient ses enfants. Quand on lui disait : « Assieds-toi », il répondait : « L'homme se lève pour les animaux ; comment ne le ferait-il pas pour les hommes ? » S'il était l'hôte de quelqu'un il disait à celui qui se tenait à sa disposition : « Assieds-toi, car se tenir à la disposition de l'hôte lui trouble l'esprit. » ([256]).

Relation de la biographie d'Abû l-Khat't'âb 'Abd as-Salâm ibn Mançûr ibn Abî Wazjûn — Allâh lui fasse miséricorde et l'agrée

Il fit partie de l'assemblée qui se tint pour étudier sous la direction d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr qui se trouvait alors à Kanûma ; nous en arriverons à rapporter cela ([257]).

'Abd as-Salâm disait à Abû Muh'ammad Yûjîn al-Ifranî qu'il désirait dormir là où il lui serait facile de se procurer de l'eau pour les ablutions. 'Abd as-Salâm prenait place dans l'assemblée puis se levait et dormait en un lieu où cela lui fût aisé ([258]). Il avait à peine dormi qu'Abû Muh'ammad Yûjîn venait lui dire « 'Abd as-Salâm ! 'Abd as-Salâm ! Lève-toi, mon fils, les Musulmans ne gagnent le paradis qu'en renonçant aux appétits d'ici-bas ; or, le sommeil est un appétit d'ici-bas. »

Lorsque le cheïkh Abû 'Abd Allâh [Muh'ammad ibn Bakr] décida de partir, Allâh le laissa aller avec des élèves, et il se transporta avec ses élèves à Arîgh ([259]). Là ils s'adonnèrent pendant un certain temps à un travail acharné, de qualité et soutenu. 'Abd as-Salâm était parmi eux. Abû 'Abd Allâh lui dit : « Sois avec moi, 'Abd as-Salâm, car celui à qui les gens soumettent leurs affaires et font appel à lui ([260]) est pareil à celui qui est à la guerre : il ne peut se passer de quiconque le garde, le protège, l'aide, le munit, le soutient, l'étaie, soigne ses blessures et comble ses failles, sinon [sa perte] ([261]) est prompte. » Il accéda à cette requête et Abû'l-Qâsim ([262]) lui donna sa fille en mariage. Il demeura ainsi tout le temps qu'Allâh voulut puis se rendit dans sa famille chez les Mazâta. Lorsqu'il y fut, ils lui dirent : « Pourquoi nous as-tu quittés ? Reste avec nous comme a fait ton père : tu nous donneras vie comme il nous a donné vie car nous ne pouvons nous passer de toi. » Il accéda à leur désir et ils lui firent épouser Zaynab bint Abî'l-H'asan. Il se rendit à Arîgh emportant avec lui ce qu'il put de la dot de la fille d'Abû'l-Qâsim. Il alla trouver Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr et lui dit : « Allâh a décrété que je me sépare de la fille du cheïkh et j'ai apporté ce que j'ai pu de sa dot ; je m'acquitterai intégralement du reste, s'il plait à Allâh. » Abû 'Abd Allâh informa de la chose Abû'l-Qâsim qui dit : « A Allâh ne plaise que je reçoive de 'Abd as-Salâm des biens d'ici-bas ! Lui et moi n'avons été unis que par la religion et l'Islâm. J'atteste que je retire à ma fille ce que lui doit 'Abd as-Salâm auquel je fais abandon de cette créance. » Mais 'Abd as-Salâm ne fut satisfait qu'après s'être entretenu avec la femme elle-même et qu'elle l'eut tenu quitte de sa dot. Le cheïkh Abû 'Abd Allâh lui dit alors : « Ce que te disent les tiens : « Reviens auprès de nous [pour faire] comme ton père [qui] nous a donné vie », ne consiste que dans l'anéantissement et l'effacement de ce que tu possèdes » ([263]). Il retourna donc auprès des siens et demeura avec eux jusqu'au moment où il suivit les palanquins des Mazâta ([264]) dans leur déplacement du côté de Tripoli. Ils y demeurèrent tout le temps qu'Allâh fixa jusqu'au moment où les Mazâta s'enfuirent de là. 'Abd as-Salâm monta alors au Djebel Nafûsa et l'on nous a rapporté que, de là, il se rendit au Pèlerinage. A son retour, il se transporta du Djebel [Nafûsa] au Qaç't'âliya et s'installa à Qal'a Darjîn. Il disait souvent à sa femme Zaïnab : « Il se pourrait que les cousins se rendent maîtres de tes filles,

ô Zaïnab ! » (265). En effet il avait de nombreuses filles. Il demeura ainsi jusqu'à ce que s'ouvrît pour les gens de Tripoli une année de disette que l'on appela Farawrâw. La population s'exila, se dispersa et se réfugia dans les îles (al-Jazâ'ir) (266). Cela se passait, comme on nous l'a rapporté, en 430 [3 octobre 1038-22 septembre 1039]. Un homme des Warghama arriva avec sa famille et campa près de la maison du cheïkh 'Abd as-Salâm à al-Qal'a (267). Sa femme Zaïnab demanda pour lui en mariage la fille de ce warghamite. Il l'épousa et ils habitèrent dans la même maison. Puis il se rendit avec son beau-père dans sa famille des Mazâta. En son absence, l'armée des Çanhâja vint à al-Qal'a (267) et l'assiégea (268) ; ceci eut lieu en l'an 440 [16 juin 1048-4 juin 1049]. Quand ils l'assiégèrent (269), Zaïnab sortit pour lancer à l'armée déployée en ordre (270) cet appel : « O Mazâta ! » (271). Un homme des Mazâta répondit à son appel, s'occupa d'elle et la protégea si bien qu'il la sauva du péril et ses filles ne subirent aucun outrage. 'Abd as-Salâm revint et quitta al-Qal'a pour Asûf. Les Banû Wartîzlan entendirent parler de lui, s'empressèrent de lui amener des bêtes de charge et le transportèrent à Ajlû. Ils lui firent don de beaucoup de terres. C'est là qu'il eut son fils Sa'id de sa femme warghamite. Quand on lui annonça cette bonne nouvelle, il dit: « Le fils d'un vieillard est un orphelin! » A [Arîgh] (272) il trouva Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agréc — à la fin de ses jours et lui rendit visite peu avant sa mort. Il demanda à [Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr] qui était dans les affres de l'agonie : « A qui me laisses-tu, ô mon frère ? » L'autre lui répondit : « L'invocation, l'invocation ! » Et il répéta ce mot jusqu'au moment où il se mit à râler et où son âme s'évanouit dans la miséricorde d'Allâh. Son installation (273) — qu'Allâh lui fasse miséricorde — à Arîgh, avait eu lieu en l'an 409 (20 mai 1018-8 mai 1019] ; c'est pour cette raison que sa première grotte, située à Ajlû derrière le Qaçr des Banû Tûba, était appelée al-Tis'î (274). Yûnus ibn Abî'l-H'asan — Allâh lui fasse miséricorde — a rapporté que 'Abd as-Salâm disait à ce propos (275) : « Je suis comme un homme qui

se met en route par une journée de forte chaleur et auquel un arbre apparaît vers lequel il se dirige pour se mettre sous son ombre ; lorsqu'il arrive, l'arbre est déraciné et n'existe plus. »

Abû'r-Rabî' a dit : « 'Abd as-Salâm acheta des agneaux au souk en Ifrîqiya. Leur propriétaire vint le trouver pour recevoir le prix. « Ar » (276) dit-il dans la langue des Çanhâja, ce qui signifie : « Donne ». Ce mot éveilla ses soupçons et il eut peur que l'homme appartînt aux Çanhâja. Il lui versa le prix et offrit en aumône les agneaux en âge de paître et les autres.

On rapporte, d'après Abû Bakr az-Zuwâghî, qu'il dit : « Les manières sous lesquels se dissimule celui qui se sépare de l'Islâm — et il était rare qu'il quittât une assemblée sans en avoir parlé — consistent entre autres à se nourrir grâce à la religion, à ruser en religion, à préférer ce bas monde à la religion, à se détourner les uns des autres et à avoir de mauvaises pensées au sujet de leurs relations. »

Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim a rapporté : « Le cheïkh Muh'ammad ibn Tâmir at-Tanâwtî recommandait certaines manières à ceux qui passaient chez lui : « Si vous voyez, disait-il, des hôtes qui viennent à vous, que les chiens de la tribu ne vous devancent pas auprès d'eux. Si vous voulez égorger [une bête] en l'honneur de vos hôtes, égorgez la plus grosse car la plus petite étant épargnée prendra la place de la grosse. Si vous vous rendez en un endroit et qu'on vous demande de coucher ailleurs, couchez [là] car vous ne savez pas ce qui peut vous arriver. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Un homme des Banû Warsataf a dit : « Gardez-vous de trois choses : qu'aucun de vous ne soit pauvre par la mine [seulement] (277) ; que ta richesse et ton indigence (278) ne soient pas séparées par un rien car la différence entre désir et passion, n'est que peu de chose et celle qui sépare la grande écuelle de la petite est fort négligable ; et ne plante pas un champ labouré (279). »

'Abd ar-Rah'mân a raconté qu'il rendit visite à Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr. « Il me dit, raconte-t-il : « Vous avez quitté, pour un autre, un lieu où votre père vous a laissés. Soyez envers les gens comme Luqmân l'a dit à son fils : « Ne sois pas doux, tu serais avalé ; ne sois pas amer, tu serais craché ». Craignez Allâh en votre mère, car son droit sur vous est immense. On dit en effet : « Quand l'un de vous porterait sa mère sur son dos jusqu'à La Mecque et lui ferait accomplir le Pèlerinage, il ne parerait pas un seul des coups de pied qu'il lui a donnés dans le ventre. » Quant à votre père, vous êtes quitte des droits qu'il a sur vous puisque vous ne l'avez pas connu vivant. » Il étendit la main vers mon oreille, la saisit et la tint serrée et dit : « Sache que ceux-là qui se prétendent gens de l'autre monde sont gens de ce bas-monde et que ceux qui prétendent être gens de ce bas-monde ne conviennent ni à celui-ci ni à l'autre. » Et je pense que s'il me prit l'oreille, c'est pour que je n'oublie pas le propos qu'il m'avait tenu. »

Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim m'a appris qu'une fois Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — lui envoya un messager à qui il dit : « Il est à son jardin car c'est l'époque où il s'y trouve ([280]). » « Le messager, dit-il, me trouva en effet dans mon jardin et me dit : « Réponds à la convocation du cheïkh. » J'y allai et il me dit : « Peut-être as-tu eu peur, Ya'qûb ? — Comment celui qui fait le mal, répondis-je, n'aurait-il pas peur ? » Il reprit : « Je t'ai envoyé chercher au sujet de l'histoire de Yasjâ ibn Mançûr qui m'a vu saisir un couteau et m'a demandé: « Pourquoi as-tu saisi ce couteau, Abû 'Abd Allâh ? » Crois-tu, Ya'qûb, que je doive avoir peur de cela ? » ([281]). Puis il dit : « L'homme qui communique à son ami ce qui le préoccupe s'en débarrasse pour moitié. Et maintenant, retourne à ta terre. » Cela eut lieu au moment où des troubles éclatèrent entre les Wahbites et les Mâlikites à propos du différend qui surgit entre les Banû Wartâjin wahbites et les Banû 'Abdûs mâlikites au sujet de la construction de la mosquée de Dafsîn.

Abû'r-Rabî' a dit : « J'ai interrogé le cheïkh Abû 'Abd Allâh pour lui demander ce qu'est vivre de la religion. Cela ressemble-t-il à ce que font les gens de la secte et à ce qu'ils offrent à l'assemblée des élèves telle que la « contribution à tour de rôle » ([282]) et autres manifestations de bonté, d'hospitalité, d'hébergement, de bienfaisance et de consolation ? — Ce n'est pas cela, répondit-il. C'est seulement ce que l'on offre à celui auquel les gens soumettent leurs affaires. S'ils ont besoin [de lui], ils lui font du bien et il jouit auprès d'eux de prestige et d'égards. Quand ils n'ont plus besoin de lui, ils l'abandonnent, le rejettent et le laissent de côté et de leurs différends il ne retire rien à l'instar du trébuchet et de la balance [après usage]. Nous cherchons refuge auprès d'Allâh contre le feu [de l'Enfer] et le courroux du Tout Puissant. »

Biographie d'Abû Çâlih' Tabraka al-Yâjrânî des Banû Ghasrît — Allâh lui fasse miséricorde

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Allâh l'agrée — nous a informé qu'Abû Çâlih' al-Yajrânî était un homme zélé en dévotion, renommé comme homme de bien et cité pour son ascétisme à son époque et tel que de son temps nous n'en avons pas connu de plus pieux que lui.

Abû'r-Rabî' a dit : « Mon oncle maternel 'Abbûd ibn Manâr m'a dit : « Une nuit, j'ai suivi le cheïkh Abû Çâlih', car on disait à son sujet, qu'au cours de la nuit du [Jeudi au] Vendredi, il priait dans toutes les mosquées de Ouargla, et je le suivis une nuit pour voir ce qu'il faisait. Chaque fois qu'il entrait dans une mosquée, il y priait tout le temps qu'Allâh voulait et je priais aussi jusqu'à ce qu'il s'en allât et je m'en allais. Je le suivis dans de nombreuses mosquées où il pria, toujours à ses trousses jusqu'au moment où il entra dans une mosquée où je pénétrai à sa suite. Il se mit à prier tandis que je succombai à la torpeur et au sommeil et m'appuyai contre

un pilier de la mosquée. Il partit pendant que je dormais (283) et lorsque je me réveillai, il était parti et s'en était allé ; je n'ai pas su par la suite où il était arrivé ni où il était parti et s'était rendu. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Çâlih' assistait aux réunions d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr. Une fois, il assista ainsi à une réunion et à une assemblée où l'on parla de l' « Effroi » et de l' « Epouvante ». Abû Çâlih' lui demanda : « Ne dit-on pas, ô Muh'ammad, que le paradis à la fin des temps coûtera moins cher qu'un âne qui a le dos blessé ? — Oui, répondit-il, mais t'es-tu demandé si tu trouves au marché un chameau offert à la criée pour un seul *qîrât'* dont tu es démuni, comment tu l'acquerras ? »

Abû'r-Rabî' a dit : « Comme le cheïkh Abû 'Abd Allâh faisait état des mérites [d'Abû Çâlih'], on lui demanda : « Est-il savant ? — Il connaît Allâh et se connaît lui-même, répondit-il. » Un jour on interrogea [Abû Çâlih'] sur un instrument (284) qui s'appelle en berbère *batajrat* et qui se dit aussi *akzân*, pour savoir si l'on pouvait en jouer à la mosquée. Il répondit : « Quant à moi, j'ai vu un homme pieux en jouer à la mosquée — Qui est-ce ? lui demanda-t-on — Je ne vous le dirai pas, répondit-il, tant que vous ne m'aurez pas dit si cela est permis ou non. » C'était là de sa part scrupule et circonspection.

Yûnus ibn Ajâj a rapporté d'après 'Isâ ibn Yarçûksan (285) — Allâh lui fasse miséricorde — ce récit: « Nous allâmes chez Abû Çâlih' qui était au milieu d'un groupe de clercs dans les grottes appelées Ghîrân Ajâj (286). Nous passâmes la nuit chez lui. Les clercs récitaient des vers et les djinns leur répondaient. »

On raconte aussi, à son propos, qu'il dit : « Les preuves et les miracles ont disparu ; il n'en reste plus que deux lampes qui sont allumées pour moi dans la grotte, l'une à droite, du côté de l'Occident ; l'autre à gauche, à l'Orient de la grotte. »

Sulaïmân ibn Mûsâ ibn 'Umar — qu'Allâh lui fasse miséricorde — rapporte qu'Abû Çâlih' quitta Ouargla à cause de troubles qui s'y produisirent et poursuivit son émigration (287) jusqu'aux parages d'Adraj. Il demeura dans cette région environ sept ans. Il trouva à Manzil Adraj un cheïkh qui avait un cercle (*h'alqa*) d'étudiants au nombre de trois cents. Quand il les quitta, le cheïkh et les clercs lui firent cortège ; puis, ils commencèrent à revenir sur leurs pas et il ne resta bientôt plus que le cheïkh du cercle. Abû Çâlih' lui dit : « Dis-moi, cheïkh, par quel moyen obtient-on les biens de ce monde ; est-ce par le commerce ? — Non, répondit-il. — Par le labourage ? reprit-il. — Non, répondit le cheïkh ajoutant : « Ils ne s'obtiennent que par l'invocation des Musulmans quand ils sont dans le besoin. »

On dit qu'il contracta dans cette région une dette d'environ dix dînârs avec lesquels il acheta ce dont il avait besoin : on dit que c'était du goudron et du henné pour traiter ses chameaux. Il se rendit à Ouargla, y prit les dînârs et partit pour les remettre à qui de droit. En chemin, il passa auprès d'hommes qui faisaient le bien et voulut en son for intérieur leur donner un dînâr, mais il eut peur de demeurer débiteur et des conséquences que cela entraînerait pour lui. Puis il se fit violence et leur donna l'un des dix [dînârs] ; il lui en resta neuf. Quand il se présenta à son créancier, il lui compta les dînârs : il y en avait dix ! Qu'Allâh, Maître des mondes, soit loué énormément, énormément ! »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Mûsâ ibn 'Umar rapporte aussi qu'Abû Çâlih' conduisit des chameaux qu'il avait dans le Sud à Ouargla pour les y vendre. Un homme en acheta un ; après lui en avoir demandé le prix il lui dit : « Le prix de ton chameau est à Tâdmakka. » Abû Çâlih' se prépara donc à partir avec lui pour Tâdmakka et prit un chameau comme monture. Un autre homme lui dit : « Emporte-moi sur ton chameau une charge de vêtements. » Abû Çâlih' accepta et lui demanda : « Combien vends-tu ta charge ? — Tant et tant, répondit l'autre. » Le cheïkh arriva à Tâdmakka et mit la charge en vente.

Comme on lui offrit un prix légèrement inférieur à celui que lui avait fixé le propriétaire, environ trois quarts de qîrât' en moins, il ne la vendit pas et la rapporta à Ouargla. Nous n'avons jamais entendu parler d'une charge qui soit revenue de Tâdmakka à Ouargla [en dehors de celle-ci]. Louange à Allâh, Maître des mondes ! »

Abû Çâlih' avait deux fils, l'un nommé Sulaïmân et l'autre Çâlih' dont le nom figure dans la *kunya* [paternelle]. Il disait : « Qu'a fait mon fils Çâlih' ? Quant à Sulaïmân je ne m'enquiers pas à son sujet car déjà les Musulmans sont satisfaits de lui. » Il disait aussi : « Quand je regarde mon fils Sulaïmân, 'Imrân ibn Zîrî et Tasûdar, je me dis en moi-même : « Je ne me suis pas encore repenti [moi] ! »

Ce Sulaïmân, 'Imrân ibn Zîrî et Tasûdar ibn Sulaïmân se disaient les uns aux autres : « Venez rendre visite aux gens de bien. Quant à ce cheïkh — ils désignaient ainsi Abû Çâlih' — s'il résidait et habitait parmi les polythéistes, il ne changerait pas et ne se dégraderait pas. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Çâlih' al-Yâjrânî — Allâh l'agrée — demanda à Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée : « Que sais-tu à mon sujet, ô Muh'ammad, toi qui me vois alors que ma chevelure est devenue semblable à la *thaghâma* ([287 bis]), que mon corps est décharné et que ma barbe ressemble à l'herbe desséchée ? Si tu savais ce que j'ai eu de courage, de force et de dévotion ! » Il rappelait ainsi ce qu'il avait été sans viser la gloriole, l'étalage et la renommée, mais cela découle de la pureté et de la religiosité d'âme, de la qualité du tempérament et du naturel et du fait que son être intime était identique à son apparence extérieure ; tout ce qu'il voyait comme preuves, miracles et signes, il le rapportait. C'est dans le même ordre d'idées qu'on mentionne dans le commentaire de la parole d'Allâh, le Très-Haut, rapportant ce propos de Moïse — que le salut soit sur lui : « Nous avons certes éprouvé fatigue du fait de notre voyage. » ([288]) qu'il ne voulut exprimer ni plainte ni aversion mais mentionna ce qui était et rien de plus. Allâh est le plus savant.

Abû Çâlih', qu'on nommait Tabraka, lorsqu'on lui écrivait une sourate du *Coran* sur la planchette, la récitait des jours durant jusqu'à ce que s'efface et disparaisse l'écriture tracée sur la planchette ; alors on lavait la planchette et l'on recommençait à écrire cette sourate que l'on avait fait disparaître en lavant la planchette ; et il leur disait : « Quelle belle sourate, ô fils de mon frère, pensez-vous que je l'ai déjà récitée auparavant ? »

Yûnus ibn Ajâj nous a raconté qu'Abû Çâlih' Tabraka al-Yâjrânî passait la nuit à prier et le jour à jeûner et disait : « L'exacte mesure de toute une nuit [de prière] est de trois cents *rak'a-s* comportant chacune la sourate liminaire et [celle qui commence par] : « Dis : « Il est Allâh, unique » ([289]) [répétée] trois fois. »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Mûsâ a rapporté que Çâlih' ibn Abî Çâlih' Tabraka al-Yâjrânî envoya demander à Abû Jadrûn al-Wâchitî une chamelle qui lui donnerait des chamelons licites. Abû Jadrûn déclara : « Attestez que j'ai donné à Çâlih' la moitié de tous mes chameaux. » Et lorsqu'il en vendait qui étaient propres à la vente, il envoyait à Çâlih' la moitié du prix.

Muh'ammad ibn Nûh' a rapporté que 'Imrân ibn Zîri remit à un homme des Banû Yâjrîn une charge de dattes pour qu'il aille la vendre parmi des bédouins ; parmi ces dattes il y en avait de gâtées. Lorsqu'il alla les vendre, il les troqua contre de la laine et autres produits. 'Imrân lui demanda : « As-tu signalé qu'elles contenaient des dattes gâtées ? — Non, répondit-il. » Or 'Imrân lui avait dit : « Signale-les . » 'Imrân lui dit : « Rends-moi mon sac » et il lui abandonna tout le reste par scrupule.

Abû'r-Rabî' a dit : « 'Imrân ibn Zîrî donna à Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr un os de mouton avec de la viande autour. Or voici qu'un mendiant s'arrêta devant eux, disant : « Donnez-moi quelque chose. » Et 'Imrân d'arracher aussitôt l'os des mains et de la bouche d'Abû 'Abd Allâh et de le donner au mendiant. Puis ils s'assirent

et se mirent à causer. Lorsqu'il racontait cette histoire, Abû 'Abd Allâh disait : « Où y a-t-il quelqu'un d'autre que 'Imrân pour agir de la sorte ? » par gratitude pour ce qu'il avait fait. »

Muh'ammad ibn Mânûj raconte que 'Imrân, tenant des dirhams dans sa main, regarda dans la rue et ayant aperçu un haillon le prit pour y serrer les dirhams ; puis il prit conscience de ce qu'il faisait et jeta le haillon par scrupule et crainte de pécher.

On rapporte d'après son fils Nûh' : « Une nuit, ou une fois, 'Imrân s'endormit avec une bourse pleine de dirhams dans la main. Quand il se réveilla, la bourse était tombée de sa main ; il la laissa sans y toucher. Son fils (290) Nûh' lui dit : « C'est ta bourse ! », mais il s'en alla sans la prendre. »

On dit qu'une femme rencontra 'Imrân et lui dit : « Je suis de tes parentes, ô 'Imrân. — Eh bien, lui dit-il, tiens-moi quitte des atteintes que j'ai portées à tes droits. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Un groupe de gens de Ouargla partit pour Djerba ; parmi eux se trouvait 'Imrân ibn Zîrî. Ils arrivèrent au grand *masjid* juste au moment d'assister à la prière du *dh'uhr*. Abû Zakariyyâ' Façîl ibn Abî Miswar — Allâh l'agrée — survint alors et ils se préparaient à lui donner l'accolade mais 'Imrân leur dit : « Il ne va pas vous toucher la main en ce moment. » En effet, quand il fut en leur présence, il leur dit : « Le salut soit sur vous ! » et s'éloigna. Il accomplit les rites de la prière : il procéda au lavage rituel et pria. Ensuite il se tourna vers eux et leur toucha la main à tous. »

Mah'bûb ibn Abî 'Abd Allâh as-Sadrâtî raconte que 'Imrân ibn Zîrî se mit en route lui et ses compagnons en leur disant : « Allons voir les gens de bien ! » « Nous passâmes à Arîgh, dit-il, et il déclara : « Allons voir les gens de bien ! » Nous arrivâmes enfin à Djerbà du vivant des cheïkhs Abû Çâlih' et Abû Zakariyyâ'. Il nous demanda alors : « Avez-vous vu les gens de bien ? »

On nous a raconté qu'une fois il se mit en route précédant sa mère qui le suivait. Elle l'entendit qui parlait et disait : « Quels hommes excellents j'ai vus, et quels hommes j'ai vus ! — Quels sont ces hommes, lui dit-elle. — Les gens de Djerba, répondit-il. » Il disait à Nûh' ibn al-Manâsik : « Visite les gens de bien, ô Nûh', car quiconque ne rencontre pas les gens de bien ressemble à un chiot aux yeux encore clos. » Et il disait : « Comment atteindra-t-il la félicité celui qui ne voit personne l'ayant atteinte ? »

Sulaïmân ibn Mûsâ ibn Zanghîl raconte : « Lorsqu'ils arrivèrent à Djerba, les gens de bien qui s'y trouvaient leur demandèrent quel était l'homme le plus éminent qu'ils avaient amené avec eux. Ils leur répondirent (291) : « 'Adl ibn Lu'lu' et Mûsâ ibn Zanghîl az-Zalghînî. » Puis [les Djerbiens] demandèrent à Mûsâ ibn Zanghîl quel était l'homme le plus éminent qu'ils avaient amené avec eux ; il leur répondit : « 'Adl ibn Lu'lu' at-Tanâwtî. » Ils interrogèrent 'Adl à (292) Djerba et il leur déclara : « L'homme le plus éminent que nous avons amené avec nous est Mûsâ ibn Zanghîl. »

Sulaïmân ibn Mûsâ rapporte qu'un jour 'Adl se mit à faire la prière de la matinée. Un homme l'interpella au sujet d'un chameau qui lui appartenait et qu'il voulait envoyer chercher de l'alun mais il ne consentit pas à interrompre sa prière avant de l'avoir terminée. La caravane de l'alun se mit en route sans qu'il pût l'accompagner et son chameau ne la suivit pas. Or ces voyageurs subirent un coup du sort si bien qu'Allâh épargna à son chameau de se trouver avec eux. Louange à Allâh qui accorde sa sauvegarde à qui s'en remet à Lui ! »

'Adl était renommé pour sa piété, son scrupule et sa générosité. Il était muezzin. Quand il avait lancé l'appel à la prière du *maghrib*, il la faisait et, par une lucarne du mur de la mosquée, on lui donnait de quoi manger. Sa demeure faisait face à la mosquée. Il prolongeait les deux *rak'a*-s [surérogatoires] (293) ; au cours de la première il récitait la sourate de la Vache (294) et au cours de la seconde [celle qui commence par] : « Dis : Il est Allâh,

unique » (295). Puis il prononçait le salut (296), sortait et lançait l'appel à la prière de la nuit (297). C'était là sa manière constante de procéder et de déterminer l'intervalle séparant la prière du *maghrib* de celle du *'ichâ'*. Il avait la voix forte et retentissante ; lorsqu'il officiait comme imâm, les gens qui se trouvaient au lieu dit Thamâan Tisant faisaient leur prière d'après la sienne.

Sulaïmân ibn Mûsâ — Allâh l'agrée — rapporte que deux hommes de Ouargla, dont l'un s'appelait Çâlih' aç-Çâdiq, arrivèrent à Tîn Bâmât'ûs où ils rencontrèrent Mûsâ ibn Zanghîl qui leur demanda de descendre chez lui. Ils répondirent : « Laisse-nous car nous nous allons chez quelqu'un de plus généreux que toi. » Ils voulaient parler de 'Adl ibn al-Lu'lu' — Allâh l'agrée. Ils allèrent donc trouver 'Adl qui leur présenta sur la table les trois quarts d'un mouton.

Muh'ammad ibn Nûh' rapporte qu'il accompagna sa mère Umm al-Mu'min fille de H'ammû ibn Lu'lu' — Allâh fasse miséricorde à ce dernier — dans une visite qu'elle faisait à ses frères qui se trouvaient alors à Andrâr. « Nous marchâmes, raconte-t-il, dans le désert jusqu'où il plût à Allâh. Elle prit alors la parole et dit : « J'aurais envie de viande si j'en trouvais ici. » Puis elle me dit : « Viens, invoquons Allâh pour qu'Il nous en procure. » Bien qu'encore un enfant à peine arrivé à la puberté je lui dis : « Je m'interdis de manger une viande que je trouverais ici. » Nous marchâmes longtemps et aperçûmes une tente au loin. Et voici que la silhouette d'une femme portant sur la tête un voile (*qinâ'*) noir apparut à l'entrée de la tente. Elle nous fit signe de nous asseoir. Nous le fîmes et elle apporta une selle de mouton qu'elle déposa sur les plantes qui couvraient le sol. Puis elle se mit à décortiquer les meilleurs morceaux et à les offrir à ma mère pour qu'elle les mange, à lui poser des questions. « C'est mon fils, disait ma mère. » La femme lui fit signe de ne pas [m'en donner]. Ma mère mangea jusqu'à ce qu'elle eût apaisé son envie, sa fringale de viande et sa faim et je n'y goûtai pas. »

Muh'ammad ibn Nûh' a aussi rapporté que sa mère Umm al-Mu'min avait assisté aux funérailles de son père H'ammû ibn al-Lu'lu', alors qu'elle était petite fille. « Je regardai sa tombe, dit-elle, lorsque les gens furent partis et je vis comme deux cavaliers verts descendant du ciel qui entrèrent dans la tombe. Ils [y] restèrent un instant et je regardai de nouveau, je les vis sortir de la tombe et s'élever en l'air. » Il rapporta aussi, d'après elle, qu'une fois, son père H'ammû envoya sa famille auprès d'ar-Rabî'. Dans le pays la nouvelle se répandit qu'il avait épousé une femme sans contrat (298). Il eut vent de ce qui se racontait à ce sujet. Il se présenta, réunit les gens et leur dit : « Ecoutez-moi bien ! » Ce qu'ils firent. « O gens ! reprit-il, il m'est revenu que l'on dit de moi que j'ai épousé une femme sans contrat. Sachez que j'ai épousé Maryam bint Mâsuwwâ par l'intermédiaire de son tuteur matrimonial. Retenez bien ce que je vous dis : « Tout homme qui épouse une femme sans l'assentiment de son tuteur matrimonial commet là une fornication pure, une fornication intégrale. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Lorsqu'on parlait devant Abû 'Imrân Mûsâ ibn Zakariyyâ' du mariage sans contrat, il se mettait en colère au point que ses narines se gonflaient et disait : « Mariage sans contrat, mariage détestable ! » (299). On raconte à propos de 'A'icha, mère des croyants — Allâh l'agrée — qu'elle disait : « Toute femme qui contracte mariage sans l'assentiment de son tuteur matrimonial, son union est nulle, son union est nulle ! » On rapporte ce dire de Muh'ammad ibn Sulaïmân an-Nafûsî — Allâh l'agrée : « S'il y a mariage non conforme à la sunna, l'enfant sera châtiment et quel bien peut-on attendre de l'enfant du châtiment ? » Lorsque nous quittâmes Abû'r-Rabî' pour retourner dans notre pays, il dit : « Transmettez mon salut à mon père 'Abd Allâh et dites-lui que si j'ai vent qu'il sacrifie à cet usage qui règne à Ouargla, il aura rompu avec moi ! » « J'ai circulé, dit-il (300), dans ces régions pendant vingt ans et je n'ai entendu parler de rien de tel au sujet des gens de bien. Mais ceux qui veulent que leur soit permis

un tel désordre se sont mis à raconter de telles choses à propos des gens de bien et à les en accuser. Qu'ils s'en gardent, qu'ils s'en gardent ! Quiconque a le respect de soi-même et de sa religion ne peut se satisfaire de pareilles actions ; ne le peuvent que ceux qui suivent leurs passions et mettent au-dessus de tout leurs appétits. »

Muh'ammad ibn Nûh' rapporte que sa mère reçut une fois, vers la fin de sa vie, la visite de quelques cheïkhs qui lui dirent : « Rapporte-nous quelque chose. » Elle leur répondit : « Que vous raconterai-je ? Tout ce qu'ont caché les gens de bien d'autrefois, vous l'avez mis à jour, vous autres, gens de cette époque ! »

Relation d'autres renseignements ayant trait à la biographie d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — qu'Allâh lui fasse miséricorde

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Allâh soit satisfait de lui — a rapporté qu'un homme des Nafûsa était le compagnon de Yaknûl ibn Manâd al-Mazâtî — Allâh lui fasse miséricorde — qui était à Tajdît ; Yaknûl était en relations continues avec lui et lui rendait service si bien qu'il reçut de son compagnon vingt dînârs. Or Yaknûl mourut quelque part en Ifrîqiya, dans un pays autre que le sien. Le Nafûsî, en quête de son argent, alla trouver les cheïkhs de Tajdît. Ceux qui s'y trouvaient lui dirent : « Yaknûl est mort dans un pays autre que le sien et n'a pas laissé d'autre héritier qu'Allâh ; il n'a laissé qu'une fillette et n'a pas fait de recommandations testamentaires au sujet de ce dont tu parles. » Lorsqu'il désespéra d'eux, le Nafûsî entendit parler de cheïkhs de la secte qui s'étaient rendus à Qaç't'âliya et s'étaient réunis à Qanṭarâr. Il y avait parmi eux Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr, Muh'ammad ibn al-Khaïr, Dâwûd ibn Yûsuf et Sa'îd ibn Abî Ibrâhîm — Allâh les agrée tous — et une nombreuse assemblée. Le Nafûsî alla les trouver, informa le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — de son cas et se plaignit auprès de lui au sujet de sa créance sur Yaknûl. Dâwûd ibn Yûsuf se leva et dit : « Je me charge de la dette de Yaknûl et la paierai pour lui de mes deniers. — Assieds-toi, lui dit Abû 'Abd Allâh ; tu n'auras droit de payer que ce qui t'écherra. » Puis Sa'îd ibn Abî Ibrâhîm se leva et dit : « O cheïkh, c'est moi qui me chargerai de sa dette. — Assieds-toi, lui dit Abû 'Abd Allâh ; tu n'auras droit de payer que ce qui t'écherra. » Puis Muh'ammad ibn al-Khaïr prit la parole et lui dit : « C'est moi qui me chargerai de sa dette en raison de l'étendue de ma fortune. — Assieds-toi, lui dit Abû 'Abd Allâh ; tu n'auras droit de payer que ce qui t'écherra. » Lorsqu'il eut entendu les offres bénévoles des cheïkhs, [vu] leur empressement à payer la dette pour Yaknûl et leur émulation dans le bien, le Nafûsî se leva et dit : « J'abandonne à Yaknûl la créance que j'ai sur lui. — Assieds-toi, lui dit Abû 'Abd Allâh. » Puis tous les cheïkhs en question se rassemblèrent, réunirent le montant de toute la créance du Nafûsî et le lui versèrent.

Mâksan ibn al-Khaïr — Allâh, l'agrée — a rapporté qu'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — alla trouver ar-Rabî' dans la région de Tîn Yaslî. « J'étais alors à Ouargla, dit [Mâksan] où se trouvait un groupe nombreux de clercs. Nous partîmes en groupe, dit-il, rendre visite à Abû 'Abd Allâh en une année de disette. Quand nous fûmes auprès de lui, il nous offrit une généreuse hospitalité et nous lui demandâmes : « Invoque Allâh en faveur d'un tel de Ouargla car il a offert une large hospitalité aux clercs et dépensé pour les héberger de grosses sommes d'argent. » Abû 'Abd Allâh répondit : « Voilà votre façon de faire, à vous autres gens de ce temps. Vous n'aimez que quiconque vous donne et vous redonne l'hospitalité ! que ne dites-vous : « Un tel défend la religion d'Allâh et a fait revivre les vertus des anciens nos pieux ancêtres. Invoque Allâh en sa faveur et autres paroles analogues ! » Ensuite, raconte Mâksan, il invoqua Allâh en faveur du personnage. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Nous nous rendîmes à Ouargla avec Abû 'Abd Allâh en nombreuse compagnie pour y faire visite ; il y avait parmi nous des groupes tribaux de gens de la secte avec leurs troupeaux. Parvenu à un point du trajet, Abû 'Abd Allâh désigna à la tête de chaque groupe un [responsable], chef (*'arîf*) et médiateur (*safir*), choisi parmi les membres du groupe pour les diriger et veiller sur leurs affaires, par crainte des méfaits qu'ils pourraient commettre à Ouargla. Il demanda à l'un des Tripolitains qui s'appelait Jaldâsan d'être le chef (*'arîf*) [du groupe] des gens de Tripoli. L'autre refusa en disant: « Je ne réponds que de moi » ([301]). « Achève le verset, ô Jaldâsan, lui dit Abû 'Abd Allâh. » Puis il ajouta : « Nous ne pouvons conserver cet [individu] parmi nous. » Et on l'exclut de la compagnie. Puis il vint à résipiscence et on l'admit à nouveau. Nous poursuivîmes notre route ainsi surveillés, gardés, pleins de crainte, de sérieux, de zèle et de circonspection jusqu'à notre arrivée à Ouargla. Et en dépit de ces précautions on rapporte que l'un d'eux se rendit coupable de méfaits qu'on leur avait interdit de commettre. »

On raconte au sujet du cheïkh Abû 'Abd Allâh qu'il se trouvait avec ses élèves dans la grotte bien connue de Tîn Yaslî. Pour dormir, il les avait répartis en trois catégories et les avait fait s'étendre selon leur rang. Les plus âgés tournaient la tête dans la direction de la qibla en face et du côté du *mih'râb* ; les moyens tournaient la tête vers les piliers et les colonnes de la grotte et les autres élèves tournaient la tête dans la direction de la *qibla* derrière les têtes des « moyens » de l'autre côté. Ils laissaient vide pour le cheïkh un emplacement face au *mih'râb*. Or voici qu'en se levant à la fin de la nuit, les élèves le trouvèrent assis à sa place sans savoir par où il était passé pour y arriver, ni d'où il était venu. Cela aussi compte parmi les choses merveilleuses qu'il accomplit.

Abû'r-Rabî' a dit : « Une fois, Abû 'Abd Allâh m'appela et me dit : « Hier en me levant, je n'ai rien trouvé d'autre pour m'appuyer dessus que cette branche de palmier ; ne sachant à qui elle appartenait, je la pris afin de la proposer à tous les clercs en demandant à qui elle appartient pour la remettre à son propriétaire. »

Le cheïkh Yah'yâ ibn Ja'far — Allâh l'agrée — raconte qu'ayant dormi une nuit dans la grotte avec les élèves, il entendit le bruit de quelqu'un qui commençait à pleurer et à sangloter. « Je reconnus sa voix, dit-il, c'était l'un des plus jeunes élèves. Au matin je l'interrogeai sur son chagrin ; il mit du temps à répondre et après l'avoir pressé de questions il me dit : « Comment ne pleurerais-je pas ? Les clercs se sont réunis par groupes, se sont concertés et se sont liés d'amitié mais pas un ne m'a mentionné. Or un tel, auparavant, ne manquait pas une occasion de me donner de bons conseils et des avertissements ; maintenant qu'il est parti, je n'ai plus personne pour me conseiller et voilà pourquoi j'ai pleuré. » Ce personnage qui s'était préoccupé de lui et lui avait ranimé le cœur était Yûsuf le père de 'Isâ al-Madyûnî — Allâh leur fasse à tous deux miséricorde. »

Un homme a rapporté à Abû'r-Rabî' ce dire d'Abû 'Abd Allâh : « A quiconque vit peu, Allâh accorde le temps d'œuvrer pour ce bas monde et pour l'autre. » Lorsqu'il entendit ces paroles, celles d'Abû 'Abd Allâh, de la bouche de cet homme, Abû'r-Rabî' s'écria : « Vois ce qu'il a dit sur son époque et que dirions-nous, nous autres, sur celle où nous vivons ! » Ensuite Abû 'Abd Allâh a dit : « Quiconque vit peu voit des choses extraordinaires. » ([302]).

On raconte qu'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr se rendit à Waghlâna et constata dans cette communauté de la zizanie et une propension à l'erreur. Il y avait parmi ces gens-là un homme, originaire des Lawâta, nommé Abad Allâh et descendant d'as-Sakkâk, qui leur rendait des *fatwâ*-s au sujet de leurs affaires, donnait dans les opinions controversées et penchait pour le désordre. Abû 'Abd Allâh lui dit : « Sache, ô Abad Allâh qu'il n'est pas un seul homme qui soit au-dessus de la communauté, à l'exception du Prophète — que le salut soit sur lui ! Sache aussi, ô Abad Allâh que quiconque parle

alors qu'on a besoin de ses paroles est mis à l'épreuve une fois et que quiconque parle sans qu'on ait besoin de ses paroles est mis à l'épreuve deux fois ! »

Abû Ya'qûb Yûsuf fils du cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — rapporte qu'Abû 'Abd Allâh fit halte une fois à Waghlâna où se trouvait un groupe de clercs décidés. Abû 'Abd Allâh s'assit sous les palmiers auprès de la source Tâ'amâra. Abû 'Imrân Mûsâ ibn Jannûn — que la miséricorde d'Allâh soit sur lui — lui apporta quelques dattes vertes et un melon à la saison où mûrissent les dattes, Abû 'Abd Allâh le rabroua et refusa de prendre quoi que ce fût, en disant : « Tu oses m'offrir quelque chose de la sorte ? Va le porter aux clercs. — Cette quantité, répondit Mûsâ, ne peut suffire aux clercs qui sont nombreux. — Coupe le melon en tranches, repartit Abû 'Abd Allâh, que tu mettras avec les dattes dans le pan de ton vêtement et tu les leur donneras jusqu'à ce qu'ils en aient leur suffisance. L'autre fit ce qu'il lui avait ordonné. C'est là un trait de l'excellence de son comportement, de l'étendue de son autorité et du souci qu'il avait des droits de ses compagnons.

On rapporte qu'Abû 'Abd Allâh faisait des paraboles sur les gens de son époque. « Les gens de cette époque, disait-il, ne ressemblent qu'à la *sabkha* de notre région : mouillée, elle est glissante, sèche et compacte, elle déchire et blesse ; les gens de cette époque ressemblent aux boucs : réunis, ils s'encornent et, séparés, ils se lancent des cris ; les gens de notre époque sont semblables à l'eau d'un sol aride : elle ne fait pas mûrir le grain, n'arrose pas et s'infiltre sans étancher la soif, désaltérer, rafraîchir ni abreuver ; les gens de notre époque sont semblables au petit bois qu'on ne peut lier pour en faire un fagot et qu'on ne peut mettre dans des sacs pour l'emporter. » Il a dit aussi : « Celui qui endoctrine les gens de cette époque est pareil à [celui qui met] des bouts de branches dans un filet : quand on le soulève, les branches pointent de toutes parts hors du filet. » On dit (309) que le cheïkh Abû Maïdûl Mat'kamdâsan az-Zanzafî a tenu ce propos de sens analogue : « Vous êtes comparables,

ô hommes de cette époque, aux bestioles minuscules qui pullulent dans les trous d'eau ; l'eau de pluie oscille d'un côté à l'autre jusqu'à ce qu'elle subisse la brûlure du vent : il pompe l'eau, la disperse, et les bestioles périssent. » Voilà ce qu'il a dit en son temps et il était l'un des contemporains d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr. « J'ai rendu visite à ce cheïkh Abû Maïdûl, en compagnie de Zakariyyâ' ibn Abî Bakr, et il nous dit : « Abû 'Abd Allâh m'a écrit une lettre où se trouvait cette phrase: « Tends la main avec ce que tu peux, tends la main avec ce que tu peux, [tends la main avec ce que tu peux] » répétée trois fois. J'invitai l'un des clercs à me la recopier dans un livre et il [ne] me l'écrivit [qu'] une seule fois! » Et il nous dit : « Regardez les gens de cette époque et leurs façons d'agir ! »

Le cheïkh Yah'yâ ibn Ja'far rapporte qu'Abû'l-Qâsim Yûnus ibn Abî Zakariyyâ' écrivit à Abû Maïdûl (310) une lettre dans laquelle on lisait : « Au nom d'Allâh, le Bienfaiteur miséricordieux ; à Abû Maïdûl — Allâh prolonge son existence et fasse durer son bonheur. J'ai entendu dire qu'un groupe de Nukkârites s'est rendu par chez vous. Prends garde, prends bien garde qu'ils ne s'infiltrent parmi vous, fût-ce pour recevoir l'hospitalité, car ces gens sont les plus trompeurs de ceux qui font partie de la communauté de Muh'ammad — qu'Allâh le bénisse et le sauve. A un homme tel que toi, toute recommandation est superflue. Salut. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Les sauterelles s'abattirent sur la propriété du cheïkh à Tîn Yaslî. Il me fit venir et me dit: « Va à la propriété et récite ce verset : « Parmi vous égal est [pour Lui] celui qui tient secret son discours et celui qui le divulgue... jusqu'à la fin du verset (311). Ensuite, lance un appel et dis : « O vous qui êtes ici et comptez parmi nos frères, le débile cheïkh aveugle vous demande de l'aider à chasser les sauterelles de sa propriété ! » Je fis ce qu'il m'avait ordonné et les sauterelles lâchèrent pied et se dispersèrent sur le champ grâce à la louange d'Allâh. »

On rapporte aussi à son sujet qu'un mulet lui appartenant prit la fuite ; c'était alors le printemps et il s'enfuit en direction d'Arîgh. Le cheïkh envoya des hommes à sa recherche. Il leur recommanda de lancer un appel et de dire : « O nos frères qui vous trouvez ici le cheïkh aveugle demande assistance à Allâh et à vous-mêmes pour recouvrer son mulet ! » Ils firent ce qu'il leur avait recommandé et voici le mulet revenant sur ses pas en piaffant, comme s'il était aiguillonné ou frappé.

De lui aussi ce mot : « Rompre avec la parenté c'est comme couper du corps un membre qui ne peut plus être recousu, raccroché ni raccordé à ce dont il a été retranché. »

Ya'qûb ibn Abî'l-Qâsim rapporte qu'Abû 'Abd Allâh se trouvait à Arîgh à une époque où les coupeurs de route couraient alors de droite et de gauche, ce qui l'affecta énormément. Il n'y put rien et fut pris de frayeur. Lorsque les groupes de Banû Maghrâwa s'assemblaient autour de lui, il les exhortait, leur ordonnait [de faire le bien] et leur défendait de commettre des actes coupables et de couper les routes. Probablement que l'un d'eux lui dit : « O cheïkh, nous n'y pouvons rien et ne sommes pas capables de sévir contre ces malfaiteurs » et qu'il répondit : « Puisque vous n'y pouvez rien et que vous n'êtes capables de rien, eh bien nous pourrons, nous, et serons capables pour nous-mêmes. » Il se mit en route avec sa famille et partit pour Ifrân où il demeura près d'une année. Tous les groupes de Maghrâwa allèrent le trouver là-bas et lui demandèrent de revenir dans son pays. « Pourquoi, lui dirent-ils, as-tu abandonné ta propriété bien qu'elle fût sur le point de rapporter ? » Ils voulaient parler de Tîn Yaslî. Il leur répondit : « A mes yeux, elle ne vaut pas plus que cet oignon ([312]). Or l'oignon était derrière lui et c'était comme s'il le voyait. Ceci était la conséquence de l'étendue de sa clairvoyance, de son intelligence et de sa fermeté. Il leur dit : « Voici mon couffin qui circule parmi les Banû Yakchan pour les dattes ; malgré ce que vous avez dit de la récolte de Tîn Yaslî. Vais-je donc m'installer pour vous plaire à Arîgh où je serai

comme une proie exposée au milieu des chacals et il en viendra vers moi de partout. Voyez les clercs qui viennent à moi de tous les points de l'horizon, ils parviennent ([313]) aux limites d'Arîgh... ([314]) ibn Kiyân de l'Est, Jâbir de l'Ouest, Sulaïmân ibn 'A'icha du Nord. Les clercs sont devenus mes gouverneurs ([315]) pour Arîgh. » Désespérant de le faire revenir cette fois-là, ils s'en retournèrent à Arîgh et obéirent comme ils purent pour faire respecter les droits. Il revint par la suite. Alors qu'il se trouvait à Ifrân, Abû Muh'ammad ibn Sulaïmân était venu le trouver arrivant d'al-Qal'a ([316]). Abû Muh'ammad lui dit: « Pourquoi n'as-tu pas poussé jusqu'à Ouargla pour voir les gens et qu'ils te voient ? — A quoi bon, répondit Abû 'Abd Allâh, voir des gens qui ont pris une enorme mesure, y ont mis des chaudrons, des poêles à frire, des poteries, des voiles, et ont mêlé toutes ces choses que l'on ne doit [légalement] ni mélanger ni réunir ? » Il en fit un proverbe dont voici le premier vers : (*basît*).

« *Ne mélange pas les mauvaises choses avec les bonnes, ôtes-en tes vêtements et échappe-toi tout nu.* »

Nous avons appris qu'il reçut alors la visite de Muh'ammad ibn Sulaïmân an-Nafûsî et de Muh'ammad ibn 'Umar al-Yarwatnî qui étudiaient les livres dans les grottes des Banû Ajâj. Il les interrogea sur eux-mêmes et ce qu'ils faisaient dans les grottes des Banû Ajaj. Ils lui apprirent que dans les grottes précitées, ils étudiaient les livres. « C'est bien ce que vous faites, leur dit-il, car on dit : « Celui qui étudie les livres vaut mieux que celui qui s'instruit auprès de cinq docteurs de la valeur de 'Abd Allâh ibn al-Khaïr ». On rapporte qu'il leur dit [encore] : « Celui qui étudie les livres exhaustifs ressemble à celui qui déballe des sacs à grains, en raison, s'entend, de l'abondance des questions traitées. Quant aux livres éclectiques, on y trouve un tri des dires des savants. Les livres des réponses (*jawâbât*) des imâms sont la moëlle de la science. » C'est ainsi qu'il incitait à étudier les livres, à les examiner — sur lui la miséricorde d'Allâh.

Abû'r-Rabî' a dit : « Nous quittâmes Qaçt'âliya, dit Abû 'Abd Allâh, pour nous rendre en Ifrîqiya et nous

parvinmes à un endroit appelé Salâm Lik (317) : c'est un endroit qui est encore connu aujourd'hui. Au cours de notre voyage, nous ne rencontrâmes aucune tribu ni aucune station (*manzil*) sans y trouver quelqu'un dont nous pussions tirer profit en bien et en science. De même, Sulaïmân ibn 'Abd Allâh ibn Chukr al-Fit'nâsî al-Mazâtî a dit : « J'ai connu à Fit'nâsa — et c'était une tribu très peu nombreuse de Mazâta — douze mosquées toutes fréquentées, et remplies d'appels à la prière, de sermons et d'assemblées, et d'ajouter alors : « Aujourd'hui, il n'y en a plus une qui soit fréquentée et cela est dû à la disparition du bien et des gens qui le pratiquent. » Cela était dit en l'année 467 [27 août 1074-15 août 1075].

Abû'r-Rabî' a dit : « Etant à Qaçt'âliya, j'écrivis au cheïkh une lettre où je lui disais : « J'ai appris que tu désires monter au Djebel Nafûsa ; j'ai réfléchi longtemps à cela et retourné la chose dans mon esprit ; je voudrais me trouver avec toi dans un même endroit. » Il a rapporté aussi qu'il lui avait écrit alors qu'il étudiait la grammaire. « J'ai appris, lui dit-il, que tu étudies la grammaire et que le groupe où tu te trouves s'intéresse à autre chose. » [Le cheïkh] répondit : « Sache que le travail qui n'est pas fait en son temps est faible et que le temps sans travail est perdu. »

Mâksan — Allâh l'agrée — a rapporté : « Je quittai Tripoli, dit-il, pour aller trouver Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr. Je le rejoignis à Asûf alors qu'il voulait gagner Tripoli. Il nous dit : « Ne vous tracassez pas et n'ayez pas le cœur serré car, s'il plaît à Allâh, je reviendrai sur mes pas. » Et il cita alors des maximes : « Quiconque se gouverne comme il gouverne autrui est juste et quiconque donne de soi-même autant qu'il veut obtenir d'autrui est équitable. Ton frère a sur toi les mêmes droits que tu as sur lui. » On lui posa alors [cette] question : « Au sujet de ce qu'un homme croit vrai en conscience, cela peut-il être un argument aussi bien favorable que défavorable [pour lui] ? » On raconte d'après Abû Zakariyyâ' ibn Jarnâz an-Nafûsî qu'il dit : « Tout ce qu'un homme croit en conscience sera un argument aussi bien favorable que défavorable [pour lui]. » Alors je dis à mes compagnons : « J'ai quitté Tripoli pour venir ici afin de tirer avantage de cette question. » Louange à Allâh, maître des mondes !

Abû'r-Rabî' a dit : « Abû Ya'qûb Yûsuf ibn al-Wâli alla trouver le cheïkh Abû 'Abd Allâh à Tîn Yaslî. Le cheïkh Fulful était assis chez le cheïkh et cela se passait en l'année 430 [30 octobre 1038-22 septembre 1039] l'année [dite] de Farawrâw (318) qui fut une année de famine à Tripoli. Lorsque [Abû Ya'qûb] arriva auprès d'eux, ils lui serrèrent la main et lui donnèrent l'accolade. Voyant Fulful vêtu d'habits misérables il lui donna son vêtement à la place. Il se plaignit auprès du cheïkh Abû 'Abd Allâh de la disette dont ils souffraient et de l'état où il avait laissé les siens ; alors [le cheïkh] lui remit vingt dînârs. Puis [Abû Ya'qûb] lui demanda conseil sur son intention d'aller trouver à Ouargla le cheïkh Dâwûd et le cheïkh Manâdî à cause des services qu'ils pourraient lui rendre. Abû 'Abd Allâh lui répondit : « Il ne te servira à rien d'y aller et de t'y procurer un *çâ'* (319) d'or si tu ne reviens auprès des tiens qu'après qu'ils auront ravagé, disparu et péri ! » Alors il se prépara à repartir de là et se plaignit à Abû 'Abd Allâh de la faiblesse de ses forces et de la modicité de ses moyens. Alors [le cheïkh] invoqua Allâh en sa faveur pour qu'Il l'assiste par la force d'autrui, l'envoya chez les Banû Yanjâsan avec un homme auquel il le recommanda. Il trouva la caravane en partance pour Asûf, partit avec elle et arriva à Asûf ; or [il y trouva] une caravane qui faisait ses préparatifs dans l'intention de se rendre au Nafzâwa : il se joignit à elle jusqu'au Nafzâwa et y parvint sain et sauf. Entre lui et les siens [les routes] étaient coupées par des brigands et il ne trouva personne d'autres pour l'accompagner jusque chez les siens qu'un groupe de voleurs. Il se mit en route avec eux ; ils chargèrent son viatique et lui dirent : « Quand tu n'auras plus de force, assieds-toi et repose-toi. » Allâh lui accorda de profiter d'eux et le préserva de leur malfai-

sance — louange à Allâh — grâce à l'invocation du cheïkh Abû 'Abd Allâh, et il ne constata de leur part que de la bonté jusqu'à ce qu'il fût arrivé auprès de lui. »

Abû'r-Rabî' raconte qu'une fois il rencontra ce cheïkh alors que ce dernier arrivait d'Ifrîqiya, portant des vêtements sales et crasseux, alors qu'auparavant il le connaissait parmi la foule des disciples comme étant homme de bien, vertueux et bien mis : corps soigné, vêtements propres et belle apparence. Il s'étonna donc de le voir en pareil état et lui dit : « O mon frère, quel est donc cet état où je te vois ? — O mon frère, répondit-il, nous sommes à une époque où celui qui perd ce bas monde perd l'autre monde, tandis que les anciens s'ils perdaient ce bas monde ne perdaient pas l'autre. »

Abû'r-Rabî' a dit : « Le cheïkh Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr m'appela et me dit : « Dis à un tel qu'il prenne sa planchette et qu'il quitte notre communauté. » C'était un des élèves qui s'instruisaient auprès de lui. « Pourquoi, lui demandai-je ? — Mon esclave s'est plaint de lui auprès de moi, répondit-il. Il l'a vu se tenir un moment auprès d'une servante à lui ([320]) qui venait de ramasser du bois, lui parler et l'entretenir. » Abû'r-Rabî' a dit : « Je parlai à l'homme et l'informai de ce que m'avait dit le cheïkh. Il repartit pour son pays. Je l'ai revu ensuite à Tripoli et n'ai point entendu dire du mal de lui et n'en ai pas appris sur son compte. »

On relate que l'objet de la plupart des assemblées tenues par Abû 'Abd Allâh était de mettre en garde et de faire peur. On lui dit une fois : « C'est une affaire pénible et angoissante dont il est difficile de se tirer étant donné tout ce dont tu as fait état. » Et on lui faisait cette parabole : « Que dis-tu de voyageurs qui se sont inconsidérément engagés dans un désert inconnu où il fait très chaud et où la route est longue ; leur guide s'est égaré, leur tente s'est effondrée et ils sont la proie de la chaleur accablante ; comment échapperont-ils à la fatigue et au trépas ? » On lui dit aussi : « Comment se fait-il que les gens doués et intelligents soient souvent victimes de maux, soit qu'ils tombent dans la perdition, soit qu'ils se tournent vers ce bas monde, et que ceux dont on peut espérer scrupules et crainte d'Allâh sont difficiles à instruire et souvent stupides. » Le cheïkh répondit à l'interlocuteur : « C'est là le signe de la mort de l'Islâm ! » On lui dit aussi : « Que doivent faire les gens si s'en va celui en qui ils mettent leur confiance au sujet de leur religion, s'ils arrivent à une époque où les hommes dignes de foi sont peu nombreux, si l'instruction ne peut guère être acquise qu'auprès d'un homme de peu de scrupules et si la crainte d'Allâh se trouve rarement en eux ? » Il fit alors cette parabole en répondant à celui qui lui parlait : « Que dis-tu d'un homme qui a soif, est sur le point de mourir de soif et trouve de l'eau salée, saumâtre, amère, épaisse ? doit-il la boire ou la laisser ? Comme si [Allâh] ne lui donnait pas une issue ; Allâh me suffit et quel excellent protecteur ! » ([321]). Et l'on a dit d'après un de ceux qui ne sont plus : « La science ne s'acquiert pas, fût-ce une seule question, auprès de quiconque ne craint pas Allâh et comment aurait-il de la sollicitude pour toi, celui qui n'en a pas pour lui-même ? »

On rapporte d'après 'Alî ibn Mançûr al-Yarâsnî qu'un homme qui portait le nom de Bayyâd'a vint d'Ifrîqiya à Tîn Yaslî pour demander conseil au cheïkh Abû 'Abd Allâh. Il resta chez lui tout l'hiver sans lui rien dire de ce qui l'amenait. Lorsqu'il fut sur le point de retourner auprès des siens, Abû 'Abd Allâh l'accompagna et c'est alors qu'il se plaignit à lui de sa femme et Abû 'Abd Allâh de lui dire : « Les amis sont de deux sortes : l'un donne sa fortune pour payer la rançon de l'homme et ne le quitte pas ; l'autre donne sa fortune à l'homme pour qu'il le quitte. » Certains disent qu'il ne demanda pas conseil ; [le cheïkh] l'informa de ce dont il l'informa avant que [l'autre] ne l'informât. Il retourna auprès des siens, donna tout son argent à sa femme et s'en sépara et l'année ne se passa pas sans qu'Allâh lui eût remplacé tout ce qu'il avait versé à sa femme. On dit [aussi] qu'il ne lui avait versé que sa dot.

Cela ressemble à ce qu'a rapporté Abû'r-Rabî' : « Les Nafûsa du Djebel avaient coutume, lorsqu'ils partaient en voyage, de mettre à leur tête un homme qui se chargeait de leurs affaires et de leurs besoins et qu'ils consultaient sur tout ce qui convenait à leur voyage. Si bien qu'un beau jour ils partirent comme de coutume et mirent à leur tête un homme chargé de leurs affaires et qu'ils consultaient au sujet de leurs besoins. Arrivés au but de leur voyage, ils réglèrent leurs affaires et leurs intérêts dans ce pays et voulurent regagner le leur. Le responsable (*naqîb*) qu'ils avaient placé à la tête de leurs affaires vint à eux et leur déclara : « O communauté des Nafûsa ! prenez en mains vos affaires et vos intérêts car j'ai une femme de mauvais caractère et de langue pointue et volubile. Lorsque je l'ai quittée, mon cœur a trouvé le repos et la gaité, le chagrin qu'elle me causait s'est dissipé, l'affliction a quitté mon corps et je me suis consacré à vos affaires mais maintenant que je vais aller la retrouver, mon cœur est bouleversé, affligé, angoissé, préoccupé. Prenez donc vos affaires en mains et occupez-vous de vos intérêts. » Lorsque les Nafûsa eurent entendu ce discours et les raisons qu'il alléguait, ils se dirent les uns aux autres : « Un homme de ce mérite, que nous avons mis à l'épreuve au sujet de nos affaires, que nous avons trouvé raisonnable et avisé, pour lequel notre amitié et notre affection ne faisaient que croître, et que nous avons éprouvé avec bonheur tout au long de sa gestion (*naqîba*) bonne et heureuse, une femme nous le gâte ! Il n'en sera plus jamais ainsi ! » Ils réunirent la somme qu'il lui devait [en cas de répudiation] et il se sépara d'elle lorsqu'il fut de retour. Il reprit leurs affaires en mains jusqu'à leur arrivée. Ils agirent bien et obtinrent ce qu'ils avaient désiré. Louange à Allâh, maître des mondes ! »

Le cheïkh Abû 'Abd Allâh éprouvait de l'angoisse et de la crainte au sujet de la perte des livres. Une fois, à un homme qui lui demandait des livres, Abû 'Abd Allâh déclara : « Me voilà devenu, ô un tel, comme le lait caillé, ou bien il jaillit d'emblée au visage du buveur, ou bien se fait désirer, se refuse et devient récalcitrant. »

On rapporte au sujet d'un homme de la tribu des Banû Wîlîl qui s'appelait Bayyâd'a ibn Sawdrâ et portait la *kunya* d'Abû Tamlî, qu'il dit : « Ah ! si les gens de la secte prêtaient oreille et attention à tout ce que dit ce cheïkh ! — il voulait parler d'Abû 'Abd Allâh — car tous ses propos ne sont que sagesse, qu'il s'agisse de religion ou de ce bas monde, et il est le sage de son temps. »

Abû'r-Rabî' rapporte qu'un homme des Lamt'a, nommé Mîrwâ quitta son pays pour cette région et Allâh lui inspira le bien et la rectitude. Cela se passait à l'époque d'Abû 'Abd Allâh. C'était un homme de devoir et de bonne intention et il se trouvait dans le voisinage d'Abû 'Abd Allâh. Il s'arrêta une fois avec ses moutons et ceux d'Abû 'Abd Allâh dans la vallée d'Andrâr et finalement les Banû Ghumart lancèrent contre eux une razzia et emmenèrent tous les moutons. Il les poursuivit pour récupérer les bêtes mais ils refusèrent de rien lui rendre. Tandis qu'il les harcelait ainsi, un de leurs cavaliers retira son pied de l'étrier et lui en donna un coup, [mais] Allâh lui raidit le pied au point qu'il ne put le remettre dans l'étrier. Voyant ce qui lui arrivait, ses compagnons dirent à Mîrwâ : « Déclare que tu le tiens quitte, ô Mîrwâ ! » Ce qu'il fit mais sans formuler l'intention et le pied [de la victime] ne retrouva pas sa souplesse. Ils lui dirent alors « Tiens-le quitte en formulant l'intention, ô Mîrwâ. » Il le fit en formulant l'intention ; le pied redevint normal, tel qu'il était auparavant et l'homme le remit dans l'étrier. Ils augurèrent mal [de ce qui était advenu] et par la suite ils pillaient les troupeaux des gens et se les appropriaient mais sans toucher aux bêtes de Mîrwâ. Une fois, ils l'attaquèrent alors qu'il avait avec lui les moutons d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — et s'en emparèrent. Mîrwâ leur dit : « Prenez mes moutons et laissez ceux-là car leur propriétaire vaut mieux que moi ! » [Mais] ils refusèrent. Lorsqu'Abû 'Abd Allâh, dit [le narrateur], apprit la mort de Mîrwâ, il s'exclama : « Nous sommes à Allâh et à Lui nous retournerons ! c'est une brèche qui ne se colmatera point jusqu'au jour de la résurrection ! »

Abû'r-Rabî' Sulaïmân ibn Yakhlaf — Allâh l'agrée — rapporte qu'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr dit : « Un homme des Lamt'a se repentit, vit la lumière de l'Islâm et revint parmi les gens de la secte, à l'époque du cheïkh Abû Zakariyyâ' Façîl ibn Abî Miswar — Allâh les agrée tous deux. Il interrogeait sur ses aventures et sur ce qu'il avait fait au temps de ses débordements ; il dit : « L'anthropomorphiste atteint-il le but après avoir proclamé l'unicité d'Allâh et s'être repenti alors qu'auparavant il donnait une forme à Allâh dans son esprit, lui assignait des limites et affirmait tout cela ? » Le cheïkh Abû Zakariyyâ' refusa de lui accorder cette indulgence. On raconte qu'un clerc lui donna une réponse favorable disant qu'il atteignait le but tout comme le polythéiste [repentant].

Abû'r-Rabî' a dit : « Qâsim ibn Maknûd a dit : « Yaknûl ibn 'Isâ et moi nous mîmes en route avec Abû Nûh' Sa'îd ibn Yakhlaf al-Madyûnî — Allâh l'agrée ; un groupe de clercs nous accompagnèrent. Nous reçûmes dans le Zâb l'hospitalité d'al-Mat'kûdî az-Zandâjî et fîmes halte chez lui ; il était l'ami de Yaknûl ibn 'Isâ. On apporta le [plat du] repas avec dessus de la viande de mouton. Le cheïkh Abû Nûh' savait discerner l'odeur du mouton mort de maladie. Lorsqu'Abû Nûh' eut flairé et reniflé l'odeur de la viande, il leva la tête vers al-Mat'kûdî az-Zandâjî qui se tenait debout au-dessus de nos têtes avec les condiments, et lui dit : « Ne corromps-tu pas l'Islâm ? S'ils portaient en eux la haine, ils mériteraient davantage mais comme ils n'en ont pas, tu es parvenu à tes fins » ([322]). Et le cheïkh voulut qu'il leur égorgeât un mouton sain, gras et sans tare. Quand al-Mat'kûdî eut entendu les paroles du cheïkh il baissa la tête et la laissa tomber, honteux de ce qu'il avait entendu. Yaknûl qui était son ami, tendit la main vers lui et lui dit : « Relève la tête pour qu'ils ne te voient pas lui servir de pierre de touche » ([323]).

Abû'r-Rabî' rapportait, d'après Abû Muh'ammad Wislân qui le tenait de son père Abû Çâlih', que les clercs vinrent à lui et trouvèrent chez lui un mouton taré mort de maladie. « Il nous dit alors, poursuivit-il : « Egorgez un agneau pour le mérite qu'il y a à verser le sang pour les musulmans. » Ce que nous fîmes. « Ceci confirme, dit-il, la parole du cheïkh Abû Nûh' — Allâh lui fasse miséricorde. »

Abû Ya'qûb Yûsuf ibn Muh'ammad — Allâh l'agrée — rapporte qu'il demanda conseil à Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr — Allâh l'agrée — sur [l'intérêt du] voyage à Ouargla et de la visite [aux dévots de l'endroit]. Il lui répondit : « O Yûsuf, prononcer le nom de Ouargla est un mal. Qu'est-ce d'y pénétrer ? » Muh'ammad ibn Khaïrân al-Yarâsnî rapporte, citant le livre de Sat'îh' que « le nom de Ouargla est plus beau que la chose et l'on s'y entretue pour un rien. »

Abû'r-Rabî' a rapporté au sujet d'un homme des Nafûsa d'Amasnân, nommé 'Isâ ibn Zâwir, qu'il se rendit à Ouargla à une époque où y fleurissaient les prônes, l'appel à la prière, le bien et la vertu. Il se dit en lui-même, plein d'admiration : « Comment cette [ville] a-t-elle échappée à Satan et à ses suggestions ? » Il y séjourna, se mêla aux habitants et connut leurs pensées intimes. Alors il se dit en lui-même : « C'est la patrie de Satan qui y a élu domicile et a lâché ses agents dans les parages. »

On rapporte au sujet des deux fils de Munib, Abû Ya'qûb et Abû Yûsuf, qui étaient deux cheïkhs, vertueux juristes, des Nafûsa, qu'ils se rendirent du Djebel Nafûsa à Tiaret au temps de son éclat. Arrivés à proximité de Ouargla, ils s'arrêtèrent devant la ville et n'y entrèrent pas par défiance à son égard et pour se préserver de la divergence et de la dissension. Ils y envoyaient quelqu'un y faire leurs commissions. Ils se comportèrent de la sorte à l'aller et au retour.

Abû Zakariyyâ' Yah'yâ ibn Abî Bakr ([324]) — Allâh les agrée tous deux — a rapporté qu'il se rendit à Ouargla en visite. Puis il fit demi-tour et passa chez nous à Qant'arâr. « Nous l'interrogeâmes sur les gens de Ouargla ; or c'était un homme éveillé, raisonnable, de bonne intention et perspicace. Il nous dit : « Ou bien je suis

aveugle ou bien je n'ai rien vu. » On raconte à son sujet que les gens de Ouargla lui dirent : « Reste un peu, que nous profitions de ta compagnie. » Il leur répondit : « Vous êtes comme quelqu'un qui dirait : « Reste un peu, ton cœur mourra » étant donné ce qu'il avait découvert sur leurs comportements.

On rapporte que Sa'îd ibn Ibrâhîm avait une créance d'un dînâr sur un homme auquel il le réclama puis ce dernier nia le lui devoir. Par la suite, Sa'îd le rencontra aux mains d'agents du roi et de gardes qui le traînaient et le malmenaient. « Que lui réclamez-vous, Sa'îd ? — Un dînâr » répondirent-ils. Sa'îd le leur donna et ils relâchèrent l'homme. Puis, après cela, l'homme lui apporta deux dînârs et lui dit : « Lorsque tu m'as eu réclamé [le dînâr], je ne l'avais pas et c'est pourquoi j'avais nié te le devoir. » On raconte à son sujet qu'il dit : « Quand quelqu'un m'a fait du mal, je ne trouve pas le repos de mon âme tant que je ne lui aie pas revalu du bien. » Quant au cheïkh Sulaïmân ibn Mûsâ, il dit : « Mon âme se complaît à faire du bien à celui qui m'a fait du mal, plus encore qu'à celui qui m'a fait du bien. » On dit, au sujet du prophète Jacob — Allâh le bénisse et le sauve — qu'il déclara à ses fils : « Mes enfants, retenez de moi certaines vertus : je n'ai vu personne faire une bonne action sans lui en faire publicité et je n'ai jamais vu personne commettre une mauvaise action sans le cacher ; je n'ai jamais usé de ma force contre quiconque m'a opprimé ; ma langue n'a jamais mentionné un défaut [d'autrui] et personne ne m'a jamais confié un secret que j'aie divulgué. »

On rapporte que Sa'îd ibn Abî Ibrâhîm rencontra des agents du sultan qui s'étaient emparés d'une femme, l'avaient enchaînée et l'emmenaient. Il leur demanda ce qu'ils lui réclamaient et ils lui répondirent : « Tant et tant. — Tenez cet argent, leur dit-il, et relâchez-là, laissez-là. » Ils refusèrent et la femme de crier : « Musulmans, à l'aide ! » Sa'îd prit son arme, s'interposa entre eux et elle et mit la femme devant lui pour qu'ils ne l'atteignent pas. Ses compagnons lui dirent : « Que fais-tu

de nous ? Sa'îd ! Tu vas nous exposer à la mort ! — Ne vous tourmentez pas, leur répondit-il ». Il resta ainsi un peu de temps, puis vinrent les hommes du roi qui demandèrent : « Où est l'homme qui a arraché cette femme des mains des agents et des gardes ? — C'est moi, dit-il. — Rends-toi à l'ordre du sultan, lui dirent-ils. » Il partit avec eux et ils se présentèrent tous devant le sultan qui lui dit : « C'est toi qui a arraché cette femme des mains de [mes] esclaves. — Oui, répondit-il — Qu'est-ce qui t'a porté à faire cela ? demande le sultan. » Il lui exposa les propos que les agents et lui avaient échangés. [Le sultan] le fixa des yeux un long moment puis dit aux esclaves : « Allez-vous-en. Les cieux et la terre ne tiennent debout que par lui et ses pareils. » Allâh écarta de lui leur ruse et le sauva de leur hargne et de leur malfaisance. Louange à Allâh, maître des mondes !

(*à suivre*)

NOTES

(227) *Cor.*, VI, 1 ; tr. Blachère, II, 665.

(228) *Cor.*, XLII, 9 ; Blachère, II, 548.

(229) Le très loué. Dans le texte : Ah'mad, (avec valeur de superlatif) au lieu de Muh'ammad.

(230) Un vieillard. Dans le texte : une barbe.

(231) Amajmâj. Nous ne savons où situer cette caverne dont par surcroît le nom exact reste à établir. Chammâkhî, 404 : *Ghâr al-Jamâj*.

(232) Pragmatisme : ce qu'on est obligé de supporter, l'a peu près, les concessions nécessaires... (?)

(233) Tout entier. Mot à mot : tout ce qui est compris entre les deux planchettes du volume coranique.

(234) *Kalâm* : la dogmatique, la théologie, la dialectique, la scolastique.

(235) Zariq. Toponyme à identifier. On peut comprendre qu'il demeurait à Manzil Zarîq ; notre traduction s'est inspirée de Chammâkhî, 398 : *wa-manzilu-hu bi-Zariq*. La lecture Zarîq est hypothétique.

(236) [Ibn Yakhlaf]. Addition d'après Chammâkhî, 398.

(237) Le sens de cette phrase, peut-être altérée, nous échappe. Lui reprocherait-il un excès d'amour pour une femme ? Le ms. 509 de la Bibl. Universitaire d'Alger donne : فانها لك حبة .
La lecture *janna* ou *jinna* ou *junna* ne paraît pas plus claire.

(238) Zûraztîn. Ms. 509 de la Bibl. Universitaire d'Alger : Zûraztan (ou Zûrzatan ?). Chammâkhî, 394 : Zûzartan.

(239) Il en avait de la peine. Traduction conjecturale. Ms. 509 de la Bibl. Universitaire d'Alger ; من رثاثة وفشفها .

(240) Maçkûdâsan. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : مصكودسن .

(241) *Cor.*, III, 152 ; tr. Blachère, II, 895.

(242) *Cor.*, III, 155 ; tr. Blachère, II, 897.

(243) Son *kisâ'*. Ms. 509 de la B. U. d'Alger :
(sic) جبة صوف وقد وضع كماه (sic) فوجدته تناته ر
Nous lisons : كساءه

(244) Il le faisait auparavant. Avant de se consacrer à la moisson (?).

(245) L'âne de Sulaïmân. Il s'agit de l'âne d'Abû'r-Rabî' Sulaïmân.

(246) La plaine. Il peut s'agir de la plaine de l'actuel Pont du Fahs qui s'appelait Fah'ç Abî Çâlih' (*Mu'nis*, 53 ; Bakrî, 26/trad., 61) ou de celle, très fertile, des environs immédiats de Kairouan, appelée Fah'ç ad-Dawwâra ou al-Fah'ç ou Fah'ç al-Qayrawân (*Riyâd' an-Nufûs*, ms. Paris, f° 11, v°, 25 v°, 103 v°, 104 v° ; Chammâkhî, 262). Rappelons que les Mazâta hantaient les environs de Kairouan au point qu'on parlait ds Mazâtat al-Qaïrawân. (Chammâkhî, 371 et passim).

(247) Etudier le droit. On relèvera qu'avant d'étudier le *fiqh*, il s'était adonné aux disciplines plus abstraites : *uçûl, h'ujja, kalâm*, qu'il avait abordées immédiatement après l'étude du Coran.

(248) Où tu voulais en venir. Faut-il comprendre : à ton aise, comme tu voudras ?

(249) Abû Ja'far vous a coupé toute excuse... de même. Passage énigmatique donné par Chammâkhî, 398, sous cette forme :
قطع ابو جعفر عذركم ان زعمتم انكم مقلون فهو مثلكم وان زعمتم انكم في بلاد قائمة الأسواق كثيرة السالك فهو كذلك .

(250) *Muchaït'ar*. Il doit s'agir d'un colonat partiaire du type *munâçafa* ; v. : R. Brunschvig, *La Berbérie orientale sous les Hafsides*, II, 199.

(251) *Cor.*, XXV, 63 ; tr. Blachère, I, 313.

(252) 'Abbûd. Manifestement il faut remplacer Abû Ja'far par 'Abbûd.

(253) Femmes. Peut-être faut-il corriger *nâs* (gens) en *nisâ'* (femmes), mais ce mot peut être un euphémisme de convenance.

(254) *Cor.*, XLIX, 12 ; tr. Blachère, II, 1272.

(255) H'achwiyya. Surnom donné par les ibâd'ites aux mâlikites.

(256) Se tenir... l'esprit. Passage peu clair. Ms. 509 de la B. U. d'Alger:
مشنة لذهنه ولزوم له .

(257) Il fit partie... cela. Il s'agit de l'organisation de la *h'alqa*. Le texte passablement altéré du ms. 509 de la B. U. d'Alger :
وقد حضر في النداء قعود القراءة على ابي عبد الله محمد بن بكر وهو اذ ذاك في اكنومه وقد فرغنا من ذكر ذلك .
rapproché de celui de Chammâkhî, 399, justifie cette interprétation.

(258) 'Abd al-Salâm disait... fût aisé. Passage peu clair et altéré dans le ms. 509 de la B. U. d'Alger. Texte assez différent dans Chammâkhî, 399.

(259) Arigh. Probablement Touggourt capitale du Rîgh ou Ouâd Rîgh entre Zâb et Ouargla.

(260) Font appel à lui. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : ويدعه
que nous lisons : ويدعونه .

(261) [Sa perte] est prompte. Nous lisons : كان [هلاكه] وشيكا . d'après Chammâkhî, 399 : le mot entre crochets manque dans le ms. 509 de la B. U. d'Alger.

(262) Abû'l-Qâsim. Cet Abû'l-Qâsim est à identifier. Le texte de Chammâkhî ne permet pas de le faire.

(263) Ne consiste que... tu possèdes. Fin de phrase obscure.

(264) Mazâta. On a vu qu'il était allé retrouver les siens « chez les Mazâta » et Chammâkhî, 399, dit : فلما ارتحلت مزاتة الى طرابلس ارتحل معهم .
d'où notre correction : Mazâta au lieu de Zanâta. V. aussi Chammâkhî, 375.

(265) Il se pourrait... Zainab. Probablement allusion prémonitoire à l'affaire de 440 H.

(266) Al-Jazâ'ir. Que faut-il entendre au juste par cet énigmatique al-Jazâ'ir ? Peut-être les oasis du Djerid ou du Nafzâwa.

(267) Al-Qal'a : Qal'a Darjîn ; *qal'a* signifie forteresse.

(268) L'assiégea. L'expression *fa-sakanû-hâ* (s'y établirent) est curieuse. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : *fa-sakarû-hâ*, leçon qui ne l'est pas moins. Comme Chammâkhî, 400 parle d'un siège, nous proposons : *fa-h'âçarû-hâ* (ils l'assiégèrent).

(269) Ils l'assiégèrent. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : *sakarû-hâ*. *H'âçarû-hâ* (ils l'assiégèrent), semble préférable. V. : note précédente.

(270) L'armée déployée en ordre. *Khamîs* signifie une armée composée de cinq parties : avant-garde, arrière-garde, centre, aile droite et aile gauche. Il s'agit donc bien d'un épisode du siège, peut-être même de l'assaut final. C'est probablement de cette affaire dont parle Chammâkhî, 466-467.

(271) Mazâta. La présence de Mazâta dans l'armée zîride ne saurait surprendre puisque Chammâkhî, 371, parle d'un ibâd'ite des « Mazâta de Kairouan » qui était un « qâ'id injuste du Sultan. »

(272) [A Arîgh]. Addition d'après Chammâkhî, 400, dont le texte est bien plus clair.

(273) Son installation. Il s'agit d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr.

(274) Al-Tis'î : de l'an neuf ; *tis'* : neuf.

(275) Ce propos. A propos de la mort d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr.

(276) Ar. Chammâkhî, 400 : *Arâ*.

(277) Pauvre par la mine [seulement]. Mot à mot : pauvre de visage.

(278) Indigence. Lecture proposée : *D'aïqatu-ka*.

(279) La différence... champ labouré. Passage sybillin. Possibilité de jeu de mots sur *'aliqa* qui signifie amour passionné et proie prise dans un filet.

(280) L'époque où il s'y trouve. *Nawba* signifie peut-être : le tour d'eau d'irrigation ; V. : Beaussier, 1007.

(281) Crois-tu... peur de cela. Texte peu clair.

(282) Contribution à tour de rôle. Traduction conjecturale de *dawla*.

(283) Il partit pendant que je dormais. Peut-être faut-il lire : *fa-dhahaba 'annî 'n-nawm* (et le sommeil me quitta).

(284) Instrument. Dans le texte : une chose. Il s'agit peut-être d'une sorte de tambourin. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : يتجرت au lieu de بتجر

(285) Yarçûksan. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : يرسوكسن Chammâkhî, 378 : يرزكسن .

(286) Ghîrân Ajâj. *Ghirân* est le pluriel de *ghâr* (grotte).

(287) Son émigration. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : فخرج منه واتبع اجلاله
Nous proposons : اجلاءه (son émigration).

(287 bis) *Thaghâma*. Plante de montagne qui blanchit en séchant.

(288) *Cor.*, XVIII, 62 ; tr. Blachère, I, 341.

(289) *Cor.*, CXII, 1 ; tr. Blachère, I, 124. Cette sourate n'a que quatre versets.

(290) Son fils. En corrigeant *wâlid-î* (mon père) par *waladu-hu* (son fils).

(291) Ils leur répondirent. Le pluriel : *fa-qâlû la-hum* semble préférable.

(292) A Djerba : Ms. 509 de la B. U. d'Alger : *'an* (au sujet de) au lieu de *fî* (à).

(293) Les deux *rak'a*-s [surérogatoires]. *Risâla*, 69 : « Il est recommandé de faire, après cette prière [du maghrib], deux *rak'a*-s surérogatoires. »

(294) Sourate de la vache. La seconde et la plus longue des sourates.

(295) Il est Allâh, unique. V. note 289.

(296) Le salut. Il s'agit du *taslîm* final, formule de désacralisation.

(297) La prière de la nuit. *'Atama* : premier tiers de la nuit. Sur cette appellation de la prière de la nuit (*çalât al-'ichâ'*) V. : *E. I.* 2, I, 755.

(298) Sans contrat. Mot à mot : en secret. Il s'agit d'une union selon la coutume sans application des règles juridiques.

(299) Mariage sans contrat, mariage détestable. Jeu de mots entre *sirr* (secret) et *charr* (mauvais).

(300) Dit-il. Abû'r-Rabî' ou Muh'ammad ibn Sulaïmân an-Nafûsî ?

(301) *Cor.*, V,. 28 : tr. BLACHÈRE, II, 1120 : « Seigneur ! », dit [Moïse], « je ne réponds que de moi et de mon frère. Sépare-nous donc de ce peuple pervers ! »

(302) A quiconque vit peu... extraordinaires. Cet alinéa paraît vouloir dire que plus on vit longtemps, surtout aux époques tardives et dépravées, moins on a de chance de faire son salut. « Choses extraordinaires » a probablement un sens péjoratif.

(309) On dit. La suite du texte justifie notre lecture *wa-qila* (on a dit) au lieu de *wa-qàla* (il a dit). Il ne peut en effet s'agir d'Abû 'Abd Allâh Muh'ammad ibn Bakr.

(310) Maïdûl. On a corrigé le texte qui porte Maïmûn puisque la lettre est adressée à Abû Maïdûl [Mat'kamdâsan].

(311) *Cor.*, XIII ; 11 ; tr. BLACHÈRE, II, 708. Fin du verset : « — celui qui se cache la nuit et celui qui se manifeste le jour. »

(312) Cet oignon. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : الزيتا .
zîz signifie soit la cigale, soit une espèce d'oignon.

(313) Ils parviennent. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : فيقبلون .

(314) Aux limites d'Arîgh... Lacune et passage altéré.

(315) Mes gouverneurs. Ms. 509 de la B. U. d'Alger : اعلاما .

(316) Al-Qal'a. Probablement : Qal'a Darjîn.

(317) Salâm Lîk. Sur cette localité. V. : CHAMMÂKHÎ, 276.

(318) Farawrâw. Le sens de cette dénomination nous échappe.

(319) Çâ'. Mesure de capacité variant considérablement selon les époques et les régions et théoriquement équivalente à 4 *mudd*-s.

(320) A lui. Expression énigmatique peut-être superflue. En tous cas *khâdim* (servante) peut aussi désigner une négresse.

(321) Comme si Allâh... protecteur. Réminiscences coraniques : *Cor.*, LXV, 2, XXXIX, 39, III, 167 ; trad. BLACHÈRE, II, 972, 901, I, 517.

(322) Ne corromps-tu pas... tes fins. Passage ambigu.

(323) Relève la tête... touche. Autre passage curieux. On est tenté de corriger *imtih'ânan* en *imtinânan* et de traduire : « Relève la tête pour qu'ils ne te voient pas [bouleversé] par bienveillance pour lui. »

(324) Abû Zakariyyâ' Yah'yâ ibn Abî Bakr. S'agit-il de l'auteur ?

LE FIQH ET L'ECLIPSE DU 15 FÉVRIER 1961

La loi rituelle de l'Islâm a prévu, à titre recommandé, des prières à l'occasion des éclipses, tant de soleil que de lune (1). Ces dernières ont beaucoup moins d'importance que celles à l'occasion d'une éclipse de soleil, qui, seules, doivent avoir lieu à la mosquée et en commun ; de plus, il doit y être fait un sermon, dont le sujet sera : les fins dernières de l'homme ; on y exhortera les fidèles aux pratiques pieuses, à l'aumône et au jeûne, etc. Elle ne se recommence pas, si, après son achèvement, l'éclipse dure encore, par contre les Docteurs de la Loi ne sont pas d'accord sur le point suivant : cesse-t-on de la faire, au cas où le soleil réapparaît totalement avant son achèvement ?

Telles sont les prescriptions théoriques du fiqh. Nous avons eu la curiosité de savoir ce qui en avait été pour l'éclipse de soleil du 15 février 1961 dans nos régions. Voici à ce sujet quelques renseignements sommaires (2), d'où il résulte que les prières rituelles n'ont pas eu lieu à cette occasion ; comme ce fut, en effet, le cas, en particulier à Alger et en Grande-Kabilie.

Voici ce que m'écrit Mme Achour : « D'après des renseignements obtenus par mon mari, auprès de l'imâm de la Grande Mosquée, il n'y a eu, ni en Algérie, ni dans le reste de l'Afrique du Nord, de prière pour l'éclipse. Ceci est dû, sans doute, à sa longue durée, puisqu'il est recommandé de réciter, au cours de la première rak'a, la Fâtih'a et la sourate el-Baqara, et, au cours de la seconde, la Fâtih'a et la sourate al-'Imrân (3) ; avec de longues prosternations et des invocations. »

D'autre part, après avoir consulté des personnalités religieuses de Tizi-Ouzou, Me Russinger me fait savoir ce qui suit : « Aucune prière n'a été dite cette année à l'occasion de l'éclipse.

(1) Voir, par exemple, Khalil, *Abrégé*, tr. fr. BOUSQUET, I, pp. 93-94.

(2) Je remercie M. le Bâtonnier, et Mme le Professeur ACHOUR, ainsi que Me RUSSINGER, des renseignements qu'ils ont bien voulu me fournir.

(3) La Fâtih'a est la courte sourate (chapitre) par laquelle débute le Coran ; les autres sont les deux suivantes et très longues, respectivement 37 et 22 pages dans la traduction française de Kasimirski (édition du Club des Libraires de France).